

CADEAU DE PÂQUES

LETRES PASTORALES DE MGR DANILO CATARZI 1967-1980



Uvira (R.D. Congo), 2018
1er Centenaire de la naissance
du Premier Evêque du diocèse

Cadeau de Pâques

**Lettres pastorales
de Mgr Danilo Catarzi**

1967-1980

**Uvira (R.D. Congo) 2018, 1^{er} Centenaire
de la naissance du Premier Eveque du diocèse**

Sommaire

1967 : La Parole de Dieu	6
1968 : La nouvelle discipline pénitentielle	15
1969 : Le Carême comme préparation au mystère pascal.....	25
1970 : La conversion du cœur	32
1971 : Homélies du Carême (année C)	38
1972 : Homélies du Carême (année A).....	61
1973 : Homélies du Carême (année B)	82
1974 : Un Carême baptismal	104
1975 : Un programme pour le Carême.....	118
1976 : Carême, temps de l'espérance pascale	129
1976 : La pastorale du baptême des enfants en bas âge.....	140
1976 : Diminution des mariages chrétiens	158
1977 : Prenons soin des couples irréguliers !.....	165
1978 : Le témoignage de vie chrétienne	179
1979 : L'esprit de service, réponse chrétienne au mal zaïrois	193
1980 : L'évangélisation, devoir de tout évangélisé	207

Photo de la 1^{ère} page : Uvira 1968, Cathédrale St Paul.

Introduction

La date du 11 février

Dans le calendrier liturgique, l'Église fait mémoire, le 11 février, de Notre Dame de Lourdes. Curieusement, Mgr Danilo Catarzi a écrit sept de ses seize lettres pastorales le 11 février, en mentionnant explicitement la date de la mémoire mariale. Si chaque disciple missionnaire de Jésus Christ prend Marie comme l'étoile de l'évangélisation, Mgr Catarzi l'a considérée de manière particulière car, en 1964, c'est par son intercession qu'il fut libéré, lui et une douzaine de religieux et laïcs, après 6 mois de captivité pendant la rébellion muléliste à Uvira. La libération, survenue le 7 octobre 1964, mémoire de N. D. du Rosaire, fut un événement extraordinaire, émouvant et inoubliable.

Mais il y a une deuxième raison qui, probablement poussait Catarzi à choisir la date du 11 février pour publier ses lettres pastorales : la date est située aux portes du temps de Carême : « Le Carême est la meilleure période de l'année pour opérer les changements de mentalité » (Lettre pastorale 1973). Chaque fidèle du diocèse est invité à la conversion du cœur et à mieux suivre le Christ d'une foi vécue et active.

Une troisième raison, nous la découvrons en voyant la date de naissance de Mgr Danilo : il est né le 11 février 1918. Nous pouvons donc considérer que les lettres pastorales, bien préparées et imprimées dans les deux langues (français et kiswahili), constituaient un "vrai cadeau d'anniversaire" que le pasteur donnait à ses chers Diocésains pour se préparer à Pâques. Nous remercions les jeunes du Postulat Xavérien de Kinshasa pour avoir transcrit ces lettres et les avoir mises à la disposition dans un recueil unique en cette année où nous rendons hommage à Mgr Danilo, dans son centième anniversaire de naissance (1918-2018).

Son parcours

Danilo Catarzi est né à Lucciano (Pistoia, Italie) le 11 février 1918. Il était le cadet de trois enfants. Il commença son itinéraire vocationnel au petit séminaire du diocèse de Pistoia où mûrit en lui le désir de se consacrer à la vie missionnaire. Il continua donc ses études secondaires chez les Missionnaires Xavériens où il fit sa première profession religieuse le 12.09.1935. Après avoir été ordonné prêtre le 29.06.1943, ses supérieurs lui demandèrent de se spécialiser en théologie fondamentale. Il enseigna

successivement dans trois maisons de formation xavériennes (Parma, Desio et Piacenza). Un de ses élèves, devenu, par la suite, missionnaire au Congo, disait du professeur Catarzi : « Pendant une douzaine d'années, il s'est fait serviteur de la vérité en manifestant aux jeunes une grande épaisseur culturelle, une clarté dans la structuration de la pensée et un savoir pratique accompagné par une profonde humanité » (père Piergiorgio Lanaro).

En 1958, avec cinq autres confrères, il commença la présence xavérienne au Congo. Ils arrivèrent à Uvira le 28 octobre 1958 où, progressivement, le territoire sera érigé en diocèse et Danilo sera ordonné son premier évêque, le 17.07.1962. Le moment sociopolitique de l'indépendance politique, le contexte de la rébellion muléliste avec ses tortures et assassinats, l'ont poussé à choisir la devise épiscopale suivante : *In te Domino confido* (En toi, Seigneur, je me confie, cf. Ps 10,1).

En 1980, à l'âge de 62 ans, il lui fut diagnostiqué la maladie qui lui causait des souffrances depuis un certain temps et qui marqua un tournant dans sa vie : un problème de circulation sanguine empêchait que son cerveau soit suffisamment irrigué. Il eut donc des pertes de vue et de forts malaises physiques qui lui rendirent impossible de continuer l'exercice du ministère épiscopal. Il présenta ses démissions et termina son séjour sur terre à Parme, à la Maison-Mère de sa congrégation religieuse. Il a enduré de longues années de souffrance qui ont pris fin le 24 novembre 2004, jour de sa mort.

La richesse des lettres pastorales

Dès le début de son ministère épiscopal, Mgr Catarzi déploya ses énergies pour l'ouverture de nouvelles paroisses en composant les communautés de façon à respecter les sensibilités de ses prêtres et religieux et à promouvoir la bonne entente et la cohérence du témoignage évangélique. Il soutenait aussi les œuvres de développement pour rendre concrète l'action apostolique : constructions d'églises, presbytères, dispensaires, écoles, ateliers, pistes d'aviation... Malgré la situation sociopolitique instable et ses conséquences sur les personnes et les structures, il sut maintenir l'espérance, soigner la formation chrétienne et soutenir les œuvres de charité. Vis-à-vis des tensions et conflits, il se passait de discours et relativisait les aspects secondaires en visant toujours l'unité de son diocèse et de l'Église Universelle selon l'esprit conciliaire. Il cultivait une profonde spiritualité personnelle, scandée par la liturgie des heures, par la Messe, la confession et la prière du chapelet.

Les lettres pastorales de Mgr Danilo témoignent le désir d'offrir à ses collaborateurs des lignes claires, suivant les besoins pastoraux de son Église locale. La Parole de Dieu est abondamment citée et commentée,

surtout dans les années 1971-1973 où il propose un commentaire des Évangiles des dimanches de Carême (des années A, B, C). C'était l'occasion pour lui de véhiculer l'esprit du renouveau conciliaire et de reprendre quelques passages des textes de Vatican II. Danilo souligne le parcours d'initiation chrétienne pour les catéchumènes, l'affermissement de la foi pour les néophytes et l'appel à la conversion pour tout baptisé. Il propose des dispositions pastorales très concrètes pour vivre avec cohérence sa foi.

Un grand souci : la communauté

En parcourant ces pages, nous pouvons repérer le grand souci du premier évêque d'Uvira : former une communauté chrétienne solide, bien structurée et unie au Magistère et à son évêque. Il exhorte souvent à « quitter nos égoïsmes pour nous convertir à un esprit fraternel et communautaire » (Lettre pastorale, 1973). Ce qui lui tient le plus à cœur, c'est de former des communautés chrétiennes vivantes dans tous les centres et dans les succursales des missions, conscientes de leur foi et de leurs potentialités.

« Nous sommes tous convaincus que nous sommes des frères par le baptême, mais nous devons reconnaître aussi que nous nous connaissons très peu et très mal, que nous nous aidons encore moins » (Lettre pastorale, 1973).

Que la bénédiction pastorale de Mgr Danilo puisse être reçue même aujourd'hui, traverser les frontières de l'espace et du temps et que son message si bien présenté, demeure encore une invitation joyeuse et actuelle à vivre chrétiennement et à témoigner continuellement du Christ.

Kinshasa (RDC), le 11 février 2018
au 1^{er} Centenaire de la naissance de Mgr Catarzi

p. Faustin TURCO, sx

1967 : La Parole de Dieu

LETTRE PASTORALE

de SE Mgr Danilo CATARZI

à son clergé et à ses fidèles du Diocèse d'Uvira
sur la Parole de Dieu

Mes chers Diocésains,

Pendant ce Carême, je propose à votre considération le devoir que tous les chrétiens ont de pourvoir à leur propre instruction religieuse, non seulement pendant la période de leur préparation aux sacrements du baptême, de la confirmation et de l'eucharistie, mais toujours : par la lecture de la Parole de Dieu, par l'assistance à la prédication, aux instructions, aux recollections, aux conférences, profitant de tous les moyens par lesquels la religion est enseignée.

1. Premier devoir du prêtre et des catéchistes : annoncer la Parole de Dieu

À mes collaborateurs et collaboratrices, prêtres, frères, sœurs, catéchistes, instituteurs et institutrices, je demande de profiter de ce temps sacré de Carême pour réfléchir sur la beauté de leur vocation de ministres de la Parole de Dieu et sur les devoirs que cette vocation leur impose.

Qu'ils se souviennent, surtout les prêtres, du fait que la prédication est leur premier devoir, leur tâche la plus urgente et la plus méritoire. Saint Augustin dit dans un style lapidaire : « les Apôtres prêchèrent la parole de vérité et engendrèrent les Églises »¹. Nos communautés chrétiennes aussi seront formées à mesure de l'abondance et de la qualité de notre prédication. À tous les prêtres, le concile Vatican II rappelle qu'il n'y a pas de devoir plus important que celui de la prédication (cf. PO 4).

Cela vaut surtout pour les prêtres de nos régions dans lesquelles l'on peut dire que l'évangélisation est encore au commencement et où les derniers événements ont fortement troublé les consciences.

¹ Saint Augustin, Commentaires des Psaumes, 44,23.

Qu'ils consacrent donc leur temps et leurs énergies à l'explication du catéchisme et aux instructions, en gardant toujours le souvenir soit des récompenses que des sanctions attachées à cette très grave obligation. S'il reste vrai en effet, que « resplendiront comme les étoiles du firmament ceux qui enseignent les multitudes » (Dn 12,3), il n'est pas moins vrai que feront l'objet d'une sévère condamnation les « chiens incapables d'aboyer » dont parle Isaïe (Is 56,10), c'est à dire ces prêtres qui ne font pas leur devoir de maître et sur lesquels pèsent la terrible menace de l'Écriture Sainte.

2. Pendant ce Carême : examen de conscience sur notre prédication

À ce propos, par acquit de conscience pour moi et pour vous, je demande avec instance que dans tous les postes de mission, tous les prêtres sans exception, soient chargés d'une partie de l'enseignement religieux. Notre *Règlement de Mission* arrête de fait ce qui suit : « Chaque Mission établira son programme hebdomadaire de catéchisme à donner aux chrétiens, aux écoliers et aux catéchumènes. Tous les prêtres y auront leur part ; les nouveaux arrivés y participeront autant que possible » (art. 311).

« Ce programme comportera au minimum pour les prêtres :

- a) Deux instructions à donner en semaine aux chrétiens, l'une réunissant les jeunes gens, l'autre les femmes et les jeunes filles. Si l'habitude existe de donner un plus grand nombre d'instructions elle sera conservée.
- b) Les trois instructions à donner chaque semaine aux catéchumènes de la dernière année ainsi que l'instruction du dimanche. S'il y a un prêtre disponible, on donnera aussi ces instructions dans la troisième année.
- c) Une classe de religion à donner à l'école en 6^{ème} année par le supérieur, en 5^{ème} et 4^{ème} année par les autres prêtres (art. 312) ».

« S'il est impossible au supérieur de connaître tous les enfants de l'école, il tâchera de connaître au moins ceux de la dernière année et il n'hésitera pas à leur donner des instructions au sujet de la vocation et de la vie qui les attend » (art. 381,5 al.).

Sans doute, chaque mission a élaboré son programme et distribué aux confrères leurs différentes tâches. Le schéma de ce programme porte les instructions hebdomadaires (art. 312), les cours de préparation (Baptême, art. 89-90 ; 1^{ère} Comm. art. 52,157-158,160 ; Conf. art. 120), les retraites pascales (art. 168) et les retraites par catégories : instituteurs et catéchistes (art. 350), légion de Marie (art. 357).

Pendant la visite pastorale, l'évêque s'enquerra de ce programme et de la façon dont il est réalisé. Enfin, chacun considère comme dit pour lui-même ce que Saint Paul écrivait à Timothée : « Proclame la Parole, insiste à

temps et contretemps, réfute, menace, exhorte, avec une patience inlassable et le souci d'instruire » (2Tim 4,2).

Après avoir adressé mes exhortations particulières aux ministres officiels de la Parole de Dieu, il est grand temps que je m'adresse aux fidèles – chrétiens et catéchumènes – pour qu'ils correspondent aux sollicitudes de ceux qui « leur annoncent le bien, leur annoncent la paix » (Is 52,7).

3. Demeurer toujours à l'écoute de la Parole de Dieu

Avant tout, je veux rappeler aux fidèles le devoir qu'ils ont comme fils adoptifs de Dieu, de ne pas cesser, après leur baptême, de fréquenter les instructions religieuses. « Tous, vous êtes des enfants de la lumière, des enfants du jour. Nous ne sommes de la nuit, des ténèbres. Alors, ne nous endormons pas comme font les autres, mais restons éveillés » (1Th 5,5). « Laissons là les œuvres de ténèbres et revêtons les armes de lumière » (Rm 13,12). Et de quelle façon ? En demeurant toujours à l'écoute de la Parole de Dieu.

Ce rappel est justifié par le fait qu'il n'est pas rare le cas de ces fidèles qui suivent les instructions à l'école primaire et pendant le catéchuménat, et qui les abandonnent à la fin des stages. Ils pensent d'être déjà fort instruits et que l'Église n'a plus rien à leur apprendre. Si quelqu'un les rappelle à l'ordre, ils s'en étonnent et se demandent : « Suis-je encore un enfant ? N'ai-je pas déjà étudié le catéchisme ? Je sais tout : que dois-je encore apprendre ? ».

Il va sans dire que ces gens-là ont une idée bien pauvre des innombrables richesses contenues dans la prédication de l'Église, de la tâche qu'a l'Église de les guider « par la catéchèse, à une pleine connaissance du mystère du salut », et de la nécessité qu'ils ont eux-mêmes de puiser constamment à la source de la Vie, la Parole de Dieu.

a) Pain eucharistique et pain évangélique

La Parole de Dieu est en effet comme la nourriture du chrétien, son pain quotidien. Le Concile a bien mis en évidence cette vérité, en rappelant à tout le monde que les disciples du Christ se nourrissent d'un double pain surnaturel : le pain eucharistique, dans lequel l'on mange le corps du Christ, et le pain de la Parole (cf. Is 6). Tout le monde sait qu'il ne suffit pas à l'homme de se nourrir pendant les deux ou trois premières années de vie ; il doit continuer à se nourrir toujours, et plus il grandit, plus il a besoin d'une nourriture solide et abondante, car celui qui cesse de se nourrir meurt. De même celui qui cesse d'écouter la Parole de Dieu, s'égare dans les ténèbres de l'ignorance et tombe bien vite victime de ses propres passions, du démon

et des fausses doctrines du monde. La vie du chrétien est une vie de foi (Rm 1,17).

Or la façon normale pour la foi de naître et de se développer est la prédication évangélique : « Ainsi la foi naît de la prédication et de cette prédication la parole du Christ est instrument » (Rm 10,17). C'est pourquoi, Saint Pierre dit que le Christ est engendré par la Parole : « engendré de nouveau d'un genre non corruptible : la Parole du Dieu vivant et éternel » (1P 1,23). Enfants de cette Parole divine, c'est par elle que nous vivons ici-bas ; et au ciel, toute notre joie consistera dans la contemplation de cette Parole qui se révélera à nous dans toute sa lumière, c'est-à-dire, dans le Verbe Éternel, Sagesse et Parole vivante du Père.

b) Liturgie de la parole et précepte dominical

C'est pourquoi je recommande à tout le monde d'écouter avec persévérance la Parole de Dieu. Que l'on participe avec ferveur à la proclamation de la Parole de Dieu, faite pendant la sainte messe par la lecture des passages de la sainte Écriture et par l'homélie. Le Concile nous rappelle « les deux parties qui constituent en quelque sorte la messe, c'est-à-dire la liturgie de la Parole et la liturgie de l'eucharistie sont si étroitement unies entre elles qu'elles forment un seul acte de culte » (SC 56). Il faut tenir compte de cela même en vue de l'obligation qui nous est imposée de respecter le dimanche et les fêtes de précepte. Car il serait mauvais d'arriver à dessin quand l'homélie est finie, en disant que la vraie messe commence à l'offertoire. La sainte messe est le repas dans lequel est servi le pain de la Parole et le pain eucharistique ; il n'est pourtant pas convenable de s'asseoir à la table du corps et du sang du Christ si l'on n'a pas d'abord participé au repas de la Parole qui doit rallumer notre foi et réchauffer de charité notre cœur.

Les fidèles obtiendront ces effets bienfaisants s'ils n'y opposent pas d'obstacles, d'autant plus que la proclamation liturgique de la Parole a, de par elle-même, l'efficacité propre à l'ordre sacramentel, c'est-à-dire qu'elle nous donne, d'une certaine façon, la grâce de vivre les enseignements qu'elle nous communique.

Le Concile replace l'homélie dans son importance d'origine par ces mots : « L'homélie par laquelle, en suivant le développement de l'année liturgique, on explique à partir du texte sacré les mystères de la foi et les normes de la vie chrétienne est fortement recommandée comme faisant partie de la liturgie elle-même ; bien plus aux messes célébrées avec concours du peuple, le dimanche et les jours de fête de précepte, on ne l'omettra que pour un motif grave » (SC 52). Les fidèles doivent l'écouter attentivement et avec dévotion : dans les lectures bibliques, ils écoutent la

Parole inspirée par le Saint Esprit ; dans l'homélie, ils en reçoivent l'interprétation officielle de l'Église, dépositaire de l'enseignement de Dieu.

c) La Parole de Dieu en chapelle-école

Dans les chapelles-écoles, les fidèles se réunissent, même en l'absence du missionnaire, tous les dimanches et dans les jours d'obligation, autour du chef de la communauté chrétienne, pour la prière en commun, pour la lecture de la Bible et pour l'instruction.

Que les fidèles sachent que ces réunions ne sont pas facultatives, mais obligatoires en vertu de la grave obligation leur imposée non tellement par la loi positive de l'Église, mais par leur conscience même et par leur caractère de chrétiens. Aussi ne peuvent-ils s'en soustraire si ce n'est que pour des motifs graves et justes.

d) Autres formes d'instruction religieuse

Aller à la messe ou au service religieux, assister à la proclamation de la Parole et à l'homélie, c'est le strict nécessaire pour ne pas mourir de misère et de faim ; au contraire le vrai chrétien suit aussi le catéchisme en semaine et les instructions ainsi que les retraites qui sont prêchées au cours de l'année. Comme l'ange donna à Elie le pain restaurateur sur le chemin du désert vers le mont Horeb, ainsi l'Église nous donne le pain de la Parole de Dieu en nous disant : « lève-toi et mange, autrement le chemin sera trop long pour toi » (1R 19,7). Privé de cette nourriture, le chrétien ne pourrait atteindre le but, le Paradis ; avec elle, il peut avancer aisément jusqu'à la montagne de Dieu.

4. Nécessité de l'instruction religieuse pour les chrétiens égarés et désireux du pardon

Ce que nous venons de dire sur l'obligation d'écouter la Parole de Dieu, concerne le régime normal du chrétien. Mais dans notre diocèse, il y a de nombreux chrétiens qui sont restés longtemps loin de l'Église à causes des tristes événements de ces dernières années. Pour ceux-ci, le retour dans l'Église doit commencer par une sérieuse révision de leurs convictions religieuses. Le retour aux sacrements sans une catéchèse qui les y réintroduisent pourrait être sans fruit voire nuisible. Ils ont vécu de longs mois dans une ambiance païenne et antichrétienne ; ils ont appris à haïr et à mépriser la vie du prochain : ils ont peut-être renié leur foi et tué injustement. Est-il suffisant de leur part qu'ils disent d'être repentis et de vouloir reprendre la pratique chrétienne ? Nous pensons que non.

Il ne s'agit pas de leur imposer des pénitences lourdes et humiliantes. Nous les accueillons avec toute l'affection et la joie avec lesquelles fut accueilli l'enfant prodigue par son propre père, mais, justement parce que nous désirons que leur retour soit réel et durable, nous leur demandons, que comme l'enfant prodigue, ils jettent leurs habits souillés et déchirés et revêtent un nouvel habit et de nouvelles chaussures (cf. Lc 15,22) ; qu'ils recouvrent la mentalité du chrétien. Or pour oublier le passé et pour opérer une vraie conversion de l'esprit, la seule voie est celle du catéchisme. Les supérieurs de poste décideront sur la façon d'appliquer ces principes aux différents cas concrets, mais que tout le monde sache que pour voir dans la nuit, il faut se rapprocher de la lampe et que la lampe qui illumine la nuit de ces âmes égarées c'est la Parole de Dieu, dont l'Église est Maîtresse. Aussi, si nous voulons que ces âmes recommencent à juger avec les principes de Dieu, et non plus avec ceux de Satan, elles doivent écouter la Parole divine et la méditer longuement dans leurs cœurs.

À ceux-ci et à tous ceux qui prêtent l'oreille à l'enseignement de l'Église, nous devons rappeler que, pour profiter de la Parole de Dieu, il n'est guère suffisant de suivre les instructions, de les comprendre et de les retenir comme s'il s'agissait des sciences humaines. Il faut l'aborder avec un cœur ouvert et disponible, comme enseigne le texte évangélique de la sexagésime dans la parabole du semeur (Lc 8,11 ss).

5. Bons et mauvais auditeurs de la Parole de Dieu

Qu'ils ne vous déplaisent pas, chers Diocésains, de méditer avec moi la page évangélique où Jésus expose même les motifs qui empêchent à sa Parole de porter ses fruits et où il indique les dispositions avec lesquelles nous devons l'accueillir.

Les auditeurs de la Parole de Dieu sont comparés par Jésus à des terrains préparés et à des terrains non préparés. Quand la semence tombe sur la bonne terre, elle porte ses fruits, mais quand elle tombe dans un milieu inapte elle reste stérile. La parabole parle de trois espèces de terrains improductifs, auxquels correspondent trois catégories de personnes qui entendent la Parole de Dieu sans en profiter.

a) La première catégorie est celle des distraits que Jésus compare à la grande route

« Quelqu'un entend la Parole du royaume sans la comprendre... ; tel est celui qui a reçu la semence au bord du chemin » (Mt 13,19). Il s'agit de ces chrétiens qui vont aux instructions sans les prendre au sérieux. On les voit

quand ils sont appelés à prendre des décisions qui les engagent personnellement. Ils ne réagissent pas. Ils se bornent parfois à vous dire : « je verrai, j'y penserai ». D'habitude, ce sont des personnes qui viennent aux instructions pour plaire à leur femme ou à leurs amis ; ou, tout simplement, ils se conforment à ce que les autres font. Saint Jacques les appelait « auditeurs étourdis » ; il leur dit : « mettez la Parole en pratique. Ne soyez pas seulement des auteurs qui s'abusent eux-mêmes ! » (Jc 1,22). Ils devraient s'occuper davantage de leur salut et du droit chemin qui y conduit, mais tout cela ne les intéresse pas. Ils sont pleinement satisfaits de ce que le monde leur fournit et ils pensent pouvoir se passer des exigences de leur âme. Pourtant, ils se rapprochent chaque jour, sans y penser, de la mort, du jugement et peut-être même d'une terrible condamnation.

b) La deuxième catégorie est celle des auditeurs inconstants

« Celui qui a reçu sur les endroits pierreux, c'est l'homme qui entendant la Parole, l'accueille aussitôt avec joie ; mais il n'a pas de racine en lui-même, il est l'homme d'un moment : survienne une tribulation ou une persécution à cause de la Parole, aussitôt il succombe » (Mt 13,20-21).

C'est le cas de beaucoup de parmi vous qui, après avoir suivi la religion avec enthousiasme, pendant les tribulations de ces dernières années, ils étaient devenus des païens et même pire que les païens. Ils disaient : « la religion a fini son temps ; revenons aux anciennes coutumes ! » Comment expliquer ce changement si hâtif ? Par la force de la propagande ? Par la peur des menaces ? Par la force des mauvais exemples ?

Oui, certes, mais encore davantage par votre manque de convictions profondes et d'une foi solide. La Parole de Dieu, entrée par vos oreilles, n'avait pas pénétré dans votre cœur. Elle, vous étant restée étrangère, était exposée aux dangers des nouvelles circonstances. Les faux prophètes sont toujours au travail. Ils n'ont peut-être plus la même impudence, mais le danger ne s'est pourtant pas éloigné de vous : le milieu malsain pourrait vous entraîner. Aussi souvenez-vous de l'admonition de Jésus : « méfiez-vous de ces faux prophètes, qui viennent à vous déguiser en brebis, mais au dedans sont des loups rapaces. C'est à leurs fruits que vous les reconnaîtrez... » (Mt 7,15).

Souvenez-vous aussi de l'autre avertissement de notre Seigneur à ceux qui sont persécutés à cause de leur foi : « Quand vous entendrez parler de guerres et de bouleversements, n'allez pas vous effrayer..., vous sauverez vos vies par votre constance » (Lc 21,9,18).

c) La troisième catégorie est constituée par les auditeurs mondains

Ils arrivent jusqu'à Dieu, mais ils sont constamment repoussés vers les vanités de la terre auxquelles ils sont fortement attachés. « Ce qui est tombé dans les épines, ce sont ceux qui ont entendu, mais en cours de route, les soucis, la richesse et les plaisirs de la vie les étouffent, et ils n'arrivent pas à maturité » (Lc 8,14).

Ce sont ceux qui prétendent se convertir à Dieu sans avoir pourtant le courage de résister à leurs passions. Chez eux, la Parole de Dieu reste impuissante car les mauvais désirs finissent toujours par avoir le dessus. À ceux-ci doit être adressée l'exhortation de Saint Paul aux Corinthiens : « purifiez-vous du vieux levain pour être une pâte nouvelle puisque vous êtes des azimes » (1Co 5,7). Et aussi les paroles de Jésus : « nul ne peut servir deux Maîtres : ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez pas servir Dieu et l'argent » (Mt 6,24). Pour peindre la misère de celui qui place uniquement ses plaisirs dans les satisfactions humaines et qui ne sait pas s'élever jusqu'aux réalités de l'esprit, Jésus a raconté un jour cette parabole :

« Gardez-vous avec soin de toute cupidité, car au sein même de l'abondance, la vie d'un homme n'est pas assurée par ses biens. Il leur dit alors une parabole : "il y avait un homme riche dont les terres avaient beaucoup rapporté. Et il se demandait en lui-même : 'que ferai-je ? Car je n'ai pas où loger ma récolte'. Puis il se dit : 'voici ce que je vais faire : je vais abattre mes greniers, j'en construirai de plus grands, j'y serrerai tout mon blé et mes biens, et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as quantité de biens en réserve pour de nombreuses années ; repose-toi, mange, bois, fais la fête'. Mais Dieu lui dit : 'insensé, cette nuit même, on va te redemander ton âme. Et ce que tu as amassé, qui l'aura ?'. Ainsi en est-il de celui qui a thésaurisé pour lui-même, au lieu de s'enrichir en vue de Dieu" » (Lc 12,15-21).

d) Les auditeurs au cœur noble et généreux

Enfin : « ... ce qui est dans la bonne terre, ce sont ceux qui, ayant entendu la Parole avec un cœur noble et généreux, la gardent et produisent du fruit par leur constance » (Lc 8,15). Premièrement, ils vont à Dieu avec un cœur noble et généreux, c'est-à-dire avec des sentiments dignes de Dieu et l'esprit prêt à faire de grands sacrifices pour lui. Je ne dis pas qu'ils soient déjà des saints : ils sont des pécheurs et même des grands pécheurs, mais ils sont réellement décidés à se remettre debout et ils entendent faire ce qui est nécessaire pour y réussir.

À cette catégorie appartenait Saint Paul qui, persécuteur des chrétiens, entendit la voix de Jésus et se convertit en disant : que dois-je faire, Seigneur ?

(Ac 22,10). À cette catégorie appartenait Marie de Magdala, la femme pécheresse, Saint Matthieu, Zachée, l'apôtre Pierre à qui un seul regard de son maître suffit pour se convertir. À cette catégorie appartiennent bien des âmes que peut-être vous connaissez et que vous devriez imiter pour avancer avec eux vers Dieu. Les bons auditeurs de la Parole de Dieu parviennent à maturité gardant les enseignements dans leur cœur et s'efforçant de les mettre en pratique avec un cœur généreux et constant. L'Évangile dit qu'ils : « ... produisent du fruit par leur constance » (Lc 8,15). C'est bien là leur secret et leur grand mérite, qu'ils ne se laissent pas accabler ni par la fatigue, ni par le découragement, et ils restent constamment fidèles à la Parole de Dieu.

Cette constance est certainement un don de Dieu, mais il est certain que Dieu fait bien volontiers ce don à ceux qui le désirent ardemment et le lui demandent par une humble prière. Dieu rejette les esprits faibles et inconstants en disant : « Quiconque a mis la main à la charrue et regarde en arrière est impropre au royaume de Dieu » (Lc 9,62). Dans le chemin du bien il ne suffit pas d'avoir commencé, il faut partir avec espérance, continuer avec courage et arriver avec victoire. La course vers la vérité demande engagement et sagesse, selon ce que dit Saint Paul : « Courez donc de manière à remporter le prix » (1Co 9,24).

Ce qui vous aidera à aimer la Parole de Dieu sera le zèle, par lequel vous l'annoncerez aux autres, après l'avoir écoutée et savourée vous-mêmes. Après avoir découvert le chemin de l'enseignement religieux, montrez-le aux autres, surtout à ceux que vous devez guider vers le bien, comme les parents et les amis. La Parole de Dieu n'est pas un trésor à cacher !

À la fin de cette lettre de Carême je vous adresse l'invitation de Saint Paul aux Thessaloniens : « Priez, frères, demandant que la Parole du Seigneur accomplisse sa course et soit glorifiée » (2Th 3,1), partout dans nos missions, nos familles, dans le cœur de chacun. Elle accomplira sa course si elle trouve, en nous les prêtres, dans nos catéchistes et instituteurs et dans tous les militants de notre diocèse, des apôtres zélés et si elle ne trouve d'obstacles dans les troubles du pays. Elle sera glorifiée si chacun de nous la reçoit constamment d'un cœur noble et généreux.

Puisse notre Seigneur accorder cette grâce à notre diocèse. Nous l'obtenne l'intercession de Marie, Vierge fidèle, en qui le Verbe de Dieu s'est incarné. Du fond du cœur, je vous bénis au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Uvira, le 21 février 1967

+ Danilo CATARZI, sx
Évêque d'UVIRA

1968 : La nouvelle discipline pénitentielle

LETTRE PASTORALE

de SE Mgr Danilo CATARZI

à son clergé et à ses fidèles du Diocèse d'Uvira

Directives sur la foi

Chers Diocésains,

Nous sommes encore dans l'Année de la Foi, proclamée par notre Saint Père Paul VI, le 29 juin 1967, dix-neuvième centenaire du martyre des S.S. Apôtres Pierre et Paul. Pour rendre honneur à la mémoire des deux Apôtres, le Pape invite tous les chrétiens à prendre une plus grande conscience de la foi qu'eux, les apôtres, nous ont transmise.

Nous sommes en plein dans le grand renouveau promu par le Concile ; et, afin qu'il se fasse sans secousses dangereuses pour la foi – a dit le Pape – chacun de nous doit, pendant cette Année Sacrée, revoir ses convictions religieuses à la lumière de l'enseignement des Apôtres, enseignement qui reste vivant dans le magistère des évêques unis sincèrement au Pape de Rome.

Le Carême est un temps précieux pour ranimer notre foi. C'est pour cela que j'ai pensé à vous adresser la lettre pastorale de ce Carême ayant pour sujet la Foi.

La foi est le grand don que nous avons demandé à l'Église le jour de notre baptême : « Que demandez-vous à l'Église de Dieu ? » nous demanda le prêtre. « La foi », répondîmes-nous. Et le prêtre ajoutait : « Que vous donne la foi ? » Et nous répondîmes : « La vie éternelle. En effet, « l'homme est justifié par la foi » (Rom 3,28), tandis que « sans la foi, il est impossible de lui plaire » (He 11,6). « Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé ; celui qui ne croira pas sera condamné » (Mc 16,16 ; cf. Mt 28,18-20 ; Jo 3,18).

1. Savoir quoi croire et à qui croire

La foi nous est nécessaire pour être sauvé. La foi nous assure tous les biens éternels. Cependant il faut bien tenir compte du fait que le salut n'est

pas promis à n'importe quel type de foi. La foi qui sauve, la foi qui peut nous conduire à la vie éternelle est d'abord une foi droite et pleine, et ensuite, une foi vécue. Et tout cela, non seulement pour une période plus ou moins longue mais pour toute la vie, jusqu'à la mort.

La vraie foi, c'est la foi que nous ont apprise les Apôtres. Ils eurent la mission de l'apporter à tous les hommes. Jésus leur dit : « Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez donc ; de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, en leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et moi je suis avec vous pour toujours, jusqu'à la fin du monde » (Mt 28,18-20).

Jésus promit et envoya le Saint Esprit pour qu'ils fussent des témoins fidèles de sa Parole (Ac 1,8). Ils s'adonnèrent à la diffusion de la vraie foi avec zèle. Tous subirent le martyre pour la foi qu'ils prêchaient. Parmi ceux qui écoutaient la prédication des Apôtres, il y eut des hommes qui voulaient enseigner des choses contraires à la vraie foi, et les Apôtres réagirent toujours avec énergie. Saint Paul écrivait aux Galates : « Je m'étonne que si vite vous abandonniez Celui qui vous a appelés par la grâce du Christ, pour passer à un second évangile, - non qu'il y en ait deux ; il y a seulement des gens en train de jeter le trouble parmi vous et qu'ils veulent bouleverser l'évangile du Christ. En bien ! Si nous-même, si un ange venu du ciel vous annonçait un évangile différent de celui que nous vous avons prêché, qu'il soit anathème ! » (Ga 1,6-8).

Avant sa mort et sa résurrection Jésus les avait avertis à plusieurs reprises : « Il surgira en effet des faux christs et des faux prophètes... capables d'abuser, si possible, même les élus. Ainsi vous voilà prévenus » (Mt 24,24. 7,15). Et les Apôtres, en se souvenant de ces mots, avaient toujours lutté pour conserver intact le dépôt de la foi (cf. 1Tim 6,20 ; 2Tim 1,13 ss.).

Avant leur mort, les Apôtres avaient établi partout leurs successeurs : les évêques. Ceux-ci continuèrent à rendre témoignage à la vérité. Saint Pierre avait choisi Rome comme son siège, et à sa mort, lui aussi eut son successeur en la personne du Pape. En effet tout le monde sait que le Pape est le successeur de saint Pierre.

C'est pourquoi nous savons à quoi croire et à qui croire : nous croyons à l'enseignement de Jésus, comme il nous a été transmis par les Apôtres, et comme nous l'apprennent les successeurs des Apôtres, c'est-à-dire les évêques unis au Pape qui est leur chef. Ils forment l'Église enseignante et notre foi est droite et pleine lorsqu'elle est conforme à leur enseignement.

Plusieurs de nos frères chrétiens, comme les Protestants dans une époque assez tardive, commencèrent à refuser le Magistère de l'Église Catholique parfois par la faute de l'une ou l'autre partie. Peut-être ne l'auraient-ils pas fait si leurs frères catholiques avaient été meilleurs. C'est

pour cela que notre Saint-Père, un jour, leur a même demandé pardon au nom des catholiques. Plusieurs Protestants modernes qui se voient séparés de nous depuis des siècles déplorent cette situation malheureuse et font des efforts généreux pour rétablir la concorde et l'unité dans la famille Dieu.

La tâche n'est certainement pas facile. Mais, nous aussi, par la prière et par une vie de foi et de charité, nous devons, de toutes nos forces, travailler pour l'union des chrétiens. Appelés à traiter avec eux les problèmes de la foi, nous devons exposer la vérité comme nous l'avons reçue, sans arrogance et sans compromis, mais en toute humilité et sincérité.

Un des motifs de la séparation comme nous disions, a été certainement le mauvais exemple des catholiques. C'est maintenant encore un des obstacles les plus forts à l'union. C'est qu'il ne suffit pas de croire seulement en paroles, il faut croire en conformant toute notre conduite à la vérité révélée.

2. Foi vécue et active

Dans le dialogue en vue du Baptême, le prêtre, à qui nous demandions la foi de l'Église, disait : « Si donc vous voulez posséder la vie éternelle, observez les commandements ». En effet, la vraie foi doit s'accompagner d'actes puisqu'une foi sans les œuvres est vide. À ce propos, vous connaissez l'enseignement de l'Écriture : « À quoi cela sert-il mes frères, que quelqu'un dise : *J'ai la foi*, s'il n'a pas les œuvres ? La foi peut-elle le sauver ? Si un frère ou une sœur sont nus, s'ils manquent de leur nourriture quotidienne, et que l'un d'entre vous dise : *Allez en paix, chauffez-vous, rassasiez-vous*, sans leur donner ce qui est nécessaire à leur corps, à quoi cela sert-il ? Ainsi en est-il de la foi : si elle n'a pas les œuvres elle est tout à fait morte » (Jc 2,14-17).

Voilà un grand danger pour nous catholiques : croire qu'il soit suffisant de recevoir le baptême, de se dire chrétiens, de pratiquer par quelques actes extérieurs pour se considérer comme de vrais croyants. Mais, c'est faux.

Jésus disait à ses auditeurs : « Pourquoi m'appellez-vous Seigneur, Seigneur, et ne faites-vous pas ce que je dis ? » (Lc 6,46). Et encore : « Ce n'est pas en disant : Seigneur, Seigneur, qu'on entrera dans le Royaume des Cieux, mais c'est en faisant la volonté de mon Père qui est dans les cieux » (Mt 7,21).

C'est pour cela que la vraie foi ne peut pas coexister avec un état de péché, avec des habitudes mauvaises : elle ne peut pas se concevoir avec l'oubli de nos devoirs envers Dieu, ou avec la haine et la dureté de cœur envers notre prochain. La foi active, elle opère par la charité qui en est l'épanouissement naturel (cf. Gal 5,6).

C'est ainsi que la foi est aussi apostolique par elle-même. La foi est comparée parfois à une lampe, « Et l'on n'allume pas une lampe pour la mettre sous un boisseau mais bien sur le lampadaire, où elle brille pour tous ceux qui sont dans la maison » (Mt 5,14-15).

Le vrai chrétien est par la foi cette lampe qui illumine sa famille et son milieu. Dans leur milieu, les chrétiens sont parfois une minorité, mais s'ils possèdent une foi ardente, ils peuvent attirer les autres à la foi, non par la violence et par un prosélytisme intempestif, mais par leur charité et par leur zèle éclairé. Ils savent que la foi est pour eux un trésor trop grand, qu'ils ne peuvent pas cacher dans leur cœur et garder pour eux seuls.

L'histoire du salut nous offre l'exemple des grands croyants : leur foi était tout un abandon en Dieu, auquel ils obéirent dans les moments les plus difficiles. Rappelons-nous Abraham, le Père de tous les croyants, qui, sur la Parole de Dieu, n'hésita pas à sacrifier son fils bien-aimé. Rappelons-nous tous les Saints et les Saintes de l'Ancienne et de la Nouvelle Alliance, et surtout Marie, Vierge remplie de foi (*Virgo fidelis*), « image et exemplaire le plus remarquable de l'Église dans la foi et la charité » (LG 53). À Marie que l'Église nous fait appeler notre mère, confions notre intelligence, notre cœur et notre vie : qu'elle nous garde toujours dans la vraie foi, qu'elle nous maintienne toujours dans l'espérance et dans la charité.

3. La persévérance dans la foi

Dans tous les secteurs de la vie de notre Diocèse, l'on rencontre le témoignage de la foi que nous venons de décrire. C'est là la joie et la force de notre jeune Église, parmi les tribulations qui se sont accumulées sur elle pendant ces dernières années. C'est là la victoire de tous ceux qui travaillent et qui souffrent pour y faire régner la paix et l'amour du Christ : « Telle est la victoire qui a triomphé du monde : notre foi ! » (1Jn 5).

Mais à côté des âmes vraiment fermes dans la foi (cf. 1P 5,8) il y a ceux qui, après une première ferveur, sont tombés dans la médiocrité et dans le relâchement. Sans doute, à cause des tristes événements dont je parlais, leur nombre est malheureusement assez important.

Le moment de la crise est souvent celui dans lequel il faudrait que le chrétien fasse preuve de ses convictions et de la solidité de sa foi : c'est quand il est mis devant un choix : garder le joug du Seigneur, observant toutes ses lois ou bien suivre la voie large, celle du compromis de conscience et même du refus. Souvent c'est la loi du mariage chrétien qui est mise en cause. Au lieu d'y répondre avec courage, cohérence et générosité, celui qui dans un premier moment avait cru au Seigneur et l'avait suivi, maintenant répète la parole des déserteurs : « Ce langage-là est trop fort ! Qui peut

l'écouter ? » (Jn 6,60). Parfois, le cas se présente peu de temps après le baptême que le néophyte avait longuement préparé et ardemment désiré et demandé. À qui la faute de ces échecs ? À qui la responsabilité ? Difficile de le dire ; le problème nous apparaît complexe et même mystérieux. Mieux vaut multiplier nos efforts pour éviter toutes les erreurs de notre côté. En effet, la persévérance dans la foi, qui est d'abord un grand don de Dieu, peut rencontrer des obstacles même en tous ceux qui collaborent à la naissance et au soutien de cette foi. En ce qui me concerne, nous devons soigner davantage l'initiation des néophytes et promouvoir l'entraide fraternelle à l'intérieur de chaque petite communauté chrétienne.

Pour assurer une meilleure persévérance dans la foi

a) Revoir l'initiation chrétienne

L'initiation chrétienne se fait dans le catéchuménat. Celui-ci est une école de doctrine et surtout apprentissage et formation à la foi. Le Concile Œcuménique a bien souligné cet aspect de catéchuménat en le définissant comme lieu de la première rencontre des néophytes avec la personne de Jésus, leur maître, qu'ils doivent apprendre à connaître, à aimer et à servir : croire en lui, avoir confiance en lui et suivre ses divins enseignements.

Dans ce domaine de la formation pré-baptismale, on assiste à tout un renouveau dans les perspectives et les méthodes. À ce renouveau, nous devons participer d'une façon toujours plus parfaite. Et d'abord, dès les premières semaines, le catéchumène doit recevoir une orientation globale pour qu'il soit en mesure de s'engager avec le Christ d'une façon consciente et personnelle. Les étapes suivantes, réparties en une période assez longue qui, pour nous, dure en général quatre ans, l'aideront à approfondir la connaissance du mystère chrétien et à perfectionner en même temps son abandon généreux au Christ et à son Église.

Dès le début, le catéchumène doit se sentir suivi et assisté par la communauté des fidèles. Dans la mesure où il peut se rendre présent partout, c'est au prêtre de prendre soin de lui et de veiller sur toute sa formation chrétienne ; ensuite ce sont les catéchistes et les parrains.

Le choix des parrains doit se faire au moins depuis le commencement du catéchuménat proprement dit, c'est-à-dire après les deux premières années. Mais, c'est aussi toute la communauté de son milieu, de son village, qui doit le prendre en charge spirituellement « en sorte que dès le début les catéchumènes sentent qu'ils appartiennent au Peuple de Dieu » (AG 14). Tous doivent veiller à ce qu'il recherche le Baptême pour des motifs de foi, et non pas pour des raisons purement humaines ; qu'il travaille sérieusement à se débarrasser de tout empêchement externe qui pourrait

lui être un obstacle dans sa vie future de chrétien ; et enfin, « qu'il soit initié comme il faut au mystère du salut et à la pratique des mœurs évangéliques, et introduit par des rites sacrés, célébrés à des époques successives, dans la vie de foi, de la liturgie et de la charité du peuple de Dieu » (AG 14).

b) Vivre l'entraide fraternelle

Après le baptême, le néophyte, devenu chrétien avec tous les droits et les devoirs d'un membre parfait de l'Église, ne doit pas manquer de soutien de la communauté. En effet, l'entraide fraternelle lui devient d'autant plus nécessaire lorsque la première ferveur sensible diminue et que les difficultés de la vie nouvelle se posent devant lui. Le soutien des frères – soutien pratique, continu, délicat – demeure toujours indispensable, même pour les vieux chrétiens, du moment que la vie est toujours et pour tous *un combat sur terre* (Job...) et que le salut est foncièrement social, c'est-à-dire qu'on ne peut se sauver tout seul, en isolé. Parfois, nos chrétiens oublient la grande force qui réside dans cette entraide fraternelle ; pour cela, la vie leur devient plus difficile et triste. « La multitude des (premiers) croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme » (Ac 4,32). Ces premiers chrétiens priaient ensemble chaque jour, s'entraidaient dans toutes leurs nécessités, prenaient le repas à la même table et mettaient même ensemble tous leurs biens (cf. Ac 2,42 ss.). Ils avaient bien compris le dicton des Proverbes : « Un frère aidé par son frère est comme une ville forte » (Pr 18,19), et la parole du Seigneur : « A ceci tous vous reconnaîtrez pour mes disciples : à cet amour que vous aurez les uns pour les autres » (Jn 13,35).

Le renouveau du Concile compte beaucoup sur le retour des fidèles d'un même milieu à cet esprit primitif d'entraide et de charité. Pour être efficace cette solidarité doit prendre corps d'une façon telle que les fidèles d'un seul milieu ou d'un seul village – unis fraternellement aux catholiques de leur Mission et du monde entier – vivent entre eux et se retrouvent pour la prière et pour leur édification mutuelle. C'est ainsi qu'ils célébreront les événements joyeux et tristes de la vie, qu'ils rechercheront une solution commune à leurs problèmes communs, et qu'ils se sentiront une seule âme et un seul corps, dans la foi et la charité du Christ.

Plusieurs groupes de nos chrétiens, éloignés du centre de leur Mission, se sont construits une chapelle pour la prière quotidienne en commun ; d'autres, d'accord avec le missionnaire, se sont même élus un chef de chrétienté et un conseil auquel sont déferés les problèmes de leur communauté. Ces chefs spirituels, de temps en temps, se réunissent avec ceux d'autres villages limitrophes pour traiter devant Dieu des intérêts de la foi dans leur zone. Eh bien ! nous les proposons à l'imitation de tous. Qu'ils

sachent que Jésus est parmi eux, puisque lui-même a dit : « Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux » (Mt 18,20).

Les fidèles organisés de la sorte vivront plus facilement en chrétiens ; les défections parmi eux seront plus rares et nombre de païens attirés par leur foi et leur charité demanderont à être chrétiens eux aussi.

4. Profession publique de la foi à l'occasion de la prochaine veillée pascale

Le Carême approche : que ce temps sacré soit dédié complètement à une floraison de résolution généreuse et d'actes en vue d'un vrai renouveau dans la foi de notre Diocèse. Et puisque le Saint-Père, dans cette Année de la Foi, nous invite à renouveler collectivement notre profession de foi, nous choisissons, pour cette manifestation solennelle, la veillée pascale. À cet effet, nous prions les confrères de donner au Triduum pascal le caractère de préparation à cette profession communautaire de la foi. Pendant la veillée pascale, au moment de la rénovation des promesses baptismales, nous réaffirmerons notre foi en communion avec les catholiques du monde entier et en communion avec le Pontife Romain. Nous réaffirmerons notre foi, faite d'abandon à la Parole révélée du Christ et d'adhésion à ses normes de vie, comme les Apôtres Pierre et Paul nous l'ont transmise, il y a dix-neuf siècles, en la confirmant par le témoignage de leur sang.

Par l'intercession de Notre-Dame de la Foi, je vous bénis au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Fait à Uvira, le 11 février 1968,
Dimanche de la Septuagésime,
en la fête de Notre-Dame de Lourdes

+ Danilo CATARZI, sx
Évêque d'UVIRA

Directives sur la nouvelle discipline pénitentielle (Uvira, 02.02.1968)

Le deuxième et le troisième préceptes de l'Église nous imposent d'observer le jeûne et les abstinences prescrites : « Ne mange pas de viande les jours défendus ; jeûne les jours indiqués par l'Église ».

Ces prescriptions ont pour but de nous rappeler le devoir d'accomplir des « œuvres de véritable pénitence » (Ac 26,20). Une telle pratique nous prépare à résister à la tentation, comme Jésus qui, avant d'affronter le tentateur, se retira dans le désert et jeûna pendant quarante jours (Mt 4,1 ss).

Elle exprime bien le repentir de nos péchés, nous aide à satisfaire la divine justice des dettes encourues par nous-mêmes par nos péchés et ceux de nos frères. C'est pourquoi l'accomplissement des œuvres de pénitence, spécialement dans les circonstances indiquées par l'Église, constitue une obligation et une chance pour nous, chrétiens. Ces œuvres cependant ne sont pas seulement jeûner ou s'abstenir de viande ; il y a bien d'autres : aider les pauvres et les malades, pardonner les offenses ou faire certaines prières particulières.

Parce que, à cause des circonstances spéciales, le jeûne et l'abstinence se sont révélés des modes de pénitence peu adaptés, notre sainte Mère l'Église a disposé que dans l'accomplissement de cette obligation on puisse recourir à d'autres modes de pénitence.

Pour les chrétiens du Diocèse d'Uvira, nous devons nous y conformer avec religieuse dévotion. C'est sous cette nouvelle forme que nous accomplirons désormais le deuxième et le troisième préceptes de l'Église. Nous la résumons dans cette formule : « Accomplir les œuvres de pénitence indiquées par l'Église ».

Le Carême qui approche est un temps très indiqué pour pratiquer avec ferveur la nouvelle discipline pénitentielle.

Elle sera féconde de grands fruits pour tous et nous attirera de grandes bénédictions de la part de Dieu.

Je vous bénis.

Uvira, le 2 février 1968

+ Danilo CATARZI, sx
Évêque d'UVIRA

Décret de la Conférence Épiscopale Nationale du Congo concernant la discipline pénitentielle au Congo.

La conférence épiscopale nationale décide :

1. De revaloriser, par une catéchèse appropriée, la loi évangélique de la pénitence et d'en adapter les modalités aux circonstances particulières de notre pays.

2. L'obligation générale de la pénitence reste du devoir grave du chrétien ; il doit s'exprimer dans des œuvres de pénitence.

3. Les temps où cette obligation doit s'exprimer de façon particulière sont :

- le temps du Carême, et particulièrement le Mercredi des cendres ;
- tous les vendredis de l'année, et particulièrement le Vendredi-Saint, consacrés à la commémoration de la mort du Seigneur.

4. Le choix des œuvres de pénitence à pratiquer, durant ces jours, est laissé à la conscience personnelle de chaque chrétien.

Se dispenser habituellement d'œuvres de pénitence, durant les temps indiqués, constitue un manque grave à l'obligation générale de la pénitence.

5. Les formes de pénitence que nous recommandons à nos chrétiens sont :

1) La participation au saint sacrifice de la Messe ; la réception des sacrements de pénitence et d'eucharistie ; l'assistance aux célébrations de prières et de proclamation de la Parole de Dieu, et toute autre forme de prières communautaires ; les prières personnelles ;

2) L'offrande des peines et des souffrances physiques et morales en esprit de contrition et de réparation, et en union au sacrifice du Seigneur ;

3) Des gestes d'oubli de soi et d'attention aux autres, comme visiter les malades, soulager les pauvres et les déshérités ;

4) Des gestes de pardon, de réconciliation et d'accueil, ...

5) Des gestes de partage et d'entraide, comme l'aumône qui implique une véritable privation, un train de vie plus simple, une restriction des dépenses au bénéfice des pauvres ;

6) Des renoncements à des satisfactions personnelles comme : des repas plus simples, l'abstention de boissons alcoolisées, de friandises, de tabac et de menus plaisirs permis ; des renoncements à certains divertissements.....

6. La pénitence revêtira aussi un caractère familial et communautaire durant les moments de l'année où cette obligation est plus spécialement prescrite.

Chaque foyer, chaque communauté, chaque groupement paroissial choisira les formes de pénitence les plus adaptées à sa situation et ses possibilités, en s'inspirant des exemples cités ci-dessus.

7. Cette obligation à la pénitence sera rappelée régulièrement au peuple chrétien, notamment à l'occasion du Carême.

8. Ces décisions seront insérées dans le contexte d'une lettre pastorale propre à chaque diocèse, et le commentaire jugé le plus approprié y sera donné par chaque Ordinaire.

Fait à Kinshasa, le 24 juin 1967

Le souvenir personnel que j'ai de Monseigneur Danilo Catarzi est celui d'un missionnaire, évêque et père qui a vécu sa vocation missionnaire comme les grands apôtres du passé. Je pense que sa vie active en tant que premier évêque d'Uvira pendant environ 20 ans mérite une étude approfondie. Il a ouvert une dizaine de postes missionnaires, un Centre catéchétique-liturgique, un Centre pour handicapés... et tout cela dans une période socio-politique très délicate.

Ses dernières années de vie, alors très longues, presque 25 ans de soins médicaux à Parme dans la Maison Mère, ont été pour moi un exemple : il était dans un autre « champ de mission », en vivant dans la prière, l'humilité et le sacrifice... il a beaucoup prié pour l'Afrique, le Congo et Uvira. Il s'intéressait et il « vivait la mission » à la suite du Christ souffrant... combien de chapelets a-t-il priés à Notre-Dame du Tanganyika, un sanctuaire qu'il a fait construire à Kavimvira en action de grâces après les événements tragiques de 1964 !

Je l'ai rencontré pauvre. Lorsqu'il partait pour une visite pastorale dans l'Urega ou l'Ubembe, safari d'une semaine ou plus, il venait me demander quelques zaïres (monnaie locale) pour le voyage. Ensuite je lui donnais 25 ou 30 zaïres (équivalent à 25\$). Quand je lui demandais si ça allait et il me répondait : "Oui... c'est même trop !" Le reste était pour la charité : plusieurs fois, il m'a envoyé des personnes ayant besoin d'aide pour pouvoir les assister.

J'ai eu vraiment la chance de l'avoir rencontré et d'avoir travaillé avec lui... il a offert sa vie pour l'Église, pour l'Afrique, pour l'Institut et, en dernier lieu, je n'oublierai jamais qu'il a été fondamental pour ma vie missionnaire. « Reste avec nous, Seigneur ! » (Lc 24, 29)

Témoignage du père Mazzocchin Piero
Ndosho, 06.01.2005

1969 : Le Carême comme préparation au mystère pascal

LETTRE PASTORALE

de SE Mgr Danilo CATARZI

à son clergé et à ses fidèles du Diocèse d'Uvira
sur le Carême comme préparation au mystère pascal

Mes chers Diocésains,

Pâques est la fête la plus grande de l'année. À Pâques, nous commémorons la mort et la résurrection du Seigneur et nous célébrons aussi notre mort au péché et notre résurrection à la grâce. Jadis, les catéchumènes étaient baptisés durant la vigile pascalle : dans les eaux du baptême, ils mouraient au péché et ressuscitaient dans le Christ à une vie nouvelle. Dorénavant, par la réforme du catéchuménat, c'est également pendant la nuit pascalle que nos catéchumènes seront normalement baptisés. C'est la nuit pendant laquelle le peuple élu passa les eaux de la mer Rouge, pour quitter l'Égypte, terre d'exil et d'esclavage, et entrer dans la terre promise. C'est la nuit pendant laquelle Jésus Christ quitte le royaume des morts et passe à une vie glorieuse et immortelle par sa résurrection. De même, les chrétiens, pendant cette nuit, abandonnent les ténèbres de la mort et du péché et passent à une vie nouvelle.

Pâque en araméen signifie passage ; célébrer la Pâque, c'est passer de la mort à la vie. C'est à cela que nous invite l'Église ; de même que les catéchumènes passeront de la mort à la vie par le Baptême, les fidèles passeront de la mort à la vie ou d'une vie imparfaite à une vie plus sainte, par le sacrement de pénitence. Les nouveaux et les anciens chrétiens se nourriront ensuite du Pain eucharistique qui est le vrai corps du Christ ; et avec le Christ, ils mèneront une vie de ressuscités.

LA GRANDE RETRAITE DU PEUPLE DE DIEU

Mais, pour arriver à ce résultat, une longue préparation est nécessaire. Les hébreux avant d'arriver à la terre promise, errèrent pendant quarante

ans dans le désert. Ainsi, notre Pâques est également précédée par quarante jours de préparation, par une espèce de grande retraite du peuple de Dieu.

Apprêtons-nous donc à commencer le Carême d'un cœur généreux. Par les paroles de St Paul, l'Église nous exhorte « à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu. C'est maintenant le temps favorable, c'est maintenant le jour de salut » (2Co 6,1-2).

1) Sincère conversion du cœur

Et voyons donc ce qu'il faut faire pour célébrer le Carême avec fruit. Avant toute pratique et œuvre extérieure nous devons songer à une sincère conversion de cœur. Inaugurant sa prédication, Jésus disait à la foule : « Les temps sont accomplis et le Royaume de Dieu est tout proche : repentez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle » (Mc 1,15). La liturgie du Carême nous répète : « Que le méchant abandonne son chemin et l'homme pervers ses pensées ! Qu'il revienne vers le Seigneur qui aura pitié de lui » (Is 55,6). Et voici le sens de ces paroles : que celui qui a péché déteste le mal et s'en dégage. La grâce est près de lui pour le rendre victorieux. Que celui qui avance avec tiédeur se décide finalement à servir Dieu dans la ferveur. Celui, enfin, qui est sur le chemin du progrès spirituel, qu'il augmente sa générosité.

2) Prière, jeûne, charité

Pour y réussir, pendant le Carême, on nous demande la pratique fervente « des œuvres de vraie pénitence » (Ac 16,20). Elles sont multiples et d'importance variable ; elles peuvent se réduire à la prière, au jeûne et à l'aumône, les trois piliers de la vie religieuse juive que Jésus a purifiés de tout formalisme et qu'il élève à une hauteur signifiante pascalle (cf. Mt 6,1-18). L'Église, en mère sage et aimante, nous les présente en les adaptant à notre vie, et en tenant compte également des conditions diverses de temps et de lieu. Voici comme le Saint-Père Paul VI parlait de ces trois formes de pénitence dans son encyclique du Carême passé : « Bien qu'elle ait toujours recommandé d'une façon particulière l'abstinence et le jeûne, notre mère la Sainte Église veut toutefois indiquer, dans les trois formes traditionnelles 'prière, jeûne, charité', les modes fondamentaux d'obéissance au précepte divin de la pénitence. Ces modes furent communs à tous les siècles ; cependant à notre temps, il existe des motifs particuliers de préconiser, de préférence, d'autres et, selon les exigences de la diversité des lieux, quelques formes spéciales de pénitence : c'est ainsi que là où le bien-être économique est plus développé, il faudra plutôt donner un témoignage d'ascèse afin que les enfants de l'Église ne soient pas entraînés par l'esprit du monde, et il faudra donner en même temps un témoignage de charité

envers les frères qui souffrent dans la pauvreté et la faim au-delà de toute discrimination de nationalité ou de race; par contre, dans les pays où le niveau de vie est plus bas, il serait plus agréable à Dieu et plus utile aux membres du corps du Christ que les chrétiens - tout en cherchant tous les moyens à promouvoir une justice sociale meilleure - offrent dans la prière leurs souffrances au Seigneur, en intime union avec la croix du Christ » (Const. Apost. « Paenitemini », 1968 n. 11).

1. La mortification extérieure

1) *Le jeûne*

Suivant la suggestion du Saint-Père, notre conférence épiscopale du Congo a aboli - comme vous le savez - l'obligation du jeûne, pour insister davantage sur des modes spirituels de pénitence. Toutefois le jeûne conserve pour nous un profond sens religieux. L'Écriture sainte et la liturgie en parlent avec très grand respect. Vatican II révèle l'importance éminente du jeûne du Vendredi et du Samedi saints, dont il parle en ses termes : « Le jeûne pascal, le vendredi de la passion et de la mort du Seigneur, sera sacré ; il devra être observé partout, et selon l'opportunité, être même étendu au samedi saint, pour que l'on parvienne avec un cœur élevé et libre aux joies de la résurrection du Seigneur » (SC 110).

Pour nous, comme je l'ai dit, cette observance n'est plus une obligation canonique, mais elle reste toujours une des formes les plus appropriées de la discipline pénitentielle. C'est pourquoi je la recommande instamment à tous ceux qui n'en sont pas empêchés par des difficultés majeures, et notamment au clergé et aux âmes consacrées, à qui revient une pratique plus parfaite de pénitence (cf. « Paenitemini », n. 10, c). La gêne économique dans laquelle se trouvent plusieurs parmi nous ne nous empêche normalement pas de nous imposer de temps en temps quelques privations volontaires dans le manger et dans le boire. Nos frères musulmans et nos frères protestants pourraient dans ce domaine nous donner des exemples.

2) *Une plus grande retenue dans la boisson*

Surtout que, malgré cette gêne économique, beaucoup de nos chrétiens se livrent à des excès, spécialement en ce qui concerne la boisson ; l'alcoolisme est une plaie répandue parmi nous. Est-ce que le temps de Carême ne serait pas indiqué pour faire réfléchir ceux qui s'y adonnent ? Qu'ils considèrent les maux que ce fléau apporte à leur corps, ainsi qu'à leur famille et à la société tout entière. Une plus grande retenue, surtout dans la boisson, nous permettra également d'améliorer beaucoup notre situation économique et de songer à l'aumône, suivant les paroles de St Léon le Grand :

« Employons, en des gestes de vertu, ce que nous avons soustrait au plaisir : que la privation de celui qui jeûne devienne le repas des pauvres » (Sermon 13-alias 12- P.L. 54,172).

2. Les œuvres de charité

1) *L'aumône*

L'aumône, comme la mortification, est une pénitence d'une certaine façon accessible à tous. Très peu parmi nous ne seraient pas à mesure de répéter le geste de la veuve qui, n'ayant pas autre chose, dépose dans la caisse du temple, les deux piécettes qu'elle possédait. Le Seigneur la loue devant ses disciples pour ce geste généreux (Mc 12,41 ss ; Lc 21,1ss).

En Carême, notre cœur doit s'enflammer pour secourir ceux qui sont plus nécessiteux que nous. Nous connaissons le conseil que Tobit avait donné à son fils Tobie : « Ne détourne jamais ton visage d'un pauvre et Dieu ne détournera pas le sien de toi...Si tu as beaucoup donné davantage ; si tu as peu, donne moins, mais n'hésite pas à faire l'aumône...Quand tu fais l'aumône, n'aie pas de regret dans les yeux » (Tob 4,11.16).

2) *Devoirs de justice*

En nous tournant vers notre prochain, en vue surtout de le soulager, il faut s'examiner d'abord sur nos devoirs de justice à son égard. Ce serait une hypocrisie de notre part que de parler d'aumône vis-à-vis de ceux que nous opprimons par nos injustices. D'abord, il faut donner ce qui est de droit, ne pas frauder, ne pas prendre les biens de notre prochain par la force, écarter sa main de tout ce qui est malhonnête, juger chacun selon la vérité... (cf. Ez 18,8-9). Ne pas verser à l'ouvrier le juste salaire est un péché qui crie vengeance face à Dieu : cela lèse le droit, cela prépare les troubles et la rébellion dans le pays.

Avant de parler de charité, il faut satisfaire à nos devoirs de justice. C'est seulement après que notre cœur sera assez pur et nos mains assez nettes que nous pourrons nous approcher des pauvres qui sont l'image la plus frappante du Christ.

Devant le tribunal de Dieu, nous serons jugés sur ce respect de notre prochain et sur l'amour fraternel, amour qui, selon le Christ, coïncide avec l'amour que nous avons pour lui. Tout le monde connaît comment l'on sera jugé : « Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite : venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le royaume préparé pour vous depuis la création du monde. Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger, et vous m'avez

accueilli ; j'étais nu, et vous m'avez vêtu ; j'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous êtes venus à moi ! En vérité, je vous le dis, tous ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits, qui sont mes frères, c'est à moi que l'avez fait » (Mt 25,33).

3) *Le denier du culte*

Au sujet de l'aumône et de la charité, je vous rappelle l'obligation du denier du culte, à laquelle vous êtes invités à satisfaire, surtout pendant le temps de Carême. Ce denier est destiné aux dépenses du culte et revêt un caractère particulièrement religieux. L'on vous demande, chaque année, le prix d'une journée de travail à consacrer au Seigneur, comme un geste de gratitude. L'Église vit de la charité de ses enfants ; jusqu'à présent, ce fut des devoirs envers votre mère l'Église, surtout envers votre diocèse. Le diocèse auquel vous appartenez est engagé partout dans des constructions d'églises et de chapelles ; ce sont des églises et des chapelles qui resteront à vous. L'exercice du culte demande des objets sacrés, parfois très coûteux. Rien que l'achat des hosties et des cierges nous impose chaque année des frais considérables ! En outre, selon la parole du Seigneur : « Que celui qui sert à l'autel vive de l'autel » (1Co 9,13). Vos prêtres ne vous demandent rien pour leur entretien, et pourtant, ils auraient le droit de vivre de vos offrandes puisqu'ils travaillent pour vous. Partout l'on multiplie les catéchuménats, partout l'on place de nouveaux catéchistes... est-ce qu'un vrai chrétien peut refuser de fournir une aide aux œuvres de l'Église ? Est-ce qu'il peut se faire prier de payer, à Pâques, le denier du culte ?

4) *Travail et charité*

Plusieurs chrétiens disposent de beaucoup d'argent, qu'ils dépensent d'ailleurs largement en futilités, et pourtant, ils tergiversent lorsqu'il s'agit de leurs devoirs envers l'Église. Certains s'excusent, en disant qu'ils n'ont pas d'argent, et c'est peut-être vrai : il y a des cas pénibles. Mais souvent l'argent est employé, comme je disais, dans la boisson ou dans des dépenses futiles.

Souvent il n'y a pas d'argent parce que l'on ne veut pas travailler pour s'en procurer : on préfère traîner dans un chômage coupable, par amour du vagabondage, de l'oisiveté, et dans l'espoir de gains faciles et chimériques. Notre région est surtout agricole et nos jeunes gens doivent aimer la terre. C'est là leur dignité et aussi le moyen « pour subvenir à ceux qui sont dans le besoin » (Ep 4,28)

5) *La collecte de dimanche pour les pauvres*

La facilité de « penser au pauvre et au faible » (Ps 41,1), on l'acquiert par une conversion de mentalité et en s'exerçant à la générosité. Il faut sortir de notre égoïsme qui ne fait penser qu'à soi-même ; il faut surmonter ce complexe de dépendance par lequel nous n'attachons de prix qu'au seul geste de recevoir. Jésus a dit qu'il est plus beau de donner que de recevoir (Ac 20,35). Chacun de nous doit pouvoir goûter la joie de donner, de se sentir utile. C'est en s'exerçant à donner qu'on en découvre la satisfaction. L'Église a toujours été maîtresse de charité. La collecte pour les pauvres et pour les besoins de la communauté a toujours été en grand honneur dans l'Église primitive. Dans les Églises de Galatie et de Corinthe, c'est le dimanche qu'elle se faisait au cours de l'assemblée liturgique (1Co 16,1-2). Chez vous aussi, que l'on fasse tous les dimanches et jours de fête, pendant la messe et le service religieux, la collecte pour les pauvres et pour les besoins de la communauté. Pareilles offrandes, en argent ou en nature, vous exercent à l'amour fraternel et seront « encore une source de nombreuses actions de grâces envers Dieu » (2Co 9,12).

3. Une vie de prière plus intense

1) *Écoute de la Parole de Dieu et prière*

Le Carême est surtout un temps de prière. L'esprit de Dieu qui transporte le Christ au désert (Mt 4,1), pendant le Carême, nous parle d'une voix plus claire et plus forte. Il faut l'écouter, il faut lui répondre. « Voici que je me tiens à la porte et j'entrerai chez lui pour souper, moi près de lui et lui près de moi » (Ap 3,20). Il s'agit ici de la cène messianique dont le repas pascal est prélude. Toute l'ascèse dont on a parlé jusqu'ici doit nous préparer à ce colloque intime par lequel Dieu nous communique son amour. Ainsi, pendant le Carême, toutes les formes et les temps ordinaires de la prière deviennent plus nécessaires et précieux : prière personnelle et communautaire, lecture et méditation des Écritures et surtout de l'Évangile, participation à la messe ou au service de Dimanche, instruction religieuse.

2) *L'exercice du chemin de la croix*

Dans nos postes, l'exercice caractéristique de ce temps est, chaque Vendredi, le chemin de la croix, et aux approches de Pâques, une retraite de trois jours, spécialement là où le jeûne n'est pas largement pratiqué, l'exercice du chemin de la croix du Vendredi peut être choisi comme geste pénitentiel de la communauté : au centre, il est présidé par le prêtre, en succursale par le catéchiste ou par le chef de la chrétienté.

Le Concile recommande que la pénitence ne soit pas seulement un fait privé : elle doit être aussi un fait social (SC 110). En outre, la pénitence doit nous conduire d'abord à détester le péché, surtout comme offense à Dieu (SC 169). Or, par l'exercice du Chemin de la croix, toute la communauté accomplit un acte de la pénitence publique. Durant cette action, elle comprend que nos péchés ont été la cause de la passion et la mort du Christ, et elle est amenée à détester vraiment ces péchés comme offense à Dieu. Pendant cet exercice, l'on doit prier non seulement pour soi-même, mais aussi pour les pécheurs qui ne prient pas ou ne savent pas prier.

3) Retraite et confession pascalle

La retraite de trois jours, à proximité de Pâques, donne à notre préparation spirituelle ses dernières retouches. Elle est faite aussi en vue de nous assurer une fructueuse confession. Par le sacrement de pénitence, les chrétiens purifient leur âme dans le sang du Christ et s'apprêtent à se nourrir par la communion, de la chair immaculée de l'Agneau pascal.

4) Invitation à la Semaine Sainte et souhait final

Tous les fidèles qui peuvent, même avec sacrifice, se rendre à la mission pendant la semaine sainte, tâcheront de ne perdre aucune des cérémonies. Qu'ils soient présents en âme et corps surtout aux trois jours du Vendredi, Samedi et Dimanche. En réalité, ces trois grands jours ne font qu'un seul : la célébration continuée du mystère de Pâques, le Triduum sacré du Christ « crucifié, enseveli et ressuscité » (St Augustin), jour dans lequel nous récolterons ce que nous aurons semé pendant les quarante jours de jeûne, de charité et de prière du Carême.

« Songez-y : qui sème chichement moissonnera aussi chichement ; qui sème largement moissonnera aussi largement » (2Co 9,6).

Dans le souhait de la plus fructueuse célébration de Carême, gage d'une sainte et joyeuse fête de Pâques, par l'intercession de la sainte Vierge Marie, je vous envoie ma bénédiction pastorale.

Uvira, le 11 Février 1969
en la fête de Notre-Dame de Lourdes

+ Danilo CATARZI, sx
Évêque d'UVIRA

1970 : La conversion du cœur

LETTRE PASTORALE

de SE Mgr Danilo CATARZI

à son clergé et à ses fidèles du Diocèse d'Uvira
sur la conversion du cœur

Mes chers Diocésains,

Pâques approche et l'Église, notre mère, nous exhorte à nous y préparer par l'annonce joyeuse du Carême. Nul chrétien, aussi distrait qu'il soit, ne peut rester insensible à l'appel de Pâques et pour cela il doit sentir aussi le besoin de ne pas y arriver sans préparation.

Comme nous l'avons dit dans la lettre pastorale de l'an passé, le Carême est la grande retraite du peuple de Dieu. En ce temps, la Parole de Dieu résonne plus haut dans nos consciences, la liturgie devient plus riche et plus expressive et les fidèles s'exercent dans toutes les « œuvres dignes de pénitence ». Ils s'exercent surtout dans la prière humble et fervente, dans la pratique de la charité et dans la mortification.

Le but de ces diverses formes de pénitence est de passer avec le Christ de la mort à la vie, de la tiédeur à la ferveur, et à une vie plus généreuse, en d'autres termes, parvenir à une vraie conversion du cœur.

1. Ce que signifie la conversion du cœur

1) Nous avons tous le besoin d'une conversion

À certains chrétiens, il peut sembler un peu fort que l'on parle toujours de conversion. Nous avons cru à la Parole de Dieu, nous avons reçu le baptême et les autres sacrements ; nous nous sommes efforcés de vivre en chrétiens : nous ne sommes plus des païens : comment alors parler encore de conversion ?

C'est que, même après le baptême et aussi après une longue pratique chrétienne, même après s'être consacrés à Dieu par des vœux religieux et avoir accompli beaucoup d'œuvres de zèle, nous conservons en nous-

mêmes un fond d'incrédulité et de paganisme dont nous devons nous libérer pour vivre en vrais « fils de la résurrection ».

Nous en avons un exemple dans la vie de l'apôtre St Paul. De persécuteur de chrétiens qu'il était, il est devenu le plus fervent des apôtres, et pourtant, après des années dans l'apostolat, il se reconnaissait un grand misérable et criait : « Malheureux homme que je suis ! Qui me délivrera de ce corps qui me voue à la mort ? » (Rm 7,24).

Nous qui probablement ne pouvons pas nous comparer à St Paul, nous devons comme lui et plus que lui aspirer à la libération et désirer de toutes nos forces nous convertir. Selon Vatican II, la conversion est un itinéraire spirituel dans lequel l'homme abandonne un mode de vivre dont le Christ est absent, et s'achemine vers une vie dans le Christ. L'itinéraire de conversion se termine là seulement où le Christ est devenu pour l'homme la voie, la vérité et la vie. Avant d'avoir atteint ce but, l'on aura pu faire des efforts appréciables de conversion, mais nous ne pouvons prétendre avoir réussi et nous devrions toujours recommencer pour y arriver. C'est encore St Paul qui dit : « Non que je sois déjà au but, ni déjà devenu parfait, mais je poursuis ma course pour tâcher de saisir, ayant été saisi moi-même par le Christ Jésus (sur le chemin de Damas). Non, frères, je ne me flatte point d'avoir déjà saisi - dit humblement l'apôtre- je dis seulement ceci : oubliant le chemin parcouru, je vais droit de l'avant, tendu de tout mon être, et je cours vers le but, en vue du prix que Dieu nous appelle à recevoir là-haut, dans le Christ Jésus » (Ph 3,12-13).

Tout le peuple de Dieu entre donc dans le temps sacré du Carême et, par la prière, les bonnes œuvres, implore encore une fois la grâce de la vraie conversion. Peut-être que le Seigneur, cette fois-ci, aura miséricorde de nous.

2) La conversion comme libération

En effet, la conversion est le plus grand don de Dieu. Pour elle nous devons d'abord nous détacher de ce mode de vivre dont le Christ est totalement absent ou dans lequel il n'est qu'incomplètement à l'œuvre. C'est la vie du vice et du péché. C'est la vie de l'oubli de Dieu ou de sa providence amoureuse. C'est l'orgueil sous toutes ses formes et ses manifestations, des plus ouvertes aux plus masquées. C'est l'avarice avec ses attaches irréductibles, avec ses duretés et ses injustices. C'est la luxure avec ses désordres et ses sottises. C'est l'envie avec ses attitudes déraisonnables. C'est la paresse avec ses omissions coupables, avec sa mesquinerie, avec sa lâcheté et sa pusillanimité, avec son manque d'intérêt pour l'œuvre de Dieu, pour le progrès, pour la joie et pour le bien-être du prochain. C'est ce mode

de vivre que Jésus a stigmatisé dans le pharisien vantard qui, face à Dieu, a le courage de se croire quelqu'un et méprise son prochain en disant : « Mon Dieu, je te rends grâce de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes qui sont rapaces, injustes, adultères, ou encore comme ce publicain » (Lc 18,11).

C'est le mode de vivre de l'homme riche dont les terres avaient beaucoup rapporté, qui ne songeait qu'à ses biens et qui disait à son âme : « Mon âme, tu as quantité de biens en réserve pour de nombreuses années ; repose-toi, mange, bois, fais la fête » et auquel Dieu dit : « Insensé, cette nuit-même on va te demander ton âme. Et ce que tu as amassé, qui l'aura ? » (Lc 12,16-21).

C'est le mode de vivre de ceux que l'Apôtre exclut du Royaume en disant : « Ne savez-vous pas que les injustes n'héritent point du Royaume de Dieu ? Ne vous y trompez pas ! Ni impudiques, ni idolâtres, ni adultères, ni dépravés, ni gens de mœurs infâmes, ni voleurs, ni cupides, pas plus qu'ivrognes ou rapaces n'hériteront du Royaume de Dieu » (1Co 6,9-10).

Se convertir signifie abandonner ces différentes façons de vivre que le Christ condamne et où ne resplendit pas son exemple et sa loi de justice, de charité et de paix. Mais, ce n'est pas tout. La conversion, ce n'est pas tant un redressement moral, une pratique de vertus, une pratique d'équité, qu'une rencontre amoureuse et permanente avec quelqu'un, avec une personne, avec la personne du Christ Seigneur.

3) La conversion comme rencontre amoureuse et permanente avec le Christ

Se convertir est surtout croire en Dieu dans le Christ. Vatican II dit ceci : « Dans la conversion (même initiale) l'homme, détourné du péché, est introduit dans le mystère de l'amour de Dieu qui l'appelle à nouer des rapports personnels avec lui dans le Christ » (AG 13).

Malheureusement très peu parmi nous ont cette foi vivante dans le Christ. Et c'est là la raison de tant de difficultés et d'équivoques. La religion devient alors une morale comme les autres, et peut-être un peu plus parfaite que les autres : les idéaux chrétiens, résumés dans le discours de la montagne, deviennent trop élevés, peut-être même inhumains et incompréhensibles. Le monde avec ses mesquineries menace de nous réabsorber.

Le Carême a comme but surtout de nous faire redécouvrir le Christ dans la foi et la charité, de vivre sa présence invisible et de nous rendre vigilants dans l'attente de son retour glorieux.

Les apôtres, tout en demeurant fidèles à la loi et avides des préceptes du Christ, restent hésitants et même incroyants jusqu'après la résurrection du

Christ. Alors ils découvrent que Jésus est celui qui vit et que sa présence remplit leur âme, l'Église, le monde entier.

Il suffit de relire les Actes et les lettres des apôtres ainsi que l'Apocalypse, où Jésus se présente comme celui qui « marche parmi les églises » vivant rayonnant, victorieux quoiqu'invisible. C'est lui qui fonde les églises, c'est lui qui les gouverne, c'est lui qui les illumine et qui les soutient. Les chrétiens de l'Église sont comblés et ravis de cette certitude. Leur foi se synthétise dans cette formule : « Jésus-Christ est Seigneur » (cf. 1Co 12,3 ; Ph 2,11 ; Rom 10,3). Dans ses mains est le destin de chaque croyant, de chaque communauté, de l'Église et du monde. C'est lui la voie, la vérité, la vie ; l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin. Dominés par cette présence, les chrétiens vivent de Jésus. St Paul dit : « Si je vis, ce n'est plus moi, mais le Christ qui vit en moi » (Ga 2,20).

Se convertir est donc cesser de vivre sans le Christ et commencer à vivre en lui, avec lui et par lui.

4) Exhortation aux prêtres, aux âmes consacrées

Ce message de conversion est adressé d'abord à ceux qui, parmi nous, ont choisi le Christ comme leur seule raison de vivre : nous les prêtres, les religieux et les religieuses. Le Carême vient nous révéler le sens profond de notre vocation.

Aujourd'hui, l'on parle beaucoup de la crise du prêtre et de la vie religieuse. Il faut bien le reconnaître. Mais, à la base de cette crise, il y a une autre crise plus vaste : c'est la crise de la foi chez beaucoup de chrétiens. Si le prêtre ou le religieux, croit que le Christ est le Seigneur et que c'est à lui qu'il a fait confiance, ses hésitations retrouvent la clé de leur solution. Parmi les plus grandes contestations St Paul disait : « Je sais en qui j'ai mis ma foi, et j'ai la conviction qu'il est capable de garder mon dépôt jusqu'à ce jour-là » (2Tim 1,12). Nous aussi, mes prêtres, mes religieux et religieuses, parmi toutes les perplexités et incertitudes, renouvelons notre foi et notre confiance dans le Christ : « Scio cui credidi et certus sum ! » (2Tim 1,12). Je n'ai rien à craindre : j'ai cru au Christ vrai et vivant. Il marche à mes côtés et se rend garant de mes pas !

5) Exhortations à tous les fidèles

Le message de Carême s'adresse ensuite à vous, mes frères, afin que vous puissiez retrouver toute la joie de votre foi. Par le baptême vous avez choisi le Christ ; mais, l'avez-vous vraiment reconnu ? Et si vous l'avez reconnu, avec le temps, ne l'avez-vous pas perdu de vue ? Ne vous êtes-vous pas éloignés de lui ? Vous, sur terre, parmi tant de problèmes et de tentatives, et lui, dans le ciel, comme une personne lointaine, sans contact

ni dialogue ? Jésus n'est donc pas votre compagnon de route, ni présent non plus dans vos assemblées liturgiques ; vous ne le croyez donc pas soucieux du sort de vos enfants, des pauvres, des affligés, de la société ? Et pourtant il est l'Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous.

Pendant ce Carême, il nous attend pour renouer avec nous les liens les plus personnels et les plus intimes. Le Saint-Esprit qui est l'Esprit du Christ même est à l'œuvre pour nous éclairer et nous guider.

2. Les moyens pour redécouvrir le christ pendant le Carême

1) La prière

La prière est le grand moment pour retrouver le Christ. Pendant ce temps précieux, nous devons être plus avides de la Parole de Dieu ; aimer le silence intérieur ; lire et méditer l'Écriture Sainte et spécialement l'Évangile. Jésus parle et se révèle dans la prière et la méditation des livres saints.

2) Le sacrement de la pénitence

Pour nous détacher de nos misères et nous accorder son pardon, Jésus a institué le sacrement de la confession. C'est le sacrement de la rencontre avec sa miséricorde.

Certains chrétiens, aujourd'hui, sont en train de perdre le sens de la confession sacramentelle. Ils la considèrent comme inutile et inefficace. Elle est, au contraire, avec l'Eucharistie, le sacrement de la conversion du cœur. Dans la confession bien faite, nous nous reconnaissons pauvres et pécheurs et nous entrons en dialogue avec le Christ ressuscité qui nous appelle de la mort à la vie, d'une vie de tiédeur à une vie renouvelée. Pour cette rencontre avec le Christ, il existe d'autres moyens comme les actes de charité envers les nécessiteux, la lecture des livres saints, la participation aux rites de pénitence. Mais, face à la confession sacramentelle, ces moyens jouissent d'une efficacité très limitée ; d'ailleurs, leur efficacité dérive, pour ainsi dire, du sacrement, vrai lieu privilégié de la conversion du cœur. Les âmes consacrées comme les prêtres et les religieux doivent aimer la confession, même s'ils n'ont pas de grands péchés, et ils doivent s'en faire apôtres. Que personne n'aille se confesser par habitude et sans préparation, mais que chaque chrétien la considère comme le grand moyen du pardon, le grand moyen pour maîtriser ses égoïsmes et pour alimenter le contact toujours plus personnel avec le Christ. La communion au corps et au sang du Christ risque de perdre de sa vitalité si elle n'est pas préparée par la purification du cœur et par le dialogue avec le Christ dans le sacrement de la pénitence.

3) L'Eucharistie

Sans doute, le contact le plus profond avec le Christ est réalisé par l'Eucharistie. Les disciples d'Emmaüs qui marchaient à côté de Jésus sans le savoir, sentirent leur cœur s'enflammer, lorsque le Maître leur apprenait les Écritures et ils éprouvèrent un grand besoin de devenir meilleurs lorsqu'il les gronda en disant : « Esprits sans intelligence, lents à croire tout ce qu'ont annoncé les prophètes ! » Mais, ils le reconnurent vraiment à la fraction du pain, quand assis à table, il répéta pour eux le geste de la dernière Cène, bénissant le pain, le rompant et le leur donnant en disant : « Ceci est mon corps ». Alors, leurs yeux s'ouvrirent ; ils virent que Jésus était vivant ; ils crurent au tombeau vide, et que le Christ était devenu leur compagnon de route pour toujours.

Pendant le Carême, on célébrera chaque jour la liturgie eucharistique avec une piété particulière. Et les chrétiens doivent y participer, selon leurs possibilités, non seulement le dimanche, mais même en semaine. La liturgie du mercredi, du vendredi et du samedi, est très ancienne et dense de signification. De telles célébrations suivies en esprit de foi sont déterminantes dans l'œuvre de conversion du cœur. Elles sont particulièrement importantes pour nous préparer à l'Eucharistie de Pâques : la rencontre plus sainte et plus décisive avec le Christ mort, enseveli et ressuscité.

C'est à cela que nous invite le Carême. Puisse notre jeune Église d'Uvira, dans ses chefs et ses membres, accueillir cette invitation et la traduire dans la pratique.

À Marie, Mère et Reine de la paix, à St Paul, Patron de notre cathédrale, je confie ce souhait en vous bénissant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Uvira, le 31 Janvier 1970

+ Danilo CATARZI, sx
Évêque d'UVIRA

1971 : Homélies du Carême (année C)

LETTRE PASTORALE

de SE Mgr Danilo CATARZI

à son clergé et à ses fidèles du Diocèse d'Uvira

sur les Homélies pour le Carême 1971 et pour le jour de Pâques

Aux Collaborateurs

Chers confrères dans le sacerdoce, Chers catéchistes responsables de communauté.

Dans le diocèse, l'Évêque est le premier serviteur de la Parole. Il doit prêcher l'évangile à son peuple et le guider vers le Christ, vers Dieu. Ce devoir devient pour lui particulièrement engageant, pendant le Carême, temps de la grande retraite du peuple chrétien, temps d'écoute de la Parole de Dieu.

Pour cette raison, à l'occasion du Carême, les évêques parlent à leur diocèse, leur adressent des lettres pastorales, des mandements. Par ces pages, moi aussi je voudrais établir avec notre diocèse un contact bienfaisant, un contact direct et presque sacramentel.

Ces pages sont, en effet, les homélies du mercredi des cendres et des cinq dimanches suivants, auxquelles s'ajoute l'homélie du jour de Pâques.

Ce sont donc des simples exhortations évangéliques, qui s'insèrent dans la liturgie de Carême. Par elles, l'évêque voudrait se rendre présent à son peuple, au cœur même de la célébration de ce temps de grâce, croyant parmi les croyants et témoins de la foi des Apôtres. Leur but est celui d'orienter fidèles et pasteurs, dans la montée vers la Pâques du Seigneur et susciter à notre jeune Église un élan commun de foi pascalle et de ferveur.

Mais pour y arriver, votre collaboration m'est absolument indispensable. En tant que présidents des assemblées locales, dans nos missions et dans nos succursales, vous voudrez bien prêter à la parole de l'évêque votre voix et votre cœur ; vous ferez entendre cette parole dans les

coins les plus éloignés du diocèse et si vous le voyez nécessaire, vous pouvez aussi l'adapter aux milieux et aux situations différentes. Vous en avez bien le charisme !

D'avance, je vous remercie de ce service et je vous en souhaite la récompense de Dieu.

Que la paix soit avec vous !

Uvira, le 26 janvier 1971,
dans la fête de la Conversion de St Paul,
patron de notre Cathédrale

+ Danilo CATARZI, sx
Évêque d'UVIRA

MERCREDI DES CENDRES

Évangile de Jésus-Christ selon St Matthieu (Mt 6,1-6 ;16-18)

Comme les disciples s'étaient rassemblés autour de Jésus, sur la montagne, il leur disait : « Ce que vous faites pour devenir des justes, évitez de l'accomplir devant les hommes pour vous faire remarquer. Sinon, il n'y a pas de récompense pour vous auprès de votre Père qui est aux cieux.

Ainsi, quand tu fais l'aumône, ne fais pas sonner la trompette devant toi, comme les hypocrites qui se donnent en spectacle dans les synagogues et dans les rues, pour obtenir la gloire qui vient des hommes. Amen, je vous le déclare : ceux-là ont reçu leur récompense.

Mais toi, quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ignore ce que fait ta main droite, afin que ton aumône reste dans le secret ; ton Père qui voit dans le secret te le rendra.

Et quand vous priez, ne soyez pas comme les hypocrites : ils aiment à se tenir debout dans les synagogues et aux carrefours pour bien se montrer aux hommes quand ils prient. Amen, je vous le déclare : ceux-là ont reçu leur récompense.

Mais toi, quand tu pries, retire-toi dans ta pièce la plus retirée, ferme la porte, et prie ton Père qui est présent dans le secret ; ton Père qui voit dans le secret te le rendra.

Et quand vous jeûnez, ne prenez pas un air abattu, comme les hypocrites : ils prennent une mine défaite pour bien montrer aux hommes qu'ils jeûnent. Amen, je vous le déclare : ceux-là ont reçu leur récompense.

Mais toi, quand tu jeûnes, parfume-toi la tête et lave-toi le visage ; ainsi, ton jeûne ne sera pas connu des hommes, mais seulement de ton Père qui est présent au plus secret ; ton Père qui voit au plus secret te le rendra.

Invitation du Carême

Chers fidèles,

Aujourd'hui, le temps de Carême prend son envol. C'est un temps de pénitence et de préparation de la fête de Pâques. À travers le prophète Joël, Dieu nous invite à abandonner le péché et à nous abandonner à lui : « Maintenant – oracle du Seigneur – revenez à moi de tout votre cœur, dans le jeûne, les larmes et le deuil ! » (Jl 2,12).

Cela étant, nous sommes venus dans la maison de Dieu, avec la décision de commencer ce temps de grâces, sans faiblir ni nous lasser. Sur nos fronts, nous avons été marqués de saintes cendres, signe de notre nature pécheresse et de notre désir de vivre convenablement ce temps de Carême.

Dans cette célébration, nous pensons également aux catéchumènes de la 4^{ème} année qui recevront le baptême à la veillée pascale. Pour eux, ce temps de Carême est la préparation immédiate de leur baptême. Qu'ils s'efforcent alors de vivre ce temps de manière convenable, tout en sachant que tous les fidèles de notre diocèse les accompagnent avec attention et charité fraternelle.

1. Trois dispositions pour faire pénitence

À travers l'Évangile de ce jour, le Seigneur nous parle de trois manières pour faire pénitence : l'aumône aux pauvres, le jeûne et la prière. Il nous invite à la vivre d'un cœur sincère.

L'Aumône aux pauvres. Tous les actes de miséricorde sont une première expression de faire la pénitence, parce qu'ils sont un acte de charité. Le Carême est un temps durant lequel nous sommes appelés à exhorter notre prochain, à travers nos actes. Nous devons alors éviter toute sorte d'injustice, de haine et nous efforcer d'être bons envers nos semblables. Les

péchés offensent Dieu, ainsi que nos semblables. Confessons nos péchés en nous engageant à servir notre prochain. Assistons les pauvres qui vivent avec nous, en rappelant également nos devoirs envers l'Église, notre mère. C'est effectivement un temps où nous sommes appelés de donner le denier du culte. Tous nous devons accomplir ce commandement sans attendre qu'on nous le demande ou que nous soyons interpellés. Mêmes les plus pauvres ne peuvent pas manquer le peu que l'Église nous demande pour soutenir la liturgie et pour faire avancer la mission. Versons notre denier du culte avec un cœur repent.

Le jeûne. Avec un cœur généreux, supportons les épreuves de la vie en évitant de nous plaindre et de nous lamenter. Alors, fournissons des efforts dans plusieurs domaines, par exemple : pardonner les fautes de nos semblables, accomplir avec ferveur nos engagements, la mère dans le soin de la famille, le père vivant avec bonté dans son foyer et avec fidélité au travail, les enfants en soutenant leurs parents, ceux qui détiennent des responsabilités, en travaillant pour les autres.

La prière. Le temps de Carême nous est très favorable pour la prière. Efforçons-nous alors d'être fidèles aux messes de dimanche, aux prières quotidiennes, dans la prière du rosaire et dans l'écoute des instructions de l'Église. Tous les vendredis, à la paroisse et dans tous les grands villages de notre diocèse, nous allons organiser le Chemin de croix. Prenons la résolution de ne jamais manquer à cette liturgie de grande valeur. Ce sera pour nous tous une façon de faire pénitence pour tout notre diocèse. En participant à cette célébration, nous allons tous nous réunir en communion d'esprit, malgré les distances qui nous séparent.

Pendant ce temps, participons davantage aux sacrements de pénitence et de l'Eucharistie. Demandons pardon au Seigneur pour tous nos péchés, ceux de nos familles et ceux de toute l'humanité, en disant sans nous lasser : « Agneau de Dieu, toi qui enlèves le péché du monde, prends pitié de nous » (cf. Jn 1,29).

2. Esprit d'une véritable pénitence

À travers les trois dispositions ci-haut citées, Jésus nous exhorte à ne pas les vivre comme font ceux qui ont renié leur foi, qui les vivent d'une manière hypocrite. Ils accomplissent des actes de charité, ils se mortifient, ils prient parce que les autres le font, et pour se faire remarquer. La véritable

pénitence vient de la foi et de l'espérance de servir le Seigneur. Elle est une purification qui dispose à vivre selon la volonté de Dieu, notre père.

Si nous faisons le bien pour se faire remarquer, nous n'aurons aucun profit pour notre vie spirituelle. Il ne nous est pas facile de vivre convenablement ce temps de Carême. Il nous faut de la force et de la persévérance. Mais n'ayons pas peur. C'est le Seigneur Jésus lui-même qui nous appelle, c'est lui-même qui nous accompagne dans ce cheminement. D'ici peu, Jésus lui-même sera parmi nous dans le signe de la Sainte Eucharistie. Supplions-le pour qu'il nous accorde la droite intention pour commencer le Carême et pour le terminer en profitant de ses grâces.

Ayons confiance et recourons aussi à la Vierge Marie, notre mère, pour qu'elle nous enseigne la charité, la privation et la prière. Elle qui connaît bien le chemin du Calvaire, elle qui se tenait au pied de la croix de Jésus, elle qui, la première, a exalté le jour glorieux de la résurrection, qu'elle soit avec nous pendant le Carême comme l'étoile qui guide et qui reconforte. Amen.

1^{er} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE C)

Évangile de Jésus-Christ selon St Luc (Lc 4,1-12)

Jésus, rempli d'Esprit Saint, quitta les bords du Jourdain ; dans l'Esprit, il fut conduit à travers le désert où, pendant quarante jours, il fut tenté par le diable. Il ne mangea rien durant ces jours-là, et, quand ce temps fut écoulé, il eut faim.

Le diable lui dit alors : « Si tu es Fils de Dieu, ordonne à cette pierre de devenir du pain. »

Jésus répondit : « Il est écrit : L'homme ne vit pas seulement de pain. »

Alors le diable l'emmena plus haut et lui montra en un instant tous les royaumes de la terre. Il lui dit : « Je te donnerai tout ce pouvoir et la gloire de ces royaumes, car cela m'a été remis et je le donne à qui je veux. Toi donc, si tu te prosternes devant moi, tu auras tout cela. »

Jésus lui répondit : « Il est écrit : C'est devant le Seigneur ton Dieu que tu te prosterner, à lui seul tu rendras un culte. »

Puis le diable le conduisit à Jérusalem, il le plaça au sommet du Temple et lui dit : « Si tu es Fils de Dieu, d'ici jette-toi en bas ; car il est écrit : Il donnera

pour toi, à ses anges, l'ordre de te garder ; et encore : Ils te porteront sur leurs mains, de peur que ton pied ne heurte une pierre. »

Jésus lui fit cette réponse : « Il est dit : Tu ne mettras pas à l'épreuve le Seigneur ton Dieu. »

Carême, temps de combat spirituel et de victoire

Chers fidèles,

Nous sommes à la première semaine de Carême, un temps de pénitence et de préparation à la Pâques. Nous devons vivre près de Dieu et nous libérer de l'esclavage du péché. C'est aussi un temps de prière, mais aussi un temps de combat et de victoire sur les ennemis de notre esprit. Pour cela, l'Église nous propose de méditer sur l'Évangile des tentations de Jésus au désert. Cet Évangile va nous inspirer dans notre combat spirituel.

1. La ruse de Satan

Jésus commence sa vie publique et il se prépare pendant quarante jours de prière et de pénitence au désert. C'est au cours de ce temps qu'il se confronte au Satan qui, par le péché, s'est érigé en maître du monde. Ces 40 jours que Jésus a passé au désert sont nos 40 jours de Carême. Notre travail est donc celui de combattre contre Satan, de découvrir ses ruses et de le chasser, pour de bon, de nos cœurs et de partout où nous vivons. Pour cela, au cours de ces jours, les Catéchumènes renoncent au Diable et tous ses plaisirs. Et nous, les chrétiens, nous allons essayer d'accomplir les engagements de notre baptême. En effet, nous sommes appelés à renoncer au mal jour après jour. Même après notre baptême, Satan et ses complices ont essayé plusieurs fois de nous piéger. Ils nous ont eu et nous sommes tombés maintes fois. Pour éviter de tomber dans le péché, nous devons savoir comment Satan rode autour de nous dans les tentations.

À travers l'Évangile de ce jour, nous découvrons les différentes manières dont Satan parvient à nous tromper.

Depuis 40 jours, Jésus n'a pas mangé et il a faim. Le Diable le tente à partir de sa faim matérielle : « Transforme ces pierres pour qu'elles deviennent du pain ». Jésus le repousse en disant : « L'homme ne vit pas seulement du pain ». Le Diable lui montre alors tous les Royaumes de la terre et le tente à partir de la cupidité : « Si tu te prosternes devant moi, tu auras tout cela ». Jésus refuse en disant : « C'est devant le Seigneur ton Dieu que tu te prosterneras, à lui seul tu rendras un culte ». Le Diable demande à Jésus d'accomplir un acte extraordinaire pour être acclamé par tout le

monde. Jésus lui répond : « Tu ne mettras pas à l'épreuve le Seigneur ton Dieu ».

Quand le Diable nous tente, il utilise plusieurs ruses. Nous en citons quelques-unes.

Il nous montre les joies charnelles. Il veut nous faire croire qu'il n'y a pas de joies supérieures que celles-là. La vie spirituelle ne vaut rien pour lui. Pour lui ce qui vaut c'est manger, boire, la gloutonnerie et la recherche de tous les plaisirs de la chair, même ce qui ne nous est pas permis, vivre dans la paresse et la vie facile. Il cherche à nous faire croire que la véritable joie c'est d'avoir plus de richesse. Il nous demande de les chercher par n'importe quel moyen, dans l'injustice et dans l'escroquerie. Il nous pousse à chercher la facilité dans toute chose, la vantardise, l'orgueil, le mépris de Dieu, l'écrasement des plus faibles.

2. Comment sortir de la tentation du Diable

Comment découvrir la ruse et la tentation du diable ? Comment vivre dans la droiture, sans se livrer à la richesse du monde et vivre dans la douceur de l'Évangile ?

En abandonnant l'idée de la primauté de la puissance du diable au-delà de toutes les puissances.

Il est vrai que le diable est fort, mais la force de Jésus va au-delà de sa puissance. Aussi, par la grâce de Dieu, nous pouvons aussi vaincre le diable. Pour Jésus, une seule parole suffit pour vaincre le diable. Ainsi le diable est obligé de se taire et de retourner en arrière.

Quand nous fûmes pécheurs, nous vivions dans la peur du diable et de ses complices. Maintenant, nous devons savoir que sans la permission de Dieu, le diable reste sans effet sur nous. Saint Augustin nous dit que : « Le diable est comme un chien méchant, ligoté avec un fil en métal qui ne fait qu'aboyer pour nous faire peur mais ne peut mordre que ceux qui se rapprochent de lui. » De même, le diable est comme un chien ligoté qui ne mord que ceux qui se rapprochent à son côté. Le diable est comparé au chien lié avec une chaîne en métal et c'est Jésus notre sauveur qui l'aurait ligoté pour ne pas nous disperser. Par le péché originel, Satan s'est transformé en maître du monde. Mais Dieu ayant pris compassion du monde, il lui a pardonné. Dès que s'est réalisé le péché originel, Dieu a promis aux générations à venir un sauveur, et son dessein se réalisera à travers la Vierge Marie.

Le diable se transforma en serpent et par là Dieu dit au serpent : Puisque tu as fait cela, tu seras maudit entre tout le bétail et entre tous les animaux

des champs, tu marcheras sur ton ventre, et tu mangeras de la poussière tous les jours de ta vie. Je mettrai une hostilité entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité : celle-ci t'écrasera la tête, et tu lui blesseras le talon (Gn 3,15-16). La progéniture de cette femme se réalisa par Jésus qui a su écraser la tête du serpent. Il cherche à le mordre, mais n'y arrive pas, car c'est Jésus lui-même qui s'y révèle et tout le monde croit en lui.

Dans les difficultés, les tentations et les misères, Saint Paul déclare : « Nul n'ignore que c'est pour le Christ que je suis dans les liens » (Ph 1,13). En s'unissant avec le Christ, Satan n'aura aucun pouvoir sur nous. Raison pour laquelle en ce temps de Carême, cherchons à nous unir au Christ dans la foi et les sacrements. Affirmons davantage notre foi dans le Christ à travers le mystère de la mort et la résurrection du Christ.

Proclamons le nom de Jésus pendant les tentations car son nom effraie le diable. Cherchons-le dans la pénitence et l'eucharistie. Il se laisse trouver dans l'eucharistie avec son corps, son esprit et sa divinité pour se réunir avec nous. Faisons maintes fois le signe de croix avec l'eau bénite. La sainte croix est un signe de victoire de Jésus sur le diable. L'eau bénite est un signe de notre baptême. À travers l'eau du baptême, Adam de l'ancien temps a été expié avec ses complices. Faisons usage de ces armes en guise de victoire en proclamant avec la foi de croyant : « Ne nous laisse pas entrer en tentation mais délivre-nous du mal ». Amen.

2^{ème} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE C)

Évangile de Jésus-Christ selon St Luc (Lc 9,28-36)

Jésus prit avec lui Pierre, Jean et Jacques, et il gravit la montagne pour prier. Pendant qu'il priait, l'aspect de son visage devint autre, et son vêtement devint d'une blancheur éblouissante. Voici que deux hommes s'entretenaient avec lui : c'étaient Moïse et Élie, apparus dans la gloire. Ils parlaient de son départ qui allait s'accomplir à Jérusalem.

Pierre et ses compagnons étaient accablés de sommeil ; mais, restant éveillés, ils virent la gloire de Jésus, et les deux hommes à ses côtés. Ces derniers s'éloignaient de lui, quand Pierre dit à Jésus : « Maître, il est bon que nous soyons ici ! Faisons trois tentes : une pour toi, une pour Moïse, et une pour Élie. » Il ne savait pas ce qu'il disait. Pierre n'avait pas fini de parler, qu'une nuée survint et les couvrit de son ombre ; ils furent saisis de frayeur lorsqu'ils y pénétrèrent.

Et, de la nuée, une voix se fit entendre : « Celui-ci est mon Fils, celui que j'ai choisi : écoutez-le ! »

Et pendant que la voix se faisait entendre, il n'y avait plus que Jésus, seul. Les disciples gardèrent le silence et, en ces jours-là, ils ne rapportèrent à personne rien de ce qu'ils avaient vu.

LA TRANSFIGURATION

Chers fidèles,

Pourquoi l'Église nous parle-t-elle aujourd'hui – la deuxième semaine – de la transfiguration du Seigneur ? C'est pour nous faire voir la lumière de sa résurrection et affermir notre foi en Dieu, notre guide.

1. Introduction à la gloire pascale

Les disciples comme tous les Juifs attendaient un sauveur de gloire qui viendra rétablir au monde le règne de David ; mais, Jésus se révèle comme un humble Messie. C'est de cette façon que le Seigneur devait se montrer à ses disciples. Ce n'était pas simple. Il devait les convaincre que son règne n'est pas de ce monde, qu'il va régner à travers la croix, qu'il sera vaincu par ses ennemis, qui vont le condamner et le faire souffrir ; et qu'ils sont des envoyés et que c'est à eux de proclamer sa passion ; qu'ils vont souffrir pour la cause de l'évangile et qu'ils mourront martyrs. Avant cette annonce, les disciples s'étonnaient des critiques. Peut-être quelqu'un chercherait à fuir. En se transfigurant, Jésus décide de révéler tout le secret de cet événement à Pierre, Jacques et Jean, ses disciples bien-aimés :

Huit jours avant l'annonce de sa première passion, Jésus amena ces trois Apôtres au mont Tabor, pour prier ensemble avec lui. Quand il était en train de prier, il fut transfiguré. Son visage devint brillant comme le soleil, et ses vêtements, blancs comme la lumière. Moïse et Élie, qui s'entretenaient avec lui au sujet de sa passion, représentent l'Ancien Testament. Et Dieu le père les couvrit d'une ombre de gloire des cieux clairs : il proclama la divinité de son fils et leur demanda de lui demeurer fidèles en disant : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis tout mon amour ; écoutez-le ! »

Les trois apôtres découvrirent que Jésus est le vrai Messie, fils de Dieu qui s'est fait homme ; il sera vaincu pour un moment éphémère, une voie pour arriver à la gloire de la résurrection. Le jour de la passion, ils seront fidèles à leur foi.

2. Jésus, chemin, vérité et vie

Chers fidèles, devant cette merveille de la transfiguration du Seigneur, nous devons stimuler notre foi en Jésus, notre guide, notre lumière et notre vie.

Nous devons écouter la voix de Dieu qui nous dit aujourd'hui, comme aux trois disciples au mont Tabor : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis tout mon amour ; écoutez-le ! ». Cela dit, le jour de notre baptême, nos oreilles ont été ouvertes, à travers les paroles par lesquelles Jésus a guéri le sourd-muet dont l'évangile nous parle. Il nous a été dit : « *Effata*, c'est-à-dire, ouvre-toi ». Ouvre-toi par les paroles de Dieu le père, qui annonce la divinité de Jésus et qui te le donne comme Seigneur ; ouvre-toi à la voix du Seigneur, ton guide et ton berger.

De temps en temps, la voix du Seigneur retentit dans nos oreilles. Elle est étouffée par d'autres voix, celles de la mondanité, celle de nos handicaps, celle du diable. Quand cette voix nous invite de renoncer à nous-mêmes et de suivre le chemin du calvaire, elle ne nous est plus douce.

Au cours de ce temps de Carême, l'Écriture Sainte nous presse en nous disant : « aujourd'hui, ne fermez pas votre cœur mais écoutez la voix du Seigneur » (cf. Ps 94). Estimons le Carême pour nous comme un temps de nous unir au Christ et de le suivre dans la droiture.

Jésus est la lumière. Rejetons loin de nous notre manière de voir et de juger, et acceptons d'être illuminés par la parole et le modèle de Jésus.

Jésus est le chemin. Abandonnons notre vie d'antan qui n'est pas conforme à la vie chrétienne, suivons le Christ en vivant de sa vie dans le cours de notre vie quotidienne.

Jésus est la vie. Mettons notre espérance en Jésus, Seigneur et source de la vie.

Pour terminer, le Chrétien a également une façon de se transfigurer, comme Jésus au mont Tabor. En se transfigurant, son visage s'est transformé, ses vêtements sont devenus brillants. Au cours de ce temps de Carême, c'est notre cœur qui doit se transformer en se convertissant sincèrement et en y demeurant, c'est notre attitude qui doit rayonner. Cela va progresser sans crainte, si dès maintenant nous allons nous efforcer d'écouter Jésus, Fils bien aimé que Dieu nous envoie comme notre chemin, notre vérité et notre vie.

Amen.

3^{ème} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE C)**Évangile de Jésus-Christ selon St Luc (Lc 13,1-9)**

En ces jours-là, des gens qui se trouvaient là rapportèrent à Jésus l'affaire des Galiléens que Pilate avait fait massacrer, mêlant leur sang à celui des sacrifices qu'ils offraient.

Jésus leur répondit : « Pensez-vous que ces Galiléens étaient de plus grands pécheurs que tous les autres Galiléens, pour avoir subi un tel sort ? Eh bien, je vous dis : pas du tout ! Mais si vous ne vous convertissez pas, vous périrez tous de même. Et ces dix-huit personnes tuées par la chute de la tour de Siloé, pensez-vous qu'elles étaient plus coupables que tous les autres habitants de Jérusalem ? Eh bien, je vous dis : pas du tout ! Mais si vous ne vous convertissez pas, vous périrez tous de même. »

Jésus disait encore cette parabole : « Quelqu'un avait un figuier planté dans sa vigne. Il vint chercher du fruit sur ce figuier, et n'en trouva pas. Il dit alors à son vigneron : "Voilà trois ans que je viens chercher du fruit sur ce figuier, et je n'en trouve pas. Coupe-le. À quoi bon le laisser épuiser le sol ?" Mais le vigneron lui répondit : "Maître, laisse-le encore cette année, le temps que je bêche autour pour y mettre du fumier. Peut-être donnera-t-il du fruit à l'avenir. Sinon, tu le couperas." »

PRENDRE LA RÉOLUTION DE SE CONFESSER

Chers frères,

La Pâques approche et nous voici au milieu du temps de Carême, il nous faut revoir notre don aux activités paroissiales pour reconnaître que nous nous donnons dans les travaux qui y apportent un vrai changement.

1. La connaissance éclairée de Jésus

En cette période, Jésus demande à ses auditeurs de se convertir et suivre ces deux actes.

Dans le premier acte, Pilate, procureur Romain, a cessé les disputes car il avait mélangé le sang de ceux qui avaient été tués et ceux que lui-même avait tués. Dans le deuxième, on trouve dix-huit personnes qui étaient tuées

en bas des miettes de la tour de Siloé. Un groupe de personnes se mettait à comparer ce désastre à la mesure des péchés de ceux qui en étaient victimes. À cela, Jésus répliqua : « Il n'est pas dit que ceux-là qui sont victimes de ce drame sont plus pécheurs que vous. Cette catastrophe est une connaissance pour ceux qui pouvaient résister à l'appel de Dieu invitant à la conversion.

Se confesser, autrement dit, signifie renoncer aux péchés et mener une vie qui donne de bons fruits. Les fruits de tels actes nous sont témoignés dans l'exemple du figuier qui ne donne pas des fruits. Le figuier planté par le Seigneur pour donner beaucoup de bons fruits, au lieu de donner des fruits, le figuier a donné des feuilles. Il use la terre sans rien donner. Seigneur, ne faudrait-il pas patienter quelques années plus tard ? Un jour, il partira le couper et en faire du bois pour le feu.

Ces recommandations pour nous sont nouvelles ; car étant au milieu de Carême, parmi nous, il y aurait encore des personnes à moitié chrétiennes ou moins pratiquantes qui ne se sont pas encore données aux activités de Carême par manque de la prière, ne renoncent pas à elles-mêmes, ne réalisent aucune œuvre de charité, ne fournissent aucun effort pour renoncer aux mauvaises habitudes en menant une vie chrétienne.

À la lumière du Christ, contemplons le contraste frappant de ceux-là qui refusent de vivre le Carême comme il le faut.

2. Les conséquences de ceux qui refusent de suivre les dispositions du Carême

Jésus nous déclare : « Si vous ne vous convertissez pas, vous aussi vous allez périr ». Faisant un regard à l'exemple du figuier ; il nous demande de le couper ; pourquoi donc use-t-il la terre pour rien ?

Que signifie cette punition pour nous ? Elle nous fait comprendre que nous sommes arrivés à la Pâques sans une bonne préparation. Nous serons rejetés loin de la gloire de la résurrection. Nos frères auront une grâce abondante. Ils seront dans la paix du père avec les hommes sur le chemin de l'amour et de l'espérance. Quant à nous, nous resterons dans la souffrance en nous laissant tourmenter par notre conscience de n'avoir pas participé au don de bonnes actions. Ainsi, nous passerons une vaine Pâques. Le Christ ayant ainsi voulu nous sauver, nous restons esclaves de nos actes de péchés. *Alléluia* et les chants de joie de Pâques ne seront pas proclamés pour nous.

Les interpellations du Christ auraient-elles des effets néfastes à notre égard ? Pour vouloir dire si elles auraient en nous une désorientation éternelle ? Cela n'est pas le désir de Dieu pour nous. Mais, notre foi nous enseigne que celui qui renie Dieu et demeure dans cet état, se prépare à tomber.

« Ne soyez pas étonnés ; l'heure vient où tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront sa voix ; alors, ceux qui ont fait le bien sortiront pour ressusciter et vivre, ceux qui ont fait le mal, pour ressusciter et être jugés » (Jn 5,28-29).

Par ces paroles, Paul VI dans son annonce de foi, nous rappelle que le Christ revient pour juger les vivants et les morts, chacun selon ses mérites. Ceux qui ont accepté l'amour et la miséricorde de Dieu, iront dans la joie éternelle, ceux qui ont refusé s'en iront dans le feu qui ne s'éteint pas (30/06/1968).

Tremblons devant la perte du temps de grâces ! Dans sa lettre aux Galates, saint Paul écrit ceci :

Celui qui reçoit l'enseignement de la Parole doit donner, à celui qui la lui transmet, une part de tous ses biens.

Ne vous égarez pas : Dieu ne se laisse pas narguer. Ce que l'on a semé, on le récoltera. Celui qui a semé en vue de sa propre chair récoltera ce que produit la chair : la corruption ; mais celui qui a semé en vue de l'Esprit récoltera ce que produit l'Esprit : la vie éternelle.

Ne nous laissons pas de faire le bien, car, le moment venu, nous récolterons, si nous ne perdons pas courage.

Ainsi donc, lorsque nous en avons l'occasion, travaillons au bien de tous, et surtout à celui de nos proches dans la foi (Ga 6,7-10).

Dans cette Eucharistie, demandons à Dieu qui est parmi nous, de nous faire entendre sa voix. Nous prions aussi pour nos frères qui ne sont pas réunis avec nous et ceux qui ont oublié les engagements de leur foi, qu'ils sentent également l'appel de se préparer à la fête de Pâques, pour que tous, nous ne rations pas les grâces de Dieu (cf. 2 Co 6,1-2).

4^{ème} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE C)

Évangile de Jésus-Christ selon St Luc (Lc 15,1-3 ; 11-32)

Les publicains et les pécheurs venaient tous à Jésus pour l'écouter. Les pharisiens et les scribes récriminaient contre lui : « Cet homme fait bon accueil aux pécheurs, et il mange avec eux ! »

Alors Jésus leur dit cette parabole :

« Un homme avait deux fils. Le plus jeune dit à son père : “Père, donne-moi la part de fortune qui me revient.” Et le père leur partagea ses biens. Peu de jours après, le plus jeune rassembla tout ce qu’il avait, et partit pour un pays lointain où il dilapida sa fortune en menant une vie de désordre.

Il avait tout dépensé, quand une grande famine survint dans ce pays, et il commença à se trouver dans le besoin. Il alla s’engager auprès d’un habitant de ce pays, qui l’envoya dans ses champs garder les porcs. Il aurait bien voulu se remplir le ventre avec les gousses que mangeaient les porcs, mais personne ne lui donnait rien. Alors il rentra en lui-même et se dit : “Combien d’ouvriers de mon père ont du pain en abondance, et moi, ici, je meurs de faim ! Je me lèverai, j’irai vers mon père, et je lui dirai : Père, j’ai péché contre le ciel et envers toi. Je ne suis plus digne d’être appelé ton fils. Traite-moi comme l’un de tes ouvriers.”

Il se leva et s’en alla vers son père. Comme il était encore loin, son père l’aperçut et fut saisi de compassion ; il courut se jeter à son cou et le couvrit de baisers. Le fils lui dit : “Père, j’ai péché contre le ciel et envers toi. Je ne suis plus digne d’être appelé ton fils.” Mais, le père dit à ses serviteurs : “Vite, apportez le plus beau vêtement pour l’habiller, mettez-lui une bague au doigt et des sandales aux pieds, allez chercher le veau gras, tuez-le, mangeons et festoyons, car mon fils que voilà était mort, et il est revenu à la vie ; il était perdu, et il est retrouvé.” Et ils commencèrent à festoyer.

Or le fils aîné était aux champs. Quand il revint et fut près de la maison, il entendit la musique et les danses. Appelant un des serviteurs, il s’informa de ce qui se passait. Celui-ci répondit : “Ton frère est arrivé, et ton père a tué le veau gras, parce qu’il a retrouvé ton frère en bonne santé.” Alors le fils aîné se mit en colère, et il refusait d’entrer. Son père sortit le supplier. Mais il répliqua à son père : “Il y a tant d’années que je suis à ton service sans avoir jamais transgressé tes ordres, et jamais tu ne m’as donné un chevreau pour festoyer avec mes amis. Mais, quand ton fils que voilà est revenu après avoir dévoré ton bien avec des prostituées, tu as fait tuer pour lui le veau gras !” Le père répondit : “Toi, mon enfant, tu es toujours avec moi, et tout ce qui est à moi est à toi. Il fallait festoyer et se réjouir ; car ton frère que voilà était mort, et il est revenu à la vie ; il était perdu, et il est retrouvé !” »

RETOUR VERS LE PÈRE

Chers fidèles,

Le Carême est un temps de retour dans les mains du père. Dans l'Évangile d'aujourd'hui, Jésus répond aux pharisiens et aux scribes qui étaient surpris de l'accueil qu'il a réservé aux pécheurs. « Il les reçoit et mange avec eux ». Jésus leur dit : Dieu est le Père de tout le monde, même les pécheurs ; sa joie est grande de recevoir un pécheur converti.

1. Loin du père

Jésus, fils unique de Dieu, est venu nous révéler la vérité si grande que Dieu est notre père et Jésus, notre frère : sa demeure est éternelle pour tous. Dès maintenant, nous sommes enfants de Dieu et nous sommes sûrs d'être appelés ainsi.

Les païens reconnaissent que Dieu existe et qu'il est le Créateur de toute chose. Mais ils ne se rappellent jamais que Dieu est notre Père, qui nous aime et nous protège en tant que père. À cela, les païens au lieu d'espérer en Dieu, ils se préoccupent de savoir comment se protéger contre les démons. Quant au chrétien, lui, il adore Dieu et l'aime comme son père, l'espère en tant que son enfant, et espère de se réjouir avec lui dans la vie éternelle.

Le chrétien prie en se tournant vers Dieu et en lui disant : « Notre père qui est aux cieux ». Dans la célébration de la préparation au sacrement de baptême, les catéchumènes recevront la prière du Notre père et le *credo* : le *credo* est la règle de la foi et le Notre père est la règle de la prière.

Pour les païens, commettre les péchés c'est aller à l'encontre de la loi, la désobéissance aux démons. Tandis que pour le chrétien c'est manquer à Dieu et s'éloigner de sa grâce. Dieu est disponible quand un pécheur s'éloigne de lui et cherche à tout prix à lui revenir.

Ce sont les explications pour les trois exemples de l'Évangile d'aujourd'hui.

- Le pécheur, c'est la brebis perdue dans le troupeau ; Dieu est le bon berger, il ne se repose jamais tant qu'il ne l'a pas trouvée. Et quand il la retrouve, il se réjouit de tout son cœur.
- Devant Dieu, le pécheur est un exemple d'une matière précieuse à un prix exorbitant, mais perdue. Quand quelqu'un la perd, il fait le mieux possible pour la retrouver. Quand il la retrouve, il se réjouit davantage.
- Le pécheur est un exemple d'un fils qui a quitté sa famille, il est parti dans des terres lointaines, mais son père reste éveillé pour l'attendre avec tendresse. Quand il revient son père lui prépare un festin digne.

2. Je vais retourner chez mon père

La liturgie a prévu cet Évangile dans le cadre de l'appel à la conversion et nous remettre dans la grâce du Seigneur. Parmi nous, on trouve des chrétiens qui se sont séparés de la grâce de Dieu dans leur mode vie et leur conduite indigne. Ils sont des grands pécheurs, des brebis perdues, des enfants égarés.

Cet Évangile de miséricorde leur est adressé. Qu'ils le méditent, car c'est la base de la vraie joie. Mais chacun dans sa vie a une manière qui va d'un degré à un autre. Sachons bien que les yeux du seigneur vont toujours à notre recherche et sa voix nous appelle. N'hésitons pas de lui revenir. Cette joie de retour va nous fortifier dans notre conversion et l'abandon de nos mauvaises habitudes. Et par là nous serons dans la joie en écoutant la parole que Dieu adresse aux croyants du monde entier et aux saints du ciel. Ça sera les mêmes paroles que le père de l'enfant prodigue adresse à ses serviteurs de sa cour : « Apporte avec bravoure la belle tunique et habille-la-lui, ajoute l'anneau et les sandales. Apporte l'agneau gras et égorge-le pour qu'ensemble nous festoyions et nous nous réjouissions. Car l'enfant qui était mort a retrouvé la vie, l'enfant longtemps perdu a rencontré son père ».

Nous reconnâtrons la joie du père par son offrande. Le père nous donne la première offrande d'un habit nouveau. C'est un habit de grâce lequel nous avons reçu le jour de notre baptême.

- Mais Dieu va nous donner un cadeau spécial, signe des bonnes actions et de notre dignité que nous avons reçues.
- Ensuite, il nous offrira un autre cadeau des sandales pour un nouveau style de marche vers le ciel et vers nos frères en leur annonçant l'Évangile de la paix.
- Ainsi, nous deviendrons des hommes nouveaux et nous participerons aux mystères de la résurrection avec le christ : mon fils qui était mort est ressuscité ; celui qui était perdu est retrouvé. Nous tous avec le père, nos frères du ciel et de la terre nous nous réjouirons de notre retour. Le diable et ses partisans ne jouiront pas de notre retour. C'est une autre manière à travers laquelle Jésus nous parle : « je vous le dis, ça sera une joie au ciel pour un pécheur converti que nonante neuf autres personnes qui n'avaient pas besoin de la conversion. » c'est pourquoi je vous le dis qu'il y aura une joie au ciel des anges de Dieu pour un pécheur converti.

Ainsi, la chose qui nous est proposée pour fêter la Pâques c'est d'aller chez tous ces gens qui se sont séparés de l'Église et de Dieu.

La fête de Pâques se déroule dans un climat de joie. Et cette fête, vous la connaissez sans doute car c'est elle qui se réalise dans l'eucharistie. Jésus est l'agneau immolé et ressuscité dans la transsubstantiation du pain et du vin considéré comme notre nourriture. C'est à l'autel où tous les chrétiens de notre diocèse d'Uvira se rencontrent pour le partage de la Pâques. Que personne ne manque. Tous prêts pour la joie du Père, du Christ et la nôtre aussi. Amen.

5^{ème} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE C)

Évangile de Jésus-Christ selon St Jean (Jn 8,1-11)

En ces jours-là, Jésus s'en alla au mont des Oliviers. Dès l'aurore, il retourna au Temple. Comme tout le peuple venait à lui, il s'assit et se mit à enseigner. Les scribes et les pharisiens lui amènent une femme qu'on avait surprise en situation d'adultère. Ils la mettent au milieu, et disent à Jésus : « Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère. Or, dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Et toi, que dis-tu ? » Ils parlaient ainsi pour le mettre à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus s'était baissé et, du doigt, il écrivait sur la terre.

Comme on persistait à l'interroger, il se redressa et leur dit : « Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter une pierre. » Il se baissa de nouveau et il écrivait sur la terre. Eux, après avoir entendu cela, s'en allaient un par un, en commençant par les plus âgés. Jésus resta seul avec la femme toujours là au milieu. Il se redressa et lui demanda : « Femme, où sont-ils donc ? Personne ne t'a condamnée ? » Elle répondit : « Personne, Seigneur. » Et Jésus lui dit : « Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pèche plus ».

LE COMMANDEMENT DE L'AMOUR

Chers fidèles,

L'Évangile de la femme adultère qui sera lu au courant de cette semaine, nous présente deux grandes instructions :

- Premièrement, en étant vers la fin du Carême, nous devons passer à une vraie conversion ;

- Deuxièmement, nous devons nous pardonner, nous écouter, nous aimer et nous entraider.

1. Va, et désormais ne pêche plus

Les scribes et les pharisiens amenèrent la femme adultère pour la juger. Selon la loi de Moïse, la femme surprise en adultère devrait être lapidée jusqu'à mourir (Lc 20,10 ; Dt 22,22-24). Mais Jésus refuse de la livrer aux jugements de la loi. Il se tourna vers les accusateurs méchants et leur dit : « que celui qui n'a jamais commis de péché lui jette le premier la pierre » A ces paroles, tous qui étaient présents à partir des vieux jusqu'aux bourreaux se tinrent et retournèrent. Quant à la femme, elle se tu, trembla et à la fin elle pleura. Jésus ne lui a rien dit mais seulement il lui a montré tous ses bienfaits, lu l'a délivrée dans les mains de ses bourreaux. La miséricorde de Jésus retentit dans le cœur de cette pécheresse. Elle ressent le désir de devenir un homme nouveau, de la conversion et d'humilité. Mais par amour, Jésus lui demande : « où sont tous ses bourreaux ? Personne ne t'a condamné ? » Elle répondit « personne Seigneur » Quand à Jésus aussi lui dit : moi-même je ne voudrai pas te condamner. Et ensuite il lui dit : « va et ne pêche plus ».

Il est juste que la femme ait été libérée de cet acte fatidique ; elle a pris la décision d'entreprendre une nouvelle vie. Devenir croyante et se donner pour une vie digne de la maison et de la famille. Elle ne retombera plus dans ces genres de péchés.

Aussi Jésus nous recommande que la méditation sans le vrai don ne soit pas possible. On ne peut pas dire qu'on fait fi du péché au moment où on ne manifeste pas le vrai désir de le laisser. Quelque fois ce désir semble être impossible et difficile à avoir car nous sommes convaincus de notre faiblesse et la puissance de la tentation à notre égard et à cela nous disons : « nous n'y pouvons rien ».

À cela, il faut chaque fois se rappeler de deux éléments qui nous fortifient pour bien persévérer :

- Ne pas compter seulement sur notre force plutôt la force qui nous vient de Dieu qu'on obtient grâce à la prière.
- Éviter les tentations qui nous tiennent à force. « Celui qui ne se protège pas contre les dangers se perdra » (Sir 3,26). Il faut éviter les dangers. Dans les dangers, il n'est pas difficile d'échapper à la tentation et vivre en croyant de Dieu.

2. Celui qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter une pierre

Dans l'exemple de la femme adultère, Jésus transforme une à une la parole de l'ancienne alliance et instaure la nouvelle alliance : le commandement de l'amour. Par ailleurs, Jésus nous déclare : « Dieu n'a pas envoyé son fils pour condamner le monde, plutôt pour que le monde soit sauvé par lui » (Jn 3,17 ; 12,47). Et nous demande de ne pas juger pour ne pas être jugé (Mt 7,1). Dans la prière de Notre père, il nous enseigne à dire : « Pardonne-nous nos péchés comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés » (Mt 6,12).

À travers cet Évangile d'aujourd'hui, les pharisiens veulent soumettre Jésus à juger la femme adultère pour qu'elle soit lapidée. Jésus dit : « celui qui parmi vous qui n'a pas encore péché lui jette le premier la pierre. A ces paroles, Jésus demanda : « pourquoi vous endurecissez votre cœur contre cette femme ? N'êtes-vous pas aussi des fils d'Adam ? N'êtes-vous pas fils des pécheurs pire de grands pécheurs qui ne méritent même pas seulement d'être lapidés plutôt embrasser aussi la géhenne ? Cessez alors de juger, accuser et condamner les autres. Plutôt chercher à implorer la grâce de Dieu ensemble qui est notre référence dans le bien en se supportant et en s'humiliant.

Nous sommes dans la dernière semaine de Carême. Ce dimanche qui suit sera le dimanche des rameaux et le dimanche qui suivra sera celui de paque. Les instructions du temps de Carême se clôturent dans cet acte de contrition et de reconnaissance devant Dieu étant tous des créatures, des pécheurs, et nous avons besoin du salut.

Il est juste que nous avons l'amour chrétien ; un commandement de l'amour proclamé par l'Évangile. Avant sa passion, Jésus dit à ses disciples : « Je vous donne un commandement nouveau : Aimez-vous les uns les autres ; comme je vous ai aimés, je vous donne l'amour comme symbole de la chrétienté et à ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres » (Jn 13,34-35). Ceci est le fondement de Carême : se reconnaître comme des frères d'un Dieu miséricordieux, par l'amour et l'écoute dans le Christ Jésus-Christ. Si nous avons bien écouté ces instructions qui nous ont été donné, nous serons dignes pour fêter ensemble la Paque du seigneur. Le soir du jeudi saint, nous assisterons à la messe des lavements des pieds des disciples. Dans cette célébration, l'Évangile qui nous sera lu portera sur le commandement nouveau (Jn 13,2 ss). Après cela, finira le temps de la préparation de paque. Le mystère de la paque commencera par la passion du christ, sa mort, et sa résurrection (vendredi saint). Et nous nous réunirons pour renaître dans une nouvelle vie, celle des enfants ressuscités.

À ce souhait, je vous béni au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit.
Amen.

DIMANCHE DE PÂQUES

Évangile de Jésus-Christ selon St Jean (Jn 20,1-9)

Le premier jour de la semaine, Marie Madeleine se rend au tombeau de grand matin ; c'était encore les ténèbres. Elle s'aperçoit que la pierre a été enlevée du tombeau.

Elle court donc trouver Simon-Pierre et l'autre disciple, celui que Jésus aimait, et elle leur dit : « On a enlevé le Seigneur de son tombeau, et nous ne savons pas où on l'a déposé. »

Pierre partit donc avec l'autre disciple pour se rendre au tombeau.

Ils couraient tous les deux ensemble, mais l'autre disciple courut plus vite que Pierre et arriva le premier au tombeau. En se penchant, il s'aperçoit que les linges sont posés à plat ; cependant il n'entre pas.

Simon-Pierre, qui le suivait, arrive à son tour. Il entre dans le tombeau ; il aperçoit les linges, posés à plat, ainsi que le suaire qui avait entouré la tête de Jésus, non pas posé avec les linges, mais roulé à part à sa place.

C'est alors qu'entra l'autre disciple, lui qui était arrivé le premier au tombeau. Il vit, et il crut.

Jusque-là, en effet, les disciples n'avaient pas compris que, selon l'Écriture, il fallait que Jésus ressuscite d'entre les morts.

Le Christ est ressuscité

Chers fidèles,

« Voici le jour que fit le Seigneur, exultons et soyons dans sa joie » (cf. Ps 118,24) C'est le jour de Pâques : jour de joie parce que le Christ est ressuscité et nous avec lui.

1. La première nouvelle a été proclamée par l'Ange aux saintes femmes

Elles étaient en train de se rendre au sépulcre, tôt le matin, pour oindre le corps de Jésus. Mais elles trouvent le tombeau vide. Elles ont aussitôt pensé que des malintentionnés ont enlevé le corps de Jésus du tombeau. Mais deux Anges portant un habit éblouissant, ont apparu en leur disant :

« Pourquoi cherchez-vous le Vivant parmi les morts ? Il n'est pas ici, il est ressuscité » (Lc 24,5-6).

La résurrection a été connue plus tard. Jésus lui-même est apparu à Marie de Magdala, à Pierre, aux apôtres et à d'autres disciples. Il leur a rappelé tout le sens et la vérité de sa résurrection. Pierre lui-même a donné son témoignage en ces termes : « Nous avons mangé et bu avec lui après sa résurrection d'entre les morts » (Ac 10,41). St Thomas n'a pas vite cru, en affirmant : « Si je ne vois pas dans ses mains la marque des clous, si je ne mets pas mon doigt dans la marque des clous, si je ne mets pas la main dans son côté, non, je ne croirai pas ! » (Jn 20,25). Et Jésus lui est apparu plus tard en lui disant : « Avance ton doigt ici, et vois mes mains ; avance ta main, et mets-la dans mon côté : cesse d'être incrédule, sois croyant ». Alors Thomas lui dit : « Mon Seigneur et mon Dieu ! » (Jn 20,27-28). Pendant la passion de Jésus, ses disciples sont restés dans la tristesse et le désespoir. Le jour de sa résurrection, ils ont retrouvé le bonheur et ils ont été comblés d'espérance !

La joie des premiers apôtres devient notre joie aujourd'hui. Le Christ est ressuscité, nous avons été sauvés et le ciel s'est ouvert pour toujours.

2. Avec le Christ, nous aussi nous ressuscitons

Nous ressuscitons dans l'esprit, par la foi et le par le baptême. Nous avons la certitude que notre corps ressuscitera un jour dans la gloire. Écoutons St Paul apôtre qui nous explique cette vérité : « Dans le baptême, vous avez été mis au tombeau avec lui et vous êtes ressuscités avec lui par la foi en la force de Dieu qui l'a ressuscité d'entre les morts. Vous étiez des morts, parce que vous aviez commis des fautes. Mais Dieu vous a donné la vie avec le Christ : il nous a pardonné toutes nos fautes » (Col 2,12-13).

Sur la résurrection de nos corps, à la fin des temps, il dit : « Le Christ Seigneur transformera un jour nos pauvres corps à l'image de son corps glorieux » (Ph 3,21).

Voici donc la raison de notre joie de ce jour : si vraiment le Christ vit désormais et que sa vie est aussi notre propre vie, sa victoire est aussi notre victoire. Si cela a des vraies conséquences, cela doit nous pousser à nous convertir dans notre comportement de croyants. Pour cela, si nous ressuscitons à la nouvelle vie avec le Christ, il nous fait maintenant vivre avec cohérence selon cette nouvelle vie.

Qu'allons-nous faire pour vivre cette nouvelle existence de résurrection ? St Paul continue à nous instruire en nous disant : « Mes frères, si donc vous êtes ressuscités avec le Christ, recherchez les réalités

d'en haut : c'est là qu'est le Christ, assis à la droite de Dieu. Pensez aux réalités d'en haut, non à celles de la terre » (Col 3,1-2). Cela signifie : rappelez-vous d'abord que la fin de votre vie n'est pas ici-bas mais au ciel : votre fin ultime est chez Dieu. Il ne s'agit pas de fuir la vie d'ici-bas, les devoirs et les responsabilités. Vous devez plutôt vous rappeler que votre demeure éternelle n'est pas ici sur terre. Nous sommes en route en visant une autre vie, une vie éternelle. Notre vie ici sur terre n'est qu'une préparation à la vie éternelle : c'est au ciel que nous devons mettre notre confiance. Pour cela, Jésus continue à nous exhorter : « Ne vous faites pas de trésors sur la terre, là où les mites et les vers les dévorent, où les voleurs percent les murs pour voler. Mais faites-vous des trésors dans le ciel, là où il n'y a pas de mites ni de vers qui dévorent, pas de voleurs qui percent les murs pour voler » (Mt 6,19-20).

Ce trésor à préparer pour le ciel est l'ensemble des bonnes actions que nous aurons faites en faveur de Dieu et de notre prochain. Notre vie sur terre est très courte. Notre mort nous trouvera bientôt. Il sera bon pour nous si nous vivons en véritable chrétiens. Après notre mort, l'âme se séparera de notre corps et ira se réjouir avec le Christ. Notre corps descendra en terre d'où il est venu, mais il n'y restera pas pour toujours. À la fin des temps, notre corps ressuscitera dans la gloire. C'est pourquoi la deuxième lecture de ce jour dit : « Quand paraîtra le Christ, votre vie (au dernier jour), alors vous aussi, vous paraîtrez avec lui dans la gloire » (Col 3,4).

Disons avec foi cette prière : « Dieu notre Père, aujourd'hui ton Fils a vaincu la mort et nous ouvre la porte de la vie éternelle. En vertu de sa résurrection, transforme-nous par la force de ton Esprit Saint et ressuscite-nous dans la lumière de la vraie vie. » Amen.

LE DENIER DU CULTE (ZAKA)

1. Le denier du culte est un précepte de l'Église et un moyen de formation à la générosité. Les chrétiens et les catéchumènes y sont obligés en conscience. Les pasteurs ont le devoir de le rappeler à leurs ouailles et de les aider à s'en acquitter.

2. Le denier du culte est recueilli, de préférence, pendant le Carême et le temps pascal, jusqu'au dimanche de la Trinité. Le prêtre rappellera

individuellement aux chrétiens cette obligation, même avec insistance, surtout lors de la confession pascale, mais il évitera toute impression de simonie. C'est le prêtre qui reste juge des dispenses accordées, soit en totalité soit en partie, à ceux qui sont vraiment pauvres.

3. On inscrira le denier du culte des chrétiens sur le livret de baptême, celui des catéchumènes sur leur fiche personnelle (*cheti*).

4. Le taux minimum du denier du culte est fixé comme suit : 15 K pour hommes et femmes, 5 K pour jeunes hommes et jeunes filles, 1 K pour enfants en âge d'école.

On rappellera à ceux qui ont des revenus plus qu'ordinaires qu'ils ne peuvent se contenter du minimum fixé.

5. Suivant les dispositions du Conseil presbytéral du 3-4 mars 1970, les sommes recueillies sont administrées par l'économe du poste notamment pour le service du culte, frais de bureau et charité.

Fait à Uvira, le 26 janvier 1971

+ Danilo CATARZI, sx
Évêque d'UVIRA

Au mois de mai 1964, les confrères de Kiliba et de Kalambo (Catellani, Masolo et moi-même), nous avons été forcés par les Mulelistes à nous rendre à Uvira, où nous avons trouvé en relégation les confrères, les religieuses ainsi que des laïcs. D'abord la prison, puis le procès, puis nous étions tous bloqués et enfermés dans une pièce. Étalés au sol, dans un silence forcé. Les missions étaient saccagées et pillées complètement. Les chrétiens étaient abandonnés à leur triste sort. L'Évêque souffrait beaucoup en voyant que les chrétiens demeuraient sans pasteurs, sans sacrements, sans secours.

Un jour, Mgr Catarzi, au bout de la souffrance, m'a appelé à côté, dans son bureau, comme s'il devait me dire quelque chose. Quand nous nous sommes assis, il éclata en sanglots et il m'a dit : « Tonino, dites-moi quelques paroles de réconfort. Je n'en peux plus. Je ne sais absolument rien ni de mes prêtres, ni de mes chrétiens. Je sais que nos œuvres sont détruites et que, avec le Seigneur, nous portons une grande croix ».

Les larmes de Mgr Catarzi m'ont touché au plus profond de mon cœur. Elles montraient l'humilité du Père envers son fils et surtout l'obéissance de l'évêque envers Dieu, dans une période que tout évêque peut rencontrer. C'est l'obéissance et l'humilité que tout disciple du Seigneur, prêtre ou laïc, reçoit en don surtout dans l'épreuve.

Témoignage du père Manzotti Antonino
Goma, 31.01.2005

1972 : Homélies du Carême (année A)

LETTRE PASTORALE

de SE Mgr Danilo CATARZI

à son clergé et à ses fidèles du Diocèse d'Uvira

sur les Homélies pour le Carême 1972 et pour le jour de Pâques

Aux Collaborateurs

Chers confrères, Chers présidents de la liturgie dans les différentes communautés des centres et des succursales !

Notre diocèse célèbre cette année son 10^{ème} anniversaire, non par de grandes manifestations extérieures, mais par la volonté renouvelée de servir Dieu et notre prochain.

À la Vierge Marie, mère et reine d'Uvira, nous avons demandé de nous guider en cela et nous l'avons choisie comme l'étoile de l'année ; le 28 mai prochain nous lui consacrons, et par elle au Seigneur, nos missions et notre diocèse. Le succès de l'année est donc placé sous le signe de notre travail intérieur et du service : notre cœur, notre âme, notre esprit doivent se purifier et adhérer à Dieu et à nos frères sans partage avec nos égoïsmes. C'est bien là le but de notre célébration et c'est là aussi le but que se propose la pénitence de Carême, comme préparation à Pâques, fête de lumière, de grâce et de vie. Célébrer le Carême avec ferveur, c'est donc rejoindre le même objectif que celui de l'année jubilaire.

Les homélies que je vous confie sont conçues justement dans une telle perspective : par elles, l'évêque annonce dans vos assemblées, et par vos soins, le message du Carême et du 10^{ème} anniversaire, pour un renouvellement des esprits dans la foi et dans la charité.

Que le Saint Esprit, par l'intercession de la Vierge Marie, donne à sa pauvre parole force et fécondité.

Fait à Uvira, le 11 février 1972
en la fête de Notre-Dame de Lourdes

+ Danilo CATARZI, sx
Évêque d'UVIRA

MERCREDI DES CENDRES

Évangile de Jésus-Christ selon St Matthieu (Mt 6,1-6 ;16-18)

Ce que vous faites pour devenir des justes, évitez de l'accomplir devant les hommes pour vous faire remarquer. Sinon, il n'y a pas de récompense pour vous auprès de votre Père qui est aux cieux.

Ainsi, quand tu fais l'aumône, ne fais pas sonner la trompette devant toi, comme les hypocrites qui se donnent en spectacle dans les synagogues et dans les rues, pour obtenir la gloire qui vient des hommes. Amen, je vous le déclare : ceux-là ont reçu leur récompense.

Mais toi, quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ignore ce que fait ta main droite, afin que ton aumône reste dans le secret ; ton Père qui voit dans le secret te le rendra.

Et quand vous priez, ne soyez pas comme les hypocrites : ils aiment à se tenir debout dans les synagogues et aux carrefours pour bien se montrer aux hommes quand ils prient. Amen, je vous le déclare : ceux-là ont reçu leur récompense.

Mais toi, quand tu pries, retire-toi dans ta pièce la plus retirée, ferme la porte, et prie ton Père qui est présent dans le secret ; ton Père qui voit dans le secret te le rendra.

Et quand vous jeûnez, ne prenez pas un air abattu, comme les hypocrites : ils prennent une mine défaite pour bien montrer aux hommes qu'ils jeûnent. Amen, je vous le déclare : ceux-là ont reçu leur récompense.

Mais toi, quand tu jeûnes, parfume-toi la tête et lave-toi le visage ; ainsi, ton jeûne ne sera pas connu des hommes, mais seulement de ton Père qui est présent au plus secret ; ton Père qui voit au plus secret te le rendra.

La grâce du Carême

Chers fidèles,

Notre Seigneur nous donne la grâce de commencer le Carême pour que nous nous préparions à la solennité de la Pâques. Rendons-lui grâce pour ce grand don, offrons-lui dès maintenant nos engagements et prions-le, surtout dans la Messe de ce jour, afin de comprendre le sens de la véritable pénitence.

1. Le Carême c'est un don de Dieu

Je disais que le Carême est un don de Dieu. C'est bien ce que l'apôtre Paul lui-même nous enseigne dans la deuxième lecture : « Le voici maintenant le moment favorable, le voici maintenant le jour du salut » (2Co 6,2).

Le Carême est un temps favorable pour revenir au Seigneur et vivre intensément dans son amitié.

Les catéchumènes de la quatrième année seront baptisés le jour de Pâques, et dans ce temps de Carême ils sont appelés à accomplir les enseignements de la vie chrétienne. Ceux qui sont déjà baptisés naîtront avec le Christ le jour de Pâques et au temps de Carême, ils auront la possibilité de vaincre leurs mauvaises habitudes et de vaincre leurs péchés.

C'est pourquoi nous devons beaucoup faire confiance à Dieu et remercier de tout cœur notre Seigneur Jésus Christ.

Disons-lui de tout cœur : « Merci, Seigneur, parce que tu nous as appelé à confesser et à nous pardonner mutuellement. C'est toi notre Père et tu n'as pas oublié tes enfants pécheurs. C'est toi notre Berger et tu n'as pas oublié tes brebis égarées. C'est toi notre Sauveur et tu ne nous as pas oubliés, nous pécheurs. Merci Seigneur ».

2. Le Carême est un temps pour travailler sur son existence

Le Carême est un temps de grâce. Dieu veut nous rencontrer pour nous sauver. Pour nous, c'est un temps pour travailler sur notre existence. Efforçons-nous d'accueillir l'appel de Dieu et d'empêcher que cette grâce divine ne passe inaperçue. St Paul nous dit : « Laissez-vous réconcilier avec Dieu... que la grâce reçue de Dieu ne passe pas inaperçue » (cf. 2Co 5,20).

Cela veut dire, d'abord, que nous sommes appelés à ouvrir nos oreilles pour écouter la voix de Dieu qui parle en nous. Évitions les bruits qui nous empêchent d'épanouir notre cœur. C'est pourquoi l'Église nous invite à laisser de côté, pendant le Carême, les différentes festivités pour que nous nous efforcions à faire pénitence. Cela nous rappelle notre finitude : en nous imposant les cendres sur notre tête, l'Église nous dit « Souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras à la poussière ».

L'Église nous rappelle les souffrances du Christ et elle nous invite à prendre part au Chemin de croix chaque vendredi, elle nous invite à nous baptiser ou à recevoir le sacrement de réconciliation pour l'absolution de nos péchés et pour le bon service de Dieu.

Elle nous invite également à prier davantage, surtout le matin et le soir, en intensifiant la participation aux messes dominicales et en priant notre

chapelet au cours de la semaine. Nous sommes invités à nous mortifier pour que nous vainquions nos désirs mauvais et que nous payons le poids de nos péchés.

La meilleure manière de nous mortifier est de pratiquer véritablement nos devoirs quotidiens et de bien accomplir nos travaux. La loi du travail est la source de notre propre joie et du développement du Pays, ainsi que la meilleure manière de payer les dettes de nos péchés : « Le Seigneur Dieu prit l'homme et le conduisit dans le jardin d'Éden pour qu'il le travaille et le garde » (Gn 2,15). Et, après le péché, le travail, devenu souvent si dur et difficile, est une partie de notre pénitence quotidienne : « C'est à la sueur de ton visage que tu gagneras ton pain » (Gn 3,19).

Le travail que nous aurons fait pour nos familles et notre Pays sera marqué par le Carême de cette année, parce que le vrai travail est une manière importante pour s'éduquer.

Chacun de nous prendra à cœur la règle que St Paul nous a confiée : « Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus » (2Th 3,10). Le paresseux ne doit pas manger le pain qu'il ne mérite pas et même pas se présenter à la table du Seigneur le jour de Pâques.

En somme, le vrai chrétien est celui qui prie, qui participe aux célébrations, qui accomplit son travail pour lui, pour son Pays et pour le bien de la communauté.

N'oublions même pas un instant que nous devons travailler pour les autres. Tel est le signe de la chrétienté, surtout pendant le Carême. Soyons tous bons, sages et gentils pour notre prochain. Soyons toujours courageux dans le service de la charité et de miséricorde, en aidant les pauvres et l'Église.

Le Carême est le moment pour verser le denier du culte. Versons-le sans tarder et de bon cœur, en nous rappelant que c'est un véritable commandement de l'Église et aussi une bonne manière de trouver la vertu de la générosité, pour vaincre notre égoïsme. L'Église est notre mère. Personne ne peut oublier sa mère car elle doit donner à sa famille toutes ses nécessités.

Je termine en vous rappelant que nous sommes dans l'année de la Vierge Marie et que nous préparons à lui offrir nos cœurs, nos missions et notre Diocèse d'Uvira. Confions nos intentions entre les mains de notre Mère Marie, la Vierge humble et fidèle qui doit nous apprendre à être éveillés au long de ce Carême. Demeurons avec elle au pied de la Croix du Seigneur. Unissons-nous à elle dans la joie de la résurrection de Pâques.

1^{er} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE A)

Évangile de Jésus-Christ selon St Matthieu (Mt 4,1-11)

Alors, Jésus fut conduit au désert par l'Esprit pour être tenté par le diable. Après avoir jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim.

Le tentateur s'approcha et lui dit : « Si tu es Fils de Dieu, ordonne que ces pierres deviennent des pains ».

Mais, Jésus répondit : « Il est écrit : L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu ».

Alors, le diable l'emmène à la Ville sainte, le place au sommet du Temple et lui dit : « Si tu es Fils de Dieu, jette-toi en bas ; car il est écrit : Il donnera pour toi des ordres à ses anges, et Ils te porteront sur leurs mains, de peur que ton pied ne heurte une pierre ».

Jésus lui déclara : « Il est encore écrit : Tu ne mettras pas à l'épreuve le Seigneur ton Dieu ».

Le diable l'emmène encore sur une très haute montagne et lui montre tous les royaumes du monde et leur gloire.

Il lui dit : « Tout cela, je te le donnerai, si, tombant à mes pieds, tu te prosternes devant moi ».

Alors, Jésus lui dit : « Arrière, Satan ! car il est écrit : C'est le Seigneur ton Dieu que tu adoreras, à lui seul tu rendras un culte ».

Alors le diable le quitte. Et voici que des anges s'approchèrent, et ils le servaient.

Les tentations au désert

Chers fidèles,

Aujourd'hui c'est le premier dimanche de Carême. L'Église veut réfléchir sur les tentations de Jésus au désert, pour nous enseigner que nous ne pouvons pas nous préparer à Pâques sans que nous ne fournissions nous-mêmes notre effort et notre courage.

1. Trois tentations au désert et loi de Pâques

a) Satan tente Jésus à trois reprises :

- Jésus venait de terminer 40 jours de jeûne au désert où il n'y avait que du sable et des pierres. Il était très affamé et Satan s'est approché de Jésus en lui conseillant de transformer les pierres en pain.

- Après avoir conduit Jésus au pinacle du temple, Satan lui demande de se jeter en bas car les anges l'auraient pris dans leurs bras et sauvé.
- Jésus voit devant lui toutes les Royautés du monde. Satan lui promet de les lui donner à condition que Jésus se prosterne devant lui en adoration.

Jésus vainc ces trois tentations en les considérant comme contradictoires, voire opposées à sa mission de rédemption.

b) Il est clair que Jésus ne pouvait pas accepter la troisième tentation : adorer Satan pour qu'il soit le roi du monde entier. On ne peut pas mettre Satan à la place de Dieu. C'est pourquoi Jésus répond au tentateur : « Va-t'en Satan. Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras que lui seul ».

La deuxième tentation a vraiment écorcé Jésus : se jeter depuis le pinacle et vouloir que Dieu lui vienne en aide c'est tenter Dieu lui-même. C'est pourquoi Jésus lui répond : « Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu ». Cependant, comme nous le voyons, Jésus aurait pu accepter de transformer les pierres en pain, comme il avait fait aux noces de Cana en changeant l'eau en vin.

Cela aurait été la manière plus simple et rapide pour avoir de la nourriture après avoir jeûné pendant 40 jours dans ce lieu où il n'y avait que des pierres. Mais Jésus refuse ces manières si rapides de se trouver à manger pour nous enseigner que sa mission de rédemption du monde n'est pas celle de fuir les difficultés. Au contraire, son intention est de nous amener au salut par la passion et la mort.

Nous comprenons alors les paroles mystérieuses de la lettre aux Hébreux : « Renonçant à la joie qui lui était proposée, il a enduré la croix » (He 12,2).

2. La loi de la Pâques, de la mort et de la Résurrection dans notre existence

À l'exemple du Christ, il nous faut interpréter ces événements comme Chrétien, même si nombreux se trompent et se laissent tromper dans l'interprétation de ces faits. Le grand but du Carême est celui de se rappeler la véritable signification de notre existence dans ce monde.

a) Dans notre existence humaine, il y a beaucoup de difficultés qui se confrontent violemment et que nous voudrions bien éliminer. Notre foi pourra bien nous venir en aide. Les difficultés sont : parvenir à vivre, à persévérer et à grandir ; les vivres, les médicaments, le logement, l'éducation des enfants.

Comme Jésus au désert, nous aussi nous sommes souvent affamés et la nourriture vient à manquer. L'Évangile nous dit qu'il ne faut pas attendre jusqu'à ce que le miracle fasse disparaître ces difficultés. Mais, ces dernières seront affrontées si nous travaillons véritablement, en faisant nos épargnes, en s'aidant mutuellement et surtout en nous efforçant nous-mêmes, par la grâce et l'aide de Dieu.

b) La même réalité peut nous arriver dans notre vie spirituelle. Le baptême nous purifie du péché originel et il fait de nous des amis de Dieu, mais il nous laisse dans nos mauvaises habitudes, qui nous présentent les dangers de succomber aux tentations et de perdre la grâce que nous avons reçue. C'est pourquoi la vie chrétienne est un combat ; nous parvenons à la vie éternelle en faisant mourir chaque jour le péché en nous. C'est bien la loi de la Pâques. C'est aussi la loi que notre Seigneur Jésus s'est choisie pour lui-même et pour nous. Il veut que nous nous entraînions à ce combat pendant tout le Carême.

Jésus voulait nous enseigner tout cela, en acceptant les tentations au désert et en refusant la voix la plus simple.

Au cours de la Messe de ce jour, demandons à Jésus de nous aider d'être continuellement éveillés devant les tentations et que nous puissions les vaincre à chaque fois.

2^{ème} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE A)

Évangile de Jésus-Christ selon St Matthieu (Mt 17,1-9)

Six jours après, Jésus prend avec lui Pierre, Jacques et Jean son frère, et il les emmène à l'écart, sur une haute montagne.

Il fut transfiguré devant eux ; son visage devint brillant comme le soleil, et ses vêtements, blancs comme la lumière.

Voici que leur apparurent Moïse et Élie, qui s'entretenaient avec lui.

Pierre alors prit la parole et dit à Jésus : « Seigneur, il est bon que nous soyons ici ! Si tu le veux, je vais dresser ici trois tentes, une pour toi, une pour Moïse, et une pour Élie ».

Il parlait encore, lorsqu'une nuée lumineuse les couvrit de son ombre, et voici que, de la nuée, une voix disait : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je trouve ma joie : écoutez-le ! »

Quand ils entendirent cela, les disciples tombèrent face contre terre et furent saisis d'une grande crainte.

Jésus s'approcha, les toucha et leur dit : « Relevez-vous et soyez sans crainte ! »

Levant les yeux, ils ne virent plus personne, sinon lui, Jésus, seul.

En descendant de la montagne, Jésus leur donna cet ordre : « Ne parlez de cette vision à personne, avant que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts ».

Jésus, le Moïse de la Nouvelle Alliance

Chers fidèles,

L'Évangile de ce jour nous amène au-dessus du mont Tabor, la montagne de la Transfiguration. La voix de Dieu le Père, proclame que Jésus, à la place de Moïse, est le nouveau Guide et Législateur de son Peuple. Si nous suivons ce nouveau Guide, nous devons suivre également le chemin qui nous fera parvenir à Pâques et à la vie éternelle.

1. La voix de Dieu le Père dans la gloire du Mont Sinaï annonce que Moïse est le réconciliateur de l'Ancien Testament

Moïse a fait sortir le peuple d'Israël de l'esclavage de l'Égypte. Il le conduit pendant 40 ans au désert jusqu'à arriver à la Terre Promise. Arrivant au mont Sinaï, Dieu appela Moïse sur la montagne et il lui a parlé sous la forme du nuage rayonnant la lumière pour lui montrer son intention de bien conduire son peuple.

Ce dernier, restant fidèle à Dieu et à sa loi, sera le peuple élu parmi tous les peuples. Il sera le peuple saint. Ce peuple montrera sa fidélité en suivant les dix commandements que Dieu a inscrits sur les deux tables de pierres.

Moïse assumera la responsabilité de la fidélité des croyants à l'alliance de la loi révélée. Dans cette charge de réconciliateur, Moïse se tient devant son peuple ayant son visage rayonnant en vertu de son entretien avec le Seigneur.

Tous les fidèles ont accepté l'alliance et disent à Moïse : « Tout ce que Dieu nous a dit, nous le suivrons » (Ex 19,8).

Dieu se réjouit et Moïse accepte l'alliance en dressant un autel devant Dieu. Il l'aspersion avec le sang du sacrifice offert.

À vrai dire, le peuple ne suivra pas la loi, ne sera pas fidèle à l'alliance. Moïse ne saura pas le guider. Par la bouche des prophètes, Dieu leur dira ouvertement qu'ils ont brisé son alliance. Mais à cause de sa grande

miséricorde, il prend la résolution de faire une nouvelle alliance qui sera scellée par le sang de son Fils Bienaimé.

Jésus sera le Conciliateur de la Nouvelle Alliance. En lui, Dieu le Père donnera à son peuple une loi nouvelle, la loi de la véritable amitié avec lui.

2. La voix de Dieu le Père, dans la gloire du Tabor, proclamera que Jésus est le Réconciliateur de l'Alliance nouvelle et éternelle

Dans l'Évangile de ce jour, Dieu le Père montre Jésus comme le nouveau Moïse, non plus dans le Mont Sinaï mais au Mont Tabor. À côté de Moïse lui-même qui laisse sa place à Jésus, et ensemble à Elie, exemple de tous les prophètes, les apôtres Pierre, Jean et Jacques sont maintenant les vrais témoins de ce grand événement.

La gloire de Dieu le Père éclaire le visage, voire les habits de Jésus. Un nuage les entoure. C'est le même nuage qui a accompagné le peuple de Dieu au désert et qui couvrait le mont Sinaï. Ce même nuage se montre alors. C'est Dieu le Père qui marque sa présence, même s'il est invisible à nos yeux. Sa voix retentit sur la montagne : « Celui-ci est mon Fils Bienaimé en qui je me complais. Écoutez-le ». Ayant entendu cette voix, les apôtres se sont prosternés, avec une grande peur. Lorsqu'ils ont levé les yeux, selon le récit évangélique, ils n'ont vu que Jésus seul, lui qui est le chemin, la vérité et la vie pour toute l'humanité.

3. Le Carême nous rappelle l'alliance, le nouveau commandement de Jésus

Le Carême voudrait nous rappeler les grandes vérités qui sont révélées dans la Transfiguration.

D'abord la Nouvelle Alliance que nous avons conclue avec Dieu le jour de notre baptême. Dieu nous aime tellement, qu'il veut nous transformer en un peuple nouveau, un peuple qui vit de son existence. Nous versions sans cesse sur les préoccupations du monde et nous nous exposons ainsi au danger d'oublier le nouveau commandement, celui qui nous porte à manifester à Dieu notre fidélité.

Ensuite, le nouveau commandement est la loi de l'amour envers Dieu et le prochain. C'est aimer comme Jésus lui-même l'a fait. Cette loi est condensée dans le discours de Jésus sur la montagne, où il nous a dit que nous serons heureux si pauvres en esprit comme la Vierge Marie, si humbles, miséricordieux, si purs de cœur et si nous savons souffrir en faveurs de la justice et de la paix (cf. Mt 5,1-16). Jésus, médiateur, qui a été

choisi par Dieu, mérite que nous l'écoutions, que nous le suivions et que nous demeurerions fidèles à son alliance. Dans son sang qui a été versé pour notre salut et pour celui de la multitude, nous puisions les forces pour rester fidèles.

Encore un peu et ce sacré sang sera versé sous la forme de l'Eucharistie, en tant que sang de l'alliance nouvelle et éternelle. Nous le recevrons dans la Communion, avec son sacré corps. Nous pourrions alors affirmer avec certitude, comme le peuple d'Israël : « Tout ce que Dieu nous a dit, nous le suivrons » (Ex 19,8).

3^{ème} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE A)

Évangile de Jésus-Christ selon St Jean (Jn 4,5-42)

Jésus arrive à une ville de Samarie, appelée Sykar, près du terrain que Jacob avait donné à son fils Joseph. Là se trouvait le puits de Jacob. Jésus, fatigué par la route, s'était donc assis près de la source. C'était la sixième heure, environ midi. Arrive une femme de Samarie, qui venait puiser de l'eau. Jésus lui dit : « Donne-moi à boire ».

– En effet, ses disciples étaient partis à la ville pour acheter des provisions.

La Samaritaine lui dit : « Comment ! Toi, un Juif, tu me demandes à boire, à moi, une Samaritaine ? » – En effet, les Juifs ne fréquentent pas les Samaritains. Jésus lui répondit : « Si tu savais le don de Dieu et qui est celui qui te dit : “Donne-moi à boire”, c'est toi qui lui aurais demandé, et il t'aurait donné de l'eau vive ». Elle lui dit : « Seigneur, tu n'as rien pour puiser, et le puits est profond. D'où as-tu donc cette eau vive ? Serais-tu plus grand que notre père Jacob qui nous a donné ce puits, et qui en a bu lui-même, avec ses fils et ses bêtes ? » Jésus lui répondit : « Quiconque boit de cette eau aura de nouveau soif ; mais celui qui boira de l'eau que moi je lui donnerai n'aura plus jamais soif ; et l'eau que je lui donnerai deviendra en lui une source d'eau jaillissant pour la vie éternelle ». La femme lui dit : « Seigneur, donne-moi de cette eau, que je n'aie plus soif, et que je n'aie plus à venir ici pour puiser ». Jésus lui dit : « Va, appelle ton mari, et reviens ».

La femme répliqua : « Je n'ai pas de mari ». Jésus reprit : « Tu as raison de dire que tu n'as pas de mari : des maris, tu en as eu cinq, et celui que tu as maintenant n'est pas ton mari ; là, tu dis vrai ».

La femme lui dit : « Seigneur, je vois que tu es un prophète !... Eh bien ! Nos pères ont adoré sur la montagne qui est là, et vous, les Juifs, vous dites que le lieu où il faut adorer est à Jérusalem ». Jésus lui dit : « Femme, crois-moi : l'heure vient où vous n'irez plus ni sur cette montagne ni à Jérusalem pour adorer le Père. Vous, vous adorez ce que vous ne connaissez pas ; nous, nous adorons ce que nous connaissons, car le salut vient des Juifs. Mais l'heure vient – et c'est maintenant – où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et vérité : tels sont les adorateurs que recherche le Père. Dieu est esprit, et ceux qui l'adorent, c'est en esprit et vérité qu'ils doivent l'adorer ».

La femme lui dit : « Je sais qu'il vient, le Messie, celui qu'on appelle Christ. Quand il viendra, c'est lui qui nous fera connaître toutes choses ».

Jésus lui dit : « Je le suis, moi qui te parle ».

La femme, laissant là sa cruche, revint à la ville et dit aux gens : « Venez voir un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait. Ne serait-il pas le Christ ? » Ils sortirent de la ville, et ils se dirigeaient vers lui. (...)

Beaucoup de Samaritains de cette ville crurent en Jésus, à cause de la parole de la femme qui rendait ce témoignage : « Il m'a dit tout ce que j'ai fait ». Lorsqu'ils arrivèrent auprès de lui, ils l'invitèrent à demeurer chez eux. Il y demeura deux jours. Ils furent encore beaucoup plus nombreux à croire à cause de sa parole à lui, et ils disaient à la femme : « Ce n'est plus à cause de ce que tu nous as dit que nous croyons : nous-mêmes, nous l'avons entendu, et nous savons que c'est vraiment lui le Sauveur du monde ».

La Samaritaine

Chers fidèles,

L'Évangile de la Samaritaine, celui de l'aveugle de naissance et celui de résurrection de Lazare qui seront lus les dimanches qui suivront, furent lus devant les catéchumènes de la première communauté pour leur expliquer l'importance du baptême qu'ils recevront la nuit de Pâques.

Dans le récit de la samaritaine, Jésus au sujet de l'eau de vie, l'eau qui purifie nos péchés et qui nous donne les dons de l'Esprit Saint.

L'Évangile d'aujourd'hui doit augmenter en nous la soif d'être purifié par la foi et le don de l'Esprit Saint, par la grâce et l'amour.

1. Mystère de l'eau vive

Jésus, fatigué du long voyage, demande à la Samaritaine de l'eau à boire. Jésus veut étancher la soif du corps, mais il veut maintenant allumer dans le cœur de cette femme de désir de la grâce et du salut.

Malheureusement, la femme ne le découvre pas et reçoit l'invitation de Jésus avec méfiance et rire en disant : « comment toi qui es juif, tu me demandes à boire à moi qui suis une femme samaritaine ? ». En effet, les juifs et les samaritains étaient deux tribus ennemies.

Jésus répond : « Si tu savais le don de Dieu et qui est celui qui te dit donne-moi à boire, c'est toi qui l'aurais prié et il t'aurait donné de l'eau vive ». La femme n'avait pas encore compris Jésus qui expliquait que l'eau vive dont il parlait, c'était la grâce de la purification qu'elle manquait parce qu'elle était pécheresse : c'est un don de la foi et de l'Esprit Saint. Par-là, la samaritaine comprend et demande à Jésus de cette eau du salut, en disant avec humilité : « Seigneur, donne-moi cette eau ». Jésus la lui donne, en lui offrant la possibilité de la conversion du cœur, de la foi et d'un grand courage pour faire venir ses proches.

Alors, cette femme, après peu de temps, amène à Jésus une grande foule des habitants de sa ville, et ils reconnurent Jésus « Sauveur du monde ».

2. Eau vive, don de la Pâques

Nous aussi, demandons à Jésus l'eau vive dont lui-même est la source. Comme le peuple de Dieu au désert, nous aussi, nous sommes en route vers le Royaume des Cieux. La route est longue et nous avons besoin de l'eau, pour ne pas mourir de soif.

Les hommes du peuple de Dieu qui sont morts de soif parce qu'il y avait manque d'eau au désert, comme nous l'avons lu aujourd'hui dans la première lecture, ont demandé à Moïse un miracle pour qu'ils aient à boire.

Au nom de Dieu, Moïse frappa le rocher avec son bâton et l'instant la source d'eau en sortit.

Saint Paul nous enseigne que ce rocher est l'exemple du Christ. Nous aussi, devons frapper les côtés du Christ par le bâton de nos prières et Jésus étanchera notre soif.

Jésus va désaltérer notre soif, surtout par le don de la foi. Il va nous donner le désir de la Parole de Dieu ; nous aurons vivement le désir de l'écouter et de le suivre dans notre vie. Il nous donnera la grâce de bien recevoir les sacrements de Pâques : le baptême, la pénitence et l'Eucharistie.

Notre cœur sera comme un champ irrigué par l'eau, les fleurs et les fruits des vertus chrétiennes y pousseront. Ainsi, nous qui avons reçu la vie nouvelle par le don de Dieu, nous deviendrons aussi des apôtres parmi nos frères, en suivant l'exemple de la Samaritaine.

Maintenant nous sommes à la mi-carême et nous devons évaluer le progrès que nous avons fait le long de notre préparation à la Pâques. Occupons-nous aussi de nos frères en regardant s'ils se préparent véritablement à la grande solennité de tous les chrétiens ou bien s'ils vivent uniquement dans paresse du cœur.

Dès lors, efforçons-nous d'attirer nos amis, nos parents et toutes nos connaissances pour qu'ils participent aux différentes célébrations pendant ce temps de Carême : la messe dominicale, les instructions, le chemin de croix et qu'ils reçoivent le sacrement de la pénitence.

Jésus, sauveur du monde, est parmi nous. Il nous a parlé dans les lectures et l'Évangile, par la bouche de ses serviteurs. Il dit à chacun d'entre nous comme il l'avait dit à la Samaritaine : « c'est moi, celui qui te parle ».

Dans peu de temps, il sera présent parmi nous par son corps et son sang, son esprit et sa divinité. Il nous dira comme il l'avait dit aux juifs le jour de la Terre : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à Moi et il boira, celui qui croira en moi de son sein couleront des fleuves d'eau vive » (Jn 7, 37).

Nous allons le recevoir dans la communion, et après avoir goûté l'eau vive, qui sort de ses plaies, nous n'irons plus boire des sources souillées des péchés.

4^{ème} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE A)

Évangile de Jésus-Christ selon St Jean (Jn 9,1-41)

En passant, Jésus vit un homme aveugle de naissance. (...) Il cracha à terre et, avec la salive, il fit de la boue ; puis il appliqua la boue sur les yeux de l'aveugle, et lui dit : « Va te laver à la piscine de Siloé » – ce nom se traduit : Envoyé. L'aveugle y alla donc, et il se lava ; quand il revint, il voyait.

Ses voisins, et ceux qui l'avaient observé auparavant – car il était mendiant – dirent alors : « N'est-ce pas celui qui se tenait là pour mendier ? » Les uns disaient : « C'est lui ». Les autres disaient : « Pas du tout, c'est quelqu'un qui lui ressemble ». Mais lui disait : « C'est bien moi ». (...)

On l'amène aux pharisiens, lui, l'ancien aveugle. Or, c'était un jour de sabbat que Jésus avait fait de la boue et lui avait ouvert les yeux. À leur tour,

les pharisiens lui demandaient comment il pouvait voir. Il leur répondit : « Il m'a mis de la boue sur les yeux, je me suis lavé, et je vois ». Parmi les pharisiens, certains disaient : « Cet homme-là n'est pas de Dieu, puisqu'il n'observe pas le repos du sabbat ». D'autres disaient : « Comment un homme pécheur peut-il accomplir des signes pareils ? » Ainsi donc ils étaient divisés. Alors ils s'adressent de nouveau à l'aveugle : « Et toi, que dis-tu de lui, puisqu'il t'a ouvert les yeux ? » Il dit : « C'est un prophète ». (...) Et ils le jetèrent dehors.

Jésus apprit qu'ils l'avaient jeté dehors. Il le retrouva et lui dit : « Crois-tu au Fils de l'homme ? » Il répondit : « Et qui est-il, Seigneur, pour que je croie en lui ? » Jésus lui dit : « Tu le vois, et c'est lui qui te parle ». Il dit : « Je crois, Seigneur ! » Et il se prosterna devant lui.

Jésus guérit l'aveugle-né

Chers fidèles,

Depuis les temps anciens, l'Église voit dans l'aveugle-né de l'Évangile que nous venons de lire, l'exemple du catéchumène qui se prépare au baptême.

Encore c'est l'exemple des chrétiens dont la foi est fragile ou morte et qui désirent la ressusciter.

1. Ceux qui ont des yeux mais qui ne voient pas

Les disciples parlent à Jésus d'un aveugle dont ils ont eu pitié comme quelqu'un qui est frappé par la justice de Dieu : « Rabbi, qui a péché, lui ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle ? ». L'aveugle-né a des yeux mais il ne peut pas s'en servir. Il ne connaît pas ce qu'est la lumière, il marche dans les ténèbres, pour lui, les arbres et les hommes désignent la même chose.

Nous aussi les croyants, sans la lumière, nous ressemblons à quelqu'un qui a des yeux mais ne voit pas. Nous ne pouvons pas découvrir le Créateur de l'Univers. Nous ne connaissons pas qui est Dieu, nous ne connaissons pas le but de la vie qui est celui d'aimer, de servir et de se réjouir avec lui dans le Royaume des Cieux après notre mort.

Celui qui n'a pas de foi ne découvre pas Jésus, vrai homme et vrai Dieu, né de la Vierge Marie et venu dans le monde pour nous sauver. Il ne découvre pas que les autres sont ses frères.

Il ne connaît pas l'Église, les sacrements, la Parole de Dieu, les Cieux et la géhenne, les anges et les saints ou bien la Vierge Marie mère de Dieu et notre mère. Il ne connaît pas prier, il ne connaît pas non plus le sacrifice eucharistique.

Il voit que nous sommes rassemblés autour de la table devant la croix, mais il ne comprend pas et ne peut rien découvrir.

Pour qu'il commence à voir, il faut que Jésus lui donne la foi pour qu'à son tour, il accepte de recevoir cette lumière.

Devenus croyants et chrétiens, il nous faudra employer les moyens nécessaires pour garder notre foi, la gardant vive et éclairant les autres.

2. Ressusciter notre foi

Il n'est pas facile de ressusciter notre foi tant que nous sommes entourés de païens. Tous les pouvoirs ténébreux, c'est-à-dire Satan, le monde, nos mauvais désirs, sont des obstacles pour notre foi.

Nous les vaincrons seulement si nous suivons et respectons les enseignements que l'Église nous a donnés lorsque nous nous sommes présentés devant Elle pour demander la foi et le baptême. Ce jour-là, l'Église nous a exhortés à observer les commandements, à confesser notre foi et à prier. Nous garderons à l'aise notre foi en suivant, dans notre existence, ces trois conseils suivants :

- D'abord, évitons les péchés, en observant les commandements de Dieu, parce que demeurer dans le péché reste le grand obstacle pour parvenir à la foi ou pour la garder. Jésus nous dit : « Quiconque, en effet, commet le mal, hait la lumière et ne vient pas à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient démontrées coupables. Mais celui qui fait la vérité, vient à la lumière » (Jn 3, 20-21).
- Ensuite, prions intensément la prière de la foi ; la personne acquiert les bonnes habitudes en agissant plusieurs fois dignement. C'est ainsi que par la vertu de l'espérance et de la charité, nous prions continuellement pour obtenir aussi celle de la foi surtout dans nos prières matinales et vespérales.
- Enfin, prions beaucoup. Dans la célébration du baptême, l'Église nous fait prier le Notre Père, qui est la prière même du Seigneur et le modèle de toutes les autres prières. Dans nos prières adressées à Dieu, n'oublions pas de lui demander le don de la foi ; en disant comme le père dont le fils était paralysé : « Je crois ! Viens en aide à mon peu de foi ! » (Marc 9,24)

Pendant cette célébration eucharistique, contemplons le Jésus comme celui qui donne la lumière. Écoutons-le ; mentes fois il nous dit les mêmes paroles que nous avons entendues le jour de notre baptême, quand le prêtre nous avait donné la bougie allumée : « Reçois cette lumière, soigne ton baptême sans reproche ». Avec humilité, prions Dieu afin qu'il accomplisse l'œuvre de la volonté de sa mort et sa résurrection.

5^{ème} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE A)

Évangile de Jésus-Christ selon St Jean (Jn 11,1-45)

Il y avait quelqu'un de malade, Lazare, de Béthanie, le village de Marie et de Marthe, sa sœur.

Or Marie était celle qui répandit du parfum sur le Seigneur et lui essuya les pieds avec ses cheveux. C'était son frère Lazare qui était malade. Donc, les deux sœurs envoyèrent dire à Jésus : « Seigneur, celui que tu aimes est malade ».

En apprenant cela, Jésus dit : « Cette maladie ne conduit pas à la mort, elle est pour la gloire de Dieu, afin que par elle le Fils de Dieu soit glorifié ». Jésus aimait Marthe et sa sœur, ainsi que Lazare. Quand il apprit que celui-ci était malade, il demeura deux jours encore à l'endroit où il se trouvait. Puis, après cela, il dit aux disciples : « Revenons en Judée ». (...)

À son arrivée, Jésus trouva Lazare au tombeau depuis quatre jours déjà. (...) Lorsque Marthe apprit l'arrivée de Jésus, elle partit à sa rencontre, tandis que Marie restait assise à la maison. Marthe dit à Jésus : « Seigneur, si tu avais été ici, mon frère ne serait pas mort. Mais maintenant encore, je le sais, tout ce que tu demanderas à Dieu, Dieu te l'accordera ».

Jésus lui dit : « Ton frère ressuscitera ».

Marthe reprit : « Je sais qu'il ressuscitera à la résurrection, au dernier jour ».

Jésus lui dit : « Moi, je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra ; quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais. Crois-tu cela ? »

Elle répondit : « Oui, Seigneur, je le crois : tu es le Christ, le Fils de Dieu, tu es celui qui viens dans le monde ». (...)

Jésus, en son esprit, fut saisi d'émotion, il fut bouleversé, et il demanda : « Où l'avez-vous déposé ? » Ils lui répondirent : « Seigneur, viens, et vois ». Alors Jésus se mit à pleurer.

Les Juifs disaient : « Voyez comme il l'aimait ! »

Mais certains d'entre eux dirent : « Lui qui a ouvert les yeux de l'aveugle, ne pouvait-il pas empêcher Lazare de mourir ? »

Jésus, repris par l'émotion, arriva au tombeau. C'était une grotte fermée par une pierre.

Jésus dit : « Enlevez la pierre ». Marthe, la sœur du défunt, lui dit : « Seigneur, il sent déjà ; c'est le quatrième jour qu'il est là ».

Alors Jésus dit à Marthe : « Ne te l'ai-je pas dit ? Si tu crois, tu verras la gloire de Dieu ».

On enleva donc la pierre. Alors Jésus leva les yeux au ciel et dit : « Père, je te rends grâce parce que tu m'as exaucé. Je le savais bien, moi, que tu m'exauces toujours ; mais je le dis à cause de la foule qui m'entoure, afin qu'ils croient que c'est toi qui m'as envoyé ».

Après cela, il cria d'une voix forte : « Lazare, viens dehors ! »

Et le mort sortit, les pieds et les mains liés par des bandelettes, le visage enveloppé d'un suaire. Jésus leur dit : « Déliez-le, et laissez-le aller ». Beaucoup de Juifs, qui étaient venus auprès de Marie et avaient donc vu ce que Jésus avait fait, crurent en lui.

La résurrection de Lazare

Chers fidèles,

En méditant sur la résurrection de Lazare, nous devons comprendre que le jour de la résurrection du Seigneur approche et qu'un jour nous aussi nous ressusciterons.

1. Jésus vient nous sauver de la mort

Ici-bas, notre punition plus grande est la mort. Même Jésus, le Fils de l'homme, a senti et montré son dégoût face à la mort.

Devant le corps du jeune de Naïm, Jésus fut saisi de compassion pour sa mère et lui dit : Ne pleure pas ! » (Lc 7,13). Devant le tombeau de son ami Lazare, Jésus pleure. Dans le Jardin des Oliviers, se rappelant de sa mort imminente, Jésus fut accablé et sa sueur devint comme des gouttes de sang qui tombaient sur la terre. Il priait en disant : « Père, si tu le veux, éloigne

de moi cette coupe » (cf. Lc 22,39-42), c'est-à-dire éloigne de moi ma passion et ma mort.

Nous aussi, devant la mort de nos semblables, nous sursautons. La mort est vraiment une réalité très triste, la conséquence la plus mauvaise du péché, selon St Paul : « le salaire du péché, c'est la mort » (Rm 6,23). La mort du corps suscite chagrin. Mais la mort de l'esprit nous laisse vraiment désespérés. La mort du corps décompose la personne qui dépérit. La mort spirituelle fait de nous des diables, des ennemis de Dieu, de nos ancêtres et de nous-mêmes. C'est vraiment la réalité plus triste qui existe dans ce monde. Par sa gravité, la mort de l'âme ne peut pas être comparée ni avec la maladie ni avec la pauvreté ni avec la mort du corps. Donc le Fils de Dieu s'est fait homme et il a connu la mort de la croix pour nous libérer du jugement de cette mort de l'âme et du péché.

Dans l'Évangile de ce jour, nous avons bien entendu les paroles d'espérance : « Même après la mort, il sera vivant. Et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais ». Pour prouver ses paroles, Jésus ressuscite Lazare qui était mort depuis quatre jours. Le dernier témoignage sera la résurrection même de Jésus dans le tombeau où il sera posé, où il restera pendant trois jours, d'où il sortira dans la gloire et la vie éternelle.

2. Terminons correctement notre préparation à la Pâques, solennité de notre résurrection

Mes frères, voici le contenu de notre foi. Le mystère glorieux que nous contemplons et que nous chantons à Pâques c'est bien la fête de la résurrection des morts, la résurrection de notre Seigneur et notre propre résurrection. Une grande fête s'approche et elle nous demande que nous nous préparions convenablement. Voilà pourquoi nous avons fait pénitence depuis le début du Carême. Nous sommes vers la fin de ce temps de grâce : efforçons-nous d'intensifier notre préparation.

L'Église, notre mère, nous offre plusieurs célébrations que nous devons suivre d'un esprit de foi et de fidélité :

- la récollection pascale où nous écouterons davantage la Parole de Dieu ;
- le sacrement de réconciliation de Pâques, où nous sommes délivrés de nos péchés ;
- la célébration des rameaux, où nous nous consacrerons au Christ, le Roi de la Croix et de la Gloire ;
- la semaine sainte et surtout jeudi saint, vendredi saint et samedi saint, où nous contemplerons, avec la Vierge Marie, la passion et la mort de Jésus.

La grâce que nous devons demander à Jésus au cours de cette eucharistie est la suivante : que nous puissions vaincre, en ces derniers jours de préparation à la Pâques, en acceptant de nous laisser conduire par l'Église, notre mère et notre sœur aînée.

Par ses liturgies, ses célébrations, et ses bons conseils l'Église nous attire cette année vers une meilleure glorification de notre délivrance afin que nous puissions ressusciter avec le Christ, aujourd'hui dans l'esprit et, à la fin de nos jours, avec notre propre corps.

J'invoque la bénédiction divine sur moi et sur vous tous et je vous souhaite de tout mon cœur une excellente fête de Pâques.

DIMANCHE DE PÂQUES

Évangile de Jésus-Christ selon St Jean (Jn 20,1-9)

Le premier jour de la semaine, Marie Madeleine se rend au tombeau de grand matin ; c'était encore les ténèbres. Elle s'aperçoit que la pierre a été enlevée du tombeau.

Elle court donc trouver Simon-Pierre et l'autre disciple, celui que Jésus aimait, et elle leur dit : « On a enlevé le Seigneur de son tombeau, et nous ne savons pas où on l'a déposé ».

Pierre partit donc avec l'autre disciple pour se rendre au tombeau.

Ils couraient tous les deux ensemble, mais l'autre disciple courut plus vite que Pierre et arriva le premier au tombeau. En se penchant, il s'aperçoit que les linges sont posés à plat ; cependant il n'entre pas.

Simon-Pierre, qui le suivait, arrive à son tour. Il entre dans le tombeau ; il aperçoit les linges, posés à plat, ainsi que le suaire qui avait entouré la tête de Jésus, non pas posé avec les linges, mais roulé à part à sa place.

C'est alors qu'entra l'autre disciple, lui qui était arrivé le premier au tombeau. Il vit, et il crut.

Jusque-là, en effet, les disciples n'avaient pas compris que, selon l'Écriture, il fallait que Jésus ressuscite d'entre les morts.

La solennité de Pâques

Chers fidèles,

La Pâques est vraiment la grande fête de la Foi, de l'Espérance et de la Charité.

1. Pâques est, avant tout, la fête de la Foi

St Paul nous dit : « Si le Christ n'est pas ressuscité, notre proclamation est sans contenu, votre foi aussi est sans contenu » (1Co 15,14). Le Christ s'est appelé Fils de Dieu et il a confirmé ces paroles par plusieurs signes. Mais, le miracle qui dépasse tous les autres, c'est bien sa résurrection : il est mort en croix, il a été mis au tombeau et le troisième jour il est ressuscité comme il l'avait promis.

Cet événement confirme les apôtres dans leur foi qui commençait à disparaître. Ils reprennent de l'élan pour annoncer l'Évangile jusqu'aux extrémités de la terre. Leur témoignage sera marqué par leur sang, car, pour la plupart, ils connaîtront le martyre.

Éveillons alors notre foi, en croyant que Jésus est le Fils de Dieu et le Maître de la vie. Nous croyons que Jésus vit éternellement et qu'il demeure parmi nous, même s'il n'est pas visible à nos yeux. Il est vivant dans l'Eucharistie, il est vivant dans l'Évangile, il est vivant dans les Serviteurs de l'Église.

À chaque instant de notre existence, rappelons-nous qu'il est parmi nous. Il nous accompagne toujours et partout pour être le compagnon fidèle dans nos voyages et nous apporter la récompense céleste.

2. Pâques est la fête de l'Espérance

Jésus est ressuscité pour nous libérer du pouvoir du péché et de la mort et pour nous accorder la grâce de notre résurrection. Notre existence terrestre est parsemée de souffrances et de dangers qui se termineront lors de notre mort et notre ensevelissement. Notre âme se présentera au jugement de Dieu, alors que notre corps descendra au tombeau pour se mélanger avec la terre. C'est ainsi qu'il nous a été dit, le jour des cendres : « Souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras à la poussière » (Gn 3,19). Pour ceux qui n'y croient pas, ces paroles seront la source de tristesse et de peur. Pour nous qui croyons à la résurrection des morts, la mort est un passage de la vie de souffrance à la vie véritable, la vie du Christ ressuscité. Par le Baptême et l'Eucharistie, la semence a été jetée dans notre existence. St Paul rappelle aux fidèles de Rome : « Celui qui a ressuscité Jésus, le Christ, d'entre les morts donnera aussi la vie à vos corps mortels par son Esprit qui habite en vous » (Rm 8,11).

3. Pâques est la fête de la Charité

St Jean nous dit que Dieu le Père a tellement aimé le monde qu'il a envoyé son Fils unique. Il lui a donné de mourir pour nos péchés, il l'a ressuscité pour nous donner la vie. Par amour, le Fils de Dieu a accueilli la mort, par amour il est ressuscité aujourd'hui pour nous faire participer à sa victoire.

Devant ces preuves d'amour, nous écoutons les paroles de Jésus : « Dieu est mon Père et votre Père. Il vous aime beaucoup. Aimez-le de tout votre cœur, de toute votre âme, de toute votre intelligence. Vous êtes vraiment frères. Aimez-vous les uns les autres en frères ».

Préparons-nous et participons à la Messe avec la Foi, Espérance et Charité qui nous sont révélées dans la solennité de Pâques. Accueillons le grand don de Pâques : c'est le commencement véritable du ciel où nous vivrons dans la gloire de Dieu le Père, dans la lumière de son Fils Bienaimé et dans l'amour du Saint Esprit Consolateur. Amen.

1973 : Homélies du Carême (année B)

LETTRE PASTORALE

de SE Mgr Danilo CATARZI

à son clergé et à ses fidèles du Diocèse d'Uvira

sur les Homélies pour le Carême 1973 et pour le jour de Pâques

Aux Collaborateurs

Chers confrères, chers Présidents de la liturgie dans les différentes communautés des centres et des succursales.

Le temps de Carême approche ; nous devons nous soucier de nous y préparer en tant que chrétiens et en tant que pasteurs.

L'annonce de la Parole pendant le Carême revêt pour nous une importance tout à fait particulière, notamment celle faite au cours de la célébration dominicale, par l'homélie. C'est pourquoi, depuis deux ans, je vous en fournis le texte, suivant les besoins pastoraux de notre Église locale.

Le contenu de la série que je vous présente est inspiré de l'objectif prioritaire de l'année apostolique, de la formation systématique des communautés chrétiennes vivantes, et prise en charge par des laïcs engagés. L'idée de la communauté et l'engagement des chrétiens dans le service ecclésial est tellement essentielle au message qu'elle ressort de presque chaque texte de l'Évangile.

De cette façon, dans l'explication des Évangiles du Carême prochain, on aura l'opportunité de rappeler dans nos assemblées :

- le sens communautaire de la pénitence (mercredi des cendres) et de la lutte contre l'Esprit du mal (1er dim.) ;
- notre participation consciente à l'Église de la nouvelle alliance annoncée sur la Thabor (2ème dim.) ;
- la recherche d'une conversion continuelle de nos communautés de la lumière de la purification messianique du Temple (3ème dim.) ;
- le devoir d'une franche profession de la foi pascale (4ème dim.) ;
- les devoirs de la communauté envers les candidats au baptême, suivant l'exemple de Philippe et André vis-à-vis des « Grecs » qui cherchent à voir Jésus (5ème dim.).

Les homélies sont suivies par une allocution du jour de Pâques pour souhaiter à nos chrétiens la foi pascale, l'esprit d'adoration et la charité rayonnante des communautés chrétiennes, sorties de la prédication des premiers témoins de la résurrection.

En appendice, nous donnons un schéma de la célébration communautaire de la pénitence, qui peut servir soit de préparation à la confession sacramentelle, soit comme rite à part, surtout à l'usage de communautés de l'intérieur, sans prêtres.

Dans l'espoir d'avoir rendu un service utile à vous et aux fidèles, je vous souhaite une célébration fructueuse et un bon apostolat de Carême, et je vous envoie ma bénédiction pastorale.

Fait à Uvira, le 11 février 1973
en la fête de Notre-Dame de Lourdes

+ Danilo CATARZI, sx
Évêque d'UVIRA

MERCREDI DES CENDRES

(Mt 6,1-6 ; 16-18)

PÉNITENCE EN ÉGLISE

Mes chers Diocésains,

Aujourd'hui commence le Carême. Dans nos Églises et chapelles-écoles, nombreuses sont les personnes qui viennent, surtout s'il y a distribution de cendres. Chrétiens qui ne pratiquent pas, chrétiens qui ne sont pas disposés à suivre les instructions, aujourd'hui ils viennent pour recevoir les cendres en signe de repentir et de pénitence. Nous devons nous réjouir de cet afflux à l'église, de cette dévotion au rite des cendres, mais tout le monde doit faire un effort pour venir pendant le Carême et se rappeler que la vraie pénitence consiste surtout dans la conversion du cœur.

1. Quitter nos égoïsmes pour nous convertir à un esprit fraternel et communautaire

Cette année notre diocèse s'est proposé comme objectif pastoral prioritaire la formation systématique de communautés chrétiennes vivantes dans tous les centres et dans les succursales, et la prise en charge de ces communautés par des laïcs.

Le Carême, avec le temps pascal, est la meilleure période de l'année pour opérer les changements de mentalité que ce travail nous demande. Pour vivre et travailler unis dans l'Église, nous devons renoncer surtout à nos égoïsmes invétérés. Nous sommes en effet tous convaincus que nous sommes des frères par le baptême, mais nous devons reconnaître aussi que nous nous connaissons très peu et très mal, que nous nous aidons encore moins. À propos de la religion, nous pensons que c'est une affaire qui regarde seulement le prêtre, et qu'une fois réglées certaines pratiques comme la messe, la confession, le baptême des enfants, tout le reste ne nous regarde pas. Si quelqu'un nous propose de nous occuper du bien spirituel des autres, des pauvres, des malades, du denier du culte, du service à l'église, de la construction d'une église, nous nous étonnons et nous considérons tout cela comme très ennuyeux. En un mot, nous sommes dans l'attitude mentale de Caïn qui, à Dieu lui demandant où était son frère Abel, répondait : « Je ne sais pas. Suis-je le gardien de mon frère ? » (Gn 4,9).

Pendant ce temps de Carême le Seigneur nous invite à changer cette attitude. Les moyens à notre disposition sont indiqués dans l'Évangile d'aujourd'hui : charité, prière et mortification.

2. Vivre les trois formes traditionnelles de pénitence dans un esprit communautaire

a) D'abord charité envers les hommes nos frères. Nous devons pardonner les offenses reçues et chercher la réconciliation avec notre prochain. Qu'il n'y ait pas parmi nous de disputes et de divisions : nous devons nous aimer comme le Christ nous a aimés. Nous devons nous intéresser à l'Église de chez nous afin qu'elle marche bien et soit un lieu où tout le monde se trouve comme dans sa propre famille. Nous devons nous intéresser aux nécessiteux, aux étrangers – dans certaines de nos régions, il y a tant de réfugiés – aux jeunes, aux ignorants, aux pécheurs, aux païens.

Si le prêtre ou le responsable de communauté nous demandent un service pour l'église, pour l'intérêt commun, nous devons le donner généreusement : temps, activité, argent. Nos communautés ont tellement besoin d'animateurs zélés et désintéressés que, si nous sommes en mesure d'assurer un service d'église, nous devrions nous offrir spontanément, de nous-mêmes, et dire en toute humilité avec le prophète : « Me voici, envoie-moi ! » (Is 6,8).

Nous ne voulons pas suivre l'exemple de Caïn, mais celui de Jésus qui s'est livré pour nous tous.

b) Intensifions notre prière : la prière intime, dans le secret de notre chambre, comme dit l'Évangile, mais aussi la prière communautaire. Non pour se montrer aux autres mais pour donner l'exemple et pour profiter de la ferveur et de l'intercession des autres, en se rappelant aussi que là où se réunissent deux ou trois personnes au nom de Jésus, Jésus lui-même est présent parmi eux.

La prière par excellence est la messe ou le service dominical, avec la pratique des sacrements de pénitence et de l'Eucharistie.

N'oublions pas en outre le chemin de la croix du Vendredi, œuvre pénitentielle communautaire de notre diocèse pendant le Carême.

Cette année, nous insistons aussi pour que, dans toutes nos missions et succursales, on fasse des célébrations de pénitence communautaire (cf. le formulaire aux pages suivantes).

Dans ces célébrations, accomplies avec ferveur par un nombre considérable de fidèles, on est en mesure de mieux approfondir le sens du péché : on en saisit mieux les dimensions sociales, on s'édifie réciproquement et on recherche d'une façon plus tangible la réconciliation avec Dieu et nos frères. Par ailleurs, pour éviter toute équivoque, qu'on se souvienne que ces célébrations de pénitence ne remplacent pas la confession individuelle, mais au contraire elles la supposent et la préparent.

Soyons enfin toujours attentifs à la Parole de Dieu dans les instructions, retraites pascales et cercles bibliques. C'est par sa Parole que Dieu nous appelle à la vie de prière et à son intimité paternelle.

c) Le Carême est aussi mortification spirituelle et corporelle. En cela, les adeptes de religions et de confessions autres que la nôtre nous fournissent des exemples remarquables. Nos frères protestants s'abstiennent de toute boisson alcoolique ; les vrais musulmans, surtout pendant le Ramadan, s'abstiennent de nourriture jusqu'au couchant. Leurs pratiques nous enseignent que nous ne pouvons pas maîtriser nos passions sans mortifications corporelles. À celle-ci nous invite l'exemple de Jésus qui pratiquait le jeûne comme le plus parfait des juifs et qui, au début de sa prédication, a voulu jeûner dans le désert pendant 40 jours et 40 nuits.

Dans la préface d'aujourd'hui, il est dit que Dieu, « par notre jeûne et nos privations veut réprimer nos penchants mauvais, élever nos esprits et nous donner la force et la récompense ». Qu'en ce temps, la forme en soit de préférence la fuite des jeux et des divertissements équivoques, la fuite de l'oisiveté par l'application à un travail consciencieux.

La récompense d'un tel Carême sera une fête de Pâques heureuse pour chacun de nous et pour chacune de nos communautés chrétiennes.

1^{er} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE B)

(Mc 3,12-15)

LA TENTATION AU DÉSERT

Mes chers Diocésains,

C'est aujourd'hui le premier dimanche de Carême. L'évangile nous présente Jésus face à Satan. Nous sommes en train de nous préparer à Pâques ; cela ne se fera pas sans de sérieux efforts de notre part.

1. À l'exemple du Christ, le baptisé est soumis continuellement à l'épreuve et à la tentation

L'évangile nous fait savoir que Jésus, après son baptême, est poussé au désert par le Saint-Esprit même et y est amené pour être tenté par le diable. Ce détail nous apprend que l'épreuve et la tentation appartiennent à notre condition de baptisés. Saint Paul nous enseigne la même chose en disant que : « tous ceux qui veulent vivre dans le Christ, avec piété, seront persécutés par le Mauvais » (2 Tm 3,12). Dans le baptême, nous avons renoncé au démon et on nous a soustrait à son empire. Toutefois, lui il ne cesse pas, même après le baptême, de nous tourmenter, comme il a tourmenté Jésus dans le désert et pendant toute sa vie terrestre, jusqu'à la mort de la croix (Jn 13,2.27).

Ce qui est dit des particuliers vaut aussi pour l'Église entière, pour nos missions et pour nos petites communautés de village. Le démon est mis aujourd'hui à la porte, mais demain il tâchera de revenir par la fenêtre. Tout cela ne doit pas nous décourager mais nous rendre humbles et vigilants et nous tenir toujours dans une immense confiance dans le Seigneur, « car c'est lui qui a soin de nous » (1P 5,7).

À plusieurs reprises on vous a dit que pendant cette année apostolique nous sommes en train de réorganiser partout nos communautés chrétiennes de façon qu'elles soient des petites missions bien vivantes par leur foi, leur esprit de prière et par leur charité rayonnante. Il faut s'y mettre tous avec zèle et dévouement, mais il ne faut pas oublier que le démon avec ses satellites, est là pour entraver notre travail. C'est son métier et sa préoccupation et il ne manquera pas de zèle pour nous déranger dans l'immédiat et dans l'avenir.

Dans la parabole de l'ivraie, Jésus nous le présente comme un ennemi de l'homme qui, pendant que les gens dorment, sème de l'ivraie au milieu du bon grain (Mt 13,24 ss). Le champ semé de bon grain est notre famille spirituelle, notre communauté réunie dans le Christ. Si nous dormons, si

nous ne sommes pas attentifs, le démon en profite pour semer parmi nous la mauvaise semence de la discorde, de la torpeur, des scandales et de toutes sortes de vices et de péchés. Il faut ouvrir les yeux et rester toujours en alerte. Saint Pierre compare le démon à un lion rugissant qui rôde autour de nous. On le reconnaît, on le combat. Mais souvent « Satan se déguise bien en ange de lumière » (2Co 11,14). Alors c'est plus difficile de le reconnaître et de s'en défendre. Comme d'ailleurs il est difficile de se défendre contre les faux prophètes, que Jésus appelle les faux-christs. Il y en a aussi parmi nous et leur métier est de détruire le nom du Christ et de diviser les chrétiens. « Méfiez-vous de ces faux prophètes, qui viennent à vous déguisés en brebis, mais dedans sont des loups rapaces. C'est à leurs fruits que vous les reconnaîtrez » (Mt 7,15).

2. Conjuguer nos efforts contre l'Esprit du mal

Rappelons-nous ensuite que face à l'adversaire nous sommes strictement liés les uns aux autres, pour la défaite comme pour la victoire. Pour cette raison, chaque fois que quelqu'un parmi nous commet n'importe quel péché grave, même le plus personnel et le plus secret, cet acte représente une offense à Dieu et une trahison à l'égard de nos frères. En effet, par le péché grave nous nous livrons à nouveau au diable et nous ouvrons une porte de notre communauté à ce lion rugissant, qui tâche d'entrer dans l'enclos pour tuer et disperser le troupeau du Christ. C'est pourquoi chaque péché grave, pour être pardonné, doit être révélé au prêtre, en tant que représentant de Dieu et délégué de l'Église, et exige une réparation adéquate.

D'un autre côté, tout péché de la communauté a une influence néfaste sur chacun de nous et constitue une espèce de trahison à l'égard de ses membres. Encore une fois, c'est la porte de l'Église qui reste ouverte à l'esprit du mal, lui permettant de s'emparer d'elle.

Que chacun de nous donc soit bien décidé à résister au mal, par fidélité à Dieu, à sa conscience et à ses frères : céder au péché, c'est trahir Dieu, son âme et ses frères.

Que de leur côté les responsables de l'Église et l'ensemble des fidèles soient bien décidés à garder l'Église de Dieu dans la justice et dans la sainteté, dans la profession de foi véritable, dans la pratique des sacrements et surtout dans la concorde, dans la charité et dans l'entraide fraternelle. Je vous le répète encore une fois, avec les paroles de l'Écriture sainte : « Soyez sobres et vigilants » (1P 4,8). « Vivez dans la prière et les supplications ; priez en tout temps dans l'Esprit ; apportez-y une vigilance inlassable et intercédez pour tous les Saints » (Ep 6,18). C'est surtout par la prière et par la vigilance que nous serons victorieux.

Disposons-nous maintenant à continuer la célébration. Dans le *Pater* d'aujourd'hui nous demanderons avec une ferveur renouvelée la grâce de Dieu en disant « Notre Père qui es aux cieux, ne nous soumets pas à la tentation, mais délivre-nous du Mal ».

2^{ème} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE B)

(Mc 9,2-10)

LA TRANSFIGURATION : un nouveau chef, un peuple nouveau

L'Évangile d'aujourd'hui nous présente Jésus sur le mont Thabor où il est proclamé, par Dieu le Père, conducteur du nouveau peuple élu et médiateur de la nouvelle alliance. Ce peuple nouveau est l'Église dont nous sommes les membres.

1. *Jésus nouveau Moïse ; nous les membres du peuple nouveau*

Dans l'antiquité, Dieu s'était choisi, parmi les nations païennes, un peuple de prédilection, le peuple israélite, auquel il avait promis prospérité et salut. Le peuple aurait dû lui rester fidèle, en observant la loi. Un pacte d'amitié avait été passé entre Dieu et le peuple ; et Moïse en avait été le médiateur. Le peuple avait accepté et scellé, dans un grand sacrifice, son alliance avec Dieu, mais par après, il n'avait pas respecté les accords, se livrant à toutes sortes d'infidélités. Par les prophètes, Dieu avait manifesté sa colère et avait essayé de raisonner ce peuple, mais en vain. Qu'est-ce que le Seigneur aurait dû faire avec un peuple pareil ? Il aurait dû le repousser et le maudire. En réalité il ne voulut jamais l'abandonner pour toujours. Au contraire, utilisant au milieu de ce peuple la partie fidèle, « le petit reste d'Israël », il médita d'en faire une nation nouvelle, liée à lui par une nouvelle Alliance. « Voici venir des jours, dit le Seigneur par le prophète, où je conclurai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une alliance nouvelle. Je mettrai ma loi au fond de leur être et je l'écrirai sur leur cœur. Alors, je serai leur Dieu et eux seront mon peuple. Tous me connaîtront du plus petit jusqu'au plus grand, dit le Seigneur » (Jr 31,31-34).

Ce peuple nouveau a pour chef Jésus et pour membres les fils de l'Église ; la nouvelle Alliance fut préfigurée dans le sacrifice de la dernière scène et scellée sur la croix (1Co 11,25).

Dans l'Évangile d'aujourd'hui, devant Moïse et Elie représentants qualifiés de l'ancien peuple élu, et trois apôtres, Pierre, Jean et Jacques, représentants du « petit reste d'Israël », Dieu le Père proclame Jésus, son fils unique, conducteur du peuple nouveau et médiateur de la nouvelle

Alliance. Il le couvre de sa gloire, rend son visage lumineux comme le soleil et ses vêtements blancs comme la neige ; il l'enveloppe dans la nuée, symbole de sa présence et, de cette nuée, le déclare son fils bien-aimé et le seul porteur autorisé de sa Parole, en disant : « Celui-ci est mon fils bien-aimé. Écoutez-le ».

Nous avons écouté la parole de Jésus, nous avons adhéré à son Évangile par la foi, et nous sommes devenus membres de son peuple. Avec le « petit reste d'Israël », les apôtres et les croyants de tous les temps, nous sommes devenus des héritiers des promesses. Une pareille connaissance doit nous remplir de joie et doit nous rendre éternellement reconnaissants envers Dieu qui nous a appelés, dans le Christ, à faire partie de son peuple. C'est cela justement que nous, chrétiens, oublions souvent d'être fiers d'appartenir à l'Église et d'en remercier continuellement le Seigneur. Cependant, en toute humilité et sincérité, nous devons aussi nous rappeler aussi que « l'incorporation de l'Église n'assure pas le salut pour celui qui, faute de persévérer dans la charité, reste bien 'de corps' au sein de l'Église, mais non 'de cœur' » (LG 14).

Membres de l'Église par le baptême, nous devons lui appartenir aussi par notre cœur. Cela comporte non seulement l'état de grâce et l'observance des commandements, mais aussi la charité envers notre prochain et un constant attachement à l'Église, manifesté par la parole et les actes.

2. Au service du Christ glorifié

Cet intérêt pour l'Église doit nous arracher à la somnolence et à la passivité. Nous sommes des frères parmi les frères et nous allons à l'église, non seulement pour écouter et pour recevoir, mais aussi pour nous rendre utiles aux autres. Un moniteur catholique qui connaît beaucoup de choses, ne peut pas se limiter en général à donner sa classe, à percevoir son salaire, à vivre heureux chez lui. Il doit mettre son talent au service de l'Église soit dans la catéchèse, soit dans l'animation du culte ou de mouvements d'Action Catholique. Un commerçant catholique ne peut pas se limiter à aller à la messe et aux sacrements, et à donner de temps en temps quelques petits 'kuta' à l'Église : il doit se charger des soucis économiques de l'église, il doit songer aux pauvres, aux œuvres de développement de sa région. L'enfant en âge d'école doit tout de suite savoir se joindre à ses camarades, pas seulement pour avoir des compagnons de jeu mais aussi pour s'initier à la bienfaisance et à l'apostolat et examiner sérieusement si le bon Dieu ne l'appelle à devenir prêtre ou religieux ou catéchiste pour le service de sa communauté.

Même les filles et les mamans ont un grand rôle à jouer dans la vie de l'Église, si elles ont un esprit chrétien et apostolique. Le temps est révolu où

on considérerait que la promotion de la vie chrétienne et du culte était l'affaire des Pères ou de quelques isolés, ceux-ci considérés d'ailleurs comme les hommes des Pères. Aujourd'hui, après le Concile, la vie de l'Église est l'affaire de nous tous.

Dans le récit de la Transfiguration, Pierre, ravi de joie par la vision, dit au Seigneur : « Maître, il est heureux que nous soyons ici ; dressons donc trois tentes : une pour toi, une pour Moïse et une pour Elie ». L'évangéliste ajoute ce commentaire : « De fait, il ne savait pas ce qu'il disait ». Laisser Pierre, Jacques et Jean pour toujours sur la montagne, à contempler tout seuls la gloire de leur Seigneur n'était pas en effet le but de ce miracle. Son but était de renforcer la foi de ces trois apôtres, de les assurer de la divinité du Christ et sur sa mission rédemptrice, pour les placer, tout de suite après, au service des foules, dans la prédication de l'Évangile.

Il en va de même pour nous les chrétiens, notre rôle n'est pas de bénéficier tout seuls de notre foi, mais une fois pénétrés de celle-ci, elle fait de nous les serviteurs, les témoins et les apôtres auprès de nos frères.

Le repos dans la vision du Christ glorifié est réservé pour nous au ciel. C'est à quoi nous tendons de toutes nos forces. Mais entretemps travaillons pour y arriver, non seulement en isolés, mais avec tout le peuple chrétien dont nous sommes les enfants.

3^{ème} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE B) (Jn 2,13-25)

LA PURIFICATION DU TEMPLE

Dans l'évangile d'aujourd'hui, Jésus entre dans le temple de Jérusalem - la maison de son Père - pour le libérer des profanateurs. Dans ce temps de Carême, nous aussi nous demandons au Seigneur de nous purifier.

1. Le décor et le respect de nos lieux de culte

Dans le temple de Jérusalem était gardée l'arche de l'Alliance, contenant les tables de la loi ; Dieu y demeurait mystérieusement comme dans sa maison et chaque bon Israélite regardait le temple comme le centre spirituel du peuple élu. Avec l'affaiblissement de la foi du peuple s'était affaibli aussi le respect pour la maison de Dieu. C'est pourquoi, au temps de Jésus, surtout à proximité des grandes fêtes, le temple devenait une espèce de marché. Les dépendances adjacentes se remplissaient d'animaux destinés au sacrifice, de vendeurs et d'agents de change pour les croyants

venant de l'étranger, et partout régnait vacarme et désordre. Une des fonctions du Messie était de libérer le temple de toute profanation, en le rendant à nouveau maison de prière. C'est ce que fait Jésus à cette occasion, en brandissant un fouet de cordes et en chassant du temple tous les profanateurs. Chez nous, les chrétiens, l'église remplace le Temple : nos églises, même les plus humbles, sont pour nous des maisons de Dieu, des maisons de la prière. Nous devons aimer nos églises d'un amour plus profond que celui que les Israélites ressentaient pour leur temple de Jérusalem. En effet, c'est ici, dans notre église, que Jésus se rend présent par sa parole et par l'Eucharistie et que le peuple de Dieu se réunit pour offrir le culte nouveau en esprit et vérité.

Il y a dans plusieurs endroits des communautés chrétiennes importantes qui n'ont pas encore leurs églises. Les chrétiens de ces endroits doivent en souffrir et doivent songer à bâtir une par leurs moyens à eux. Parfois ils pensent que la construction de leur église est l'affaire exclusive des prêtres. Mais bien à tort. Le prêtre aide, mais les vrais responsables de cette construction ne sont pas les prêtres, ce sont les chrétiens. C'est donc à eux d'y pourvoir, comme cela s'est fait ailleurs dans beaucoup d'autres communautés. Une fois l'église bâtie et bénie, elle devient leur maison à eux et la maison de Dieu, qu'il faut garder toujours digne et propre. On y entre pour écouter la Parole de Dieu et pour prier. Rester à l'église sans respect est indigne d'un chrétien et provoque la colère de Jésus.

2. La purification de nos communautés par l'épreuve et la correction fraternelle

Les Juifs irrités par l'attitude sévère de Jésus à leur égard, l'interpellèrent : « Quel signe peux-tu nous donner pour justifier ce que tu fais là ? » Jésus leur répondit : « Détruisez ce temple, et en trois jours je le relèverai ». Et l'évangéliste saint Jean observe en disant : « Mais le temple dont il parlait, c'était son corps ». En effet, le temple de Jérusalem n'était qu'un symbole du corps de Christ « où habite corporellement la plénitude de toute la Divinité » (Col 2,9).

Notre église aussi est un symbole ; le symbole d'une autre église, qui n'est pas bâtie de briques mais de pierres vivantes, à savoir nous autres chrétiens, réunis dans le Christ.

Comme le corps du Christ, de même les chrétiens en particulier et les chrétiens réunis en communautés sont appelés par saint Paul : temple de Dieu (1 Co 3,10-17 ; 2 Co 6,16 ; Ep 2,20).

Eh bien, en tant que temple, Jésus vient de temps en temps nous purifier de toute profanation. Parfois, il nous purifie par des moyens très doux et

parfois il emploie aussi le fouet. Il nous purifie par sa parole et par ses sacrements il nous purifie aussi par l'épreuve et la tribulation : la maladie, l'humiliation, la mort de nos conjoints et certains fléaux qui s'abattent sur nous. De notre côté, il faut toujours reconnaître sa visite et accueillir le Seigneur avec foi et docilité.

Le Carême est un temps de conversion et de purification, pour chacun de nous en particulier et pour nos églises.

Un grand moyen que Jésus a mis à notre disposition pour nous libérer du péché et du désordre est aussi la correction fraternelle.

La tâche de corriger appartient aux parents vis-à-vis de leurs enfants, mais dans l'église, elle appartient aussi au prêtre et au responsable de la communauté. Une telle fonction revient en général à chaque chrétien : « Si ton frère vient à pécher, va le trouver et reprends-le, seul à seul. S'il t'écoute, tu auras gagné ton frère. S'il ne t'écoute pas, prends encore avec toi un ou deux autres. S'il refuse de les écouter, dis-le à la communauté. Et s'il refuse d'écouter la communauté, qu'il soit pour toi comme un païen et le publicain » (Mt 18,15-17).

Mais que personne parmi nous ne reste sourd à l'appel de Jésus ou de ses frères ! Que chacun de nous, au contraire, cherche honnêtement sa conversion et la sainteté de nos communautés ; qu'il soit reconnaissant à tous ceux qui nous aident dans ce but, même si leurs moyens sont rudes comme le fouet que Jésus employa dans le temple de Jérusalem.

4^{ème} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE B)

(Jn 3,14-21)

FOI ÉMANANT DU MYSTÈRE PASCAL

Pendant les quarante ans que le peuple d'Israël avait passés dans le désert, en chemin vers la terre promise, il s'était révolté contre Moïse et contre Dieu, et Dieu avait puni son peuple par le fléau des serpents. Les serpents se lançaient contre les gens, injectant leur poison, et un grand nombre d'Israélites périrent. Frappé par la terreur, le peuple pria Moïse d'intercéder en sa faveur. Moïse se tourna vers le Seigneur et Dieu dit à Moïse : « Façonne-toi un serpent que tu placeras sur un étendard. Quiconque aura été mordu et le regardera restera en vie » (Nb 21,8). Moïse obéit, éleva parmi le peuple l'étendard et, ceux qui avaient été frappés par le fléau regardaient avec confiance vers « ce gage de salut » (Sg 16,6) et ils étaient sauvés.

1. Communauté de foi

Dans l'évangile, Jésus nous fait savoir que cet étendard était un symbole de sa mission. Lui aussi, comme un étendard de salut, serait élevé parmi son peuple et tous ceux qui regarderaient vers lui, avec foi et amour, seraient sauvés. Jésus fut élevé sur l'arbre de la croix au moment de sa passion. Il fut ensuite élevé au ciel au moment de sa résurrection.

De cette façon, il est devenu gage de salut pour tous ceux qui se tournent avec confiance vers lui : « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son fils unique : ainsi tout homme qui croit en lui ne périra pas, mais il obtiendra la vie éternelle » (Jn 3,16). Regarder le Christ, selon l'Évangile, est 'croire' au mystère de sa mort et de sa résurrection. Cette foi pascale est la base de toute vie chrétienne. C'est le principe d'unité et d'action de l'Église, le roc sur lequel elle a été bâtie ; Pierre, premier témoin de la résurrection, et les apôtres avec lui, en sont le signe visible (Mt 16,8).

Sur cette base il faut bâtir aussi nos églises locales, nos missions, nos communautés. Chaque communauté chrétienne est en effet, une communauté de foi. Il faut d'abord beaucoup prier afin que les missionnaires qui nous prêchent l'Évangile soient vraiment des hommes de foi : par leur prédication ils sont les pères de notre foi. Leur foi est la flamme qui allume votre foi à vous. Leur foi doit être vigoureuse et pure ; leur prédication ne doit admettre ni adoucissement ni ambiguïtés, comme il y en a malheureusement parfois dans un certain type de prédication aujourd'hui. Qu'ils vous prêchent, par leur parole et par leur exemple, en toute fidélité, comme saint Paul « seulement le Christ et le Christ crucifié » (1 Co 1,23). Et parmi vous, que la foi soit professée dans toute son intégrité et toujours avec fierté.

2. La profession de foi véritable

Après la ferveur de la première génération chrétienne, pour la communauté, il y a deux dangers très redoutables pour la profession de foi véritable.

Le premier danger est de mélanger croyance païenne et croyances chrétiennes, et d'édulcorer le message de l'Évangile par des habitudes mondaines. Saint Paul a dû lutter beaucoup pour mettre ses chrétiens en garde contre ce retour « aux oignons d'Égypte ». Aux Galates, il écrivait ceci : « Je m'étonne que si vite vous abandonniez celui qui vous a appelés par la grâce du Christ, pour passer à un second évangile - non qu'il y en ait deux -, il y a seulement des gens en train de jeter le trouble parmi vous et qui veulent bouleverser l'évangile du Christ » (Ga 1,6). Et dans un élan de colère

paternelle il ajoute : « O Galates sans intelligence, qui vous a ensorcelés ? À vos yeux, pourtant, Jésus Christ a été présenté crucifié ! » (Ga 3,1).

Le deuxième danger est celui de vouloir conserver intacte la foi mais de renoncer en même temps à la professer ouvertement face aux autres. Cette attitude fait ravage surtout parmi une certaine classe d'hommes et de femmes plus cultivés, et particulièrement parmi les jeunes gens. Une attitude pareille est souvent inspirée par le respect humain. Le respect humain, bien néfaste pour la profession de la foi dans nos communautés, est la crainte pusillanime du jugement ou de l'attitude des autres, qui retient de manifester ses convictions de foi ou d'agir comme il convient.

Face à ces dangers et à d'autres similaires, on doit réagir avec fermeté en réfléchissant surtout pendant le Carême, à ces paroles de l'évangile d'aujourd'hui : « Celui qui croit en lui échappe au jugement ; celui qui ne veut pas croire est déjà condamné, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu » (Jn 3,18). En effet, il n'y a pas deux sauveurs, Jésus et celui que se sera fixé notre orgueil ou notre lâcheté. Celui qui nous sauve c'est seulement le Fils unique de Dieu, mort et ressuscité pour tous les hommes sans distinctions de culture et de race ! Face au danger du respect humain, rappelons-nous ces autres paroles du Seigneur : « Je vous le dis, quiconque se déclarera pour moi devant les hommes, le Fils de l'homme à son tour se déclarera pour lui devant les anges de Dieu ; mais celui qui m'aura renié à la face des hommes sera renié à la face des anges de Dieu ». (Lc 12,8-9).

Dans quelques instants le Christ sera parmi nous pour renouveler sur notre autel le sacrifice de la croix ; demandons-lui, avec humilité et confiance, de nous conserver toujours dans la foi véritable et de nous rendre toujours dignes de la professer avec fierté, même au prix de souffrances et de persécutions.

5^{ème} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE B)

(Jn 12,20-33)

À LA RENCONTRE DE JÉSUS

C'était le jour de l'entrée solennelle de Jésus à Jérusalem. Le peuple avait accueilli le Sauveur avec des chants et des manifestations de joie. Après ce triomphe, des « Grecs » demandent à voir Jésus. Ils s'adressent à Philippe, qui était de Galilée et avait donc le même accent que Jésus et ils lui disent : « Seigneur, nous voulons voir Jésus ». Les « Grecs » n'appartenaient pas au peuple élu et Jésus, autrefois, avait affirmé qu'il était venu seulement pour les enfants d'Israël ! Mais ces païens désiraient vivement rencontrer Jésus, croire en lui et devenir ses disciples. Philippe va

chez André, frère de Pierre, et les deux apôtres ensemble parlent à Jésus. Jésus ne repousse pas les païens, mais annonce aux deux apôtres que finalement toutes les nations seraient appelées à la foi. À une telle pensée Jésus est rempli de joie, mais aussi d'une immense tristesse, parce que l'admission des païens parmi ses disciples allait demander, comme condition préalable, sa mort sur la croix avec toutes les atrocités et les humiliations de sa Passion.

Comme il lui arrivera à l'agonie de Gethsémani, l'âme de Jésus est troublée. Un cri d'angoisse sort de son cœur : « Père, sauve-moi de cette heure ! » Puis Jésus accepte la mort en disant : « Mais c'est pour cela que je suis arrivé à cette heure. Père glorifie ton nom ! » C'est-à-dire, accomplis ton dessein d'amour pour les hommes. Ce fut à ce moment-là que la voix du Père se fait entendre à toute la foule : « Je l'ai glorifié et je le glorifierai à nouveau » (Jn 12,28).

1. Notre bonheur d'avoir rencontré Jésus

Nous sommes parmi ces païens qui ont eu la chance d'être appelés à devenir ses disciples. Trop rarement nous nous sommes souvenus qu'une telle grâce a coûté à Jésus les angoisses de la passion et la mort de la croix.

Le temps de Carême et de Pâques nous invite à y réfléchir davantage et nous fournit l'occasion de remercier Dieu le Père et Jésus, Verbe incarné, de leur amour à notre égard. Et puisque nous sommes incapables d'exprimer toute notre gratitude, l'église nous offre le moyen adéquat : ce moyen merveilleux est le sacrifice de la messe. En terme grec, la messe s'appelle *eucharistie* c'est-à-dire remerciement. Dans la messe, Jésus nous associe à sa prière de louange qu'il adresse à la Sainte Trinité : à Dieu le Père qui veut notre salut, à Dieu le fils qui nous sauve, à Dieu le Saint-Esprit qui nous sanctifie. Dans la messe, Jésus nous associe aussi à son adoration. Par la messe et les célébrations qui y sont liées, nous devenons une communauté priante et nous rendons à Dieu le culte qui lui est dû.

Devenus, comme Philippe et André, amis de Jésus, nous avons, comme ces disciples, le devoir de conduire à Jésus tous ceux qui sont éloignés de lui.

Un tel devoir fut bien compris dès le début par les premières communautés chrétiennes.

2. Communauté chrétienne, communauté missionnaire

Après la pentecôte, la communauté de Jérusalem a dispersé des disciples jusqu'en Phénicie, à Chypre et à Antioche. Ils y prêchent l'Évangile et, nous disent les Actes des Apôtres, « la main du Seigneur les secondait et grand fut le nombre de ceux qui embrassèrent la foi et se convertirent au Seigneur »

(Ac 11,21). Ce sont donc les simples chrétiens qui posent les premiers jalons des futures communautés chrétiennes. L'apôtre vient ensuite parfaire leur formation et les baptiser. « La nouvelle en vint aux oreilles de l'Église de Jérusalem et l'on députa Barnabé à Antioche » (Ac 11,21). Après, c'est Antioche qui, à son tour, commence à rayonner et à envoyer ses missionnaires dans les villes limitrophes. C'est aussi ce que nos communautés doivent faire vis-à-vis des païens : leur annoncer l'Évangile par l'exemple et par la parole, et, après, les conduire au Seigneur.

Une fois que de nouveaux adeptes arrivent et demandent à connaître le Seigneur Jésus, on les admet au catéchuménat ; les chrétiens doivent les encourager, les suivre dans les différentes étapes qui les amènent au baptême. Souvent nos communautés se désintéressent complètement de leurs frères qui se préparent à entrer dans l'Église. C'est là une grande erreur : c'est comme si la famille se désintéressait de ses nouveau-nés ! Le Concile nous enseigne que « cette initiation chrétienne au cours du catéchuménat doit être l'œuvre non pas des seuls catéchistes ou des seuls prêtres, mais celle de toute la communauté des fidèles, spécialement celle des parrains, en sorte que dès le début les catéchumènes sentent qu'ils appartiennent au peuple de Dieu » (AG 14).

Une fois baptisés et devenus chrétiens, les néophytes doivent être pris en charge par la communauté qui doit les entourer de sympathie, les aider à vaincre les premières difficultés et à faire preuve de persévérance.

Dans l'Évangile, Jésus conclut en disant : « Et moi quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai à moi tous les hommes » (Jn 12,32). Jésus est élevé de terre par sa mort en croix et par sa résurrection. Il nous attire par le témoignage de son immense charité. Puissions-nous nous laisser attirer vers lui, sans lui opposer aucune résistance. Dans notre marche vers le Seigneur n'oublions pas nos frères qui, comme nous et avec nous, sont conviés à la rencontre de tous les hommes dans le cœur du Christ.

VŒUX DE PAQUES DE L'ÉVÊQUE

Mes très chers frères,

Je m'adresse encore une fois à vous tous, aux communautés des centres et des succursales du diocèse, pour vous présenter mes vœux de Pâques et pour vous envoyer ma bénédiction.

1. Après les jours de la pénitence et de la Passion, vous êtes ressuscités avec le Christ à une vie nouvelle : tâchez maintenant de vivre dans la grâce et dans la justice.

Ce que la Pâques de cette année nous apporte de spécial c'est une meilleure conscience que nous, les chrétiens, nous formons une seule famille et un seul corps dans le Christ, à l'exemple des premières communautés chrétiennes « qui avaient un seul cœur et une seule âme » (Ac 4,32). Efforçons-nous de vivre entre nous cette unité. C'est pour nous arracher à notre égoïsme et à notre isolement que Jésus est venu parmi nous, a subi la mort de la croix et est ressuscité. C'est pour nous rendre enfants de Dieu, frères entre nous, et nous introduire dans la vie divine que Jésus est descendu du ciel. Essayons maintenant de goûter « qu'il est bon, qu'il est doux d'habiter en frères tous ensemble » (Ps 133,1).

2. Garder parmi vous le lien de l'unité dans la foi, dans le culte et dans la charité, c'est la tâche qui appartient d'abord à vos prêtres. Mais souvent, ils sont loin et très occupés, ils ne peuvent pas être toujours auprès de vous et songer à tout. C'est pourquoi l'on a choisi parmi vous des responsables, laïcs comme vous, et on les a chargés de la bonne marche de la communauté.

Je leur adresse ces paroles de l'apôtre saint Pierre : « Paissez le troupeau de Dieu qui vous est confié, le surveillant non par contrainte, mais de bon gré, selon Dieu ; non pour un gain sordide, mais avec l'élan du cœur ; non en faisant les seigneurs à leur égard, mais en devenant les modèles du troupeau. Et quand paraîtra le Chef des pasteurs, vous recevrez la couronne de gloire qui ne se flétrit pas. Et vous, les simples fidèles et catéchumènes, soyez soumis aux anciens ; revêtez-vous tous d'humilité dans vos rapports mutuels, car Dieu résiste aux orgueilleux, mais c'est aux humbles qu'il donne sa grâce » (1P 5,2-5).

Dans un même élan donc, ouvrez-vous pour faire de vous une communauté de foi, de prière et de charité.

3. Soyez tous fidèles dans la profession de la foi, en évitant tout ce qui peut vous éloigner de la doctrine de l'Église catholique ; gardez la Parole de Dieu, telle qu'elle vous est enseignée dans l'écriture sainte et présentée par le Pape de Rome et par les Évêques.

Évitez d'écouter les faux prophètes et de vous laisser entraîner par eux. Ils vous promettent un succès ici sur terre, ils ne sont pas en mesure de vous rassurer lors de votre mort. Soyez fidèles aussi à la prière, à la pratique des sacrements, à la participation fervente des célébrations liturgiques.

Reconnaissons que Dieu est notre Créateur et notre Sauveur, et que c'est de lui que nous vient tout ce qui est bon, juste et agréable, et que par lui, seulement par lui, nous pourrions entrer au paradis après cette vie terrestre.

Enfin, soyez fidèles à la loi de la charité envers Dieu et envers votre prochain, en observant toujours et en tous lieux, les commandements de

Dieu et de l'Église ; en vous inspirant du discours des Béatitudes, pour devenir plus pauvres en esprit, plus doux, plus patients, plus miséricordieux, plus assoiffés de justice et toujours prêts à subir même la persécution pour le Christ.

Vis-à-vis de ceux qui ne partagent pas notre foi catholique, soyez toujours disposés à leur donner part à votre bonheur en leur disant, par les paroles et par les actes : « ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons afin que, vous aussi, vous soyez en communion avec nous » (1Jn 1,3).

De cette façon le Christ ne sera pas mort en vain pour vous et vous pourrez manifester par votre conduite, que vous êtes véritablement des enfants de la résurrection.

Et afin que ce vœu de Pâques ne reste pas inefficace, j'invoque sur chacun de vous et sur toutes nos missions la bénédiction du Seigneur ainsi que la protection maternelle de la Vierge Marie. Amen.

CELEBRATION COMMUNAUTAIRE DE LA PÉNITENCE

Chant d'entrée : « Mbali ya Bwana nashurulika... »

1. SALUTATION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE

- Que Dieu notre Père et Jésus Christ notre Seigneur nous donnent la grâce et la paix.

R/ Beni soit Dieu maintenant et toujours.

- Prions le Seigneur :

Dieu qui aimes l'innocence et la fait recouvrer, daigne tourner vers toi les cœurs de tes fidèles ; donne-nous d'accueillir avec joie notre relèvement et d'en témoigner par la fidélité de notre vie. Par Jésus le Christ notre Seigneur.

R/ Amen.

2. PROCLAMATION DE LA PAROLE DE DIEU

a) Lecture : 2Co 5,20-26

L'Église notre mère, par la voix de ses apôtres, nous invite dans la lecture suivante, à nous réconcilier avec Dieu, par la pénitence. Soyez dociles à son appel.

« Nous sommes donc les ambassadeurs du Christ, et par nous, c'est Dieu lui-même qui lance un appel : nous le demandons au nom du Christ, laissez-vous réconcilier avec Dieu. Celui qui n'a pas connu le péché, Dieu l'a pour nous, identifié au péché, afin qu'en lui nous devenions justes de la justice même de Dieu » (2Co 5,20-21).

« En tant que coopérateurs de Dieu, nous vous exhortons encore à ne pas laisser sans effet la grâce reçue de lui. Car il dit dans l'Écriture : Au moment favorable je t'ai exaucé, au jour du salut je t'ai secouru. Le voici maintenant le moment favorable, le voici maintenant le jour du salut » (2Co 5,1-2).

Parole du Seigneur.

R/ Nous rendons gloire à Dieu.

b) Psaume 123 (« De profundis »).

R/ Auprès du Seigneur est la grâce, la pleine délivrance.

Des profondeurs, je crie vers toi, Seigneur, Seigneur écoute mon appel ;
Que ton oreille se fasse attentive au cri de ma prière. R/

Si tu retiens les fautes Seigneur, Seigneur qui subsistera ?

Mais près de toi se trouve le pardon, je te crains et j'espère. R/

Mon âme attend le Seigneur, je suis sûr de sa parole ;
mon âme attend plus sûrement le Seigneur qu'un veilleur n'attend l'aurore.
R/

Puisqu'auprès du Seigneur est la grâce, une grande délivrance,
c'est lui qui délivrera Israël de toutes ses fautes. R /

c) Évangile : Lc 19,1-10 (Zachée)

Écoutons maintenant, dans l'Évangile la proclamation du pardon à l'égard de Zachée. Comme lui, disposons-nous à accueillir le Seigneur, qui vient pour nous sauver et remplir de joie notre cœur.

Entré dans la ville de Jéricho, Jésus la traversait. Or, il y avait un homme du nom de Zachée ; il était le chef des collecteurs d'impôts, et c'était quelqu'un de riche. Il cherchait à voir qui était Jésus, mais il ne le pouvait pas à cause de la foule, car il était de petite taille. Il courut donc en avant et grimpa sur un sycomore pour voir Jésus qui allait passer par là. Arrivé à cet endroit, Jésus leva les yeux et lui dit : « Zachée, descends vite : aujourd'hui il faut que j'aille demeurer dans ta maison ».

Vite, il descendit et reçut Jésus avec joie. Voyant cela, tous récriminaient : « Il est allé loger chez un homme qui est un pécheur ».

Zachée, debout, s'adressa au Seigneur : « Voici, Seigneur : je fais don aux pauvres de la moitié de mes biens, et si j'ai fait du tort à quelqu'un, je vais lui rendre quatre fois plus ». Alors, Jésus dit à son sujet : « Aujourd'hui, le

salut est arrivé pour cette maison, car lui aussi est un fils d'Abraham. En effet, le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu ».

-Acclamons la Parole de Dieu.

R / Louange à toi, Seigneur Jésus.

d) Psaume 50 (« Miserere »)

R/ Donne-nous Seigneur un cœur nouveau ;
(mets en nous Seigneur un esprit nouveau).

Pitié pour moi, mon Dieu, dans ton amour,
dans ta grande miséricorde, efface mes torts.

Lave-moi tout entier de ma faute, et, de mon péché purifie-moi. R/
Oui, je reconnais mes torts, j'ai toujours mon péché devant moi.

Contre toi et toi seul, j'ai péché, ce qui est mal à tes yeux, je l'ai fait. R /

Crée en moi un cœur pur, ô mon Dieu, remets en moi un esprit résolu.

Ne m'écarte pas de ta présence, ne me reprends pas ton esprit saint. R /
Rends-moi la joie d'être sauvé, qu'un esprit généreux me soutienne !
Seigneur ouvre mes lèvres et ma bouche annoncera ta louange. R /

e) Homélie :

Dans l'Évangile que nous venons d'écouter, Jésus notre Sauveur, est en train de traverser la ville de Jéricho ; une grande foule l'entoure et, dans la foule Zachée attend avidement de voir Jésus. Zachée était riche mais tout le monde le méprisait, car il ramassait les impôts en faveur des romains étrangers. Et d'ailleurs, lui-même ne se sentait pas tranquille en conscience : souvent dans son métier, il avait cherché ses intérêts, sans beaucoup de scrupules. Il savait cependant que Jésus était bon et miséricordieux envers les pécheurs. Il désirait le voir et recevoir de lui un geste de sympathie et de pardon. Il était petit de taille et pour voir mieux il monta sur un arbre tout près de l'endroit où Jésus devait passer... Maintenant Jésus est là, il lève les yeux vers lui, il l'appelle par son nom avec douceur : il connaît même son nom ! C'est le salut pour Zachée ! Avec une grande joie, Zachée reçoit Jésus dans sa maison. Les gens étonnés se disaient : « il est allé chez un pécheur ! »

Mes frères, nous sommes réunis ici au nom du Seigneur et Jésus, notre sauveur, est présent parmi nous. Il nous dit : « Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs » (Mt 9,13). Il désire nous répéter le geste du pardon en nous disant : « Tes péchés sont remis » (Lc 7,48). « Va, désormais ne pêche plus » (Jn 8,11).

Nous ne devons pas laisser passer ce moment de grâce, ce moment favorable. Rappelons avec une crainte salutaire, les paroles de St Augustin :

« Je crains Dieu qui passe près de moi et qui pourrait ne plus revenir une deuxième fois ».

Une fois obtenu le pardon, à l'imitation de Zachée, efforçons-nous d'améliorer nos voies et nos œuvres et de parvenir à une véritable conversion de cœur. Ceux à qui Zachée avait fait tort, il leur rendit le quadruple : aux pauvres il donna la moitié de ses biens. Après cette rencontre avec Jésus, Zachée se place résolument dans la voie de la justice et du partage. Avec la grâce de Dieu, nous devons faire de même.

De cette façon nous aurons part à la sainteté de Dieu et la paix demeurera en nous, pour toujours.

Préparons-nous maintenant à faire une révision de vie, pour connaître loyalement la situation de notre âme. Au lieu de nous déprimer, cette prise de conscience nous aidera à proclamer la bonté de Jésus envers nous, à détester nos péchés, et à retrouver un nouvel élan pour le bien.

3. RÉVISION DE VIE

« Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces », nous dit le Seigneur.

En est-il bien ainsi ? N'est-ce pas moi que j'aime, avant lui et plus que lui ? Est-ce que vraiment j'ai foi en lui ? Confiance en lui ? Est-ce que je pense à entrer en contact avec lui dans une vraie prière ? Est-ce que je sais me gêner pour lui ?

« Je vous donne un commandement nouveau, c'est que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés ».

Mon cœur aime-t-il ? N'y a-t-il pas en moi de la rancune, de la haine vis-à-vis de certains ? Ma vie n'est-elle pas égoïste, centrée sur moi, sans souci des autres ? Est-ce que je sais aider mes frères par une bonne parole, un encouragement, une aide matérielle à l'occasion ? Est-ce que je sais écouter les autres et essaye de les comprendre ?

« Vous êtes le sel de la terre et la lumière du monde ».

Est-ce que je pense à ce que j'ai une responsabilité de montrer le Christ, de partager ma foi et l'amour du Christ que j'ai reçu ? Ou bien ai-je eu peur de me montrer chrétien ? Ai-je agi en chrétien ou bien peut-être ai-je entraîné d'autres au mal par ma parole ou mes exemples ?

« Là où est votre trésor, là aussi est votre cœur ».

Où est mon trésor ? Dans le bien matériel ? Dans l'argent ? Et cet amour de l'argent ne m'a-t-il pas poussé à des injustices ?

« Votre corps est le temple du Saint Esprit qui réside en vous. Glorifiez Dieu dans votre corps ». Ai-je donné cette gloire à Dieu en vivant dans la pureté ?

« Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Église. Que chacun de vous aime sa femme comme soi-même, la respecte et l'aime en tout ».

Puis-je vraiment dire que c'est ainsi pour moi ? « Vous êtes tous frères et vous n'avez qu'un seul père qui est dans les cieux ». Est-ce que j'agis dans cet esprit de fraternité, et de soutien mutuel ? Est-ce que je sais m'engager pour le bien de mes frères, de mon pays et de l'Église ? Est-ce que j'accomplis avec conscience tous les devoirs de mon état : étude, devoirs civiques, collaboration entière à l'effort de progrès de notre pays ?

4. ORAISON DES FIDÈLES

- Toi qui es venu apporter la Bonne Nouvelle aux pauvres et guérir ceux qui ont le cœur brisé,
R/ Prends pitié de nous.
- Toi qui es venu appeler non les justes mais les pécheurs. R /
- Toi qui n'as pas récusé la compagnie des publicains et des pécheurs.
R/
- Toi qui n'as pas condamné la femme adultère, tu l'as renvoyée en paix. R /
- Toi qui as promis le paradis au bandit repentant. R /
- Toi qui es monté à la droite du père, où tu intercèdes pour nous. R /

5. CONFITEOR

Faisons maintenant la confession générale de nos péchés en récitant ensemble « Je confesse à Dieu tout puissant » :

Je confesse à Dieu tout puissant ; je reconnais devant mes frères que j'ai péché en pensées, en paroles, par action et par omission : Oui, j'ai vraiment péché. C'est pourquoi je supplie la Vierge Marie, les anges et tous les saints, et vous aussi, mes frères, de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.

6. (ABSOLUTION SACRAMENTELLE)

NB : Là où l'on prévoit l'administration du sacrement de pénitence, c'est maintenant le moment pour chacun de se présenter au confesseur pour l'aveu individuel. Autrement le président de l'assemblée fait la prière suivante :

Que Dieu tout puissant nous fasse miséricorde, qu'il nous pardonne nos péchés et nous conduise à la vie éternelle.

Amen

7. CHANT FINAL

Notre rite de pénitence est presque terminé. À la voix de Dieu qui nous appelait au repentir et à la conversion, nous avons répondu en nous reconnaissant pécheurs et en demandant pardon.

Soutenus par la grâce, nous reprenons maintenant à marcher sur le bon chemin. En signe de gratitude, pour le pardon que Dieu nous a accordé, nous terminons la célébration avec un chant de joie.

« Karibu na Mungu napata raha... »

AUTRES LECTURES

Première lecture :

Is 58,9-14 : Si tu donnes à l'affamé.

Joël 2,11-19 : Revenez à moi de tout votre cœur.

Jér 7,1-7 : Améliorez vos voies et vos cœurs.

Rom 5,6-11 : Le Christ alors que nous étions encore pécheurs...

Ga 5,1-18 : Ne vous remettez pas le joug de l'esclavage.

Rm 7,14-25 : Je ne fais pas ce que je veux...

Ep 5,21.6,9 : Mari, femme, enfants, serviteurs.

Jc 2,1-9 : Vous méprisez les pauvres.

Ap 3,14-22 : Puisque te voilà tiède.

Évangile.

Mt 5,1-11 : Béatitudes

Mt 9,10-13 : À table avec les publicains et les pécheurs

Lc 7,36-50 : La pécheresse

Lc 15,4-7 : La brebis perdue

Lc 15,8-10 : La perle perdue

Lc 15,11-32 : L'enfant prodigue

Jn 8,3-11 : La femme adultère

Jn 20,19-23 : Institution du sacrement de pénitence

1974 : Un Carême baptismal

LETTRE PASTORALE

de SE Mgr Danilo CATARZI

à son clergé et à ses fidèles du Diocèse d'Uvira
sur un Carême baptismal

Aux collaborateurs

Mes chers frères et amis,

Je vous envoie cette lettre pour vous aider dans la célébration du prochain Carême. Il vaut mieux que vous ne la lisiez pas pendant la messe ou le service dominical : durant le Carême surtout, rien en principe ne doit remplacer l'homélie liturgique (cf. SC 52).

C'est pourquoi je vous prie de la présenter à vos communautés au cours d'une ou deux célébrations, que vous pourriez organiser quelques jours avant le commencement du Carême.

Une telle célébration aurait pour thème : *Jésus Bon Pasteur nous invite à la grande retraite de Carême.*

Comme lectures je vous suggère : Ez 34,11-15 ; Jn 10,10-17, et comme cantique le Ps 23 (22) : Jésus est mon Pasteur.

1. - *Lecture d'Ézéchiël* : En Carême le Seigneur réunit toutes ses brebis, celles qui sont saines et bien portantes, ainsi que celles qui sont blessées, malades ou égarées, pour les conduire aux verts pâturages de la grâce pascalle.

2. - *Évangile* : Jésus bon Pasteur et agneau pascal nous a arrachés à Satan, loup dévorant, et nous nourrit de son Corps et de son Sang par les sacrements de salut. Reconnaissons sa voix ; suivons-le.

Après l'évangile, le célébrant introduira la lecture de la lettre de Carême par quelques paroles :

« Écoutons maintenant la lettre que notre évêque nous a envoyée à l'occasion du Carême. C'est bien l'évêque qui rend sensible parmi nous la voix du Bon Pasteur. Dans sa lettre il nous rappelle 'que nous sommes dans l'Année Sainte, l'année du renouveau et de la réconciliation, et que nous devons célébrer Carême et Pâques dans cet esprit renouvelé ».

La célébration pourra se conclure par l'oraison :

« Accorde-nous, Dieu tout-puissant, tout au long de ce Carême, de progresser dans la connaissance de Jésus-Christ et de nous ouvrir à sa lumière par une vie de plus en plus fidèle. Lui qui... " (1^{er} dim. de Carême).

+ Danilo CATARZI, sx
Évêque d'UVIRA

LETTRE PASTORALE POUR LE CARÊME 1974 DE S.E. MGR DANILO CATARZI, ÉVÊQUE D'UVIRA SUR « UN CARÊME BAPTISMAL »

Mes chers Diocésains,

Le Carême de cette année nous arrive sous le signe du renouveau jubilaire et de la réconciliation. Un Carême renouvelé exige de notre part un esprit nouveau et une réforme dans le mode extérieur de sa célébration.

PARTIE I : Participation à la liturgie catéchuménale

1. La réforme liturgique du Carême préconisée par le Concile

Le Concile Vatican II, que pendant cette année sainte nous devons traduire plus profondément dans la pratique (c'est en effet un des objets du Jubilé) avait demandé une réforme du Carême. Cette réforme a été demandée spécialement par nos jeunes Églises de mission. Les motifs principaux en étaient les suivants.

Le Carême est une préparation au mystère pascal pour toute la communauté ecclésiale. C'était ainsi qu'on considérait le Carême dans l'église ancienne où les catéchumènes s'initiaient progressivement au baptême, à la confirmation et à l'eucharistie ; où les fidèles et les pénitents mûrissaient leur conversion. Mais par le changement de certaines

circonstances historiques, (raréfaction des baptêmes d'adultes et par conséquent disparition du catéchuménat, suppression de la pénitence publique et de l'ordre des pénitents...) dans les époques plus récentes la célébration du Carême est réservée à un groupe bien restreint de chrétiens.

Même dans les missions où par ailleurs les catéchumènes étaient très nombreux, la liturgie de Carême appartenait de fait exclusivement aux baptisés, tandis que les candidats au baptême restaient en marge de la communauté des fidèles et étaient préparés à leur baptême en des temps de moindre importance liturgique, lorsque le prêtre était moins occupé (Mgr Røelens, *Instructions aux missionnaires Pères Blancs du Haut-Congo*, 1938, p. 168).

La préparation baptismale consistait surtout en une série d'exhortations moralisantes, et le rite était accompli d'une façon très réduite. À la base d'une telle pratique de Carême il y avait une théologie très pauvre quant à la communauté ecclésiale, l'identité du catéchumène ainsi que la liturgie et les sacrements de l'initiation chrétienne.

Le Concile devait commencer par revoir ces principes fondamentaux

1) C'est ainsi qu'il commença par enseigner que la communauté ecclésiale est formée par les baptisés, mais aussi par les catéchumènes. Par leur désir explicite d'être incorporés à l'Église, ceux-ci « lui sont déjà unis, ils sont déjà de la maison du Christ et il n'est pas rare qu'ils mènent une vie de foi, d'espérance et de charité » (AG 14).

La communauté ecclésiale comprend aussi « les chrétiens privés des sacrements, comme les chrétiens divorcés, polygames et autres. Il n'est pas vrai qu'ils sont excommuniés. L'excommunication est *une mesure qui exclut quelqu'un de la communion des fidèles* (C.I.C. 2257,1), c'est-à-dire exclut de la participation aux biens spirituels du peuple de Dieu. Ce n'est pas le cas de ceux dont nous parlons ; ils ont part à la communion des saints, à la prière de l'Église et l'Église est pour eux aussi un signe et un instrument de salut. Les chrétiens privés des sacrements ne sont pas nécessairement des pécheurs (cf. Déclaration des évêques de la Côte-d'Ivoire du 7/2/69, *Documentation catholique* 15-1972, pp. 739-740).

En regardant plus à ce qui nous unit qu'à ce qui nous sépare, le Concile nous a rappelé que même nos frères *séparés* font partie de la communauté ecclésiale. « En effet, ceux qui croient au Christ et qui ont reçu valablement le baptême, se trouvent dans une certaine communion, bien qu'imparfaite, avec l'Église catholique » (UR 3).

2) L'Église tout entière et pas seulement le clergé est responsable du maintien de la communauté dans la ferveur, de la formation des catéchumènes et des soins requis par les chrétiens marginaux et par les frères d'autres confessions. « Elle doit avoir l'esprit missionnaire et frayer la route à tous les hommes vers le Christ. Elle est tout spécialement attentive aux catéchumènes et aux nouveaux baptisés qu'elle doit éduquer peu à peu dans la découverte et la pratique de la vie chrétienne » (PO 6). « L'initiation chrétienne au cours du catéchuménat doit être l'œuvre de toute la communauté des fidèles... » (AG 14).

3) Le milieu privilégié dans lequel l'Église forme ses enfants est surtout celui de la liturgie. En effet, « la liturgie est la source d'où découle toute sa vertu (maternelle) » (SC 10). « En célébrant les mystères de la Rédemption, elle ouvre aux fidèles les richesses des vertus et des mérites de son Seigneur ; de la sorte, ces mystères sont en quelque manière rendus présents tout au long du temps, les fidèles sont mis en contact avec eux et remplis par la grâce du salut » (SC 102). Les temps pendant lesquels l'Église conduit ses enfants aux sacrements de l'initiation chrétienne, par la mort et la résurrection dans le Christ, sont normalement ceux du Carême et de Pâques (cf. AG 14 ; LG 14).

Ces trois principes posés, l'on comprend que le Carême rénové doit réunir toute la communauté locale pour célébrer ensemble le mystère pascal : les catéchumènes en vue de se préparer au baptême ; les fidèles et même les « non-sacrementables » en vue de commémorer et de revivre leur baptême².

² Certes, une pastorale éclairée ne vient pas donner des sacrements à ceux qui sont dans une situation irrégulière, aussi longtemps qu'ils restent dans cette situation : mais elle les invite à en sortir si possible, et en tout cas à les assister avec sollicitude et persévérance dans leur vie spirituelle : « Baptiser, absoudre ou distribuer l'eucharistie (même quand tout cela n'est pas admis) peut être pour un prêtre une solution de facilité, dans la mesure où ce lui fournirait un motif de ne pas enseigner la doctrine véritable au sujet des sacrements » (Évêques de Côte-d'Ivoire, *ibid.* p. 740). Ces mêmes avertissements sont repris avec autorité par la lettre aux évêques sur la pastorale du mariage du 11 avril 1973, émanant de la S.C. pour la Doctrine de la foi. Cette lettre, après avoir dénoncé « des abus contraires à la discipline en vigueur en ce qui concerne l'admission aux sacrements de personnes qui vivent en union irrégulière invite les Ordinaires à faire observer ladite discipline et à veiller, d'autre part, à ce que les pasteurs d'âmes s'occupent avec soin de ces personnes » (Doc. cath. 15-1973, p. 707). Pendant la liturgie de carême et de Pâques elles seront

Ce que le Concile avait dit à propos de ce Carême nouveau (cf. SC 108-109 ; AG 14), le missel actuel le résume en cette définition : « Le temps de Carême est ordonné à la préparation de la célébration de Pâques : la liturgie de Carême dispose, en effet, les catéchumènes par les divers degrés de l'initiation chrétienne, et les fidèles par la commémoration du baptême et par la pénitence, à célébrer le mystère pascal » (*Normes de l'année liturgique*, n. 27).

Parmi les baptisés, il y en a qui après leur baptême n'ont pas achevé leur initiation chrétienne, et ils doivent encore recevoir la confirmation et l'eucharistie. C'est le cas normal pour les enfants des chrétiens, qui ont été baptisés en bas âge et qui attendent ces sacrements pour manifester officiellement leur engagement personnel vis-à-vis de la foi et de l'Église. En principe c'est à Pâques qu'ils devraient communier pour la première fois et être confirmés. Et ce serait pendant le Carême, ensemble avec les candidats au baptême et avec la communauté, qu'ils devraient compléter leur préparation immédiate en se soumettant aux exercices de purification et d'illumination. En tout cas, même si, pour des raisons particulières, leur initiation s'achève en dehors de ces temps, son processus tel que le prévoit le nouveau rituel (ch. IV, V) est le même.

Le nouveau rituel pour le baptême des adultes (1972) restaure l'ancienne discipline de l'initiation chrétienne et prévoit l'élection et l'inscription des candidats au 1er dimanche de Carême, les trois scrutins aux 3e, 4e, 5e, et la célébration des trois sacrements du baptême, de la confirmation et de l'eucharistie pendant la veillée pascalle (n. 49 ; nn. 6-8, 14-40).

À partir du Carême prochain, nous allons nous conformer à la nouvelle discipline et nous espérons que cette réforme sera parmi nous « l'élément déterminant de la rénovation de l'Église : grâce à sa vitalité, manifestée par

invitées aux différentes célébrations : messes, rites communautaires de pénitence, imposition des cendres. Elles pourront obtenir le pardon de leurs péchés par la contrition unie au désir du sacrement ; elles pourront communier spirituellement et renouveler leurs promesses baptismales... Ces temps sont aussi particulièrement indiqués pour multiplier nos contacts à tous les niveaux avec nos frères séparés : la charité nous fournira les suggestions pour le dialogue. Rappelons qu'entre les catholiques et les frères orientaux séparés, la *communicatio in sacris* dans les célébrations, les choses et les lieux sacrés, est permise pour une juste cause (Or. 28).

la prise en charge de tous ses enfants, la communauté des fidèles prendra conscience qu'elle est communauté baptismale et communauté pascalle »³.

2. Les démarches pour la célébration du Carême et de Pâques au sein d'une communauté baptismale

Le jour d'ouverture

Le Carême s'ouvre par l'imposition des cendres le mercredi précédent le 1^{er} dimanche. Le rite est une célébration de pénitence, à laquelle sont invités tous ceux qui ont au moins un certain désir de la grâce pascalle qui s'annonce : même les plus éloignés et de simples sympathisants y trouveront leur place. C'est la communauté tout entière qui se dispose au grand retour quadragésimal proclamé par la lecture du prophète Joël :

« Réunissez le peuple, convoquez la communauté, rassemblez les anciens, réunissez les petits enfants, et ceux qu'on allaite au sein ! » (Jl 2,16).

Ces petits enfants, ces nourrissons ne sont-ils pas les catéchumènes, les privilégiés du Carême prochain ? Les cendres bénies par le prêtre à l'église-mère seront confiées aussi aux responsables laïcs et transportées religieusement dans les succursales pour être imposées par les chefs du culte ou par les catéchistes. C'est l'annonce du Carême : « Les temps sont accomplis et le Royaume de Dieu est tout proche : repentez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle ! » (Mc 1,15).

Premier dimanche jour de l'élection

Le premier dimanche a lieu la première réunion officielle des catéchumènes au sein de l'assemblée pour l'élection et pour l'inscription en vue du baptême à Pâques⁴. L'évangile du jour, où le Christ, après 40 jours

³ X. SEUMOIS, in *Concilium*, n. 22, p. 152.

⁴ Nos réflexions ne portent pas sur les démarches de la liturgie baptismale qui précèdent en principe la liturgie de carême et de Pâques. Restant dans le cadre de 4 années de catéchuménat, les principales étapes sont les suivantes :

Première année : Annonce globale du message, marquée par quelques célébrations de la Parole. Deuxième année : au début, entrée au catéchuménat ; pendant l'année, célébrations de la Parole avec exorcismes mineurs ; à la fin, tradition du Symbole.

Troisième année : au début onction d'huile des catéchumènes ; célébrations de la Parole avec exorcismes mineurs ; à la fin, tradition de la prière du Seigneur.

Quatrième année : au début, rite de l'Epheta ; célébrations de la Parole et

de jeûne et de prière au désert, affronte Satan, donne un sens au Carême et au rite de l'élection. C'est le Christ victorieux qui fait son choix parmi nous pour nous conduire au combat : « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis pour que vous alliez et que vous portiez du fruit... » (Jn 15,16).

Et chacun de nous a la liberté d'opter pour le Christ, contre le Prince de ce monde. Une telle option souvent exige du courage et de la décision, ce qui justifie en nous l'ascèse de Carême et l'assistance maternelle de l'Église qui nous guide.

La grande prière qu'elle prononce aujourd'hui à l'intention des élus le sera aussi pour nous qui, après des années de vie chrétienne, en sommes encore à recommencer notre conversion :

« O Dieu créateur et sauveur, sois propice à tes enfants et ce qu'ils n'ont pas pu obtenir par leurs forces, qu'ils l'obtiennent par ta grâce ». Amen.

Les jours des grands scrutins

Les 3e, 4e et 5e dimanches de Carême sont les jours des scrutins. L'initiative, c'est encore au Seigneur qu'elle appartient. C'est lui qui « scrute les cœurs des hommes » (Ps 139), et il fait apparaître dans la conscience des élus et dans notre conscience, ce qui vient de lui et ce qui vient de nous. Et c'est dans cette lumière que le Christ : au premier scrutin, nous offre son Esprit comme à la Samaritaine ; au deuxième scrutin, il nous ouvre les yeux comme à l'aveugle-né et dans le troisième scrutin, il nous arrache à la mort comme Lazare.

Au milieu de notre assemblée, les élus s'agenouillent ou se prosternent pour prier en silence. Les parrains étendent la main sur eux pendant que le célébrant prononce la prière litanique, l'exorcisme solennel qui suit chaque scrutin comporte une prière à Dieu et une injonction à l'Esprit du mal⁵.

exorcismes mineurs. Si les rites de l'onction et les traditions n'ont pas eu lieu précédemment, on pourra les placer, pour cette année, pendant le temps de carême, à savoir :

- la tradition du Symbole et de l'Epheta au 2e dimanche ;
- la tradition du Pater, pendant les trois premiers jours de la semaine sainte (cf. *Ubatizo kwa Daraja*, 2 pp. 3-4).

⁵ Il faut bien se rappeler que « l'exorcisme est l'acte essentiel du scrutin, le signe efficace de la présence et de l'action de Dieu, qui scrute les reins et les cœurs, comme les regards de Jésus et sa parole scrutaient, jusqu'au fond de l'âme, ceux qu'il allait délivrer de l'aliénation du Malin » (Bernard Guillard, in *La Maison Dieu*, n. 71 (1962) p. 117).

En dépit de notre assurance habituelle nous devons reconnaître que nous avons toujours besoin d'être libérés des embûches du Malin et d'être raffermis dans notre foi. Les élus seront également avec nous le dimanche des rameaux et pendant les trois jours de la célébration pascalle. À la veillée pascalle ils recevront le bain dans l'eau et l'esprit au sein de notre assemblée et ils siégeront à la table des enfants, au banquet eucharistique.

Avant cet acte culminant nous renouvellerons, sous leurs yeux, nos promesses baptismales. De même, les chrétiens qui, de droit, ne peuvent pas communier, seront invités à renouveler leur engagement baptismal : ce ne sera pas pour eux une marque d'hypocrisie, mais ils voudront manifester par cet acte leur désir d'une véritable conversion et celui de sortir d'une situation anormale et pénible pour tous.

Par après, pendant tout le temps pascal, les nouveaux baptisés font leur néophytat pour goûter la suavité de la vie sacramentelle, surtout eucharistique, et pour s'insérer efficacement dans les activités apostoliques de la communauté.

3. Le rôle des parrains dans la communauté baptismale

La communauté des baptisés, pour être vraiment une mère vis-à-vis des élus, avant et après leur baptême, doit pouvoir disposer de l'aide des parrains. Leur action est irremplaçable. C'est pourquoi le choix et la formation des parrains doit nous préoccuper sérieusement.

En effet, il n'est pas facile de trouver un nombre suffisant de bons parrains et de bonnes marraines. Cette difficulté dérive du fait que jusqu'ici nous n'avons pas fait grand-chose pour en avoir.

Dans nos instructions, dans nos cours de religion et de formation, rarement nous parlons de la fonction, combien importante et délicate, du parrainage. Dans un catéchuménat rénové, au contraire, le choix et la formation des parrains font l'objet de soins particuliers. D'abord, il faut se rappeler que leur tâche est une forme excellente d'apostolat et une véritable paternité spirituelle.

Pour certains époux chrétiens auxquels le bon Dieu refuse des enfants selon la chair, le parrainage pourrait assurer une paternité et une maternité qui ne sont pas du tout conventionnelles : elles créent entre partenaires un lien très étroit qui constitue même un empêchement au mariage entre les deux.

Le parrainage rempli avec le sens des responsabilités chrétienne et apostolique est une des activités les plus nécessaires à proposer aux laïcs

engagés dans la légion de Marie et dans les différents secteurs de l'action catholique.

Les parrains sont choisis par les catéchumènes. Ceux-ci en choisissent un ou même deux, homme et femme. Leurs choix se font parmi des baptisés exemplaires et expérimentés, et parmi ceux qui leur sont plus proches par leur amitié et leur affinité. Le parrain est un délégué de la communauté, et le prêtre est juge de son choix.

Officiellement, le parrain accompagne le candidat le jour de l'élection et répond des dispositions de celui-ci face à l'Église ; dans les réunions pour les grands scrutins et pour les sacrements de l'initiation. Il est auprès de lui pendant le néophytat, surtout à l'occasion de sa première confession, et même après dans la pratique de la vie chrétienne et de l'apostolat. Un catéchuménat prévoit d'ailleurs sa présence dès le début.

Le rituel parle de son action en profondeur ; elle correspond à une véritable direction spirituelle : ce qui ouvre au laïc engagé des perspectives merveilleuses. Son rôle est de montrer à son filleul la façon pratique de vivre l'évangile en privé et en public ; de l'aider dans le doute et dans les anxiétés ; d'être auprès de lui un témoin et un guide dans la prière personnelle et communautaire ; dans le jugement chrétien à porter face aux événements humains comme la mort, la joie et la souffrance, et face aux grandes options de la vie.

Pendant le catéchuménat, les parrains doivent se réunir de temps en temps entre eux et avec le prêtre pour réfléchir sur leur mission dans la communauté et auprès de leurs frères et amis, les catéchumènes⁶.

PARTIE II : Exercices pour le Carême

La participation à la liturgie catéchuménale est un aspect du Carême renouvelé. D'autres exercices de valeur nous attendent pendant ce temps de grâce dont il faut dire au moins quelques mots.

1. Le sacrement et les célébrations collectives de pénitence

Le sacrement de pénitence complète dans nos cœurs l'œuvre de purification et de conversion commencée dans les grands scrutins et dans les exorcismes, et accomplie en germe par le bain baptismal. Pour ceux qui ont perdu la grâce sanctifiante, ce sacrement merveilleux représente

⁶ En vue de ces réunions, l'on consultera utilement : A. JACQUEMIN, *Catéchuménat-Orientations, Centre Catéchétique*, B.P. 2774, Lubumbashi, pp. 70-77.

vraiment le deuxième baptême : moyennant le rite, Jésus nous arrache à la mort comme Lazare, nous rend le Saint-Esprit comme à la Samaritaine et une nouvelle lumière à nos yeux comme à l'aveugle-né.

Vraiment, malheureux les chrétiens qui ont perdu le sens de ce sacrement !

Nous voudrions que tous nos fidèles et nos prêtres s'approchent de ce sacrement, convaincus de son importance et animés d'une nouvelle confiance dans son efficacité. Ce souhait vaut particulièrement pour le temps de Carême et à proximité de Pâques. De même que la communion pascale n'est pas pour le chrétien une communion comme les autres, ainsi la confession pascale doit être accompagnée de dispositions non communes.

Nos prêtres tâcheront de valoriser au maximum dans la pastorale ce sacrement, surtout dans les temps de Carême et de Pâques. C'est pourquoi, tout en profitant de l'indult spécial de l'absolution collective, en des cas de vraie nécessité tels que les prévoit l'instruction de la S. C. de la Doctrine des Sacrements du 16 juin 1972, ils éviteront normalement de s'en servir dans les temps forts, comme ceux de Carême et de Pâques. En effet, durant la grande retraite quadragésimale nombre de fidèles, touchés par la grâce, viennent à nous - peut-être après des années d'égarement et d'abandon - ils ont besoin d'un contact personnel avec le ministre du pardon, pour bénéficier de tous les avantages propres au sacrement de la réconciliation et de la pénitence. L'on pourra y parvenir sans être tenu à un travail trop accablant, en prévoyant à l'avance un horaire de confession adéquat et si tous les prêtres de l'endroit se rendent disponibles, en laissant de côté pour l'occasion des occupations moins importantes.

Par ailleurs, en son paragraphe 3, l'instruction précitée rappelle qu'il est défendu de donner l'absolution collective « pour le seul fait d'un grand afflux de pénitents, comme il peut arriver par exemple pour quelque grande fête ou quelque grand pèlerinage ». Cependant nous ne voulons pas décourager l'effort qu'on est en train de faire, dans notre diocèse également, pour souligner le caractère ecclésial et communautaire de la pénitence ainsi que le rôle de l'évangélisation comme préparation à l'administration du sacrement. Bien au contraire, nous recommandons vivement à nos prêtres, qu'avant de conférer ce sacrement à des fidèles réunis, ils ne manquent pas de pourvoir à une préparation communautaire convenable. Dans notre diocèse devrait disparaître la mauvaise habitude de confesser des fidèles sans les avoir d'abord bien aidés à s'y préparer. Cette norme vaut spécialement pour les jeunes gens.

L'occasion nous est donnée ici de manifester notre désapprobation pour ces prêtres qui se refusent à écouter les confessions des garçons et des

enfants, ou montrent qu'ils ne veulent pas reconnaître la valeur de la rencontre de ces petits avec le Père de toutes les miséricordes par le sacrement du pardon. À cet effet nous leur rappelons la déclaration conjointe des SS. CC. de la Discipline des Sacrements et du Clergé, du 24 mai 1973, mettant un terme à certaines pratiques nouvelles qui s'étaient introduites en quelques endroits et qui permettaient la première communion aux enfants sans qu'ils reçoivent avant le sacrement de pénitence. Le Saint-Siège qui « les avait autorisées temporairement, après deux ans d'expérience négative, a estimé nécessaire de retirer son approbation et de les interdire à tous et partout ». Par ailleurs la S. C. du Clergé, dans une note additionnelle au Directoire catéchétique général, revient sur l'opportunité de bien préparer les enfants à la confession et indique pour cela aussi des célébrations communautaires préparatoires.

À ce propos nous tenons à rappeler l'invitation que nous vous adressions dans nos homélies de Carême de l'an passé afin que dans toutes nos missions et succursales on fasse des célébrations de pénitence communautaire (p. 5), soit justement comme préparation immédiate au sacrement, soit comme exercice de pénitence et d'initiation lointaine à la confession. En annexe à ces mêmes homélies vous trouvez aussi le formulaire de célébration et un choix de lectures bibliques à caractère pénitentiel (pp. 20-26 ; 46-52).

2. Le chemin de la croix

Il est pratiqué au diocèse depuis des années, tous les vendredis de Carême, comme acte pénitentiel. Nous en avons fait une obligation en substitution au jeûne, et notre peuple l'apprécie énormément. Il s'agit là d'une méditation de la Passion du Seigneur très accessible à tous, même aux plus simples ; ils y trouvent des motifs frappants de contrition et de conversion ainsi qu'un exercice d'humilité et de mortification.

Continuons à aimer et à faire aimer le chemin de la croix en Carême et pratiquons-le en union de sentiments avec la Vierge Marie, Reine du Calvaire et de la gloire pascalle.

3. Le denier du culte

Une autre pratique quadragésimale est le denier du culte. Payer la dîme est un acte excellent de religion, de pénitence et de partage (cf. Dt 14,23 ; 28-29 ; Nb 18,21-27 ; 2Co 8-9). On paie la dîme pour subvenir aux besoins de l'Église : dépenses de culte, entretien des catéchistes, aumône aux nécessiteux.... La dîme est une nécessité intérieure du chrétien, même les

catéchumènes y sont tenus. L'Église est notre famille ; nous devons ressentir le besoin de l'aider dans ses nécessités. Nous ne pouvons attendre tout et toujours de l'aide qui nous vient de l'extérieur par les bienfaiteurs. Nous avons très bien compris la beauté de former parmi nous des communautés chrétiennes vivantes et adultes. Eh bien, un adulte sait pourvoir à ses propres besoins.

Le taux sera fixé chaque année par le conseil paroissial de chaque poste. Dans la législation mosaïque, c'était la dixième partie de chaque récolte, bétail y compris (Dt 14,22 ; Lévi 27,30-32). Nous pourrions prendre comme taux minimum le salaire moyen d'une journée de travail. Le tarif des enfants sera plus bas. Rappelons-nous que l'on offre la dîme à Dieu et que « Dieu aime celui qui donne avec joie » (Pr 22,8 ; 2Co 9,7).

4. Renouvellement de nos promesses à Dieu

La conversion s'accomplit surtout par notre retour au Dieu de l'alliance dans le Christ. En tant que chrétiens nous avons contracté cette alliance par le baptême ; nous l'avons approfondie et spécifiée par d'autres engagements, par exemple, nous les prêtres dans notre ordination sacerdotale, les époux chrétiens dans le sacrement de mariage. Pâques, c'est le temps de renouer les différents liens de notre amitié avec Dieu par le renouvellement des promesses baptismales en tant que chrétiens, des promesses sacerdotales en tant que prêtres, de l'engagement conjugal en tant que couples chrétiens.

Le renouvellement des promesses de baptême - nous l'avons déjà dit - sera fait pendant la nuit pascale. L'ouverture d'esprit avec laquelle nous voulons y parvenir est le but même du Carême en tant que commémoration de notre baptême. Cette année un tel acte prend pour nous un sens particulier en raison du Jubilé.

Par la grande indulgence qu'il proclame nous voulons retrouver notre innocence baptismale ainsi qu'un nouvel élan dans la fidélité au commandement de l'amour envers Dieu le Père et avec nos frères dans le Christ par la grâce du Saint-Esprit.

Nous, les prêtres, renouvellerons nos promesses sacerdotales le jeudi saint, fête du sacerdoce et de notre communion fraternelle. Ceux qui ne pourront pas participer à cette célébration qui aura lieu à la cathédrale, le matin pendant la messe chrismale, le feront chez eux. Il importe de se rappeler que devenir prêtre c'est se vouer plus intimement au Christ, en renonçant à soi-même, pour être des fidèles intendants des mystères de Dieu par l'annonce de la parole, par l'eucharistie et les autres célébrations liturgiques. En ce jour où le Christ fit partager son sacerdoce à ses apôtres

et à chacun d'entre nous, nous nous réengageons à accomplir notre ministère à la suite du Christ notre Chef et notre Pasteur, dans le désintéressement et la charité.

Les religieux et les religieuses peuvent aussi très opportunément renouveler leurs vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, ces fleurs magnifiques épanouies sur la grâce de leur baptême.

Pâques est le mystère de la nouvelle alliance dans le sang du Christ, qui a voulu aller jusqu'au bout du don de lui-même à son Église. Or, le mariage est bien « l'image et une participation de l'alliance d'amour qui unit le Christ et l'Église (LG 48). Pour les époux combien serait-il opportun, à Pâques, qu'eux aussi renouvellent leur engagement entre eux et avec le Christ et l'Église !

Cet engagement est multiple : indissolubilité du lien qui les unit, fidélité mutuelle, acceptation de la paternité et de la maternité, éducation chrétienne des enfants, rayonnement dans la communauté locale...

Au moment de la communion pascale, les époux chrétiens, entourés de leurs enfants, voudront bien renouveler leur promesse de fidélité et demander, l'un pour l'autre, la grâce qui découle de l'amour du Christ pour son Église.

Nous saisissons cette occasion pour encourager la célébration de l'anniversaire du mariage à l'église, comme on a commencé à le faire dans certains postes, pour ceux qui ont au moins dix ans de vie conjugale. C'est un excellent moyen pour remercier le Seigneur des grâces reçues, pour raffermir le lien et pour témoigner, surtout vis-à-vis des jeunes gens, que le mariage chrétien n'est pas une chaîne lourde et avilissante mais un milieu d'épanouissement, de fécondité et de bonheur. Les dates les plus indiquées seraient le 2^{ème} dimanche ordinaire (évangile des Noces de Cana) la fête de St Joseph (19 mars), la fête de la Sainte Famille (30 décembre), mais aussi le lundi de Pâques ou le dimanche de l'octave pascale.

5. Pèlerinage aux lieux de l'initiation chrétienne

Dans le cadre des manifestations jubilaires, nous avons proposé que la visite à l'église privilégiée pour gagner l'indulgence ait une signification baptismale. Le Saint-Père lui-même a défini le pèlerinage jubilaire comme « une marche vers les sources du salut » (lettre du 31/5/73) ; c'est pourquoi le voyage spirituel à nos églises aura comme terme les lieux de l'initiation chrétienne : le baptistère et l'autel.

Par ailleurs, la conversion, véritable but de l'Année sainte consiste en définitive à renouer notre alliance avec le Seigneur, en ravivant en nous la grâce de notre baptême : « Nous sommes des petits poissons, dit Tertullien,

nous naissons dans l'eau à l'imitation de Jésus-Christ et nous sommes sauvés seulement si nous restons dans l'eau » (De Bapt. 1,3 : MI 1. 1366).

Dans la Rome antique, le pèlerinage aux lieux de l'initiation était habituel. Le soir de chaque jour de la semaine pascale, les nouveaux baptisés, avec leurs parrains et avec la communauté, allaient en pèlerinage au baptistère et à l'oratoire de la confirmation, en chantant des psaumes et le Magnificat. Nous allons renouveler ce geste pendant cette Année sainte.

En terminant, je souhaite à tous nos chers collaborateurs et collaboratrices, à tous nos chrétiens baptisés et catéchumènes, aux familles chrétiennes et à leurs enfants, ainsi qu'à tout homme de bonne volonté, la véritable conversion du cœur, pendant ce Carême et la paix dans le Christ crucifié et ressuscité à Pâques.

Fait à Uvira, le 13 janvier 1974
en la fête du baptême du Seigneur.

+ Danilo CATARZI, sx
Évêque d'UVIRA

Je partage ici quelques détails remarquables de la vie du feu Mgr Catarzi.

Lorsque nous discutons de la personne à choisir pour être évêque d'Uvira, le Père Didoné s'exprima d'une manière très brillante et convaincue : « Monseigneur Catarzi a des défauts, et qui n'en a pas ? Mais qui a les qualités de Monseigneur Catarzi ? »

Je pense que beaucoup parleront des qualités concernant sa pastorale et l'organisation et l'administration du diocèse d'Uvira. On disait que ses *lettres pastorales* étaient très appréciées des évêques du Congo, tout comme sa *théologie missionnaire* lorsqu'il publia sa thèse de doctorat.

Quand nous sommes allés à Rome, avant notre départ au Congo en 1958, nous avons rencontré Mgr Sigismondi qui représentait la pensée du Saint-Siège. On nous a dit de ne pas nous écarter des initiatives et des orientations pastorales des Pères Blancs (qui ont fondé le diocèse d'Uvira dans lequel nous allions travailler), sinon qu'après dix ans. Après cet entretien, le p. Catarzi nous a dit : *Dix peut-être pas, mais cinq oui !*

Et le diocèse a bien suivi ces indications, multipliant les paroisses, les succursales, les catéchuménats et les associations (en particulier la Légion de Marie).

Lors d'une visite dans les différentes missions, il m'a appelé pour que dans toutes les missions je puisse revigorer l'esprit et les traditions de la *Legio Mariae*.

J'avais peu de qualités, peu de débrouillardise et peu de santé, mais il n'a pas manqué de me stimuler, d'encourager et de favoriser ma croissance : pour cela je lui en suis très reconnaissant.

Témoignage du père Viotti Giuseppe
Parme, 22.01.2005

1975 : Un programme pour le Carême

LETTRE PASTORALE

de SE Mgr Danilo CATARZI

à son clergé et à ses fidèles du Diocèse d'Uvira
sur le programme spirituel du Carême

Introduction

Mes chers Diocésains,

*« Les temps sont accomplis et le royaume de Dieu est proche :
repentez-vous et croyez à la bonne nouvelle » (Mc 1,15).*

C'est le message de carême, le temps de préparation à la Pâque. Puisse chacun de nous l'accueillir d'un cœur pur et bienveillant.

Cette année deux motifs particuliers nous poussent à célébrer le carême dans la ferveur. D'abord, c'est l'année sainte qui, célébrée l'an passé au niveau des diocèses, est célébrée depuis Noël dernier au niveau de l'Église universelle. Dans notre diocèse et surtout dans certains postes, le jubilé a déjà produit des fruits abondants. Pendant ce carême, ce travail de l'Esprit-Saint doit trouver en nous des dispositions toujours meilleures, pour notre réconciliation avec Dieu et avec nos frères.

L'autre motif spécial nous vient de notre propos d'intensifier chez nous l'œuvre de l'évangélisation, thème du dernier synode des évêques et objectif prioritaire de la pastorale d'ensemble dans le diocèse.

Pendant ce carême, il faudra non seulement donner un nouvel élan à notre zèle apostolique, mais il faudra surtout vérifier à quel niveau l'évangile de Jésus a pénétré dans nos cœurs.

Les temps semblent devenir de plus en plus hostiles à une profession de la foi chrétienne. Pour beaucoup d'entre nous, être chrétien et se manifester tel, pourra nous coûter des humiliations et même de véritables persécutions. Il faut s'y préparer par une foi profonde et solide. Et le carême a bien ce but de nous convertir au Christ, de faire de nous des croyants convaincus, de nous aider à choisir le Christ pour la vie et pour la mort. Le

premier jour de carême, le jour de l'élection, les catéchumènes se rangent pour toujours du côté du Christ ; avec eux, de même les baptisés renoncent à Satan et décident de rester fidèles au Christ. La nuit de Pâques les catéchumènes sont baptisés dans le Christ et les baptisés renouvellent leurs promesses baptismales.

Le carême prochain est d'une très grande importance pour nous et pour nos communautés. C'est la grâce de Dieu qui vient à notre rencontre et qui doit nous trouver vigilants. L'esprit de carême et les pratiques de pénitence seront vécus par nous aux différents niveaux dont se compose notre communauté diocésaine. Dans les pages suivantes, nous avons esquissé un programme spirituel à l'intention des trois principaux niveaux, celui du diocèse et des zones pastorales, celui du poste de mission et celui de la diaconie.

À chacun de nous de jouer son rôle dans le secteur où la Providence l'a placé. C'est de la fidélité de chacun et de tous que dépendra la réussite spirituelle de ce carême.

Programme spirituel du carême

1. AU NIVEAU DIOCÉSAIN ET DES ZONES PASTORALES

1. L'obligation des Pasteurs en temps de carême

L'évêque et son presbytère avec lui sont tenus de donner l'exemple du sérieux avec lequel il faut célébrer le carême. Ils seront donc les premiers à chercher dans la pénitence la conversion du cœur et un retour décisif au Seigneur, pour vivre dignement leur vocation de chrétiens et de pasteurs. Saint Paul faisait de même et disait : « Je meurtris mon corps et le traîne en esclavage, de peur qu'après avoir servi de héraut pour les autres, je ne sois moi-même disqualifié » (1 Co 9,27). Ils se rappelleront que la réussite du carême dans le diocèse dépend en grande partie de leurs prières et de leurs mortifications et fatigues apostoliques. Pour un pasteur d'âmes, le carême, pendant l'année apostolique, est d'une importance unique : c'est le temps durant lequel le peuple de Dieu, sous l'impulsion de la grâce et de son zèle, peut se renouveler profondément dans la ferveur. C'est pourquoi ce n'est pas ici le temps de dormir mais d'œuvrer avec sollicitude et clairvoyance.

2. Rénovation des promesses sacerdotales et messes chrismales dans les trois zones pastorales

Chaque année à l'approche du carême ils se réunissent au centre des trois zones pastorales du diocèse pour élaborer ensemble leur programme. Mais cette année-ci, dans ces mêmes trois différentes zones pastorales, nous comptons célébrer aussi une journée presbytérale axée sur la rénovation des promesses sacerdotales et la messe chrimale. Pour préparer à temps les saintes huiles et permettre à tous nos prêtres de prendre part au rite, cette journée sera célébrée en temps utile avant le jeudi saint.

De la sorte, la messe chrimale qui, célébrée au matin du jeudi saint, clôture le carême, pour notre diocèse - et conformément à une variation autorisée par le Missel Romain (édit. Jounel, p. 74) - elle l'ouvre ou en marque une étape importante. La rénovation des engagements de nos prêtres manifeste aussi leur volonté d'entrer de tout leur cœur dans le carême et d'en devenir les ministres zélés. Les fidèles et les responsables de communauté notamment y prendront part plus nombreux que par le passé, ils prieront pour leurs prêtres et pour leur évêque, ils assisteront à la bénédiction des huiles et seront en mesure d'en approfondir la valeur spirituelle. Prêtres et laïcs, en rentrant dans leurs postes avec le souvenir de cette journée et ramenant les saintes huiles parfumées, pourront mieux témoigner de ces paroles de bénédiction de saint Paul : « Grâce à Dieu qui, dans le Christ, par nous, répand en tous lieux le parfum de sa connaissance. Car nous sommes bien, pour Dieu, la bonne odeur du Christ parmi ceux qui se sauvent et parmi ceux qui se perdent pour les uns, une odeur qui de la mort conduit à la mort ; pour les autres, une odeur qui de la vie conduit à la vie » (2 Co 2,14-16).

Comme on le fait dans certains diocèses, il serait tout à fait indiqué que les fidèles de chaque mission organisent, à une heure convenue, le jour même de la rentrée de leur délégation, un accueil populaire aux saintes huiles et les accompagnent avec prières et chants à l'église où elles seront religieusement gardées.

2. AU NIVEAU DES POSTES DE MISSION

Comme le rappelle le Missel Romain, n. 27, le temps de carême a pour but de disposer les catéchumènes, par les divers degrés de l'initiation chrétienne, et les fidèles, par la commémoration du baptême et par la pénitence, à célébrer le mystère pascal. Ce sont les deux grandes tâches du poste de mission.

1. Entrée dans le carême par le rite des cendres bénites

Les Catéchumènes et les fidèles sont conviés, le premier mercredi de carême, à une sorte de rite d'entrée, tel l'imposition des cendres, par lequel ils veulent se soumettre à la discipline de pénitence et se préparer aux fêtes pascales. Le symbole des cendres et les paroles avec lesquelles elles sont imposées expriment bien cette intention du rite : « Convertissez-vous et croyez à l'évangile ! » A cette liturgie seront présents les responsables laïques des communautés de chaque diaconie. Après avoir été marqués eux-mêmes par ce signe de soumission et d'entrée dans le combat de carême, ils recevront une partie des cendres bénites, les emporteront chez eux et les imposeront aux chrétiens - fidèles, catéchumènes, sympathisants - de leur diaconie. C'est le premier acte pénitentiel qui sera accompli au centre de la mission et qui donne une impulsion de grâce et de ferveur à tous les différents secteurs de la périphérie.

2. Initiation des candidats aux sacrements de salut : baptême, confirmation, eucharistie

La tâche première du poste est l'initiation chrétienne des catéchumènes qui, venant des différentes diaconies, sont en général réunis à cet effet au centre de la mission.

Les grandes dates de cet itinéraire, comme il est indiqué dans le Rituel romain et a été rappelé dans notre lettre de l'an passé, sont

- le premier dimanche de carême par le rite d'élection ;
- les troisième, quatrième et cinquième dimanche par les scrutins ;
- le samedi saint et la nuit de Pâques par les sacrements du baptême, de la confirmation et de l'eucharistie.
- d'autres rites appartenant aux périodes de préparation antérieures et pas encore célébrés, seront placés pendant des temps utiles tout au long de la sainte quarantaine.

Chaque rite est précédé par des réunions de réflexion et de répétitions. Les parrains et les marraines accompagneront leur filleul et participeront à une ou deux réunions qui leur seront réservées.

Les rites sont célébrés au sein de l'assemblée des fidèles parce que c'est toute la Communauté, et pas seulement le prêtre et le catéchiste, qui engendre dans le Christ les nouveaux chrétiens.

La présence des élus dans l'assemblée, pendant la célébration dominicale, au lieu de déranger devra aider les fidèles à commémorer

efficacement leur baptême et à se préparer à la rénovation de leurs promesses baptismales pendant la nuit pascale. Le bon déroulement dépendra de la façon dont on aura tout prévu et organisé à l'avance.

Avec les élus qui se préparent au baptême et aux autres sacrements du salut peuvent être associés très opportunément les baptisés qui n'ont pas encore achevé leur initiation chrétienne, c'est-à-dire les candidats, la confirmation et à la première communion. Il s'agit surtout d'adolescents et de préadolescents qui ayant été baptisé en bas âge, doivent encore professer publiquement leur foi. À part le fait que la confirmation et la première communion sont parties intégrantes de l'initiation chrétienne qui est célébrée normalement à Pâques, s'y préparer pendant le carême avec les catéchumènes et les recevoir en leur compagnie pendant la vigile pascale est certainement de grand avantage pour les baptisés.

Les difficultés d'organisation, ici aussi, pourront être surmontées par un travail prévoyant et par une sage distribution des tâches. Le prêtre doit savoir se faire aider par des catéchistes, religieux et religieuses, par les parrains et marraines et par les parents.

3. La réconciliation des pénitents

L'autre grande tâche du carême est la réconciliation des pénitents. Dans la discipline antique, les pécheurs étaient soumis aux pratiques de pénitence publique à partir du mercredi des cendres et étaient réconciliés avec Dieu et l'Église, par l'évêque, le jeudi saint, dernier jour de carême proprement dit. Aujourd'hui l'ancienne discipline est tombée en désuétude, mais l'esprit qui l'animait n'est pas tombé en désuétude.

Au commencement du carême tous les fidèles, et non pas un groupe restreint, se rangent parmi les pénitents, à la recherche de pardon et de réconciliation. « Car à maintes reprises nous commettons des écarts, tous sans exception » (Jc 3,2). « Si nous disons : "Nous n'avons pas de péché", nous nous abusons, la vérité n'est pas en nous » (1 Jn 1,8).

Le moyen principal auquel les chrétiens font appel pour obtenir la paix et le pardon de leur frère est le sacrement de pénitence. Et le prêtre considère ce ministère comme prévalant, pendant le carême. La confession pascale, en effet, est différente de toute autre confession faite durant l'année.

Le Carême rappelle aux chrétiens leur baptême, et la confession est, aux dires des Pères de l'Église, le second baptême. Les catéchumènes sont régénérés par l'eau du baptême ; les pénitents sont régénérés par les larmes du sacrement de pénitence (cf. Ambr. Ép. 41,12 ; PL 16,1116). C'est dans ce sens que la confession est un sacrement pascal et que les fidèles cherchent

à se confesser en Carême et à Pâques, et les prêtres, qui ont l'esprit de Dieu, font leur possible pour rester à la disposition de leurs brebis et leur fixent un programme de confessions avec dates, horaires et lieux bien précis.

À ces motifs de foi qui font du Carême le temps de la pénitence par excellence, s'ajoutent les différentes pratiques qui aident et qui manifestent la repentance et la conversion. Telles sont la méditation de la Parole de Dieu et de la Passion du Seigneur ; une prière plus fervente et plus prolongée ; le jeûne ; l'aumône ; les célébrations communautaires de pénitence.

Comme on le sait, l'an passé, le Saint Père a promulgué la partie du nouveau Rituel concernant la discipline pénitentielle.

Dans la préface au nouveau rite est bien réaffirmée la nécessité et l'utilité du sacrement pour les grands pécheurs, comme pour les âmes ferventes (a. 7). La pratique en est recommandée en tout temps, mais spécialement durant le Carême, pour se préparer à Pâques avec « un cœur nouveau » (a. 13).

Traitant des dispositions que les pénitents doivent y apporter, le nouveau Rituel insiste surtout sur « la douleur et le refus du péché commis, incluant aussi le propos de ne plus pécher » (art. 6).

À cela nous devons tendre de toutes nos forces.

En ce qui concerne sa préparation, le Rituel insiste beaucoup afin que les pénitents, avant de se confesser, éclairent leurs pensées à la lumière de la Parole de Dieu miséricordieux (a. 17). C'est pourquoi, comme nous l'avons fait dans la lettre pastorale du Carême précédant, cette année aussi nous prions les fidèles et les pasteurs de faire précéder les confessions en groupe d'une préparation communautaire adéquate. Ce serait aussi un moyen de rendre ce ministère moins lourd pour le prêtre, surtout à l'occasion de grande affluence, comme pendant le Carême.

On se rappellera en outre que l'absolution des péchés est impartie à chaque pénitent tout de suite après la confession auriculaire des péchés, et non pas en commun, même si la préparation a été faite par une célébration communautaire (aa. 28,55).

4. Célébration solennelle de la semaine sainte

Une autre tâche importante du poste de mission est d'organiser à l'église-mère la liturgie de la semaine sainte à partir du dimanche des rameaux. Les fidèles des différentes diaconies doivent savoir que, à la mission, ces rites sont célébrés chaque année avec la solennité qui est dans la tradition la meilleure de l'Église. Il serait donc déplacé que, pendant ce temps sacré, les prêtres, s'occupent davantage de la périphérie ou d'autres initiatives, oubliant trop le centre sans se soucier de préparer les cérémonies et les chants. Comme nous allons le dire plus loin, il faut donner

une très grande importance à la vie chrétienne et même au culte en diaconie, et pour cela le prêtre doit se considérer surtout comme un itinérant, à la disposition des différentes communautés chrétiennes et pas seulement de la communauté du centre. Cependant, en attendant que les diaconies deviennent de vraies paroisses, le centre du poste doit donner l'image d'une église pleinement fonctionnelle, et offrir une liturgie marquée de splendeur et de simplicité, surtout pendant les temps forts comme à Noël et à Pâques. C'est au centre que doivent se référer, comme à leur modèle, les futures paroisses de demain.

5. Retraite pascale

La retraite pascale a pour but de préparer spirituellement les fidèles à une participation plus consciente aux célébrations pascales.

Dans le temps, on réservait, en carême, une grande place à la prédication populaire. Dans la pastorale moderne, la préférence est donnée aux conférences par catégorie, aux rencontres bibliques, à la retraite.

Dans nos missions il faut garder l'habitude des trois jours de retraite à proximité de Pâques, comme cela a été bien rappelé par notre conseil presbytéral des 5, 6 et 7 novembre dernier : « Le soin des candidats au baptême, pendant le carême, pourrait nous amener à un certain oubli de nos fidèles qui se préparent à faire leurs Pâques, et donc à sous-estimer leur retraite pascale. Nos fidèles ont besoin d'écouter la Parole de Dieu au moins pendant quelques jours et de se sentir invités à célébrer avec ferveur le mystère de Pâques par la prière et la repentance, par la rénovation des promesses baptismales et les sacrements du pardon et de l'eucharistie ».

3. AU NIVEAU DES DIACONIES

À partir du poste de mission viennent les orientations, l'animation, la grâce des sacrements, mais le milieu où le carême est vécu en profondeur par les chrétiens est la diaconie. En pays de mission, comme nous venons de le dire, la future paroisse ne sera pas la mission même - trop vaste, trop hétérogène - mais la diaconie (Actes CEZ de 1962, pp. 242-243). La succursale principale donc, centre de diaconie, aura la tâche d'organiser de plus en plus la pratique chrétienne.

1. L'ouverture du carême en diaconie

Au début du carême, comme on l'a déjà dit, les responsables de diaconie imposent aux fidèles, aux catéchumènes, aux sympathisants, les cendres bénites par le prêtre, le mercredi, et annoncent le temps de pénitence et de préparation à Pâques. Ils expliqueront qu'en recevant les saintes cendres nous nous engageons à un travail sérieux de conversion personnelle et à bien suivre même les autres pratiques de carême. C'est aussi une excellente occasion pour mobiliser les légionnaires, les chrétiens fervents, adultes et enfants, en vue d'amener à la pratique religieuse les baptisés marginaux, et prendre des contacts fraternels avec les membres d'autres cultes et confessions. À tout le monde il faut dire que le temps est propice pour retourner au Seigneur et lui demander grâce et pardon.

2. Célébrations communautaires de pénitence

Tout le long du carême seront organisées tous les 15 jours, et surtout lors du passage du prêtre, des célébrations de pénitence en vue de la préparation au sacrement de réconciliation.

Le nouveau Rituel nous rappelle les principaux avantages de ces célébrations :

- elles favorisent l'esprit de pénitence de la communauté chrétienne,
- elles aident les fidèles dans la préparation de leur confession,
- elles aident les enfants dans la formation de leur conscience chrétienne et les catéchumènes à se convertir,
- en l'absence du prêtre confesseur, elles sont très utiles pour conduire les fidèles à la contrition parfaite, incluant aussi le désir du pardon sacramentel (RR. n. 37).

À ce propos, nous signalons le livre pour responsables de communauté, édité par le diocèse de Bunia, ayant pour titre *Sacramenta zetu* 1974, qui donne la traduction swahilie du nouveau Rituel. Autrement on suivra *Utukuzo wa utubio wa shirika* que nous avons proposé dans notre lettre pastorale de carême 1973.

3. Service de dimanche plus solennel

Chaque dimanche, sera célébrée la liturgie du Carême à laquelle, par précepte, tous les fidèles sont tenus de prendre part, comme d'ailleurs pendant toute l'année, suivant le manuel en swahili édité par notre Centre interdiocésain de Bukavu, ou d'autres livres approuvés. Dans les succursales où l'eucharistie est conservée, les ministres extraordinaires de l'eucharistie distribueront la communion aux fidèles n'ayant pas

d'empêchement canonique (can. 855), après qu'ils se seront repentis sincèrement de tous leurs péchés.

À cet effet, nous rappelons que, même en cas de péché grave, la loi de faire précéder la confession et d'obtenir l'absolution sacramentelle oblige seulement ceux qui peuvent accéder au prêtre confesseur (can. 856) ; or cela n'est pas possible pour les fidèles de nos succursales éloignées. Ils pourront donc communier sans se confesser, mais ils ne le feront pas sans avoir préparé leur cœur par un acte de contrition véritable, condition absolument nécessaire pour ne pas faire une communion indigne. Ils pourront y parvenir plus facilement moyennant une célébration communautaire préalable de pénitence. Lors de son passage, ils demanderont au prêtre l'absolution sacramentelle.

4. Le soin pastoral des candidats à l'initiation chrétienne, lorsque celle-ci est célébrée dans la diaconie

Les responsables de diaconie prendront soin aussi des catéchumènes, surtout des élus aux sacrements de Pâques, ainsi que des enfants de la première communion et des candidats, à la confirmation, surtout si l'on prévoit la célébration de ces mystères en succursale et non au centre de la mission. Dans ce cas, toute la communauté chrétienne est appelée à préparer le grand événement.

5. Le chemin de la croix, chaque vendredi de Carême

Chaque vendredi de carême, cette même communauté dans sa totalité, se réunira pour l'exercice pieux du chemin de la croix qui, dans le diocèse, est la pratique pénitentielle principale, celle qui remplace même l'obligation du jeûne. En effet, la méditation de la passion du Seigneur est tout à fait indiquée pour susciter en nous des sentiments de profonde componction, et le rite en lui-même avec les actes d'humilité qu'il comporte ainsi que la peine qui l'accompagne, constitue un type de mortification bien méritoire.

6. La récolte du denier du culte

Outre les temps de réflexion et de pratiques pénitentielles, la diaconie favorisera aussi les gestes de charité fraternelle, et d'abord vis-à-vis de la communauté chrétienne elle-même. En carême l'acte de charité communautaire qui s'impose à tout chrétien est le denier du culte.

En conformité avec les dispositions à prendre par chaque conseil paroissial, les responsables de communauté récolteront la dîme parmi les

baptisés et les catéchumènes. La somme recueillie est employée pour les besoins de la mission ou de la diaconie, suivant la décision du conseil paroissial. Nous rappelons les taux pratiqués en 1973 : 30 K pour les adultes, 15 K pour les jeunes, 5 K pour les enfants.

Sur l'obligation de la dîme nous avons insisté maintes fois, et cette année aussi nous y revenons. Mais au-delà du précepte, nous voudrions souligner qu'elle est d'abord pour nous tous un droit : un droit à se sentir église, membres actifs et non pas indifférents et passifs ; un droit aussi à partager la joie de celui qui donne, suivant les paroles de saint Paul qui disait qu'il est plus beau de donner que de recevoir (Ac 20,35).

Ce besoin de partage doit être ressenti particulièrement par ces chrétiens plus favorisés que sont les fonctionnaires, les commerçants, les enseignants. Tous ces chrétiens donneront à l'église, de laquelle ils ont beaucoup reçu, pour eux-mêmes et pour ceux qui ne peuvent donner que quelques makuta.

Dans ce besoin de soutenir les œuvres de l'église, nos frères protestants sont souvent bien plus généreux que nous, les catholiques. Leur exemple doit nous stimuler.

7. D'autres initiatives de miséricorde matérielle et spirituelle

Au niveau de la diaconie sont encore à encourager d'autres formes de charité, comme la collecte pour les pauvres.

Chaque dimanche, pendant le service dominical ou pendant la messe, les fidèles ont la bonne habitude d'apporter leur don pour les pauvres. Mais en carême il faut faire beaucoup plus et beaucoup mieux, pour soulager les malades, les vieillards, les veuves et tous les affligés : « C'est la charité qui couvre la multitude de nos péchés » (Pr 10,12 ; 1 P 4,8) ; « C'est sous le signe de la charité que tout le monde connaîtra que nous sommes les disciples du Christ ressuscité » (Jn 13,35).

Dans toutes ces initiatives, la communauté chrétienne ne manquera pas de faire appel surtout aux jeunes, garçons et filles. Les jeunes comprennent les pratiques de mortification et de pénitence, mais ils comprennent davantage les sacrifices qui ont pour but le partage et la bienfaisance.

En exerçant les œuvres de miséricorde corporelle comme l'aumône et l'aide gratuite, n'oublions pas les œuvres de miséricorde spirituelle et notamment le pardon des offenses et le zèle discret pour ramener les chrétiens égarés à la pratique pascalle. Au lieu de juger trop sévèrement les frères défaillants et de se fermer à eux, la communauté chrétienne, surtout à l'approche de Pâques, doit les aider à retrouver le chemin qui les

ramènera dans les bras du Père de toutes les miséricordes. "Tu as sauvé l'âme de ton frère, tu as sauvé ton âme".

Accompagnés de ces frères qui étaient perdus et qui ont été retrouvés, le banquet pascal sera pour nous tous plus heureux. Voilà donc les lignes principales de notre programme pour le carême. Disposons-nous à les suivre avec générosité, dans l'esprit de l'année sainte, année de renouveau et de réconciliation. Que nous accompagne tout le long du carême, jusqu'aux lueurs de Pâques, la sainte Vierge Marie, mère et reine de notre diocèse, en qui nous avons placé toute notre confiance. Par son intercession maternelle et par l'intercession de saint Paul, notre Patron, je vous bénis au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Uvira, le 25 janvier 1975
en la fête de la conversion de St Paul

+ Danilo CATARZI, sx
Évêque d'UVIRA

Je considère Mgr Catarzi comme le père et le fondateur de l'Église d'Uvira, non seulement du point de vue spirituel mais aussi du point de vue du progrès matériel. Autour de la résidence épiscopale, il avait installé des ateliers de mécanique et de menuiserie (dirigés par les frères Fumagalli et Raumer) techniquement équipés, ce qui donna du travail à de nombreux ouvriers et ce fut certainement un moteur de progrès pour toute la ville d'Uvira. Il a fait face à de longs voyages difficiles, sur des routes impossibles, avec des épreuves indescriptibles, des nuits dans la boue... mais la caravane d'Uvira n'a jamais cessé : construire des églises, des écoles, des hôpitaux, des résidences missionnaires, des salles de catéchuménat et... reconstruire plus tard, à cause du passage des différents les guerres qui se sont succédées, laissant derrière elles des morts, la faim, la misère, la dispersion des communautés...

L'épiscopat de Monseigneur Catarzi n'a pas été facile. J'y vois des épreuves de toutes sortes. D'abord des preuves extérieures, dues à l'insécurité permanente (guerres, dangers, menaces). Puis, des souffrances morales, dues aux incompréhensions des confrères ou aux tensions au sein des communautés ecclésiales ou à des idéologies qui lui demandaient de se retirer pour faire place à un évêque local...

Mais Catarzi savait écouter, se taire, offrir à Dieu pour ne pas exaspérer les situations et faire régner la paix, coûte que coûte, dans son Église. C'était un homme d'Église, c'est-à-dire avec un profond « sensus ecclesiae ». Le bien de l'Église avant tout. Il avait participé au Concile... Un comportement digne, le sien, qui ne se laissait jamais entraîner dans la polémique. Il savait partager ses responsabilités en confiant des tâches à des confrères en qui il témoignait de sa confiance. Il avait un cœur simple. Quand il devait entreprendre un long voyage, il aimait se confesser, parfois même chez le premier confrère disponible. Une grande foi et piété. Il avait souvent la couronne à la main. Maintenant au ciel il aura déjà rencontré plusieurs de ses fidèles du diocèse d'Uvira et ils l'auront accueilli avec grande émotion !

Témoignage du père Giavarini Mario
Parme, 23.12.2004

1976 : Carême, temps de l'espérance pascale

LETTRE PASTORALE

de SE Mgr Danilo CATARZI

à son clergé et à ses fidèles du Diocèse d'Uvira
sur le Carême comme temps de l'espérance pascale

Mes chers Diocésains,

Il est temps désormais de se consacrer aux célébrations de Carême. Pâques est le mystère de la mort et de la résurrection du Seigneur et de chacun de nous. Et le Carême en est la préparation.

Je pense à la joie avec laquelle les élus attendent d'entrer en cette dernière étape de leur préparation au baptême, à la confirmation et à l'eucharistie. Célébrer le Carême, pour eux, sera agréable même si cela comportera des renoncements et des sacrifices. Ils sont remplis d'un saint enthousiasme. Ils désirent recevoir enfin les sacrements de l'initiation chrétienne et pour eux Carême signifie arriver au terme d'une course victorieuse.

Le Carême peut être moins attrayant pour certains chrétiens baptisés qui ont perdu leur première ferveur et qui connaissent des difficultés à vivre en vrais chrétiens. Pour eux le Carême est une invitation à se réveiller et à prendre place avec courage à côté du Christ, vainqueur du péché et de la mort.

Tous nous devons répondre avec générosité à ce message d'espérance. Durant le Carême le Seigneur est plus proche de nous et la conversion à laquelle il nous invite est en partie seulement l'œuvre de nos efforts personnels. Elle est surtout l'œuvre de son Esprit qui, après avoir ressuscité le Christ de la mort, s'apprête à nous ressusciter de la mort nous aussi.

1. Carême temps de conversion

1. La conversion, condition permanente de notre existence terrestre

Le païen se convertit pour devenir disciple de Jésus au temps du catéchuménat ; le catéchumène se convertit pour devenir chrétien au moment du baptême. Ensuite la vie chrétienne, même dans la meilleure des

hypothèses, est une progression difficile vers un idéal auquel on parvient avec la fatigue, et souvent à travers des chutes et des insuccès.

L'Église est pèlerine sur la terre et nécessite une conversion continue (cf. LG 8, UR 4). Et nous, ses enfants, nous nous trouvons toujours dans la nécessité de recommencer et de renouveler. C'est pourquoi les paroles de Jésus *Convertissez-vous et croyez à l'Évangile* (Mc 1,15) sont un avertissement toujours actuel. C'est pourquoi l'Église, notre mère, a institué le Carême comme le temps pendant lequel, en se préparant à Pâques, elle et chaque chrétien en particulier, renouvellent leurs efforts pour se convertir sérieusement. Grâce à cette volonté renouvelée beaucoup de chrétiens parviennent à se purifier et à se sanctifier et l'Église dans son ensemble devient de plus en plus signe de la présence du Seigneur dans le monde.

Cette nécessité de vérification annuelle et de conversion ressentie par toute l'Église doit être vécue profondément aussi par les chrétiens de ce diocèse. Au fait que nous sommes nous aussi Église et donc dans la nécessité d'une réforme continue, s'ajoute notre situation particulière avec nos besoins propres de conversion.

2. Nos besoins particuliers de conversion

Nos populations, jusqu'il y a quelques années, regardaient avec sympathie et confiance vers l'Église ; beaucoup lui avaient donné leur adhésion avec enthousiasme et la considéraient comme leur mère véritable. Or cette confiance n'a pas cessé, mais à cause de toute une propagande antichrétienne depuis quelques temps, elle s'est affaiblie chez plusieurs d'entre eux.

De même, la recherche du bien-être matériel, si légitime quand elle est poursuivie par un travail honnête et dans le respect du droit d'autrui, est parfois réalisée en dehors de l'esprit chrétien et même sans scrupule de conscience.

C'est à cause du laïcisme officiel qu'on peut rencontrer chez nous aussi les chrétiens qui rougissent de se manifester tels en public et disent : « Je suis chrétien dans mon cœur mais pas en public ». Préoccupés de leur carrière ou d'être à la page, ils oublient les sévères paroles du Seigneur, que les évêques ont dernièrement rappelées : « Celui qui aura rougi de moi et de mes paroles, de celui-là le Fils de l'homme rougira » (Lc 9,26).

À cette attitude de timidité et de respect humain des uns s'ajoutent l'étalage d'indifférence et même l'hostilité des autres.

S'écartant de l'Église et de ses principes, ces chrétiens s'éloignent de plus en plus de la loi du Christ et se conforment plutôt à la doctrine de ce monde qui aux dires de St Jean, n'est que « convoitise des yeux et orgueil de la richesse » (1Jn 16), c'est-à-dire égoïsme sous toutes ses formes. Et alors

pour eux ce qui compte n'est que leur intérêt personnel, recherché à n'importe quel prix. S'ils ont des responsabilités et gèrent des fonds publics, cet argent n'est pas employé pour le bien commun mais pour remplir leurs poches. Rien ne se fait pour rien, au contraire, ils profitent de leur place dans la société pour opprimer les pauvres. Un document officiel, un emploi, une place à l'école, la promotion aux examens, tout devient chez eux inaccessibles aux malheureux qui n'ont pas les moyens de leur payer des sommes importantes qui, par ailleurs seront vite dépensées pour satisfaire des caprices ou une vie d'opulence.

La famille chrétienne ressent de cette crise. Le mariage chrétien, un et indissoluble, qu'on avait accepté avec générosité lors du baptême et de la bénédiction nuptiale fait problème pour certains. De-ci de-là réapparaît la polygamie, une seule femme ne suffit plus. L'entente mutuelle entre homme et femme s'affaiblit et le divorce se présente comme seule solution possible. Observant ces couples malheureux les jeunes ont peur de s'engager pour la vie et plusieurs s'unissent sans mariage religieux et même sans contrat civil. En pareil état de choses, la famille chrétienne n'est plus à la hauteur de sa tâche : les mariés en situation irrégulière abandonnent les sacrements et cessent même de prier ; les enfants ne sont pas baptisés, leur éducation religieuse est mise en danger, d'autant plus que l'école qu'ils fréquentent est devenue laïque et donc incapable de suppléer à ce que la famille chrétienne n'est pas en mesure de donner. Même beaucoup de païens sympathisants sont bouleversés et ils hésitent à demander l'instruction chrétienne, de sorte qu'en plusieurs endroits les catéchuménats ne sont plus fréquentés comme auparavant.

De tous ces éléments et d'autres encore qu'il serait trop d'énumérer, l'on peut comprendre combien notre communauté a besoin de se purifier et de se redresser et combien ce temps de conversion est opportun et même nécessaire.

Mais alors quelles seront les démarches à faire pendant ce Carême pour remettre de l'ordre dans nos consciences et dans notre communauté ? Comment donner courage aux timides, rappeler les égarés, ranimer la foi et la vie en ceux qui risquent de se perdre ?

2. Itinéraire de la conversion et du renouveau

D'abord tout en étant réaliste, il ne faudrait pas s'y mettre avec trop de pessimisme quant à notre situation spirituelle et chrétienne et moins encore quant à nos possibilités de redressement. Ensuite, c'est plein

d'espoir et de confiance que nous devons nous appliquer à raviver en nous tous la foi, source et lumière de notre existence chrétienne.

1. Confiance tout d'abord !

Le pire service que nous pourrions rendre à nous-mêmes et à tous ceux qui attendent la grâce rédemptrice serait trop insister sur nos misères et de ne voir que le côté négatif de la situation. Par ailleurs ce ne serait même pas juste.

Nous l'avons déjà dit, et il faut le répéter sans cesse, notre salut n'est pas d'abord le résultat de nos efforts mais surtout et avant tout l'action de la grâce du Saint-Esprit qui aime se déployer dans la faiblesse. St Paul disait : « Lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort » (2 Co 12,10). Ce ne sont pas nos péchés et nos défauts qui doivent nous décourager : ce n'est pas non plus la pensée des défections de nos frères et de nos amis qui doit dominer en nous, mais l'espoir de parvenir à nous améliorer nous-même et à ramener au Christ, pendant ce temps de grâce, le plus grand nombre possible de nos frères qui s'en sont éloignés.

Par ailleurs, si dans les lignes précédentes, nous avons évoqué en toute franchise les abus qui circulent parmi nous, nous avons aussi l'obligation de parler du bien qui se fait et qui est parfois plus grand que le mal. Le mal frappe davantage l'imagination ; le bien aime se cacher. Et du bien il y en a partout, même pour ceux qui ont péché. Je pense à tous les chrétiens qui restent fidèles à leur vocation, à tous ces pères de famille, à toutes ces chères mamans si laborieuses, si attachées à leurs enfants et à leur mari et si persévérantes dans la prière et dans la pratique chrétienne.

Je pense aussi à ces jeunes qui, nonchalants en apparence, ont à cœur leur formation humaine et chrétienne et nous demandent à nous les hommes d'Église de ne pas les oublier. Plusieurs parmi eux, même en dehors des offices communs à la paroisse, se réunissent pour méditer, prier et trouver le moyen pour se rendre utiles aux autres. De ces groupes dont le programme principal est de vivre leur foi en profondeur, il y en a désormais un peu dans tous les postes. On y trouve des étudiants, de simples travailleurs, des garçons et des filles, des pauvres et des riches.

On a fait allusion avec tristesse au départ de certains de nos frères, en lesquels on avait placé beaucoup d'espoir : anciens laïcs engagés, anciens moniteurs catholiques, anciens séminaristes. Mais n'oublions pas ceux qui restent.

Dans certaines de nos paroisses, la totalité de nos moniteurs, après la suppression du cours de religion dans les classes, se sont inscrits pour continuer à donner leur cours dans la catéchèse extrascolaire. Et que dire

de nos chefs de communauté qui, dans la majorité des cas, sont un exemple apostolique même pour leurs pasteurs ! De nos catéchistes, de nos légionnaires, dont l'amour pour le Christ et pour l'Église va de pair avec leur esprit de service !

Des chrétiens à la foi solide et rayonnante, vous pouvez en trouver partout au village, dans l'administration, dans l'armée, dans le commerce. Et enfin, même ceux qui extérieurement semblent être les plus éloignés de l'Église, si vous les rencontrez dans le secret, souvent ils vous diront combien ils souhaiteraient pouvoir sortir de leur situation et reprendre une vie véritablement chrétienne.

Oui, dans le champ du Seigneur l'ennemi continue et continuera toujours à semer l'ivraie, mais son action ne parviendra pas à étouffer ni le bon grain ni la force de l'Esprit qui travaille pour « vaincre le mal par le bien » (Rm 12,21).

C'est sur cette base que se fonde notre conviction qu'il faut regarder le Carême prochain comme un Carême d'espérance, en le présentant à tout le monde comme le temps pendant lequel celui qui était perdu peut être retrouvé, ce qui était mort peut être ramené à la vie.

2. Foi vivante et retour à la maison paternelle

Ceux qui désirent se mettre sur la voie du retour, avec l'intention d'arriver et de rester pour toujours dans la maison paternelle, doivent commencer par s'interroger sur leur foi. La foi est en effet le principe et le fondement du salut, bien qu'une foi sans œuvres soit morte.

En général il ne s'agit pas de reconstruire une foi perdue. Même ceux qui vivent loin de l'Église depuis des années en situation irrégulière, n'ont pas perdu complètement leur foi. Ils disent être encore chrétiens. Ils n'ont pas renié leur baptême. Mais leur foi est faible : d'elle il ne reste parfois qu'une humble mèche fumante ; c'est surtout une foi stérile qui ne parvient pas à influencer efficacement leur conduite redevenue plus ou moins païenne. La foi qui sauve, elle, se déploie dans l'activité d'une vie morale fidèle à la loi du Christ et agit par charité (Jc 2,14-26 ; Ga 5,6).

C'est donc la foi qu'ils doivent raviver d'abord ; avec une foi plus forte, ils parviendront à remettre de l'ordre dans leur conscience et dans leur vie de chaque jour. Toutefois une crise de foi peut avoir des origines très différentes.

a) Les baptisés qui ne sont jamais parvenus à une fois personnelle et qui veulent rencontrer le Christ leur sauveur

Si l'on veut être sincère, il faut dire que maints de nos chrétiens qui ne pratiquent pas n'ont jamais une vraie foi, une foi personnelle.

Baptisés en bas âge, ils ont pratiqué un christianisme de surface, sans avoir approfondi leur foi qui est restée toujours enfantine. Ou bien, baptisés adultes, ils se sont laissés porter par le courant du milieu, sans une préalable conversion de leur cœur au Christ. Confrontés dans ces conditions aux inévitables difficultés de la vie, ce n'est pas au Christ qu'ils ont demandé l'orientation et la force pour réagir, mais à leur fond resté païen et aux maximes du milieu également païen.

En vue de réduire le plus possible cette catégorie de chrétiens, le catéchuménat rénové insiste à juste titre pour que tout postulant, avant d'être admis parmi les catéchumènes, soit soumis à une évangélisation systématique et conduit par ce moyen à une foi globale et personnelle dans le Christ et à une véritable conversion du cœur au moins initiale. Cette évangélisation est fondamentale aussi dans la pastorale des jeunes pour les préparer à leur profession de foi, à la première communion, au mariage et même au baptême de leur premier enfant.

Pour tous ceux qui ont abandonné la pratique chrétienne par manque de foi personnelle et de conversion véritable au Christ, le Carême offre un milieu catéchuménal et baptismal ainsi que l'exemple des élus qui seront initiés à Pâques. Le terme de leur marche est la réception des sacrements avec les nouveaux baptisés.

b) L'enfant prodigue

Parmi les égarés, comme on l'a déjà dit, il y en a aussi ceux qui ont vécu longtemps en vrais chrétiens et même en poste de responsabilité vis-à-vis de la communauté chrétienne. Alors comment expliquer leur défection et leur abandon ?

La foi chrétienne, comme toute forme de vie de notre univers humain, doit être protégée contre les pièges de la désagrégation et doit être nourrie et entretenue convenablement. La prière, l'écoute de la Parole de Dieu, les sacrements, l'exercice des œuvres de miséricorde nourrissent la foi et l'affermissement, la maîtrise de soi-même, l'opposition au mal sous toutes ses formes la protègent. Mais on peut cesser de s'alimenter spirituellement, on peut s'exposer à la tentation et s'apercevoir que notre foi n'est plus la même. La foi de Pierre qui à Césarée de Philippe avait bien rencontré le Christ fils du Dieu vivant, vacille au moment de la passion. La foi, pour demeurer solide, a besoin d'être protégée surtout au moment de l'épreuve, à défaut de quoi la foi la plus adulte peut être brisée et emportée. C'est le sens de la parabole : « La pluie est tombée, les torrents ont dévalé, les vents ont soufflé, ils sont venus battre cette maison ; la maison s'est écroulée, et son écroulement a été complet. » (Mt 7,27)

Pour cette catégorie de chrétiens, l'itinéraire de la première conversion est évidemment toujours valide et nécessaire, mais leurs démarches propres sont celles de l'enfant prodigue, qui reprend la route du retour vers la maison du Père, dont il connaît bien le charme, pour l'avoir longtemps savouré (Lc 15,11-33). Or l'itinéraire de l'enfant prodigue passe par les étapes suivantes :

- une prise de conscience de l'état misérable dans lequel il se trouve et qui est devenu intenable pour lui : « Je suis ici à mourir de faim » ;
- le souvenir plein de nostalgie de la maison de son père ;
- la décision du retour, sans tenir compte de ce qu'il demande comme fatigue, humiliation, et la dispersion à reprendre place dans la famille, même dans un humble service ;
- la rencontre avec le père accueillant et généreux ;
- humble confession de ses fautes et, détail qui n'est pas évoqué dans la parabole mais qui est très bien souligné ailleurs comme dans l'épisode de Zachée (Lc 19,1), la réparation du tort fait à son père et à la famille tout entière.

3. Qui doit proclamer le message de Pâques et comment ?

1. Le peuple de Dieu tout entier ?

Le succès d'une entreprise comme celle du Carême, qui entend apporter un nouveau souffle de vie et de ferveur dans la communauté diocésaine, ne peut pas être le résultat de l'œuvre de quelques-uns, mais l'effort convergent de tout le peuple de Dieu.

C'est l'œuvre de l'évêque et de son clergé, des religieux et des religieuses, des laïcs engagés dans les divers ministères et mouvements d'action et de prière. C'est l'œuvre des familles, de tous les fidèles, grands et petits. C'est l'œuvre des catéchumènes et spécialement de ceux qui à Pâques seront admis aux sacrements de l'initiation chrétienne.

Chacun de nous pourra-t-il comprendre que le Seigneur ressuscité l'appelle pour annoncer partout le message pascal, qu'il doit se préparer à Pâques et contribuer, selon son état et ses possibilités, à mobiliser toute la communauté et donc aussi ceux de nos frères qui sont éloignés ?

Savoir que tous sont concernés et être bien décidé à ne pas se dérober à cet engagement, c'est là la condition indispensable pour que le Carême prochain soit, sans conteste, une victoire de l'esprit.

Les moyens par lesquels nous pourrions nous préparer nous-mêmes et attirer aussi les autres, après la prière personnelle et la pénitence, sont les

grandes manifestations du Carême et de Pâques auxquelles tous se feront un devoir de participer activement.

2. Les manifestations de Carême et de Pâques, comme lieu de rencontre fraternelle dans le Christ

Les manifestations religieuses de ce temps sacré se placent sur deux lignes, l'une baptismale et l'autre pénitentielle, et présentent les occasions les plus variées de toucher d'une façon ou de l'autre tous les membres de la communauté et de les inviter à la réflexion et au retour.

a) Rites de l'initiation chrétienne en Carême

Dans la pastorale renouvelée du baptême, les grandes étapes liturgiques sont communautaires et doivent exercer une grande impression sur la communauté. Le premier dimanche de Carême, jour de l'élection, les 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} dimanches, journées des scrutins et surtout la veillée pascale où les élus reçoivent les trois sacrements de salut ont un retentissement général. En ces circonstances les candidats, avec leur parrain et marraine, avec leurs parents, avec leurs amis et leurs catéchistes, apportent normalement leur émotion et leur joie partout dans leur famille, village, quartier. Par elles-mêmes, ces manifestations constituent un appel à tout chrétien : "Pâques approche, tous sont dans la joie, et toi, qu'est-ce que tu fais pour ton salut ?"

Cet appel sera d'autant plus efficace s'il est formulé surtout par les heureux candidats aux sacrements de salut : les enfants avec leurs parents, la vieille maman avec ses enfants désormais adultes et qui ne faisaient plus leurs Pâques, un autre avec ses amis ou ses compagnons de travail, baptisés mais qui avaient cessé de pratiquer. C'est un devoir des catéchumènes et des néophytes de rayonner leur foi ! Quelle joie pour eux de s'approcher du baptême, de la confirmation, de la première communion, accompagnés par une personne aimée qui s'était éloignée du Seigneur ! Dans la préparation au baptême, il faut présenter aux élus cette perspective apostolique. Devenir chrétien, c'est devenir témoin du Christ, c'est devenir apôtre dès son baptême et même avant ! Le Carême, pour les fidèles, est commémoration de leur baptême grâce à ce contact émouvant avec les élus en fête. C'est eux qui doivent aider, par leur ferveur, les chrétiens anciens à renouveler leurs promesses baptismales pendant la veillée pascale.

b) Célébration de Carême pour les fidèles

Les manifestations de préparation pascale pour les fidèles s'ouvrent par l'imposition des cendres. Elles se poursuivent par les messes de dimanche

et de semaine, par les célébrations communautaires de la pénitence, par le chemin de la croix du vendredi, par l'exercice de mortification communautaire, par des initiatives de partage et le denier de culte, par une annonce plus intense de la Parole de Dieu, surtout à l'occasion de la retraite pascalle. Tous les exercices de la communauté chrétienne en Carême sont un appel pressant à la conversion. Bien préparés et célébrés avec dignité et piété, ils parlent au cœur de ceux qui ne se refusent pas à la grâce.

En vue d'obtenir une participation plus large et plus fructueuse, il est très opportun que certaines de ces manifestations soient organisées par catégorie. Les jeunes hommes et les hommes adultes, sont très sensibles à des réunions et célébrations qui leur sont réservées. Aller à une retraite, à une célébration de pénitence, à un chemin de croix destinée à eux, les encourage, les aide à vaincre quelques réserves dans l'expression. Réunis ensemble pour manifester la même foi, l'un est édifié du sérieux et de la piété de l'autre. L'exemple des hommes adultes entraîne femmes et enfants, touche les rétifs, secoue les tièdes.

Nous sommes devenus à tort méfiant face à pareilles manifestations des masses, que nous considérons parfois comme superficielles et triomphalistes, et qui, au contraire, sont en général des véritables professions de foi publique et des lieux privilégiés de l'Esprit pour opérer aux fonds de cœurs et à l'intérieur de la communauté toute entière.

Pendant le Carême prochain nous recommandons à tous les postes et mêmes les diaconies les plus importantes, de réserver aux hommes adultes et aux jeunes quelques manifestations de masse. Elles seront préparées avec soin et dirigées éventuellement par un prêtre ou des laïcs appelés de l'extérieur ; les participants y seraient invités par une lettre personnelle. Jésus qui aimait souvent se retirer pour prier dans le secret seul avec ses amis disciples, ne dédaignait pas les grandes manifestations de foules et agréait visiblement leur entourage, même contre les murmures des Pharisiens (Mt 21,14-16 ; Lc 19,39-40).

c) Les trois jours de la célébration du mystère pascal

La discipline de Carême avec toutes ses pratiques visent à disposer les cœurs des catéchumènes et des baptisés aux trois jours qui vont du soir de Jeudi au soir du grand jour de Pâques. C'est le temps de la célébration de la mort, de l'ensevelissement et de la résurrection du Seigneur, et de notre mort et résurrection en lui. C'est le sommet du cycle et de toute l'année liturgique, le temps décisif pour chacun de nous et de la communauté pour un nouvel essor.

Ce temps doit être célébré avec le maximum de solennité ; on doit y convoquer tout le monde. Il ne serait pas opportun de se disperser en

diaconies, mais il faudrait centraliser le plus possible. Dans les temps, les chrétiens des villages les plus éloignés se faisaient un devoir de se rendre à la mission et d'y rester plusieurs jours.

Parmi les rites les plus marquants seront soulignés :

- la messe du soir du jeudi saint ;
- l'adoration de la croix le vendredi saint ;
- la célébration des sacrements de l'initiation chrétienne, le baptême, la confirmation, l'eucharistie pour les élus ;
- la rénovation des promesses baptismales et de la communion pascale pour les fidèles baptisés, au cours de la messe de minuit.

Il faut que l'horaire des offices soit bien respecté et transmis suffisamment à l'avance aux fidèles du centre et des diaconies.

3. Le contact personnel et la prière pour la réussite du Carême

Les différentes célébrations de Carême et de paques, sont un puissant rappel, mais qui, sans des contacts personnels ne pourra être capté par beaucoup de chrétiens surtout les plus égarés.

Pendant le Carême, le clergé est en général très occupé au centre par la préparation des catéchumènes, par la confession, par la prédication, l'organisation et la célébration des cérémonies. Mais il saura se faire aider par des religieuses et par des laïcs engagés (catéchistes, responsables de communautés, membres d'Action Catholique) comme nous le dirons ci-dessous.

Une des règles sacrées du pasteur est de connaître ses brebis « *Suas oves cognoscere* » (CIC 467 §1). On connaît ses brebis si on va les visiter. Visitez les quartiers et les villages même les plus éloignés, à tour de rôle, selon un calendrier établi, sans être toujours pressé. Visitez aussi les familles, les pauvres, les malades. Pendant le temps pascal la pastorale traditionnelle prévoit deux sortes de visites spéciales : celle pour la bénédiction des maisons et celle pour apporter la communion pascale aux malades. Celle-ci est surtout une visite indispensable et pour laquelle on peut aussi être aidé par les ministres extraordinaires de l'eucharistie.

Pendant ces tournées de charité pastorale, le prêtre peut faire un bien immense et contacter des personnes qu'il ne pourrait autrement pas rencontrer ni aider. Mais dans le domaine des contacts personnels une très grande marge est laissée à l'apostolat des religieux, religieuses et laïcs.

D'abord les religieux, religieuses et laïcs engagés. Ceux-ci peuvent exercer un apostolat précieux d'animation lors des visites à domiciles ainsi que dans leurs postes de travail, école, hôpital, foyer social, atelier...

La légion de Marie ainsi que les autres différentes unions de prière, de réflexion et d'action, pendant le Carême, sont toutes conviées par l'Église à cet apostolat de contact personnel par tous les moyens afin d'amener les fidèles au Christ par la participation active, aux diverses manifestations de Carême.

Et même ceux qui n'ont pas une mission particulière, tous les chrétiens ; tous les catéchumènes, chacun dans son milieu, auront à cœur d'exercer leur influence bénéfique, de dire avec amour et simplicité leurs paroles de foi à leur enfants, conjoints, parents, amis. Ils connaissent la voie des cœurs et le Saint-Esprit est là pour suggérer les paroles et les attitudes qui conviennent.

Le Carême est un grand engagement pour nous tous à nous convertir nous-mêmes et à aider les autres à se convertir. C'est bien là notre travail à nous autres, hommes, c'est surtout la tâche de l'Esprit-Saint ; ne manquons pas de placer notre confiance en son action décisive.

La quarantaine de préparation à Pâques est modelée sur les quarante jours que Jésus passe au désert dans l'épreuve, le jeûne et la prière avant de commencer sa vie publique. Eh bien, souvenons-nous du rôle que le Saint-Esprit a joué auprès de Jésus pendant son séjour au désert. C'est lui qui le pousse et le conduit au désert ; c'est lui qui le guide pendant les quarante jours de sa retraite. (Lc 4,1)

C'est le Saint-Esprit qui nous invite nous aussi à la célébration du Carême, c'est lui qui dispose notre cœur à y entrer et qui nous accompagne dans nos différentes démarches. N'oublions pas cet aspect profond du Carême : c'est une montée vers Pâques à la suite de Jésus, sous la conduite du Saint-Esprit auquel nous devons rester très unis par la pensée et par la prière.

Dans les difficultés de notre travail spirituel et de notre apostolat, adressons-nous, par l'intercession de la Sainte Vierge Marie et des saints protecteurs de notre diocèse, au Saint-Esprit, notre lumière et notre force.

De tout cœur je vous bénis au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Uvira, le 11 Février 1976
en la fête de Notre-Dame de Lourdes

+ Danilo CATARZI, sx
Évêque d'UVIRA

1976 : pastorale du baptême des enfants en bas âge

LETTRE PASTORALE

de SE Mgr Danilo CATARZI

à son clergé et à ses fidèles du Diocèse d'Uvira
sur la pastorale du baptême des enfants en bas âge

LES TERMES DU PROBLÈME

Les raisons qui nous poussent à revoir ensemble la pastorale du baptême des enfants en bas âge sont multiples et d'importance différente.

L'occasion nous en est donnée par le rapport de l'année apostolique 1975, dans lequel avec une diminution assez considérable de catéchumènes (± 2.000 en moins), de baptêmes d'enfants (± 1.500 en moins), de mariages chrétiens (± 150 en moins), on a enregistré aussi une baisse de 500 baptêmes d'enfants de parents chrétiens. Le phénomène nous préoccupe et nous oblige à en rechercher les causes, en commençant par nous demander pourquoi nos fidèles ne baptisent pas leurs enfants. La raison principale semble due surtout à la propagande néfaste qui a été menée naguère contre l'Église et les mesures restrictives qui ont été prises à son égard : suppression de nos associations et mouvements, suppression du prénom chrétien et de la fête de Noël, suppression du réseau catholique. D'où l'intimidation et le désarroi, les crises de foi.

Devant cette situation nous avons réagi comme nous avons pu. Mais les conséquences ont été graves et il nous faudra de la patience, du zèle et du temps pour remonter la pente. Entre-temps la tribulation nous apparaît aussi salutaire : la foi de ceux qui restent fidèles pourra devenir plus personnelle et nous, les pasteurs, nous serons obligés de travailler plus en profondeur, en revoyant aussi certaines de nos méthodes.

Une révision dans la pastorale du baptême des petits enfants, pour être plus cohérente et mieux adaptée, s'impose avec évidence. Et tout d'abord j'ai pensé que, compte tenu des idées qui circulent parfois dans les revues, il faut que nous revoyions la base même de ce secteur dans notre pastorale. Si le baptême des petits enfants est inutile et inopportun, comme on le

chante dans certains milieux, il est déplacé de s'inquiéter d'une pratique en baisse.

Préoccupés de la structure particulière du baptême des petits enfants, où la foi personnelle est remplacée par la foi de l'Église et où l'homme est engagé dans le christianisme pour la vie avant qu'il puisse exprimer son option, certains auteurs ont conclu que cette pratique ne relevait pas du domaine de la foi, mais d'un contexte culturel dépassé ; que le sort éternel des enfants même en danger de mort serait assuré par un régime extraordinaire relevant de la volonté salvifique universelle et qu'il ne faut donc pas se soucier de les baptiser si vite. Quant aux enfants bien portants, compte tenu du respect qu'on doit au sacrement qui, selon ces théoriciens, exige toujours la foi personnelle, et compte tenu du respect qu'on doit à la personne humaine, il vaut mieux ne pas les baptiser. Aux pasteurs il serait demandé plutôt d'accueillir ces enfants à l'église et de les inscrire en vue du baptême qui sera administré lorsque l'enfant deviendra responsable de ses actes.

Surtout dans le contexte actuel, ces thèses, qui d'ailleurs ne sont pas toutes nouvelles, gagnent du crédit même si leur fondement théologique apparaît très faible, et les objections dont elles partent ont déjà reçu leur réponse de la grande théologie. Évidemment ces réponses ne furent jamais aussi satisfaisantes que la raison sans la foi le demanderait.

Pour les pasteurs ces hésitations, ces propos audacieux sont bouleversants. Seul le magistère de l'Église, à qui il appartient de donner des directives autorisées dans la conduite pastorale, peut les orienter et leur donner les certitudes nécessaires.

Heureusement, sur la pastorale du baptême des enfants en bas âge, le magistère nous fournit aujourd'hui des documents tout récents, donc à jour, nous permettant de savoir à quoi nous en tenir. Et c'est justement la publication de ces textes et surtout du nouvel *Ordo baptismi parvulorum* (éd. 2 de 1973) qui justifie aussi ce travail de révision que nous proposons à notre clergé. L'enseignement actuel de l'Église, en effet, après avoir réaffirmé la validité et la nécessité du baptême de ces petits, et nous avoir indiqué les grandes lignes pour une pastorale mieux adaptée, nous donne aussi certains critères de fond pour juger dans les cas particuliers de l'admission et du refus du baptême ; ce qui nous aidera à trouver parmi nous une meilleure unité d'action.

Nos réflexions ont pour but de présenter d'abord les principes doctrinaux et les documents les plus récents en la matière, et de proposer ensuite les objectifs auxquels il faudrait parvenir pour rendre plus efficace notre activité pastorale sur le baptême des enfants en bas âge.

PARTIE I : principes doctrinaux de la pastorale du baptême des enfants en bas âge et documents récents du Magistère

À la base de la pastorale du baptême des petits enfants, telle que nous la pratiquons, il y a la règle que le C.I.C. a formulée de la façon suivante : "les enfants seront baptisés aussitôt que possible ; les curés et les prêcheurs entretiendront fréquemment les fidèles de cette grave obligation" (CIC 1917, Can. 770). La règle suppose non seulement la légitimité du baptême des petits enfants, mais aussi la nécessité de les baptiser sans retard : "quamprimum" (« aussitôt que possible »).

A. *Légitimité du baptême des petits enfants*

La raison fondamentale de la pratique est contenue dans la loi baptismale, telle qu'elle est proclamée dans l'évangile :

"En vérité, en vérité, je te le dis, à moins de naître d'eau et d'Esprit, nul ne peut entrer au Royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair est chair, Ce qui est né de l'Esprit est esprit" (Jn 3,5-6).

La loi baptismale est absolue et concerne tout le monde, adultes et enfants : pour personne il n'y a de salut sans baptême. Les adultes dans l'impossibilité de recevoir le baptême d'eau peuvent recevoir le baptême de désir (cf. Jn 14,21-23 ; 1 Jn 3,9), mais pas les enfants avant l'usage de raison, auxquels il ne reste donc que l'ablution (ou bien le baptême de sang - Mt 10,32-39). Cette application de la loi aux enfants est confirmée par la pratique des apôtres et par toute la tradition :

Pierre baptise toute la maison de Corneille (Ac 16,48) ; Paul baptise toute la maison Lydie, du geôlier et de Stephanas (Ac 16,15.33 ; 1 Co 1,16). Saint Augustin, porté à la défendre dans la controverse pélagienne négatrice du péché originel et, par conséquent, du baptême des enfants, affirme : "Ne crois pas que les enfants qui meurent avant d'avoir été baptisés puissent parvenir au pardon de leur péché originel, si tu veux être catholique". (*De anima* 3,9 ; Pl 44,516). Le Concile de Trente, après avoir réaffirmé cette nécessité, condamne explicitement la thèse de ceux qui affirment qu'il vaudrait mieux ne pas baptiser les enfants : "Si quelqu'un dit qu'il vaut mieux laisser tomber le baptême des petits enfants, puisqu'eux ne sont pas capables d'un acte de foi, ils seront baptisés par la seule foi de l'Église" (A.S. De bapt. can. 13, Dz. éd. 1937, 869).

La difficulté à comprendre un sacrement qui serait reçu fructueusement sans la foi personnelle mais dans la foi de l'Église, est résolue par la tradition, en partant de notre solidarité dans le Christ, solidarité qui nous

entraîne dans le péché d'Adam. Et l'inconvénient, pour l'enfant devenu adulte, de se voir engagé pour la vie avec le Christ par des tiers avant qu'il ait pu exprimer son option, est considéré comme un "inconvénient" irréel, parce qu'il s'agit là d'un engagement nécessaire au salut : "car il n'est pas inconvenant d'être obligé par un autre dans les choses qui sont de la nécessité du salut" (S.Th 3, q. 71, a. 1 ad 3). D'ailleurs on ne vient pas au monde après qu'on nous a demandé notre permission.

Le refus systématique du baptême des enfants en bas âge au nom d'un engagement libre avec le Christ et de la foi personnelle, semble bien cacher aussi de l'incompréhension pour beaucoup d'autres points importants de la théologie catholique.

Nous avons évoqué le manque de sens de la solidarité dans le Christ et dans l'Église, solidarité bien plus forte que la solidarité en Adam, par laquelle l'enfant se retrouve coupable sans l'ombre d'une faute personnelle (Rm 5). Mais nous pourrions signaler aussi un certain manque de sensibilité à l'égard de la gratuité souveraine de la grâce ainsi que de l'initiative absolue de Dieu dans les œuvres de salut. Du point de vue ecclésiologique, il est évident qu'on oublie la place que les humbles, les pauvres, les non-doués, les petits occupent à côté des "prudents et des savants" (Mt 11,25). Une Église dans laquelle on interdirait aux petits enfants d'entrer, comme membre à part entière, ne serait plus le Royaume de Celui qui a dit : "Laissez les petits enfants et ne les empêchez pas de venir à moi ; car c'est à leurs pareils qu'appartient le Royaume des Cieux" (Mt 19, 14 ; cf. Lc 9, 45-48).

Mais la théologie traditionnelle ne se borne pas à justifier le baptême des enfants en bas âge ; elle fait une obligation aux parents, aux pasteurs, à la communauté, même en dehors du danger de mort, de les baptiser au plus tôt après leur naissance.

Quels en sont les motifs ? Il est de la plus grande importance de les tenir très présents, parce que, de cette obligation de les baptiser *quamprimum*, découle en grande partie l'attitude que nous devons prendre dans les différents cas de la pastorale.

B. Raisons pour lesquelles on exige que les nouveau-nés de parents chrétiens soient baptisés dans le plus bref délai (quamprimum) et sans retard injustifié

1^{er} motif

Un enfant né dans la communauté, dont les parents sont chrétiens, vient au monde, comme tout fils d'Adam, privé de la grâce divine et donc dans un état de désordre spirituel par rapport à l'état historique auquel l'humanité avait été élevée. Ce désordre originel dans lequel l'enfant fait son apparition, peut être enlevé par le sacrement de régénération qui, avec la

rémission du péché d'origine, transforme ce petit en enfant de Dieu, frère de Jésus-Christ, temple du Saint-Esprit, héritier du ciel et membre de l'Église. Cette transformation merveilleuse dépend du soin de ceux qui, dans l'Église, sont responsables de la vie humaine et spirituelle de l'enfant. Si au lieu d'intervenir tout de suite, ces chrétiens (parents, pasteurs, conjoints ...) attendent sans raison, ne se rendent-ils pas coupables d'une grave omission ? C'est pourquoi on doit les baptiser au plus tôt, sans tarder. C'est là, à notre avis, l'argument fondamental et que dans le sécularisme moderne beaucoup ne comprennent pas. On pourra en mesurer davantage la portée, si nous acceptons le principe que rien ne vaut le moindre instant de vie de grâce, comme l'a dit saint Thomas : "Le bien de la grâce d'un seul est plus grand que le bien de la nature de tout l'univers" (S.Th. 1 2, q.113, ad 2). Ce principe a été repris par Pascal dans sa théorie des différents univers.

2ème motif

Une autre raison invoquée par la tradition est le fait que l'éducation de l'enfant est antérieure à l'usage plein et parfait de ses facultés mentales : l'éducation en général et l'éducation chrétienne en particulier. C'est en partant de ce donné de l'expérience qu'on dit : "la formation chrétienne commence sur les genoux de maman ... Un tel a reçu la foi avec le lait de sa maman".

À cette éducation du petit enfant, le baptême offre une base d'ordre surnaturel et une base d'ordre psychologique très importantes. Et d'abord il dépose dans l'âme de l'enfant les vertus et les dons du Saint-Esprit, non comme des actes mais comme des attitudes permanentes (*habitus*), assure en elle une présence mystérieuse mais réelle de la personne du Saint-Esprit, vertus, dons et présence qui constituent le fondement et la source intérieure de toute formation chrétienne. Ensuite un enfant baptisé est traité par ses familiers et la communauté entière d'une façon dont on ne traite pas un enfant qui n'est pas encore baptisé et qui reste toujours un "petit païen". La chaleur religieuse dont un enfant baptisé se sent entouré est pour lui très bienfaisante et sert à l'éclosion de la foi déposée en germe dans son cœur par le baptême.

Un autre facteur psychologique très important est celui-ci : arrivé à l'âge adulte, un enfant baptisé en bas âge continue en général à manifester sa foi ; un enfant qui n'a pas été baptisé, par un souci exagéré de sauvegarder son autonomie même vis-à-vis de l'appel de Dieu et de ses intérêts éternels, cet enfant continuera le plus souvent à garder la liberté à laquelle on a sacrifié le baptême pendant son enfance, et il ne demandera pas à être baptisé. C'est la leçon de l'expérience et l'Église ne peut pas encourager l'agnosticisme des enfants que le Christ lui a confiés, après les avoir rachetés de son sang. C'est

pourquoi elle demande aux chrétiens de baptiser leurs enfants "*quamprimum*" et trouve injustifié tout retard important. Une simple inscription en vue du baptême à l'âge adulte ne remplace pas la valeur du baptême reçu tout de suite et ne peut éviter réellement les lacunes spirituelles d'une enfance sans baptême.

3^{ème} motif

L'enfant est toujours plus exposé au danger de mort que l'adulte. L'adulte non baptisé peut se sauver par le désir du baptême, un petit enfant ne peut pas physiquement émettre ce désir du baptême. C'est pourquoi, dès que possible, il faut lui donner le baptême sans retard inutile. En se basant sur la volonté salvifique universelle et notre solidarité avec le Christ, on peut espérer que, à l'enfant mourant sans baptême, il est réservé un moyen de salut extraordinaire, mais par manque de bases positives, cet espoir, nous ne pouvons pas le transformer en certitude. Et l'Église, comme nous allons le montrer tout de suite, continue à nous recommander de ne pas courir le risque de laisser mourir les enfants sans baptême.

C. Quelques documents récents du magistère ecclésiastique

Parmi les documents les plus récents du magistère de l'Église en la matière sont les deux instructions (*praenotanda*) annexées au Rituel du baptême des enfants pour l'Église universelle. Les indications contenues dans ces deux documents sont reprises dans un contexte plus complet et plus précis, dans le projet du Nouveau Code de droit canonique (NCIC) concernant les sacrements (1975). Ce troisième document n'est pas encore présenté comme définitif, mais il nous donne également ce qui constitue les orientations de la discipline canonique sur le baptême des enfants, qui sera prochainement promulguée. Le quatrième document est la réponse de la S. C. pour la Doctrine au Président de notre Conférence Épiscopale Nationale, concernant des directives sur les baptêmes des enfants de parents irréguliers. Cette réponse a été approuvée par le Saint-Père en date du 19 juillet 1970, et promulguée par notre Comité permanent in *Orientations Pastorales* (1971) pp. 265-266.

I - Directives du nouveau Rituel

Dans les deux *praenotanda*, le nouveau Rituel contient notamment les indications suivantes :

1° Il réaffirme la loi baptismale des enfants en bas âge. En partant de Jn 5,3 il dit : "L'Église a toujours compris que les petits enfants ne doivent pas être privés du baptême" (*Praen. gen.* 2).

2° Il explique que les enfants en bas âge sont baptisés dans la foi de l'Église, de toute l'Église représentée au cours de la célébration par les parents, les parrains et l'assemblée : "Car par eux est représentée à la fois l'Église locale et toute la société des saints et des fidèles : l'Église mère enfante le tout de tous et le tout de chaque individu" (*ibid*). Au cours du rite les parents sont invités à s'engager solennellement à éduquer l'enfant dans la foi catholique (n. 39).

3° Les enfants en danger de mort, "sine mora baptiscentur" (seront baptisés sans tarder). Les enfants bien portants seront baptisés "dans les premières semaines qui suivent la naissance" (*Praen.* 8 § 1 et 3).

4° La participation active des parents ou tuteurs au rite où ils professeront leur foi et s'engageront solennellement à éduquer chrétiennement leur enfant, est vivement recommandée, et leur préparation à l'accomplissement de cet acte peut même justifier un retard plus ou moins long de la célébration du baptême: "Il appartient au curé, en tenant compte des règlements de la conférence épiscopale, de déterminer le moment où doivent être baptisés les enfants dont les parents ne sont pas encore prêts à professer la foi ou à accepter la tâche d'éduquer eux-mêmes les enfants dans la foi chrétienne" (*Praen.* 8 § 4). Toutefois la préparation du rite et des parents ne pourrait pas s'opposer à ce qui pour l'enfant est plus essentiel, si les conditions minimales sont présentes "à condition que cela n'interfère pas avec le plus grand bien de l'enfant", c'est-à-dire qu'il reçoive la grâce du baptême dans le délai le meilleur.

II - Directives du Nouveau Code (1975)

1° Le can. 30, qui remplace le can. 770 du Code ancien, réaffirme en ces termes l'obligation de baptiser les enfants dans le meilleur délai :

§ 1. "Les parents sont tenus de veiller à ce que les bébés soient baptisés dans les premières semaines après la naissance et les pasteurs veillent à ce que les fidèles soient correctement instruits de cette obligation".

§ 2. "Si l'enfant est en danger de mort, il doit être baptisé sans délai".

2° Le can. 16 précise les conditions qui rendent licite ou illicite le baptême d'un enfant :

§ 1. Pour que le baptême de l'enfant soit licite, il faut :

- 1) un espoir fondé à ce que l'enfant soit éduqué dans la religion catholique ;
- 2) que les parents, au moins l'un d'entre eux, ou qui occupent légitimement la même fonction, consentent ;

§ 2. Un enfant, qu'il soit de parents catholiques ou de parents non catholiques, qui verse dans un état de vie qui fait entendre qu'il peut mourir avant d'avoir atteint l'usage de la raison, est licitement baptisé, à condition que les deux parents ne s'y opposent expressément".

Donc, pour que le baptême d'un enfant bien portant soit licite, il faut et il suffit qu'il y ait :

- 1° "espoir fondé" qu'il sera éduqué dans la foi catholique ;
- 2° le consentement d'au moins un des parents ou de celui qui les remplace.

Par conséquent, la foi des parents tout en étant extrêmement recommandée, n'est pas citée parmi les conditions essentielles et nécessaires à l'administration licite du baptême. L'enfant, en effet, est baptisé "in fidem Ecclesiae", dans la foi de toute l'Église et pas nécessairement dans la foi de ses parents.

Contrairement à ce qui est dit dans le can. 750 § 1 du code en vigueur, où le baptême d'un enfant en danger de mort serait licite même quand les parents seraient réticents ("invitis parentibus"), le can. 16 du nouveau code déclare ce baptême illicite, en reconnaissant aux parents le droit de s'y opposer, en tant que représentants naturels de l'enfant.

3 - Directives contenues dans la Réponse de Rome au Président de la C.E.Z., concernant le baptême des enfants de parents irréguliers.

1° On précise d'abord le sens à donner au terme "parents irréguliers qui demandent le baptême pour leurs enfants en bas âge". Ce ne sont pas seulement les parents en situation matrimoniale irrégulière ; polygames, concubinaires, mais aussi "les époux légitimes ayant abandonné toute pratique régulière de leur foi, ceux qui demandent le baptême de l'enfant pour des raisons de pure convenance sociale".

2° La condition requise pour leur accorder le baptême de l'enfant, c'est l'espoir fondé (*spes fundata*) concernant l'éducation catholique de celui-ci.

3° Si les parents ne sont pas en mesure de fournir personnellement des garanties suffisantes en ce sens, il suffit que ces garanties soient données "par quelque membre de la famille, ou par le parrain ou par l'appui de la communauté des fidèles".

4° "La foi dans laquelle l'enfant est baptisé ne se réduit pas à la seule foi des parents. L'enfant est baptisé dans la foi de la communauté chrétienne".

5° Si les pasteurs trouvent que les garanties demandées au 3° n'existent pas ou existent d'une façon insuffisante, ils n'accorderont pas le baptême de l'enfant, mais ils veilleront :

- "à proposer l'inscription de l'enfant en vue d'un baptême ultérieur ;
- au maintien de contacts pastoraux avec les parents, permettant de préparer l'accueil ultérieur en vue du baptême".

Comme on le voit, les principes qui président à la pastorale du baptême des petits enfants dans la pratique traditionnelle et encore en vigueur chez nous, sont confirmés ouvertement par l'enseignement du Magistère. Nous pouvons donc élaborer, en toute clarté, un plan détaillé et complet, concernant ce secteur important de notre travail apostolique.

PARTIE II : pour une pastorale renouvelée du baptême des enfants en bas âge

La rénovation et l'amélioration de ce secteur de notre pastorale d'ensemble doit viser les objectifs suivants :

1° Une conscience plus lucide de la nature de l'obligation du baptême des enfants en bas âge, qui incombe à nous tous (pasteurs, parents, communauté). 2° La création de services plus vastes et mieux adaptés, destinés à l'administration du baptême.

3° La révision des critères qui commandent le refus ou l'admission des petits enfants au baptême.

1^{er} objectif

Engager les pasteurs, les parents et la communauté tout entière à acquérir une conscience plus lucide de la grave obligation qui leur incombe de baptiser les enfants dans le délai le meilleur.

1° Cette obligation revient d'abord aux parents chrétiens. Pour un chrétien, mettre au monde un enfant, sans se soucier de le rendre aussi le plus tôt possible enfant de Dieu par le baptême, c'est manquer à un grave devoir.

Cette préoccupation doit être partagée par tous les membres les plus proches de la famille (grands-parents, oncle et tante qui dans la société africaine ont toujours beaucoup à dire) et par toute la communauté chrétienne ; c'est elle, la "mater ecclesia" locale à qui revient la tâche d'engendrer de nouveaux enfants à la foi. Les parents et leurs représentants doivent être également bien conscients de ce à quoi ils s'engagent lorsqu'ils demandent le baptême pour leurs enfants et ils doivent s'y préparer spirituellement en se mettant en ordre s'ils n'y sont pas et en suivant au moins trois instructions préparatoires.

2° Aux pasteurs, prêtres, chefs de communauté, religieux (ses) engagés dans la pastorale, il appartient de rappeler cette obligation grave en toutes occasions utiles et de s'alerter quand on voit qu'elle est négligée ; en particulier ils doivent :

1) étudier les raisons de cette désaffection préoccupante : est-ce à cause d'une crise de foi des parents ? est-ce parce qu'ils se trouvent dans une situation irrégulière ? est-ce pour éviter des dépenses importantes ? par manque de temps ? Parfois on ne baptise pas un enfant parce que les parents ont cessé depuis un certain temps de payer ... le denier du culte ! A ces différentes difficultés, réelles ou imaginaires, le pasteur aura une suggestion utile à présenter et souvent il pourra aussi les aplanir.

2) parler de cette obligation dans les instructions aux fidèles, aux parents, aux fiancés, dans la catéchèse aux catéchumènes, aux élèves, dans les retraites aux chrétiens engagés (catéchètes, légionnaires ...).

3) organiser des visites à domicile pour s'informer de l'accomplissement de ce devoir.

4) profiter de contacts personnels pour adresser un rappel discret et empressé aux parents et tuteurs négligents.

2^{ème} objectif

Créer des services plus vastes et mieux adaptés en vue d'une administration ordonnée et digne du baptême aux enfants.

1° Prévoir une célébration régulière du baptême des enfants au poste et en diaconie ; lieu et date précise pour l'inscription en vue du baptême et solution des cas ; lieu et date précise des instructions de préparation à l'intention des parents et tuteurs ; date et lieu du Rite, suivi par l'enregistrement de l'acte.

Les instructions de préparation porteront sur le bonheur qu'apporte un enfant à la famille, à la société et à l'Église ; sur le devoir que les parents ont de le baptiser sans retard injustifié et sur leur engagement par rapport à la foi qu'ils professent au moment de la célébration et surtout par rapport à

l'éducation chrétienne qu'ils sont tenus d'assurer à l'enfant, aux instructions et aux sacrements, une fois qu'il aura l'âge, Ces instructions sont d'obligation pour les parents ou tuteurs, comme il a été décidé même par notre C.P. dans sa réunion du 15/11/74. Toutefois le refus du baptême de l'enfant ne serait pas justifié par la seule inobservance de cette obligation.

2° Promouvoir une plus grande mise en valeur du parrainage, comme fonction maternelle de la communauté chrétienne et comme exercice d'une paternité et maternité spirituelle des fidèles, qui en ont le charisme. Nous avons déjà touché à cet argument dans la lettre pastorale de 1974 "Un carême baptismal", en parlant du parrainage au catéchuménat. Mais il faut souligner aussi l'importance qui lui revient dans la pastorale du baptême des petits enfants. Cette remise en valeur du parrainage est considérée comme un des meilleurs acquis de la pastorale moderne et devrait être réalisée et vécue en profondeur surtout dans nos communautés à l'égard non seulement des catéchumènes mais aussi des enfants. Un parrainage bien compris et exercé avec fidélité par nos chrétiens convaincus et fervents, et nous en avons partout, peut entre-autres nous aider à résoudre bien souvent le problème du baptême d'enfants demandé par des parents défaillants.

Nos chrétiens, aidés aussi par la coutume, semblent bien comprendre cette idée d'un enfant qu'on adopte au nom de la foi et en vue de le guider pendant l'initiation chrétienne. À nous de les instruire sur la valeur surnaturelle et l'importance ecclésiale de cette fonction. Soyons notamment fidèles à réunir régulièrement les parrains et les marraines des adultes tout le long du catéchuménat, comme il est prévu par le règlement. Appelons les parrains et marraines des petits enfants aux instructions de préparation destinées aux parents. Parlons de cet apostolat aux catéchistes et catéchètes, à la légion de Marie, aux autres mouvements, aux différents membres des familles chrétiennes, aux couples qui n'ont pas d'enfant, aux veuves... Dans la liturgie du baptême et des autres sacrements reconnaissons aux parrains et aux marraines la place et l'honneur qui leur reviennent.

3° Remettre en valeur les baptiseurs qualifiés, tels qu'ils sont présentés dans le *Règlement de Mission* (1955) et encouragés par le nouveau rituel (*praen.* 20).

En attendant la rédaction d'un statut plus détaillé, nous pouvons reprendre les points les plus importants de ce que comporte une

organisation efficace de baptiseurs qualifiés, suivant les articles 100-101 du *Règlement de Mission* :

Dans chaque diaconie et surtout dans les plus éloignées, il est indiqué d'instituer un ou deux baptiseurs qualifiés, chargés de baptiser régulièrement les enfants et les adultes en danger de mort, en l'absence du prêtre, avec la tâche :

a) de faire l'inscription en vue du baptême des enfants dont les parents ne posent pas de problèmes majeurs. Les autres seront inscrits à part et soumis à l'avis du prêtre lors de sa visite en diaconie.

b) de donner les instructions de préparation aux parents et parrains.

c) d'administrer le baptême suivant le rite "à usage des catéchistes" ("a catechistis adhibendus", OBP CIV) en présence de deux témoins, dont l'un sera le parrain ou la marraine, et l'autre une personne de confiance, reconnue telle par la communauté. Lors de sa visite régulière en diaconie, le prêtre recevra solennellement ces enfants baptisés, suivant le Rituel, C VI.

d) d'enregistrer l'acte de baptême reprenant le nom de l'enfant, du père, de la mère, le lieu et la date de la naissance et du baptême, sa signature ainsi que la signature des deux témoins.

e) on n'agréera comme baptiseur qualifié que celui qui donne toutes les garanties que les baptêmes qu'il confère sont certainement valides. Pour que le baptiseur donne ces garanties, il faut qu'il soit un homme intelligent, sérieux, conséquent avec lui-même dans sa façon de parler et d'agir, et qu'il donne toujours toute satisfaction dans ses déclarations sur la façon dont il confère le baptême. C'est au prêtre à le suivre de très près, à le soumettre de temps en temps à des tests et à le remplacer éventuellement.

f) Le centre catéchétique diocésain devra prévoir des sessions pour les baptiseurs qualifiés, comprenant leur formation spirituelle, doctrinale et liturgique en vue de la célébration et l'enregistrement du baptême, et de l'instruction aux parents et parrains.

4° Une préparation des fidèles à administrer le baptême aux mourants.

Le Rituel rappelle que, en l'absence du ministre ordinaire, "tout fidèle, même toute personne mue d'une bonne intention, peut, et même parfois doit, administrer le baptême" (*Praen. gen* 16). À cet effet il est du devoir des chrétiens et notamment des parents, des catéchistes, du personnel médical, de connaître la façon d'administrer valablement le baptême.

Le nouveau Code, can. 14, précise : "Les fœtus avortés, s'ils sont vivants, sont baptisés dans la mesure du possible".

5° Intensifier nos efforts pour organiser dans tous les postes et les diaconies la catéchèse des enfants baptisés en bas âge, dans le but de les conduire à une foi consciente et personnelle et les préparer aux sacrements de la pénitence et de la confirmation et à la première communion.

Il s'agit ici de continuer notre programme de catéchèse "extra-scolaire" qu'on a élaboré et lancé, après la suppression du cours de religion dans les écoles. Situées dans ce contexte, les motivations et l'importance de cette catéchèse aux enfants apparaissent sous un jour nouveau.

C'est dans le baptême que la communauté exerce sa fonction maternelle. Or après avoir engendré un enfant au Christ, elle doit l'accompagner tout au long de sa formation chrétienne, comme une mère qui le nourrit de son sein ; et cela surtout par une catéchèse adaptée, systématique et enseignée partout où il y a un groupe d'enfants.

C'est ici principalement que la paroisse, la diaconie rencontre la famille, la complète et la remplace dans l'éducation chrétienne des enfants baptisés en bas âge.

Là où le service d'une catéchèse fonctionne, le danger qu'un enfant baptisé reste sans cette éducation diminue de beaucoup, même si les parents sont négligents.

C'est la paroisse, la diaconie qui, le moment venu, vient chercher les enfants qu'elle a enfantés par le baptême, pour les inscrire au catéchisme pour les amener à une foi consciente et personnelle, et les préparer aux sacrements qui complètent leur initiation chrétienne.

Un renouveau de la pastorale des petits enfants doit donc pouvoir compter sur une organisation capillaire bien efficiente de la catéchèse. Il a besoin d'un nombre suffisant de catéchistes et de catéchètes ainsi que d'une animation et d'un contrôle très soignés de la part des pasteurs.

Le cheminement spirituel de ces enfants doit se modeler sur celui de l'initiation chrétienne des adultes : avoir une durée de 4 ans au moins avec comme première étape (deux ans) la première confession et la première communion, et comme deuxième étape la profession solennelle de la foi et la confirmation.

La communauté, les religieuses, les chrétiens engagés, hommes et femmes doit être sensibilisée constamment au problème et y répondre dans la mesure de ses possibilités.

3^{ème} objectif

Revoir les critères d'admission ou de refus du baptême des enfants en bas âge.

A. Critères généraux

I. On peut et on doit baptiser tout enfant de parents catholiques, à moins que tout espoir d'éducation chrétienne ne soit perdu. Cette règle vaut également pour les enfants dont un seul des parents (père ou mère) est catholique, l'autre ayant abandonné sa foi (apostat) ou étant protestant ou païen.

II. Il n'est jamais permis de refuser ou de retarder le baptême à un enfant de catholique, illégitime ou non, dans le seul but de punir les parents ou de donner un exemple de discipline ecclésiastique à la communauté chrétienne.

III. Seule la certitude morale qu'il ne recevra pas d'éducation chrétienne, peut justifier un refus du baptême à un enfant de catholique. À défaut d'un engagement de la part des parents l'éducation chrétienne de l'enfant peut être garantie par un membre de la famille, par le parrain ou la marraine ou par la communauté.

Explications. Ces trois critères se trouvent dans les Instructions de la Conférence épiscopale de l'ex-Congo (1955) et coïncident essentiellement avec les directives plus récentes du Saint-Siège, vues dans la première partie C. À ces principes de base il faudra confronter la validité des critères particuliers qui prévalent dans notre pratique pastorale et qui, dans certains cas, semblent plutôt s'y opposer.

Ad primum. Le premier critère reconnaît à l'enfant d'un catholique le droit au baptême. La seule condition requise est l'espoir qu'il sera éduqué dans la religion catholique. Les parents, et même l'un d'eux seulement, sont censés être à la hauteur de leur tâche si on ne prouve pas le contraire.

Ad secundum. Le critère contient un avertissement très pertinent. Souvent, baptiser l'enfant d'un couple irrégulier ou d'une fille-mère, nous semble un encouragement au vice et à l'inconduite de ces parents. Et alors, de même qu'on leur refuse ou qu'on retarde l'absolution, l'on croit pouvoir refuser ou retarder aussi le baptême des enfants ; mais bien à tort. Parce qu'on peut bien punir les parents de leurs fautes, mais pas les enfants des fautes de leurs parents (cf. Ez 31,29-30). Le motif qui peut justifier le refus et le retard est seulement le manque de garanties concernant l'éducation chrétienne de l'enfant.

Ad tertium. C'est la conséquence logique des critères précédents et notamment du premier, où le droit au baptême pour un enfant de catholique est prioritaire et où l'on doit présumer la droiture des parents : "personne n'est mauvais, s'il n'est pas prouvé" ("nemo malus, nisi probetur"). Au cas où l'on voit bien que les parents n'accompliront pas leur devoir, on fait appel au principe du parrainage individuel et

communautaire. Comme pour la profession de la foi dans laquelle l'enfant est baptisé, on ne fait pas recours seulement à la foi des parents, mais aussi à la foi des autres ; ici aussi, d'autres chrétiens sérieux et proches de l'enfant, peuvent s'engager à l'éduquer dans la foi et en fournir les garanties requises.

Il serait utile aussi de bien réfléchir à quoi nous engageons nos chrétiens lorsqu'on exige d'eux l'éducation chrétienne de l'enfant. Il ne faudrait demander ni trop ni trop peu. Si la famille respecte le caractère chrétien de l'enfant et l'oriente vers la foi et l'Église ; si la paroisse, le jour arrivé, peut espérer revoir cet enfant au catéchisme et pouvoir l'amener à la profession de sa foi et aux deux sacrements de l'initiation chrétienne qui restent, je crois que cela suffirait pour dire qu'on l'a éduqué chrétiennement. Or, pour arriver à cela, la collaboration de la famille et de son milieu est nécessaire, mais elle ne sera pas impossible, surtout si les pasteurs font leur devoir de la solliciter au bon moment, en rappelant qu'un tel enfant est chrétien, que ses familiers se sont engagés à l'envoyer au catéchisme et aux sacrements.

Après avoir présenté les critères de base, voyons maintenant les critères particuliers par rapport au baptême des enfants de parents chrétiens irréguliers, de parents catéchumènes et de parents non-chrétiens.

B. Critères particuliers

1. Enfants de parents chrétiens irréguliers

1) En tant que chrétiens, les parents ont le devoir de demander le baptême de leurs enfants, et ils ont aussi le devoir d'en garantir l'éducation chrétienne. Donc s'ils le promettent sincèrement et manifestent leur sincérité par des contacts réguliers avec l'Église, surtout par l'assiduité à la messe dominicale et aux instructions, on doit leur faire confiance et baptiser leur enfant. Si au contraire, ils ne pratiquent pas, et qu'eux-mêmes doutent d'être en mesure d'éduquer chrétiennement leur enfant, on sera obligé de retarder et même de refuser le baptême, à moins que quelqu'un de la famille ne s'en charge sérieusement à leur place.

Il faut bien avouer que, dans certains endroits de chez nous, l'on est devenu trop sévère à l'égard des parents chrétiens qui ne sont pas mariés à l'église, en leur refusant systématiquement le baptême de leurs enfants. Or, même notre *Règlement de Mission* n° 97, affirme que ce refus, en règle générale, n'est pas permis. On sait que des chrétiens vivant en situation matrimoniale irrégulière sont, par ce fait, soumis à des sanctions canoniques : eux-mêmes ne sont pas admis aux sacrements ; leur est interdit également le parrainage au baptême et à la confirmation (Can. 2294 ; Nc. Can.

27 § 3). Mais aucune loi de l'Église ne leur défend d'obtenir qu'on baptise leurs enfants.

2) Un cas tout particulier, chez nous, est donné par les filles-mères. Jusqu'à présent, dans la crainte que le petit ne tombe par après au pouvoir de la famille païenne de la mère, en général on ne le baptise pas, comme on ne baptise pas l'enfant d'une femme dont la dot reste à payer (cf. R.M art. 97). Toutefois, si l'on est certain que la famille de la mère n'est pas païenne ou que même si elle est païenne, elle ne s'opposera pas à l'éducation chrétienne de l'enfant, on ne pourra plus refuser le baptême

II. Enfants de parents catéchumènes

1) Le problème

Le problème pour nous se pose, après Vatican II, dans le contexte du catéchuménat, rénové, où les catéchumènes après l'année de l'évangélisation sont appelés à professer officiellement leur foi et entrent dans l'église pour s'asseoir à la table de la Parole.

En réalité les Instructions de Mgr Røelens, pp. 228-229, donnent comme normal le baptême des enfants de catéchumènes sérieux et vivant en mariage solide. Aussi les Instructions des Ordinaires de 1955 établissent : "En règle générale, on baptisera les enfants des catéchumènes, puisque aussi bien il y a espoir fondé qu'ils recevront une éducation chrétienne" (art. 118). Cette règle ne figure pas dans le R.M. éd. 1946, ni dans l'éd. 1955. En ce qui concerne les enfants de catéchumènes, on se borne à dire : "Lors du baptême des parents on baptisera uniquement ceux de leurs enfants dont on est certain qu'ils n'ont pas l'usage de la raison..." éd, 1946, art, 137, cf. éd. 1955 art. 99. Ce sont les Statuts synodaux du Rwanda-Burundi (1960 ?) qui contiennent le refus systématique de baptiser les enfants des catéchumènes, en employant par ailleurs des termes assez drôles : "Hors le danger de mort, les enfants en bas âge des païens, même catéchumènes, ne seront pas baptisés avant leurs parents" (art. 302 § 1).

La règle est formulée sans explications et justifications ultérieures. Mais l'expression que nous avons soulignée, "les enfants des païens, même catéchumènes", semble cacher une équivoque de fond, celle de ne pas reconnaître qu'un catéchumène n'est plus un païen, bien au contraire dans un sens il est déjà un chrétien. Afin d'enlever toute équivoque dans une matière aussi importante, Vatican II avait demandé que le statut juridique des catéchumènes soit fixé clairement dans le nouveau code, en précisant par ailleurs que "les catéchumènes sont déjà unis à l'Église, ils sont déjà de la maison du Christ, et il n'est pas rare qu'ils mènent une vie de foi,

d'espérance et de charité" (Miss. 14, cf. Eccl. 14) ; ils siègent à la table de la Parole, ils sont tenus de professer leur foi et de collaborer à la construction de l'Église (Miss. *ibid.*).

On ne voit donc pas comment, en principe, ils ne seraient pas tenus de demander au plus tôt le baptême de leurs enfants et pour quelle raison on aurait le droit de le reporter systématiquement au jour de leur ablution.

2) On connaît les motifs qui justifient pour un adulte les 4 ans de préparation au catéchuménat et donc ce retard considérable. Ces motifs n'existent pas pour des petits enfants, qui doivent donc être baptisés, si leurs parents le demandent et si l'on a des assurances suffisantes qu'ils seront éduqués chrétiennement (cf. S.Th. III q 68 a. 3: *Utrum baptismus sit differendus*).

C'est pourquoi le problème revient à savoir si des parents catéchumènes, en demandant le baptême de leur enfant, sont en mesure de nous donner l'espoir fondé qu'ils éduqueront leur enfant dans la religion.

Il faut d'abord souligner qu'il s'agit ici des catéchumènes au sens strict et non de simples postulants. Après avoir suivi un an de catéchuménat, ils ont été examinés sur leur fidélité aux instructions, sur leurs dispositions intimes (leur sincérité, leur esprit de foi et de prière, leur désir d'amélioration de leur vie et du baptême) ainsi que sur leur connaissance de l'essentiel, et ils ont été approuvés et admis au catéchuménat par la célébration de la première étape de leur baptême, avec une première profession de foi, signation et entrée officielle dans la communauté des croyants. S'il s'agit de gens mariés ou de fiancés, une première enquête a été faite sur la valeur de leur mariage ou sur la possibilité d'un mariage légitime. On sait donc si les enfants qu'on présente pour le baptême resteront ou non au pouvoir de ceux qui s'engagent à les éduquer dans le christianisme.

Nous estimons donc qu'il y a moyen d'obtenir les garanties requises pour ne pas devoir refuser systématiquement le baptême à ces enfants.

Et même du point de vue psychologique nous trouvons très beau que, à l'occasion de l'entrée des parents au catéchuménat, on puisse baptiser leurs petits-enfants. Si les parents catéchumènes ne sont pas en mesure de donner pleine satisfaction la deuxième année de leur préparation au baptême, on pourra examiner leur cas à la fin de la 3^{ème} année. Le désir de voir baptiser leurs enfants peut devenir pour eux un stimulant à vivre avec plus de sérieux le temps de leur initiation chrétienne.

Dans la note sur la pastorale du mariage, il y aura lieu de voir s'il ne conviendrait pas que le mariage coutumier des catéchumènes soit ratifié par une célébration chrétienne à l'intérieur de la communauté

catéchuménale, comme il a été souhaité par certains conseils presbytéraux et en pleine conformité avec le statut ecclésial du catéchumène. Ce qui rendrait les catéchumènes encore plus aptes à leur mission d'éducateurs chrétiens de leurs enfants.

III. Enfants de parents non-chrétiens

Il s'agit d'enfants bien portants et non d'enfants en danger de mort, dont le baptême ne fait pas problème, pourvu que les parents y consentent.

Il faut dire tout d'abord que jusqu'à présent, ici chez nous, le cas de parents, païens tous deux, demandant le baptême de leurs enfants, ne se présente presque jamais. Les païens savent que de règle on ne baptise pas leurs enfants, par conséquent ils ne le demandent même pas. Mais que faire s'ils en expriment le désir, et si quelqu'un de la famille, qui est chrétien, s'engage avec leur accord à leur place ? Nous pensons qu'il faudrait au moins en examiner la possibilité.

Mgr Roelens, dans ses Instructions p. 228, se référant au C.I.C (can. 750 § 2), ne s'y oppose pas en théorie, mais il demande qu'on ait la certitude morale que par après l'enfant sera éduqué dans l'Église, et en pratique il pense qu'on ne pourra jamais avoir cette certitude de parents non-chrétiens. Les Instructions des Ordinaires de 1955 disent qu'il suffirait même d'un espoir fondé, comme pour des parents chrétiens irréguliers.

Nous pensons que, surtout pour des païens honnêtes et sympathisants, il faudrait manifester au moins une certaine ouverture, spécialement si quelque chrétien membre de la famille et méritant toute notre confiance s'engage à leur place.

Conclusion

Une fois d'accord sur ces différents points de renouveau pastoral, c'est à nous d'élaborer un plan pour sa mise en œuvre. Je pense que l'Avent et le temps de Noël prochain seraient tout à fait indiqués pour lancer une campagne accordant la faveur de la grâce baptismale à tous les enfants qui auraient dû déjà recevoir le sacrement de régénération et qui pour maintes raisons ne l'ont pas encore reçu.

Uvira, le 27 juin 1976
en la fête du Sacré-Cœur de Jésus

+ Danilo CATARZI, sx
Évêque d'UVIRA

1976 : Diminution des mariages chrétiens

LETTRE PASTORALE

de SE Mgr Danilo CATARZI

à son clergé et à ses fidèles du Diocèse d'Uvira

sur notre attitude pastorale vis-à-vis de la diminution des mariages chrétiens

Notre attitude pastorale vis-à-vis de la diminution des mariages chrétiens

PARTIE I : Baisse du nombre des mariages chrétiens. Raisons de cette diminution

I. "Dans les régions où l'on ne se marie plus, la vie chrétienne est arrêtée"

Dans nos postes de mission, on note une baisse impressionnante de mariages chrétiens. Nos jeunes se refusent de plus en plus de se marier à l'église. Ce qui constitue comme une sorte de paralysie de leur vie chrétienne et de celle de leur famille : eux sont privés des sacrements (Can. 855,1), leurs enfants souvent ne sont pas baptisés vis-à-vis de la communauté ils se sentent comme des branches coupées ; ils risquent d'abandonner toute pratique religieuse et même de prier...

II. En général, les motifs que les couples donnent pour retarder ou refuser le mariage chrétien sont les suivants :

- a) le montant très élevé de la dot ;
- b) les dépenses exagérées exigées par le milieu à l'occasion du mariage ;
- c) la peur du lien indissoluble : on veut être sûr qu'il y aura des enfants, qu'il y aura compatibilité de caractère ;
- d) l'idée erronée, favorisée par la coutume, que les fiançailles comportent parfois la cohabitation, elles deviennent en pratique mariage à l'essai et, par après, situation matrimoniale irrégulière stable ;
- e) certaines difficultés naissent aussi du fait que le mariage qu'on veut contracter présente des aspects particuliers du point de vue canonique, et

demande des démarches du côté du couple et qu'on ne fait pas sans une aide spéciale du prêtre (les fiancés sont de culte différent ; la partie chrétienne est mariée à un polygame ; une des deux parties et même toutes les deux auraient besoin d'une déclaration de nullité du mariage précédent...) ;

f) certains couples sont en situation irrégulière depuis longtemps. Ils y restent par négligence ou par indécision, bien qu'ils soient en mesure de régulariser leur mariage avec beaucoup de facilité. Parfois l'une des parties est très bien disposée, mais l'autre ne l'est pas.

PARTIE II : Indications pastorales

Vis-à-vis de cette situation malsaine, nous devons mener une pastorale de récupération auprès de ces couples irréguliers, mais nous devons aussi envisager une action plus large concernant la formation de nos chrétiens au mariage et à la famille.

I. Pistes pour entrer en contact avec ces ménages irréguliers et pour essayer de les mettre, en ordre

1° D'abord il faut essayer d'entrer en contact avec ces chrétiens qui vivent en situation irrégulière ou qui sont en train de se mettre dans une situation pareille, et en établir les statistiques les plus exactes- et les plus complètes possibles. Les moyens les plus efficaces pour y arriver sont

- la visite à domicile ;
- la rencontre au niveau de paroisse et de diaconie, moyennant des invitations personnelles ;
- la disponibilité à des heures déterminées pour ceux qui désirent parler à leur pasteur. Il nous sera utile et indispensable l'aide des religieuses, des chefs de communauté, des légionnaires, de parents, des ménages chrétiens amis.

2° Les aider à se mettre en règle là où cela est encore possible.

- Pour y parvenir, il faut s'informer d'abord des véritables motifs qui les empêchent de se marier à l'église. Souvent il s'agit de difficultés majeures, mais parfois c'est seulement de la négligence ou un manque de décision. Dans ce cas l'encouragement pastoral pourrait suffire et donner des fruits immédiats.
- Les difficultés majeures proviennent en général d'une crise de foi, de la situation financière ou d'un empêchement canonique.

a) Crise de foi : la foi est morte ou trop faible et on ne ressent pas le besoin de se marier à l'église. On voudrait bien se marier à l'église, mais on a peur du lien indissoluble. On veut d'abord essayer si l'union est féconde et solide. Par des contacts personnels, par des lectures ou par des instruction

le droit des enfants ; le seul qui assure une force surnaturelle à vie commune et à la mission qui lui est propre : le mariage chrétien n'est pas un esclavage, mais un don de Dieu ; il nous appelle à la dignité qui exige parfois de nous de grands sacrifices mais nous assure aussi l'aide de Dieu pour les affronter.

b) situation financière. L'on ne veut pas de mariage chrétien : on n'a pas les moyens de payer la **dot** ou de supporter les dépenses d'un mariage de **prestige**.

- La question de la dot, surtout aujourd'hui, est ardue et complexe. Par son action le pasteur, dans le cas concret, peut agir soit sur les parents de la fille pour une diminution du montant, soit sur le jeune homme en l'exhortant au travail et à faire des économies en vue d'arriver à la somme nécessaire (parfois il ne s'agit que de vouloir réunir l'argent nécessaire).
- Est à déconseiller, le paiement de la dot par le prêtre lui-même (ce qui d'ailleurs ne résoudrait pas que quelques cas. À déconseiller également, la célébration du mariage à l'église avant que la dot soit versée.
- En ce qui concerne les mariages de prestige, mener une action pour provoquer un mouvement d'opinion contre ces mariages et, éventuellement, conseiller des mariages sans manifestation extérieure, en donnant même la dispense des bans, suivant le can. 1028.

c) Empêchement canonique

Une situation irrégulière peut parfois être résolue par une déclaration de nullité, par annulation (privilege paulin) du lien précédent ou par une dispense (disparité de culte)...

À la solution de ces cas, le pasteur apportera toute sa compétence et son zèle, en vue d'assurer la paix et la grâce à un foyer chrétien ou mixte. Toutefois, dans le désir de mettre de l'ordre à tout prix, il veillera tout autant à ne pas léser le droit des tiers ; celui de la femme qui est renvoyée et ses enfants. Parfois, même si la loi semble permettre un règlement de mariage irrégulier, c'est la charité et la justice qui ne le permet pas. Dans ce cas, mieux vaut tolérer une situation irrégulière même si elle est très malheureuse. Le couple qui avait essayé de se mettre en règle a, de cette façon, manifesté une bonne volonté qu'il faut encourager et entretenir, non pas par des concessions laxistes et ambiguës, mais par une pastorale des chrétiens privés de sacrements dont on a parlé dans notre lettre de Carême 1974, en nous référant à la déclaration des évêques de la Côte d'Ivoire du 07/02/1969 (Documentation catholique n. 15, 1972, pp. 739-740).

Rappelons-nous que leur situation irrégulière n'est pas, en principe, un empêchement au baptême de leurs enfants, s'ils en manifestent le désir, et s'ils fournissent une garantie fondée que ces enfants seront par après

éduqués chrétiennement. Le baptême des enfants les encouragera et souvent les aidera à vivre leur foi, en faisant tous leurs efforts pour régulariser leur situation une fois que ce leur sera possible.

PARTIE III : Objectifs d'une pastorale du mariage et de la famille à plus long terme

I. Principe de base

Ces objectifs viseront une pastorale du mariage éclairée et systématique fondée sur les points suivants :

1° Former de nouvelles familles chrétiennes constitue le *point névralgique* de notre apostolat ; la pastorale du mariage et de la famille est donc pour nous la tâche la plus urgente au point de vue religieux et social. Ce principe découle du fait que l'homme n'est pas un isolé par une loi naturelle et en dépit de certaines idées, il naît, il vit et s'épanouit dans la famille et pour la famille.

L'Africain a un grand respect pour la famille, pour la vie, pour la force vitale, qui constituent le centre de la sagesse ancestrale. Tous ces horizons sont familiaux. Amour, justice, devoir, il les voit en fonction de la famille.

Les Africains ont le sens familial beaucoup plus développé que les occidentaux, et ceux qui voudraient l'ignorer et le combattre, ignoreraient et combattraient une part très profonde de l'âme africaine. C'est une valeur très humaine et chrétienne. C'est à cette valeur qu'il faut ancrer le message. Nos communautés seront chrétiennes et vivantes en raison des foyers chrétiens qui les composent.

2° La formation de foyers chrétiens doit avoir pour but principal de valoriser le sens africain de la famille, mais aussi de transformer la famille africaine en famille chrétienne. Les composantes d'une telle transformation sont multiples et parfois profondes. Le centre d'Études pastorales de Kinshasa, dans une brochure sur la « famille » (1963) donne les traits suivants :

À l'origine de la famille nouvelle se trouve un mariage qui ne ressemble plus à un marchandage qui n'est plus basé sur un accord entre deux clans, mais avant tout sur un consentement libre et amour mutuel.

Le mariage donne naissance à une nouvelle cellule sociale autonome. L'homme et la femme abandonnent l'appartenance à leur clan pour réaliser entre eux une véritable unité d'amour mutuel et aussi une unité matérielle. Le but commun à atteindre, est la procréation et l'éducation de l'enfant et aussi leur propre épanouissement réciproque humain et chrétien.

Dans la nouvelle famille africaine on a le plus grand respect de la personne humaine : de l'homme, de la femme, des enfants. Elle affirmera son indépendance contre le joug du paternalisme clanique pour autant que celui-ci empêche l'épanouissement de la famille individuelle. Le père et la mère exercent eux-mêmes les droits et les devoirs de la paternité et la maternité. Le premier responsable dans tous les problèmes familiaux est le père et non le chef du clan. Les enfants doivent pouvoir hériter de leurs parents. À la mort du père, les biens doivent passer à la veuve et à ses enfants.

L'épouse abandonnera sa mentalité clanique exagérée, son amour doit être centré sur son propre foyer ; elle se liera librement et par amour dans une union indissoluble. L'ordre de son amour sera le suivant : époux, enfants, parents. Pour cela son foyer doit être son refuge définitif ; elle doit être sûre de l'amour définitif et exclusif de son mari. Elle doit trouver dans son foyer l'ambiance de sécurité totale que lui donnerait le clan.

La nouvelle famille se ferme sur le père, la mère et les enfants et n'englobe pas les grands-parents, les oncles et les tantes. Cette autonomie n'empêchera pas de garder du système africain ce qui est bon. En Europe, les familles vivent souvent d'une façon trop individualiste, isolé et égoïste. Gardons le sens communautaire, l'esprit d'entraide, de cohésion mutuelle et d'hospitalité ; le sens de l'autorité, l'amour de l'enfant et le respect de Dieu qui existent dans les familles africaines. Sens familial, esprit social, sont des qualités essentiellement africaines.

La femme, tout en étant soumise à l'autorité maritale, sera l'égal de l'homme. Elle vivra à son niveau, abandonnera son complexe d'infériorité, prendra conscience de sa dignité personnelle. C'est ensemble qu'ils porteront toutes les responsabilités, toutes les charges du foyer pour servir une cause commune.

La vie conjugale sera basée sur un amour conjugal mutuel, total, exclusif et dévoué. Les époux lient leur destin par un don total et perpétuel qui ne peut être partagé par une autre personne. Au lieu de deux égoïsmes fermés, juxtaposés, il y aura pleine fusion des âmes, des cœurs, des intérêts, union physique, matérielle, spirituelle. Travailler ensemble à une tâche commune ; communication continuelle d'affections, d'idées et de projets. L'homme s'intéresse aux problèmes familiaux. Ils mangent ensemble, sortent ensemble et font caisse commune.

La nouvelle famille qui aura son autonomie sociale et économique devra aussi se défendre contre la promiscuité publique, s'isoler, se créer un véritable foyer avec tous les éléments spirituels et matériels (par ex. habitat

convenable, séparé) qui le composent et sont nécessaires à l'intimité conjugale et familiale et à l'éducation des enfants.

En remplissant leur devoir d'état d'époux et d'épouse, de père et de mère, ils rempliront leur rôle de chrétiens. Dieu a élevé le mariage à la dignité de sacrement pour en faire le grand moyen de sanctification. Homme et femme doivent se sanctifier mutuellement ; ils ont charge d'âme l'un de l'autre ; l'un doit conduire l'autre à Dieu. Ensemble ils ont la charge de leurs enfants qu'ils doivent orienter vers Dieu. Ils auront aussi l'inquiétude des autres membres du corps mystique du christ en remplissant, comme chrétiens laïcs, leur devoir apostolique. C'est aussi en chrétiens qu'ils s'attacheront à leurs devoirs professionnels et qu'ils pénétreront toute leur vie d'un esprit chrétien.

Former des foyers chrétiens, c'est un but bien difficile qui engage et qui oriente tous les différents secteurs de l'évangélisation et du ministère. « C'est en fonction du mariage et de la famille que notre doctrine chrétienne doit être enseignée, assimilée et vécue. C'est toute notre pastorale qui doit porter le cachet familial. Évangéliser, christianiser, dans notre milieu, c'est apprendre aux enfants comment vivre en chrétiens dans le complexe familial ; au jeune homme et à la jeune femme comment se préparer au sacrement du mariage ; aux mariés, comment s'aimer et se sauver mutuellement et comment éduquer les enfants ; à l'homme, comment exercer son rôle dans la société civile et dans l'Église ».

II. Application pratiques

1) *Au temps de l'initiation chrétienne* des catéchumènes et des adolescents baptisés en bas âge.

Dès leur premier contact avec l'Église, les postulants doivent savoir que le mariage et la formation d'un ménage chrétien est d'importance capitale. La catéchèse, tout au long du catéchuménat, insistera sur la doctrine du mariage et de la famille, et soulignera les aspects **spécifiques** de celle-ci vis-à-vis de la conception traditionnelle. Le mariage chrétien sera présenté non seulement comme un engagement, mais aussi comme une libération et comme un don de Dieu. L'enquête sur le mariage est faite à l'entrée au catéchuménat et avant l'élection.

Si deux catéchumènes se marient, on peut envisager une célébration liturgique au sein de la communauté catéchuménale, en vue de leur donner l'idée que le mariage est une institution divine et que l'Église l'assume et en fera un sacrement au moment de l'ablution baptismale. Voir un schéma de célébration en Guide de Catéchuménat, (1970) pp. 23-25.

Exiger que les parents présentent leurs enfants baptisés en bas âge à la catéchèse et les accompagnent tout le long de leur initiation. Donner un caractère familial à la célébration de la confirmation et la première communion des enfants.

2) *Dans les Instructions aux chrétiens* aborder souvent le thème du mariage et de la famille. Souligner aussi la responsabilité des parents vis-à-vis du mariage de leurs enfants, la gravité du péché de ceux qui favorisent une union illicite de ceux-ci, surtout par cupidité. Ce péché qui est un grand scandale vis-à-vis de la communauté comporte même des mesures canoniques très sévères, en raison de la responsabilité des parents et du pouvoir qu'ils ont pour faire cesser une situation irrégulière. Encourager la prière en famille et spécialement la récitation du rosaire.

3) *Dans la pastorale des jeunes* on s'occupera spécialement des fiancés. Le problème du mariage et de la famille sera aussi le thème fondamental des réunions de groupes de jeunes ayant un but apostolique (légion, copains, compagnon d'Emmaüs...). « La formation chrétienne, la formation à l'apostolat, doit être donnée en fonction du mariage et de la famille, cellule primitive de la vie chrétienne et de l'apostolat » (C.E.P. p.17).

4) *Célébrer avec dignité et après une préparation soignée le mariage* de l'église, tout en s'opposant à des dépenses de prestige inutiles. Célébrer de temps en temps l'anniversaire du mariage à l'église en vue de renforcer l'amour entre époux et encourager les jeunes à se marier chrétiennement. Organiser des réunions de formation auxquelles participeront époux et épouse ensemble.

5) Favoriser des initiatives ordonnées à la *promotion de la femme*. Chercher à placer dans tous les postes au moins une communauté de religieuses qui s'occupent des femmes, de leurs enfants et de leur famille. Préparer de plus en plus des femmes à assumer dans l'église des responsabilités, comme mamans catéchistes, membre et président de conseil, lecteur, ministre extraordinaire de l'eucharistie, baptiseur qualifié, directrice de foyer social, de dispensaire...

6) Favoriser la *promotion de la famille* par l'amélioration de l'habitat, par des initiatives de travail, des coopératives, par l'assistance aux malades, aux mamans, aux enfants.

7) Diminuer l'importance de *l'institution dotale* en soulignant son caractère symbolique et provisoire en vue d'arriver à sa suppression. Toutefois, dans le contexte actuel, il n'est pas permis de marier religieusement ceux qui n'ont pas versé la dot.

Uvira, le 4 juillet 1976

+ Danilo CATARZI, sx

Évêque d'UVIRA

1977 : Prenons soin des couples irréguliers !

LETTRE PASTORALE

de SE Mgr Danilo CATARZI

à son clergé et à ses fidèles du Diocèse d'Uvira
sur les chrétiens en situation matrimoniale irrégulière

INTRODUCTION

1. Les objectifs du carême prochain

Le temps d'avent et de Noël que nous venons de passer a été consacré à une campagne pour le baptême des petits enfants, suite à une révision de ce secteur de la pastorale dans notre diocèse. Les fruits ont été abondants. Des parents négligents ou en situation matrimoniale délicate ont été amenés à faire baptiser leurs enfants et à s'engager sérieusement pour leur éducation chrétienne. Quelques milliers de ces petits ont déjà reçu la grâce baptismale, en apportant dans leur foyer un nouveau message de foi et d'espérance.

Dans le prochain temps de carême et de Pâques, une nouvelle campagne, connexe avec la précédente, est proposée au diocèse : celle de la régularisation des mariages.

Les parents qui durant l'avent ont demandé et obtenu le baptême pour leurs enfants, tout en étant irréguliers, sont maintenant invités à réfléchir sur leur situation personnelle et à faire un effort pour se mettre en règle. Le carême et le temps pascal est une occasion unique qui leur est offerte et à laquelle on espère qu'ils répondront avec un esprit ouvert et généreux.

Ainsi, le carême prochain se présente avec des objectifs bien précis : préparer nos catéchumènes de la 4^{ème} année au baptême ; préparer les fidèles à faire leur pâques dans la ferveur ; aider les baptisés en situation matrimoniale irrégulière, et bien disposés, à se marier et à s'approcher des sacrements de pénitence et d'eucharistie, après peut-être tout un temps d'égarement. Le retour de ces frères sera certainement un événement et un véritable renouveau pascal pas seulement pour eux et leur famille, mais pour toute la communauté ecclésiale.

2. Le problème des chrétiens en situation irrégulière

La famille est le noyau de la société et de l'Église. Si la famille est saine, la société est saine ; si la famille est malade, impossible d'avoir une société heureuse et prospère. Sur le plan religieux la famille a la même importance : pour devenir de vrais chrétiens et persévérer dans la pratique religieuse, le milieu familial a une influence décisive. C'est pourquoi une pastorale éclairée doit considérer la formation de foyers vraiment chrétiens comme un de ses objectifs tout à fait prioritaires.

Il faut commencer par la pastorale du mariage. Inutile de parler de famille chrétienne si papa et maman sont arrivés au mariage sans rien comprendre de sa dimension chrétienne et, pire encore, s'ils ne se sont même pas mariés à l'église et vivent dans une union irrégulière. Or, si on doit croire aux statistiques, dans notre diocèse nous avons beaucoup de ces ménages qui ne sont pas en règle avec Dieu et avec l'Église. Et, ce qui nous préoccupe davantage, leur nombre, au lieu de diminuer, augmente d'une façon excessive par rapport aux baptêmes enregistrés annuellement.

Il s'agit là d'un fléau alarmant qu'on doit combattre de toutes nos forces, car dans les régions où l'on ne se marie plus à l'église, la vie chrétienne même est arrêtée.

Le remède principal est la préparation des jeunes au mariage, par un approfondissement de leur foi et de leurs convictions religieuses face à la pression païenne du milieu. Mais un autre remède est la réduction des unions irrégulières existantes par une action d'évangélisation et de récupération. L'existence de ces couples irréguliers est en effet une plaie et un scandale dans la communauté. Ils pèsent lourdement sur les autres et surtout sur la génération montante. Et ces couples eux-mêmes, s'ils ne sont pas aidés, risquent d'échapper totalement à l'Église et de se perdre irrémédiablement. D'où notre préoccupation pastorale, que pendant ce temps de carême et de Pâques une véritable campagne soit menée en vue de conduire tous les couples irréguliers à réfléchir sérieusement sur leur situation et à régulariser, dans les limites du possible, leur union par le mariage chrétien.

Cette lettre a pour but de mobiliser tous nos diocésains de bonne volonté et surtout les pasteurs. Elle voudrait aussi tracer dans les grandes lignes un programme pour une action réfléchie et fructueuse : dresser un inventaire des différentes situations dans lesquelles se trouvent ces ménages et la façon dont nous pouvons leur apporter une aide efficace.

PARTIE I : Les différents cas qui se présentent

Les cas qui se présentent ne sont pas tous les mêmes. Il y en a de très complexes et difficiles et même d'insolubles. Mais il y a des cas bien simples, pour lesquels l'appel de carême, l'encouragement pastoral et, au maximum, certaines pratiques administratives et juridiques peuvent suffire à trouver une solution.

1. Couples bien disposés, qui attendaient seulement l'occasion propice ou une dispense facile à obtenir

Parmi ces cas on pourrait placer les couples qui ne s'opposent pas à la régularisation de leur mariage, qui au contraire la désirent même depuis tout un temps, mais qui devraient vaincre leur indécision ou qui devraient demander une dispense canonique, par ailleurs pas difficile à obtenir.

1° Ceux qui traînent par négligence ou par indécision sont assez nombreux. Ils font partie surtout de ceux qui sont unis depuis longtemps par un mariage à l'essai. Cette coutume est malheureusement fort répandue, même parmi nos baptisés. Ils se mettent ensemble, sans se présenter à leur curé. Avant de s'engager par une union définitive, ils veulent savoir si leur mariage est fécond, s'ils ont le caractère à s'entendre. Ce comportement ne s'inspire pas des principes de la foi. C'est un abus ; l'Église ne peut ni l'approuver, ni le tolérer. Entre autres, il lèse gravement le droit de la femme qui, en cas de stérilité de l'union, en sera considérée comme la seule responsable (ce qui n'est pas toujours vrai), et destinée à se voir remplacée par une autre et parfois à être abandonnée comme inutile.

Dans la meilleure des hypothèses, après un certain temps les enfants arrivent, le ménage est solide. À ce moment le couple n'a pas de difficultés à faire reconnaître son union par l'Église. Il suffit que la bonne occasion se présente. Parmi ces couples, le carême pourrait nous donner une moisson abondante. Toutefois avant de les admettre au mariage chrétien, il faudra leur faire comprendre combien leur comportement a été éloigné de l'enseignement du Christ et quelle conversion de mentalité il leur est demandé pour devenir de véritables époux chrétiens et des témoins de l'amour que le Christ a pour l'Église. Lors des fiançailles, destinées à la connaissance mutuelle, la cohabitation des futurs époux est interdite. Brûler les étapes et vivre ensemble avant d'être mariés procure certains avantages secondaires (éprouver la fécondité, la compatibilité des caractères), mais bouleverse la nature même de l'union d'amour qui est de

soi totale et définitive, qui engage sur un plan d'égalité tant l'homme que la femme. Il faut leur dire clairement que le mariage à l'essai est inhumain et anti-chrétien, et qu'ils doivent regretter de l'avoir choisi comme voie pour arriver au mariage chrétien.

2° Il est aussi relativement facile, quoiqu'un peu plus long, de mettre en règle ceux qui ne se sont pas mariés à l'église à cause d'un empêchement canonique qui peut être enlevé par une dispense (disparité de culte), par une déclaration de nullité ou par l'annulation du lien précédent (privilège paulin). Les pasteurs connaissent la loi en vigueur, ils doivent en informer les intéressés et les aider à en bénéficier, pour ramener la paix dans leur ménage. Je dois avouer que dans notre diocèse on demande beaucoup de dispenses de disparité de culte. Ce qui est légitime, surtout si l'expérience nous apprend que les mariages mixtes qui en découlent n'entraînent pas la perte de la foi véritable de la partie catholique. Le danger existe surtout si celle-ci est la femme. Souvent un mari protestant, kimbanguiste, musulman ou païen oblige la femme catholique à renier sa foi et s'oppose au baptême catholique des enfants, même s'il avait promis solennellement le contraire. Pareils cas, s'ils sont assez fréquents, devraient nous rendre prudents pour éviter que notre dispense encourage nos femmes catholiques à se mettre dans un danger certain de perdre leur foi. Je dois avouer également qu'on ne présente presque jamais de demandes de déclaration de nullité : cette demande comporte, de la part du curé, certaines démarches qu'on peut considérer comme fastidieuses, mais le bien spirituel de nos gens mérite assurément qu'on s'y dévoue, même dans ce domaine.

3° Surtout dans les centres, ce qui parfois retient de se marier à l'église, est la préoccupation d'éviter le mariage de prestige, qui comporte bien des dépenses. Si je me marie à l'église, je dois dépenser beaucoup d'argent pour les habits, pour inviter de nombreux amis, pour faire un grand dîner. Pour certains la difficulté est réelle. Dans ce cas nous devons mener une action pour provoquer un mouvement d'opinion contre ces mariages et, éventuellement, conseiller des mariages sans manifestations extérieures, en donnant même la dispense des bans, suivant le Can. 1028.

2. La famille du fiancé n'est pas en mesure de payer la dot

Le problème de la dot est ardu et complexe. À cause de la dot, beaucoup de nos chrétiens ne peuvent pas se marier à l'église, étant donné le principe en vigueur que, avant de bénir un mariage, il faut que la dot soit payée au moins en grande partie (*Règl. de mission* art. 239). Se passer de ce principe

paraît en général un acte de grande imprudence pastorale : la mentalité est telle qu'un mariage contracté sans que la dot soit versée est considéré comme dépourvu de la stabilité nécessaire. L'Église accepte la coutume, tout en essayant d'en combattre les abus. Malheureusement cette action de l'Église, jusqu'à nos jours, trouve très peu de collaboration de la part de la société et même de la part des parents et tuteurs chrétiens, qui exigent des sommes de plus en plus élevées. Ce fait transforme souvent la dot en un marchandage inhumain et rend beaucoup de fiancés incapables de s'en acquitter. Face à cette situation nous devons réaffirmer le principe que la solidité du mariage repose surtout et d'abord sur le lien intérieur de l'amour mutuel et non sur des obligations extérieures. La coutume, les lois civiles et même religieuses, la société avec ses traditions et sa pression morale sont au service de ce don interpersonnel et irrévocable et qui découle du libre consentement des époux. S'ils respectent la parole donnée pour toujours, ce n'est pas pour l'argent qui a été versé et reçu, mais par fidélité à Dieu, auteur du mariage un et indissoluble ; par fidélité à la personne aimée ; par fidélité enfin aux enfants qui, une fois mis au monde, ont droit à un amour sans retour et à l'éducation conjugquée de leur papa et de leur maman. C'est là la base véritable de la stabilité du mariage et non pas l'institution de la dot.

Au niveau des communautés chrétiennes nous devons agir en particulier sur les parents pour qu'ils renoncent à demander des montants trop élevés. Susciter parmi les meilleurs chrétiens des gestes par lesquels ils acceptent comme dot des dons simplement symboliques, afin de donner un visage plus humain et plus chrétien à cette institution. Raisonner les parents et les tuteurs de la fille qui empêchent leur enfant de se mettre en règle, parce qu'ils demandent au fiancé des sommes pratiquement impossibles. Raisonner aussi les parents ou tuteurs du garçon qui, par leur oisiveté ou par leur gaspillage, se rendent incapables de réunir la somme nécessaire pour la dot de leur fils. Les premiers, surtout, ceux qui demandent trop pour conclure le mariage, sont manifestement responsables en grande partie de la situation irrégulière dans laquelle se trouvent placés leurs enfants : ils sont coupables devant Dieu et devant l'Église qui, elle, peut prendre des mesures assez sévères à leur égard, en les excluant même des sacrements, pour autant et pour le temps qu'ils s'opposent à une solution juste et équitable (cf. *Règl. de mission* art. 240 c).

Il ne faudrait pas oublier non plus que même le fiancé est tenu de réunir l'argent pour doter sa future, surtout si ses parents ou tuteurs en sont incapables ou s'en désintéressent. À lui aussi donc il y a lieu de rappeler la loi du travail et qu'il n'a pas à gaspiller son argent en des dépenses moins

nécessaires. Si lui-même n'est pas capable de s'imposer cette discipline, il montre par là qu'il apprécie peu la grâce de sortir de sa situation irrégulière et de recevoir le sacrement du mariage.

L'on peut enfin prévoir le cas où la stabilité de l'union étant garantie par d'autres circonstances (âge des époux, entente, pratique religieuse, enfants), une dot très élevée est l'obstacle déraisonnable au mariage chrétien. L'Église, alors, doit défendre le droit des époux, contre des parents avides et injustes. C'est la situation envisagée par les statuts synodaux du Rwanda (1960) et résolue de façon suivante au n° 567 :

"Au cas où la dot constituerait un réel empêchement à un mariage présentant, de par ailleurs, toutes les garanties nécessaires, le curé réunira les parents, les tuteurs et les intéressés pour leur expliquer les conditions normales du mariage chrétien et la liberté des futurs époux : si les parents continuent à s'opposer pour le seul motif de la dot, on procèdera au mariage sans leur accord".

Arriver à des solutions satisfaisantes en ces cas de dot non réglée est parfois très difficile, mais une action constante et intelligente menée auprès de tous les responsables doit nécessairement apporter quelques bons résultats. La grâce du carême est là pour rendre le travail plus fructueux.

3. Le couple s'est marié selon la coutume : il ne voit pas la nécessité de se marier à l'Église

Certains se sont mariés selon la coutume, ils ont payé la dot, ils ont des enfants, ils vivent en paix entre eux et avec leur famille. Pour une raison ou une autre, ils n'ont pas demandé, avant, de se marier à l'Église ; ils ne voient pas pourquoi ils devraient le faire maintenant. Il y a des couples qui demeurent dans cette ignorance, sans se poser de problèmes.

Est-ce qu'on peut les laisser tranquilles dans une situation pareille ? Certainement pas. Un chrétien ne peut ignorer ce qui est essentiel à son état de vie. Surtout que ces couples sont coupés aussi des autres sacrements (Can. 855, 1), et aucun prêtre ne peut les absoudre ni les communier, du moment que - qu'ils le sachent ou non - ils ne sont même pas mariés ; ce sont de simples concubinaires. Notre devoir est donc d'abord de leur rappeler que, pour des baptisés, il n'y a de vrai mariage que dans le mariage-sacrement et que, s'ils désirent être en paix avec leur conscience et avec

Dieu, ils doivent se marier selon la loi de l'Église. Sur ce point l'enseignement de l'Église est clair :

"Le Christ Seigneur a élevé le contrat matrimonial entre baptisés à la dignité de sacrement. C'est pourquoi entre baptisés il ne peut pas exister un contrat matrimonial valide, sans qu'il soit en même temps sacrement" (Can. 1012, repris tel quel par le nouveau Code, Can. 242).

Dans sa lettre du 19 septembre 1852, Pie IX s'était exprimé d'une façon plus explicite encore, en disant :

"C'est un dogme de foi que le mariage a été élevé par notre Seigneur Jésus-Christ à la dignité de sacrement, et est doctrine de l'Église catholique que le sacrement n'est pas une qualité accidentelle ajoutée au contrat, mais est de l'essence même du mariage, de façon que l'union conjugale n'est pas légitime, sinon dans le mariage-sacrement, en dehors duquel il n'y a que pur concubinage (Civ. Catt. n. 3036 du 18/12/76 pp. 352-353).

Si ces couples ont vraiment encore un peu de foi, ils doivent réfléchir à l'état dans lequel ils se trouvent, et demander à Dieu et à l'Église de les aider à en sortir.

4. Le lien sacramentel nous fait peur

La sainteté du mariage chrétien peut effrayer. La première réaction des disciples de Jésus à l'annonce du mariage restauré est l'étonnement. On avait posé la question s'il était permis de renvoyer sa femme pour n'importe quel motif. Jésus répondit :

"N'avez-vous pas lu que le Créateur, dès l'origine, les fit homme et femme, et qu'il a dit : Ainsi donc l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et les deux ne feront qu'une seule chair ? Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Eh bien ! ce que Dieu a uni, l'homme ne doit point le séparer".

- "Pourquoi donc, lui disent-ils, Moïse a-t-il prescrit de donner un acte de divorce quand on répudie ? " - "C'est, leur dit-il, en raison de votre caractère intraitable que Moïse vous a permis de répudier vos femmes ; mais à l'origine il n'en fut pas ainsi. Or je vous le dis : quiconque répudie sa femme - je ne parle pas de la fornication - et en épouse une autre, commet un adultère". Les disciples lui disent : "Si telle est la condition de

l'homme envers la femme, il n'est pas expédiant de se marier." (Mt 19, 4-10).

Parmi nos fidèles il y en a souvent qui éprouvent la même désaffection vis-à-vis du mariage-sacrement. Ils disent :

"Une fois que vous êtes mariés à l'église, vous êtes sous le contrôle du clergé et obligés d'obéir aux dures lois de l'Église. Il faut garder la femme même si elle devient inutile. On ne peut pas songer à d'autres, même si les circonstances pourraient vous l'imposer. Le mariage chrétien demande une fidélité et un désintéressement qui par ailleurs sont contredits par beaucoup de chrétiens : ceux-ci se marient à l'église, mais après quelque temps ils se séparent, ils deviennent polygames et ils se rangent parmi les marginaux dans l'Église."

C'est un raisonnement qui fait en réalité beaucoup de victimes et qui semble avoir gagné même certains spécialistes de la pastorale. Ceux-ci se demandent avec tristesse si les premiers missionnaires ont bien fait de proposer à nos gens le mariage tel que le Christ l'a proclamé. Il fallait, disent-ils, accepter la polygamie et le divorce, prêcher un évangile sur mesure, en attendant que la mentalité évolue.

Nous ne voulons pas discuter ici avec ces maîtres découragés. Nous savons que l'enseignement du magistère n'est pas avec eux et que la réalité pastorale telle qu'elle se présente actuellement dans nos régions ne nous permet pas de proposer sérieusement pareilles hypothèses : chez nous le message a été annoncé dans son intégralité et il est en train de s'enraciner, nonobstant les difficultés et obstacles indéniables. Faire demi-tour à l'heure actuelle serait une folie et une trahison.

C'est pourquoi notre devoir est de raffermir la foi de nos fidèles, d'encourager les hésitants et de les soutenir dans leurs efforts de cohérence chrétienne.

On doit commencer par leur rappeler que le mariage chrétien n'est pas une violence faite à la nature, mais un message libérateur que le Christ réalise dans l'union conjugale par la farce de sa grâce rédemptrice. Cette grâce n'est pas une promesse vaine. Elle soutient les couples qui lui font confiance. Non seulement pour les rendre heureux et fidèles lorsque tout marche et va dans le bon sens, mais aussi et surtout dans les moments difficiles, de conflit, d'épreuves.

L'exemple des couples qui se sont mariés à l'église et qui par après n'ont pas tenu est bien triste. Mais il y a aussi l'exemple des couples heureux qui ont tenu et tiennent même au prix d'un véritable héroïsme. Leur témoignage, souvent caché et silencieux, est mis en lumière parfois lors de la fête-anniversaire de mariage qu'on a commencé à célébrer depuis un

certain temps dans les différents postes du diocèse et que nous voudrions encourager encore une fois de toutes nos forces. Parmi les participants à ces fêtes du mariage chrétien, on nous a signalé des couples qui vivent heureux, depuis cinquante ans et même plus. Certains d'entre eux n'ont pas eu la grâce d'avoir des enfants et pourtant ils restent fidèles à leur union, satisfaits de leur amour mutuel et d'une fécondité plus sublime, exercée dans le dévouement envers les autres : les malades, les nécessiteux, les chrétiens égarés et les païens. C'est vers ces couples fidèles à leur engagement qu'il faut regarder, et non vers les autres, parce que ce sont eux les témoins authentiques de l'action de l'Esprit dans l'Église et le phare qui conduit sur les bons chemins.

Par le témoignage de ces ménages héroïques, le Christ répète aux couples craintifs et hésitants le cri de sa victoire pascalle : "Dans le monde vous aurez à souffrir. Mais gardez courage ! J'ai vaincu le monde" (Jn 16, 33).

PARTIE II : Pistes de travail

Dans la première partie nous avons examiné les cas qui se présentent le plus fréquemment. Appliquons-nous de toutes nos forces pour y trouver une solution. Nous aurons certainement des résultats consolants si pendant ce carême nous voulons bien suivre les indications ci-après.

1. Campagne de prière et de pénitence

Les disciples de Jésus avaient reçu de leur Maître le pouvoir de chasser les démons. Mais un jour, devant un cas tout à fait particulier, ils se sentirent impuissants. Ils en demandèrent la raison, et Jésus leur répondit : "Cette espèce de démon, on ne la fait sortir que par la prière et le jeûne." (Mt 17, 20 ; Mc 9, 29). Notre entreprise a besoin de ces mêmes armes spirituelles auxquelles par ailleurs nous invite aussi le carême.

La prière. Comme d'habitude, cette année aussi, le carême nous appelle à une vie spirituelle plus intense. Les principaux moyens qu'il nous indique sont l'écoute de la parole et une participation plus fervente à la messe du mercredi des cendres et des dimanches, ainsi qu'au chemin de la croix à chaque vendredi. En famille on conseille la récitation quotidienne du rosaire. Dans nos prières à l'église et chez nous il faudra toujours se souvenir de nos frères et sœurs qui sont en situation matrimoniale irrégulière, pour que, pendant le carême, ils retrouvent la paix dans un

mariage vraiment chrétien. Cette intention particulière sera présentée au Seigneur surtout dans l'oraison des fidèles.

Avec la prière, on nous recommande des œuvres de pénitence.

Au commencement du carême soumettons-nous au rite des cendres dans un esprit d'humilité et de mortification. Acceptons de la main de Dieu, pendant ce temps, toutes les peines, les contrariétés et les fatigues en esprit de pénitence. Et appliquons-nous surtout à l'observance des commandements de Dieu et de l'Église ainsi qu'à l'accomplissement de nos devoirs particuliers.

Aux paroisses, aux diaconies, aux différentes communautés religieuses et sacerdotales, aux légionnaires, aux groupes de jeunes, nous demandons enfin d'organiser à leur choix des gestes d'expiation et de pénitence à cette même fin : que Dieu aide nos chrétiens irréguliers à sortir de leur situation.

2. Prise de contact avec les couples irréguliers du ressort

Dans les limites du possible, il faut connaître tous les couples irréguliers du ressort et prendre contact avec eux. Un des devoirs les plus importants des pasteurs est de connaître leurs brebis et de connaître surtout celles qui sont dans une plus grande difficulté spirituelle. Le bon pasteur laisse les 99 brebis qui sont en sécurité pour aller chercher celle qui est en danger (Lc 15, 4). Ceux qui vivent dans une situation illicite sont les fidèles parmi les plus malheureux : il faut d'abord savoir qu'ils existent, il faut aller les trouver.

Pendant l'avent plusieurs se sont présentés à la paroisse pour demander le baptême de leurs enfants. D'autres, peut-être encore plus nombreux, attendent de nous qu'on les appelle ou qu'on aille les voir. On l'a déjà dit, plusieurs d'entre eux attendent l'occasion propice pour un retour à l'Église dans la joie et dans la paix.

Au commencement du carême et même avant on pourrait leur adresser un petit mot et même cette lettre pastorale pour leur dire que le carême approche et que cette année on voudrait les aider à célébrer carême et Pâques d'une façon spéciale et, pourquoi pas, même à régler leur mariage. On peut leur donner rendez-vous à une réunion en paroisse ou en diaconie et, s'ils ne sont pas nombreux, les amener le plus tôt possible au bureau pour une première rencontre individuelle.

Du point de vue administratif il faut les recenser, rédiger leur fiche particulière et dresser des statistiques bien précises de leur nombre dans tous les postes.

3. Examen de chaque cas particulier et recherche d'une solution possible

Pour les aider efficacement nous devons connaître leur cas : les écouter, écouter aussi ceux qui leur sont proches, anciens de l'église, parents, amis et tous ceux qui peuvent donner des renseignements utiles. Tout cela demande du temps ; demande de l'humilité et de la constance de la part des couples ; demande de la patience, du tact et de la charité de la part du pasteur et de tous ceux qui s'engagent dans ce ministère délicat.

Aux pasteurs notamment il faut la compétence, qui leur vient de leur formation pastorale, de leurs études et de leur expérience. Cette préparation leur fournit la technique pour arriver à la solution des différents cas. Mais il leur faut surtout un très grand esprit surnaturel.

Au fond, ce qu'un pasteur cherche pour ces chrétiens irréguliers, c'est de les amener à une amitié plus réelle avec Dieu. Or pour y arriver, il doit les porter d'abord à prier, à demander la grâce et la miséricorde du Seigneur : objectif prioritaire dans toute cette démarche. Si le couple a commencé à prier avec foi, avec persévérance, la solution est en grande partie assurée.

"Seigneur, aidez-nous à sortir de cette situation pénible. Seigneur, donnez-nous la force nécessaire pour faire tous les sacrifices qui s'imposent. Seigneur, aidez-nous à écarter les obstacles et envoyez-nous des personnes qui veuillent collaborer avec nous dans l'accomplissement de votre volonté."

Après la prière, l'approfondissement de la foi par une catéchèse spécialisée. Une situation matrimoniale irrégulière est due en général aux circonstances malheureuses, à la passion, et très souvent aussi à beaucoup d'ignorance religieuse. Plusieurs de ces chrétiens ont besoin d'une véritable évangélisation sur le mariage. C'est pourquoi leur décision devra mûrir dans la prière, comme nous avons dit, mais aussi dans la réflexion, dans l'écoute du message sauveur et libérateur du mariage chrétien.

Nous devons enfin procurer aux couples désireux d'une solution à leur cas la collaboration du milieu : chrétiens engagés, amis, familles respectives. On a déjà parlé du rôle déterminant des parents et tuteurs, surtout dans certains cas : la dot, la stérilité, la mésentente. Une solution juste et durable a besoin de ce soutien indispensable. Le pasteur fera son possible pour l'obtenir, agissant opportune et importune.

Au terme de ces différentes démarches, on se trouve devant un choix. Si le cas est soluble, on commencera l'acheminement de ces couples vers la

célébration de leur mariage chrétien. Si le cas n'est pas soluble - et il y en aura peut-être plusieurs - on ne refoulera pas ces couples malheureux en les condamnant à l'oubli et à l'abandon, mais on s'appliquera à les aider avec compréhension et empressement par une pastorale adaptée.

4. Intense préparation à la célébration du mariage

Une fois les difficultés aplanies, il ne faudrait pas fixer la date du rite, sans se préoccuper d'une digne préparation des couples à cet acte important de leur vie. Ils ont vécu parfois pendant des années dans une situation très pénible du point de vue de l'état de grâce et de la pratique chrétienne ; vis-à-vis de la communauté ils ont été longtemps un contre-témoignage ; on ne peut pas les marier en vitesse, sans leur demander une période de préparation adéquate.

La préparation aura un aspect doctrinal, spirituel et communautaire. Elle se terminera normalement par une retraite de trois jours.

On a parlé des connaissances qui leur sont indispensables concernant le mariage chrétien. Mais pour être admis à ce sacrement selon la loi de l'Église, les époux doivent connaître aussi l'essentiel du catéchisme. On ne peut pas oublier cette obligation lorsqu'on doit marier des gens ayant vécu, dans le cas le plus fréquent, loin de toute instruction religieuse.

Le désir de marier ensemble et pour une occasion déterminée tout un groupe de couples irréguliers n'est pas un motif suffisant pour accepter l'ignorance de certains : mieux vaut les retarder de quelques semaines et leur enseigner les connaissances requises concernant, non seulement le mariage, mais aussi l'ensemble de la doctrine chrétienne (cf. *Règl. de mission*, art. 232). C'est le cas ici de rappeler le principe de toute saine sacramentalisation : ne pas sacramentaliser sans avoir d'abord catéchisé. Dans l'euphorie du retour de toute une foule de fidèles égarés, le principe pourrait être, à tort, ignoré par le pasteur. Avant de s'approcher du sacrement de mariage, ils doivent se préparer aussi spirituellement par la méditation et par la prière. Ils doivent méditer surtout sur la charité, qui est la base de toute la spiritualité conjugale, suivant le texte classique de la lettre de saint Paul aux Éphésiens, 5, 21-33 : "Soyez soumis les uns aux autres dans la crainte du Christ. Que les femmes le soient soumises à leurs maris comme au Seigneur ... Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Église ! ..." Un moment très important aussi sera leur participation au sacrement de pénitence. La confession pascale a toujours quelque chose de spécial, pour n'importe quel chrétien. La confession pascale de ces couples

qui reviennent après des années, doit revêtir une intensité spirituelle tout à fait particulière. Cet acte, qui réconcilie les époux avec le Seigneur et avec l'Église, a une signification de demande de pardon, même à l'égard de la communauté, et de réparation pour l'exemple de mauvaise conduite dont ils se sont rendus coupables.

Pour l'Église une union irrégulière reste toujours un contre-témoignage face à toute la communauté. Cette réalité pénible ne doit pas être cachée, même si en cette occasion on préfère souligner davantage la joie que provoque en nous leur retour. La célébration du mariage, pour ceux qui seront prêts, pourrait être collective et solennelle en un jour à choisir, pendant le temps pascal. Elle sera un motif de fête pour toutes les familles chrétiennes et pour la paroisse tout entière.

5. Notre attitude à l'égard des couples pour lesquels une solution immédiate est impossible

Il y a plusieurs cas.

Le mariage a été célébré valablement à l'église, mais après quelque temps il a échoué irrémédiablement. Le mari a pris une autre femme avec laquelle il vit en paix et dont il a eu des enfants. Il demande le mariage à l'église, mais ce mariage ne peut pas être accordé. - Un couple chrétien vit en concubinage ; ils ont des enfants, ils s'aiment, elle voudrait se marier à l'église, mais lui refuse. Le sacrement, même dans ce cas, n'est pas possible.

Dans ces cas, et dans bien d'autres, on devra reconnaître qu'on est impuissant à trouver une solution de mariage religieux et à réadmettre ces couples aux sacrements de la réconciliation et de l'eucharistie. Et pourtant il ne faut pas les abandonner comme des marginaux.

Ce sont ces mêmes avertissements que la S. C. pour la doctrine de la Foi nous rappelait par sa lettre du 11 avril 1973. Après avoir dénoncé des abus contraires à la discipline en vigueur, en ce qui concerne l'admission aux sacrements des personnes qui vivent en union irrégulière, elle exhortait "les Ordinaires à faire observer ladite discipline et à veiller à ce que les pasteurs s'occupent avec soin de ces personnes" (Doc. cath. 15 -1973- p. 707).

Pendant le carême et le temps pascal, ces couples seront invités avec les autres fidèles aux différentes célébrations, même s'ils ne peuvent être absous ni communier : ils prendront part aux messes, aux rites communautaires de pénitence, à l'imposition des cendres, au chemin de la croix et aux œuvres de partage et de charité. Ils pourront obtenir le pardon

par la contrition unie au désir du sacrement ; communier spirituellement ; renouveler leurs promesses baptismales et vivre la solidarité chrétienne par le rayonnement de leur générosité envers les autres.

Là où l'initiative pourrait avoir un succès, il y a lieu d'organiser même des célébrations qui leur seraient spécialement réservées. L'an dernier, j'ai présidé dans un poste du diocèse à une de ces célébrations à proximité de la fête de Pâques. Ils étaient venus nombreux et ils y ont pris part avec sérieux et une foi émouvante. Quelqu'un a voulu m'approcher au confessionnal ; il m'a dit : "Je sais que je ne puis pas recevoir l'absolution et communier. Mais je désire cependant confesser mes péchés à l'évêque. Je sais que Dieu m'aime, qu'il a soin de moi et de mes enfants ; il m'aidera à recevoir sa grâce et sa joie pascale avec les autres chrétiens." Allons donc à leur rencontre avec simplicité et avec beaucoup de respect pour eux, car « l'homme regarde à l'apparence, mais Dieu regarde au cœur » (1 Sam 16, 7).

Nous arrêtons ici notre lettre. Mais avant de terminer, nous élevons notre pensée vers Marie notre mère. À Cana elle est devenue le secours des époux en difficulté. Sous sa protection maternelle nous plaçons aussi notre entreprise pastorale de carême visant à amener la joie et la paix dans tous les foyers en situation délicate de notre diocèse. Que la Mère de miséricorde nous accorde cette grande satisfaction.

Bon et saint carême à tous. Et que Dieu vous bénisse le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Fait à Uvira, le 16 janvier 1977.
Dimanche des Noces de Cana.

+ Danilo CATARZI
Évêque d'UVIRA

1978 : Le témoignage de vie chrétienne

LETTRE PASTORALE

de SE Mgr Danilo CATARZI

à son clergé et à ses fidèles du Diocèse d'Uvira
sur le témoignage de vie chrétienne

*Il n'y aurait plus de païens chez nous
si nous étions de véritables chrétiens*
(St Jean Chrysostome)

Mes chers Diocésains,

Pendant le Carême qui approche, comme chaque année, l'évêque vous invite à accueillir l'appel de Dieu, pour votre conversion personnelle et pour un renouveau de la vie chrétienne dans notre communauté. Cette année, toutefois, son invitation voudrait attirer votre attention en particulier sur le devoir qui nous incombe à tous vis-à-vis des païens, auxquels nous sommes envoyés comme témoins de la foi.

Cette invitation est en rapport avec la pastorale pour l'appel aux païens, sur laquelle nous avons insisté à maintes reprises et depuis un certain temps, après avoir constaté, avec préoccupation une diminution progressive des candidats au baptême dans beaucoup de nos postes.

Pour l'évêque et pour ses premiers compagnons, cette année marque le XXe anniversaire de leur arrivée à Uvira (1958-1978), circonstance importante, qui s'ajoute aux autres motifs pour nous proposer à tous un examen de conscience, sur la façon dont nous témoignons de notre foi parmi nos frères qui ne sont pas encore Chrétiens.

Profitons donc de ce temps de grâce pour nous demander si notre communauté diocésaine, dans son ensemble et dans ses fidèles et pasteurs, est vraiment, oui ou non, un signe de la présence de Dieu parmi les hommes.

PARTIE I : La marche de l'évangélisation est conditionnée par notre témoignage de vie

1. Signes et prédication au temps des Apôtres et aujourd'hui

Le succès de la prédication dans une région est déterminé par beaucoup de facteurs. Parmi les éléments nécessaires à son efficacité, il y a les manifestations de l'Esprit-Saint qui l'accompagnent.

Dans la prédication de Jésus et des Apôtres, les manifestations qui frappent davantage sont les miracles de guérison, la résurrection des morts la libération des possédés, les prophéties, le don des langues... À l'époque apostolique, les prodiges sont si fréquents que l'ombre de Pierre (Ac 5,15) ou le contact des mouchoirs et des linges de Paul (Ac 19,11-12) suffisent pour guérir les malades.

Dans la prédication les miracles sont le signe que l'apôtre parle au nom et avec l'autorité de Dieu. La sainteté du prédicateur et des communautés qu'il fonde, donne leur sens profond et définitif à ces faits extraordinaires. Les auditeurs restent bouleversés, ils se sentent en présence de Dieu, qui les interpelle. Dépourvue de ces signes, l'évangélisation ne pourrait pas apparaître telle qu'elle est dans sa réalité mystérieuse.

Ce qui est dit de la prédication à l'époque de Jésus et des Apôtres vaut aussi pour la prédication par laquelle nous adressons aujourd'hui aux païens de nos quartiers et de nos villages. Il faut que nos paroles offrent à leurs yeux le signe manifeste qu'elles contiennent pour eux un message ne venant pas des hommes mais de Dieu lui-même.

Postulants peu exigeants

Parmi les postulants qui viennent nous demander le baptême, il y en a certainement beaucoup qui sont poussés par des motifs purement humains : des gens qui se présentent pour suivre les autres et pour ne pas rester toujours des ignorants ; des personnes qui cherchent du travail, qui veulent contracter un bon mariage, et pour lesquelles être chrétien faciliterait l'affaire ; d'autres encore qui considèrent le baptême comme une espèce de rite magique et qui tâchent de le recevoir pour se sentir protégés contre les esprits maléfiques.

Pour tous ces gens, un avantage matériel peut suffire pour demander le baptême, parce qu'ils ne sont pas encore sensibilisés à un véritable appel de la grâce. Mais une fois que leurs motifs seront purifiés et qu'ils comprendront qu'on vient à l'Église pour croire et pour orienter toute sa vie par rapport à un message de salut éternel, ils devront eux aussi

demander qu'on leur donne un signe certain de crédibilité. Par ailleurs, ces postulants qui se laissent conduire par des motivations trop humaines, tendent aujourd'hui à diminuer, au fur et à mesure que le bien-être et la sécurité leur arrivent par le biais du progrès social, sans passer nécessairement par le canal de l'Église.

Il nous reste la foule des païens pour qui l'Église a vraiment un sens religieux, mais à condition qu'elle se présente marquée par des signes authentiques de l'Esprit du Seigneur.

Quels sont donc ces signes par lesquels les non-chrétiens de nos jours reconnaîtront que notre message vient de Dieu et non pas des hommes ?

2. Le miracle moral du témoignage chrétien

Les miracles étant devenus rares aujourd'hui, nous leur parlerons des miracles du passé, et surtout de la résurrection du Seigneur. Mais de tels signes - quoique d'une valeur incontestable et fondamentale - sont difficiles à être évalués, comme tels, par des païens non encore initiés au langage de la foi. Pour arriver à la foi de conversion, un païen a normalement besoin d'un miracle actuel, qui lui parle en direct et qui lui manifeste qu'en réalité Dieu est là et qu'il cherche à entrer en dialogue avec lui.

Ce miracle actuel, que les païens attendent et que nous pouvons et devons leur montrer, est la sainteté de l'Église, de l'Église universelle, comme l'a défini le Concile Vatican I (DS 3013). Mais pour nos gens, pour les païens de nos quartiers et de nos villages, c'est la sainteté de notre Église particulière, c'est la vie des chrétiens, leurs frères et concitoyens, c'est l'exemple que chacun de nous leur donne.

Témoigner de sa foi, c'est un mandat que Jésus a confié à ses apôtres et aux chrétiens de tous les temps, dans son discours sur la montagne en disant : « Vous êtes le sel de la terre... vous êtes la lumière du monde... Ainsi votre lumière doit-elle briller aux yeux des hommes pour que, voyant vos bonnes œuvres, ils en rendent gloire à votre Père qui est dans les cieux » (Mt 5,13-16). Au cénacle, en faisant ses adieux aux siens, il revient sur le même sujet et dit : « À ceci tous vous reconnaîtront pour mes disciples : à cet amour que vous aurez les uns pour les autres » (Jn 13,35).

Les Apôtres et les premiers chrétiens, en se rappelant ces paroles du Seigneur, avaient compris que le monde, pour croire, exigerait d'eux en plus des miracles l'exemple de leur vie.

Parlant de la première communauté chrétienne, saint Luc en donne cette description : « Ils se montraient assidus à l'enseignement des apôtres, fidèles à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières... La

multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme. Nul ne disait sien ce qui lui appartenait, mais entre eux tout était commun. Avec beaucoup de puissance, les apôtres rendaient témoignage à la résurrection du Seigneur Jésus et ils jouissaient tous d'une grande faveur » (Ac 2,42 ; 4,32-33).

C'était cette faveur, gagnée par leur vie vertueuse, qui attirait les foules aux pieds des apôtres et augmentait le nombre des chrétiens. « Ils avaient la faveur du peuple, précise saint Luc, et chaque jour le Seigneur adjoignait à la communauté ceux qui seraient sauvés » (Ac 2,47).

Par après aussi, dans l'histoire de l'Église, la prédication missionnaire a pu obtenir des fruits très abondants, même sans les prodiges, mais jamais sans le témoignage vécu des chrétiens et des prédicateurs. C'est pourquoi saint Jean Chrysostome n'hésitait pas à déclarer à ses diocésains, étonnés de voir parmi eux un nombre encore important de païens : « Il n'y aurait plus de païens chez nous, si nous étions de véritables chrétiens »⁷. Et Paul VI, dans sa lettre sur l'évangélisation (1975), répète la même idée en disant : « Plus que jamais le témoignage de la vie est devenu une condition essentielle à l'efficacité profonde de la prédication. Par ce biais-là nous voici, jusqu'à un certain point, responsables de la marche de l'Évangile que nous proclamons » (EN 76).

3. Témoigner de notre foi, c'est vivre en hommes nouveaux

Bien conscients de cette responsabilité, qui nous engage tous, nous pouvons nous demander en quoi consiste exactement ce témoignage chrétien que nous sommes appelés à donner aux non-chrétiens.

En partie, on l'a déjà dit : c'est la sainteté de la vie, c'est l'amour fraternel... Dans une réponse plus complète, nous pourrions dire que l'essentiel du témoignage, c'est de manifester dans notre comportement chrétien le changement radical qu'opère en nous la foi chrétienne.

À leur manière, les non-chrétiens nous posent parfois la question : « Se faire chrétien, à quoi bon ? Est-ce qu'un chrétien est un homme différent des autres ? Et si oui, qu'il le montre dans le concret, et nous pourrions le suivre ».

Nous devons accueillir le défi et, par nos actes, prouver que, par la foi, nous sommes devenus des hommes nouveaux et « des enfants de la résurrection » (Lc 20,36).

Au fond, sur le plan spirituel, nous devons donner le même témoignage que Jésus présente à ses adversaires, en promettant sa résurrection d'entre les morts : « Cette génération, disait-il, réclame un signe, et de signe, il ne lui

⁷ St Jean Chrysostome, In Ep. ad Tim. c. 3, hom. 10, Mg. 62, col. 551)

sera donné que le signe du prophète Jonas. De même, en effet, que Jonas fut dans le ventre du monstre marin durant trois jours et trois nuits, de même le Fils de l'homme sera dans le sein de la terre durant trois jours et trois nuits et après en sortira vivant » (Mt 12,38-40).

Le témoignage définitif de sa mission messianique, pour le Christ, est sa mort, sa sépulture et sa résurrection corporelle ; pour le chrétien, c'est sa mort au péché et aux convoitises et sa résurrection à une vie nouvelle dans le Christ.

C'est ce que nous répète, avec beaucoup de précision, Vatican II en s'adressant aux chrétiens des missions : « Tous les chrétiens, partout où ils vivent, sont tenus de manifester, par l'exemple de leur vie et par le témoignage de leur parole, l'homme nouveau qu'ils ont revêtu par le baptême, et la force de l'Esprit-Saint qui les a fortifiés au moyen de la confirmation, de sorte que les non-chrétiens, considérant leurs bonnes œuvres, glorifient le Père » (AG 11). Et encore : pour que leur témoignage soit effectif « il faut qu'apparaisse en eux l'homme nouveau, créé dans la justice et la sainteté véritable (Ep 6,24)... Ils doivent exprimer cette nouveauté de vie, partout dans le milieu social et culturel de leur pays » (AG 21).

4. Vie nouvelle et manifestation de l'Esprit

Par le baptême, chacun de nous est devenu une créature nouvelle : « l'être ancien a disparu, un être nouveau est là » (2 Co 5,17) une transformation si radicale ne peut pas rester cachée, mais doit se manifester et devenir témoignage. Il est vrai aussi que la transformation baptismale, réalisée d'une façon admirable dans l'intimité profonde de l'âme, « se déploie dans la faiblesse » (2 Co 12,9) se rend visible d'une manière lente et graduelle et ne se révélera en plénitude qu'au jour de la résurrection dans la gloire. Cependant si elle est réelle, elle ne doit pas demeurer longtemps dans l'ombre, mais doit sortir à la lumière dès cette vie même. Surtout que la force du Saint-Esprit, reçue dans le sacrement de la confirmation, a ce but précis de faire de nous des chrétiens adultes et des témoins de la foi.

Selon saint Paul (Ga 5,16ss), la nouveauté baptismale devient visible par le fait que le chrétien n'obéit plus, et d'une façon manifeste « aux humiliantes passions, telles que la fornication, impureté, débauche, idolâtrie, magie, haines, discordes, jalousie, emportements, disputes, dissensions, scissions, sentiments d'envie, orgies, ivrognerie et choses semblables... et s'il lui arrive, de temps à autre, de succomber à la tentation,

il déteste son péché, et il recourt au pardon de Dieu et de l'Église (2Co 2,10 ; Ga 6,1 ; 1Jn 2,1-2).

Par contre, le véritable chrétien se laisse mener par l'Esprit Saint, produisant les fruits que voici.

- Le premier fruit de l'Esprit, c'est la charité, envers Dieu par l'observance des commandements et par la prière assidue, et envers le prochain, jusqu'au pardon des offenses et à l'amour des ennemis.
- C'est aussi la sérénité d'une conscience pure, dans la joie et la paix, dans la patience au milieu des tribulations.
- C'est encore la probité, par laquelle il ne cherche pas à posséder ce qui ne lui appartient pas, que ce soit par le vol ou par un gain injuste ou trop facile.
- De même, la douceur, la confiance dans les autres et l'esprit de service à leur égard, ainsi que l'amour du travail.
- Enfin la maîtrise de soi, faite de mortification, de tempérance et de l'observance de la chasteté propre à l'état de chacun.

L'énumération des œuvres qui distinguent le chrétien de tout autre, pourrait continuer, Saint Paul les résume en deux mots :

« Ceux qui appartiennent au Christ Jésus ont crucifié la chair avec ses passions et ses convoitises » (Ga 5,24). Ils sont dans ce monde, mais ils ne sont pas de ce monde : ils ne suivent pas ses principes (cf. Jn 17,11-16).

Dans une autre lettre, après avoir déploré la conduite de ces chrétiens qui « n'apprécient que les choses de la terre », saint Paul déclare, au nom des véritables chrétiens : « Pour nous, notre cité se trouve dans les cieux, d'où nous attendons ardemment, comme sauveur, le Seigneur Jésus Christ, qui transformera notre corps de misère pour le conformer à son corps de gloire, avec cette force qu'il a de pouvoir même soumettre tout l'Univers » (Ph 3,20-21). Le témoignage d'un chrétien digne de ce nom est éclairé d'une telle lumière pascalle.

5. L'évangélisation chez nous est accompagnée d'un témoignage, certes, mais ce témoignage devrait rayonner davantage.

Mes chers Diocésains,

Le témoignage chrétien, tel que nous venons de l'évoquer, vous est bien connu. On peut dire également que, parmi nous, nombreux sont ceux qui s'efforcent de le réaliser avec courage, en leur qualité de baptisés et de témoins de l'Évangile.

Nous en avons la garantie, en nous basant d'abord sur la certitude que le Saint-Esprit, qui est à l'œuvre partout dans l'Église, accomplit parmi nous aussi ses merveilles de conversion et de rénovation.

Mais nous en avons aussi la garantie dans la fécondité apostolique de notre communauté diocésaine et par la connaissance, que nous avons des nombreux chrétiens forts et courageux que, pendant ces vingt ans de ministère, nous avons rencontrés parmi vous.

La diminution, ces derniers temps, des catéchumènes et des nouveaux baptisés, que nous avons signalée et qui justifie en partie cette lettre, arrive après une période très florissante de conversion. Par ailleurs, même à l'heure actuelle, les candidats au baptême sont encore, en chiffres absolus, fort nombreux. Or, lorsque des non-chrétiens se présentent à nous pour être évangélisés et pour entrer dans l'Église, c'est bien parce que, à travers tant d'imperfections et de rides, qui défigurent le visage de l'Épouse du Christ, ils ont ressenti quelque chose. Un signe de l'Esprit de Dieu a été perçu, au moins vaguement, un témoignage a été donné dans ses grandes lignes.

Ce que je voudrais cependant vous rappeler à tous, par cette lettre, c'est que le salut éternel de tous les habitants de ce diocèse exige :

1° que le nombre des vrais chrétiens, témoins authentiques de leur foi, tout en étant déjà important, augmente toujours davantage. Il faut donc que les tièdes et les défaillants deviennent fervents, et que ceux qui donnent le scandale dans la communauté, se convertissent au Seigneur et cessent d'être un obstacle pour ceux qui sont appelés à devenir des membres vivants dans l'Église. Ce salut exige aussi :

2° que les chrétiens convaincus se connaissent entre eux, s'entraident et s'engagent davantage dans la communauté chrétienne. Un chrétien isolé peut bien rayonner autour de lui. Nous en avons l'exemple là où un seul chrétien a pu parfois conduire au Christ tout son village. Mais l'union fait la force ; et notre vocation est de témoigner dans la communauté et par la communauté.

C'est pourquoi nous insistons encore une fois sur la nécessité de former partout des communautés chrétiennes vivantes à partir du centre de la paroisse, jusqu'à la diaconie, au quartier et au village.

La célébration du Carême vient à notre aide dans l'effort pour ramener les chrétiens à un sens accru de leur responsabilité devant Dieu et devant le prochain, et pour rajeunir le visage de l'Église.

PARTIE II : un Carême pour rajeunir le visage de notre communauté diocésaine

Pour rendre notre témoignage plus efficace, pendant le Carême, nous devons tâcher d'acquérir des convictions plus profondes concernant notre rôle vis-à-vis des autres, et nous appliquer en même temps à une sérieuse réforme de notre comportement chrétien. Ce qui demande en nous une double conversion : une conversion de mentalité et une conversion des mœurs.

La tâche peut être bien difficile, mais possible, à condition que nous nous laissions conduire par la grâce du Saint-Esprit, lui qui a conduit le Christ pendant ses quarante jours au désert, et qui nous invite, nous aussi, à une pratique fervente du Carême.

1. L'entrée au Carême

La première démarche à faire est d'entrer dans la grande retraite de Carême, le mercredi des cendres, « afin d'obtenir le pardon de nos péchés, et de vivre de la vie nouvelle à l'image du Christ ressuscité » (Bénédiction des cendres, 2^e oraison).

Nous recevons sur notre front les cendres bénites pour confesser notre pauvreté de créatures, et dans le cœur l'appel à une foi plus vraie et plus vivante contenu dans la formule rituelle : « Convertissez-vous et croyez à l'Évangile ».

Qu'au début du Carême tous les chrétiens, tous les catéchumènes et postulants soient à l'église - à la mission ou en diaconie pour cet engagement communautaire. Les responsables laïcs, en aide à nos prêtres, sont autorisés à imposer les cendres bénites dans les lieux de culte même les plus lointains. Depuis toujours nombre de païens de bonne volonté viennent participer avec nous à ce rite. Qu'ils soient les bienvenus ! Un non-chrétien de chez nous ne croit pas encore au Dieu vivant de Jésus-Christ, mais il connaît Dieu auteur du monde et peut s'adresser à lui avec respect et pitié. Leur geste n'est donc pas nécessairement un acte de magie, il peut être au contraire très salutaire pour eux.

L'évangile que nous lisons à la messe du jour (Mt 6,1...18) nous offre tout un programme pour le Carême, nous proposant les grandes œuvres de pénitence à accomplir, ainsi que l'esprit avec lequel il faut s'y appliquer.

Il est utile de rappeler les paroles de Jésus, qui nous mettent en garde contre le formalisme propre aux Pharisiens. Décidés à célébrer ce temps de

pénitence face au monde, avec solennité, quelqu'un pourrait se demander si nous suivons la ligne de Jésus, notre maître, lorsqu'il nous dit : « Évitez d'agir en présence des hommes, pour vous faire remarquer » - « Quand tu fais l'aumône, quand tu pries, quand tel jeûnes, ne fais pas sonner la trompette devant toi. » L'avertissement ne contredit pas l'autre parole du Seigneur, contenue dans ce même discours : « Vous êtes la lumière du monde... Ainsi votre lumière doit-elle briller aux yeux des hommes pour que, voyant vos bonnes œuvres, ils en rendent gloire à votre Père qui est dans les cieux » (Mt 5,14).

Ce que Jésus nous demande, c'est qu'il ne faut pas agir par vaine ostentation. Mais tout ce que la communauté et les chrétiens font pour se purifier et pour un retour à Dieu, peut être bien manifesté pour l'édification de tous.

Par ailleurs, les païens doivent bien savoir qu'on entre dans l'Église pour faire pénitence et se convertir. Ils doivent savoir également que la conversion est la condition permanente de la vie du chrétien ici sur terre. Ceux qui nous observent de l'extérieur parfois nous jugent mal, parce qu'ils ont une fausse idée du chrétien et de l'Église.

Il est vrai, il est certain que l'Église est sainte ; mais il est vrai aussi qu'elle a besoin continuellement de se convertir et de se renouveler. « Sainte et irrépréhensible par vocation, nous dit Paul VI, elle est, dans ses membres, déficiente et appelée à se purifier, et elle poursuit constamment son effort de pénitence et de renouvellement » (cf. *Paenitemini* - 1966 - n° 4 ; LG 8).

Ainsi le chrétien véritable est bien un homme nouveau et un témoin de la foi, mais il est tel, d'abord et surtout, parce qu'il accepte de se purifier et de se convertir sans cesse. De chaque chrétien vaut ce que saint Paul dit de lui-même : « Non que je sois déjà au but, ni déjà devenu parfait, mais je poursuis ma course pour tâcher de saisir, ayant été saisi moi-même par le Christ Jésus » (Ph 3,12).

Pour ces raisons, il faut que le Carême soit célébré par nous tous et avec ferveur et solennité. Les hommes de bonne volonté, au lieu de se scandaliser de sa publicité en resteront au contraire édifiés, surtout si notre Carême puise ses motivations profondes dans la réflexion et dans l'écoute de la Parole de Dieu.

2. La conversion de mentalité dans le prochain Carême

Le Carême est le temps de silence intérieur et de méditation de la Parole de Dieu, qui nous est transmise par l'Écriture sainte, par l'Église et par les signes des temps. C'est pour cela qu'il est comparé à un temps passé dans le

désert, dans lequel Dieu parle au cœur de l'homme, comme il parlait à Israël au temps de l'Exode (cf. Os 2,14).

Dans cette perspective, pendant ce Carême nous devons parvenir à une conversion de mentalité la plus approfondie concernant notre devoir de rendre un témoignage chrétien efficace.

On y arrivera en prenant au sérieux les paroles de saint Jean Chrysostome pour en mesurer toutes les conséquences pour nous et pour les non-chrétiens vivant dans notre milieu : « Il n'y aurait plus de païens chez nous, si nous - moi et mes diocésains - nous étions des véritables chrétiens ! »

De cette réflexion nous ferons part à tous nos chrétiens qui nous entourent, par la prédication à l'église, par la catéchèse aux adultes, aux enfants et aux catéchumènes, dans les réunions à l'école, en famille, dans les conversations entre amis. Ce thème sera aussi proposé et formera l'objet de révisions approfondies dans les rencontres des prêtres, des séminaristes, des chefs de communauté, des catéchistes, des religieux et religieuses, des membres de la légion de Marie, des enseignants catholiques, des différents groupes de jeunes. Le Christ, qui est extrêmement dur à l'égard de ceux qui scandalisent « les petits qui croient en lui », n'est pas moins sévère en parlant du sel, qui symbolise le témoignage chrétien de ceux qui annoncent l'évangile, et qui ne sale plus, car il est devenu sans saveur « il n'est plus bon à rien, qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds par les gens » (Mt 5,13).

Ces textes et d'autres textes scripturaires pourront guider nos réflexions et nous sortir de notre torpeur.

Se rendre compte de ce devoir grave et précis est déjà un grand acquis, mais à condition qu'il soit suivi de la preuve des faits.

Si tout en étant convaincus que nous devons être un exemple pour les autres, nous continuons à demeurer dans la médiocrité ou - ce qui est pire encore - à vivre dans l'ambiguïté et le compromis, notre lucidité intérieure ne fera qu'aggraver davantage notre conscience devant le juge divin. C'est pourquoi, après avoir cherché sincèrement une nouvelle prise de conscience, il faut que nous nous appliquions à une courageuse conversion de nous-mêmes.

3. La conversion à une vie nouvelle dans la pratique des œuvres de pénitence

Dans l'antiquité la pénitence du Carême consistait surtout dans la pratique de l'abstinence de la viande et du jeûne. Mais, comme le fait bien observer Paul VI dans le document que nous venons de citer, les modalités

fondamentales pour obéir au précepte divin de la pénitence, ce n'est pas seulement le jeûne, mais aussi la prière et le partage (*Paenitemini* 11). Jésus aussi parle de l'aumône, de la prière et du jeûne (Mt 6,1...18). La pénitence a donc ses manifestations dans un ensemble d'attitudes qui prennent aussi bien l'intérieur que l'extérieur de l'homme, en tant qu'individu et en tant que membre de la communauté.

1) La prière d'abord

Méditer, écouter la Parole de Dieu dans le silence, est déjà une prière ; bien plus, c'est la base de toute prière. Nous l'oublions souvent : prier et surtout écouter, pas nous-mêmes et nos idées, mais ce que Dieu veut de nous. « Parle, Seigneur, ton serviteur t'écoute ! » (1 Sam 3,10). Prier, c'est aussi parler avec Dieu « dans le secret » (Mt 6,6), en privé, en famille et dans l'assemblée.

La conversion, dans l'Église, part toujours de l'intérieur de l'homme et c'est un don qu'on obtient dans la prière et par la prière. Dans la crise que traverse l'Église actuellement, un des aspects les plus prometteurs est certainement le retour de beaucoup de chrétiens à ce besoin de prière. Nous voudrions que, chez nous aussi, avec toutes les initiatives apostoliques et sociales, une large place soit réservée à la prière intime et prolongée, dans les maisons religieuses d'abord, mais aussi dans les paroisses, dans les associations groupes et de jeunes. Et que ce nouvel élan dans la prière puisse commencer à partir de ce Carême.

Dans nos lettres antérieures, nous avons signalé à plusieurs reprises les différents exercices se reliant à la prière, comme les célébrations de pénitence pour le pardon des péchés, la pratique des sacrements, les messes de Carême, le chemin de la croix, la retraite, et l'écoute de la Parole. À propos de toutes ces manifestations de piété, nous renouvelons, en cette occasion, notre recommandation de s'y adonner avec foi et dans le vif désir de devenir meilleur.

Je voudrais cependant souligner encore une fois l'importance - du sacrement de la réconciliation et de la confession. Sa pratique fructueuse, qui a formé et forme, même aujourd'hui, tant d'apôtres, parmi les religieux et les laïcs, a en général la force d'attirer aussi beaucoup de non-chrétiens. C'est comme la déclaration de Chesterton, ce grand converti anglais, qui disait : « Pour suivre le Christ, j'ai choisi d'entrer dans l'Église catholique qui me permet d'entendre de la voix du ministre de Dieu : Tes péchés te sont pardonnés ! »⁸ Poussées par leurs adeptes et sympathisants, désireuses

⁸ cf. Gilbert Keith Chesterton (1874-1936), *Pourquoi je suis catholique ?* éd. Climats, Paris 2015, 349 p.

d'avoir un si grand soutien spirituel, certaines communautés protestantes sont actuellement en train de redécouvrir la valeur de la confession individuelle.

Retraite baptismale

Le Carême, c'est un voyage que nous faisons en compagnie des candidats au baptême, la nuit de Pâques.

Tâchons de participer autant que possible aux rites qui préparent les élus à ressusciter dans le Christ. Une pareille participation à la liturgie baptismale et le contact avec les élus est un grand soutien spirituel pour eux, et motif d'édification et de ferveur aussi pour nous. Revivre le mystère de l'élection divine, les scrutins, avec les grands exorcismes, la messe chrismale, les engagements baptismaux, la profession de la foi, la nouvelle naissance dans l'eau et dans l'Esprit et les sacrements de confirmation et de première communion, peut nous apporter beaucoup de grâces. Partager la ferveur des élus, leur décision résolue de renoncer au péché et de suivre le Christ, nous amènera encore une fois aux sources très pures de notre vocation chrétienne. Parmi vous certains y participeront en parrains et marraines, en parents, en familiers, en amis : que chacun en profite pour retrouver la joie rayonnante de se sentir chrétien.

2) Le partage fraternel

La deuxième œuvre de pénitence est l'aumône, entendue comme exercice de la charité fraternelle, dans un partage de tous nos biens spirituels et matériels. L'esprit chrétien du partage est celui des communautés de la première évangélisation apostolique, dans lesquelles « tous les croyants mettaient tout en commun » (Ac 2,44).

Il ne s'agit donc pas seulement de payer le denier du culte, acte par ailleurs très méritoire et conforme au précepte plus général d'aider l'Église dans ses nécessités matérielles ; il ne s'agit pas non plus d'apporter un petit secours aux pauvres de la paroisse ou de la diaconie, mais de pratiquer généreusement, par des actes concrets, cet amour pour les autres auquel le monde peut reconnaître que nous sommes disciples du Christ (Jn 10,12). C'est une telle charité « qui vraiment couvre la multitude de nos péchés » (1P 4,8).

Concernant les gestes de partage matériel collectif, pour le prochain Carême, nous invitons les conseils paroissiaux et de diaconie et les groupes de jeunes à prendre des initiatives avec imagination et courage ! Notre peuple sait être grand et généreux, même dans les difficultés que traverse

actuellement notre société. Mais il doit être sensibilisé à temps et intelligemment.

Parmi les œuvres de miséricorde spirituelle, il faut se rappeler d'abord les chrétiens défaillants et égarés pour les ramener à la foi vivante et à la pratique des sacrements. Ensuite, conformément à notre préoccupation pastorale de faciliter aux non-chrétiens la conversion, et aux non-catholiques l'accès à la pleine communion avec l'Église, cherchons pendant ce Carême à rester en contact avec eux, et à leur manifester notre respect, notre amitié sincère et notre esprit de service, selon que les circonstances le permettent.

3) *La pénitence corporelle*

Dans la tradition de l'Église le jeûne a toujours été à l'honneur, comme on vient de le dire ; le Carême, au début, était conçu surtout comme pratique de jeûne, à l'imitation des quarante jours passés sans nourriture dans le désert, d'abord par Moïse (Ex 34,28) et Elie (1R 19,8) - les deux personnages de la Transfiguration (2^{ème} dimanche de Carême) - et après, par Jésus (Mt 4,1-11).

Pour réagir contre une certaine désaffection assez répandue à l'égard de toute forme de mortification corporelle, le concile Vatican II a recommandé « que la pénitence du temps de Carême ne doit pas être seulement intérieure et individuelle, mais aussi extérieure et sociale » ; et tout en admettant au sujet du jeûne des adaptations « selon les possibilités de notre époque et des diverses régions », il disait : « Cependant, le jeûne pascal, le vendredi de la passion et de la mort du Seigneur, sera sacré : il devra être partout observé et, selon l'opportunité, être même étendu au samedi saint pour que l'on parvienne, avec un cœur élevé et libéré, aux joies de la résurrection du Seigneur » (SC 110).

On sait que notre conférence épiscopale, suivant la constitution *Paenitemini*, n° 13.VI, a décidé en 1967 de n'imposer sous précepte aucune sorte d'abstinence et de jeûne, estimant plus opportun de laisser cette troisième forme de pénitence au libre choix des fidèles. Nous ne voulons pas en faire maintenant une obligation. Toutefois nous recommandons surtout l'observance du vendredi-saint à nos prêtres, religieux et religieuses, et en général à tous ceux qui sont en mesure de le faire sans trop de difficultés.

Il s'agit là de réflexions que nous vous avons soumises autrefois⁹ et que nous avons voulu reprendre ici vu leur importance. Nous avons alors suggéré, pour le Carême, une plus grande retenue dans la boisson. Malgré

⁹ cf. Danilo Catarzi, *Lettre pastorale 1969*, p. 3.

la gêne économique qui a justifié la suppression du précepte du jeûne, nous disions : « Beaucoup de nos chrétiens se livrent à des excès, spécialement en ce qui concerne la boisson ; l'alcoolisme est une plaie répandue parmi nous ». C'est une plaie pour ses conséquences néfastes d'ordre économique et d'ordre spirituel. Dans le contexte de cette lettre, nous pourrions souligner aussi comment une plus grande sobriété dans la boisson servirait la cause de la foi : les non-chrétiens s'étonnent parfois de voir trop de catholiques incapables d'un contrôle dans ce domaine.

Pour tous les chrétiens de ce diocèse, le jeûne proprement dit, comme précepte, est remplacé par le chemin de la croix à chaque vendredi de Carême. Et nous nous réjouissons en constatant que cet exercice pieux est suivi avec profit par nos diocésains, même dans les petites communautés les plus éloignées. En outre, qu'il nous soit permis de rappeler à tous ce que le Saint-Père, dans sa lettre dit surtout à ceux qui sont empêchés de pratiquer l'abstinence et le jeûne : « L'Église insiste pour que la pénitence soit pratiquée par eux dans la fidélité persévérante au devoir de leur propre état, dans l'acceptation des difficultés provenant de leur travail et de la vie en commun avec les autres ; en endurant avec patience les épreuves de la vie et de l'insécurité dont elle s'accompagne » (*Paenitemini* 10).

En terminant, nous souhaitons que le Carême 1978 soit pour nous tous une nouvelle prise de conscience de nos responsabilités apostoliques vis-à-vis des autres et l'aube d'un rayonnement chrétien plus véritable et plus efficace. Qu'on puisse dire de nous ce que saint Paul disait des chrétiens de Thessalonique :

« Vous êtes devenus un modèle pour tous les croyants de Macédoine et d'Achaïe. De chez vous la parole du Seigneur a retenti ; ... de tous côtés votre foi en Dieu s'est répandue » (1Th 1,8). Et aux chrétiens de Rome : « Je remercie mon Dieu par Jésus-Christ à votre sujet à tous, de ce qu'on publie votre foi dans le monde entier » (Rm 1,8).

Avec ce souhait, j'invoque sur vous tous, la bénédiction de Dieu le Père et l'intercession de Marie notre mère et reine.

Fait à Uvira, le 6 janvier 1978
en la fête de l'Épiphanie du Seigneur

+ Danilo CATARZI, sx
Évêque d'UVIRA

1979 : esprit de service, réponse chrétienne au mal zaïrois

LETTRE PASTORALE

de SE Mgr Danilo CATARZI

à son clergé et à ses fidèles du Diocèse d'Uvira

sur l'esprit de service comme réponse chrétienne au mal zaïrois

Mes chers Diocésains,

En juillet dernier, les évêques du Zaïre, après avoir constaté avec tristesse « la persistance dans le pays d'un malaise social profond qui ronge notre société », nous ont lancé à tous « un appel pour le redressement de la nation » (éd. Secr. Gén. Ep. B.P. 3258, Kinshasa)

Parmi les manifestations de cette crise, ils ont énuméré entre autres : l'irresponsabilité, la corruption, les injustices, la désorganisation, et ils ont indiqué comme remède une vaste réforme concernant les structures et politiques du pays et surtout la mentalité et la morale publique.

Par cette lettre pastorale, nous voudrions apporter notre contribution de réflexion et d'encouragement et en ce vaste programme, en insistant sur ce que nous estimons condition première et indispensable de tout redressement social, c'est-à-dire un plus grand esprit de service entre nous.

C'était par ailleurs dans ce sens que, en 1967, nos pasteurs, en invitant les laïcs zaïrois au service du pays pour son développement intégral, avaient précisé leur pensée. « Quand on voit, disaient-ils en cette occasion, la situation misérable dans laquelle se trouve encore aujourd'hui les masses populaires, surtout en milieu rural, on se rend compte que le développement du pays est une œuvre de longue haleine qui imposera de lourds sacrifices. Nous comprenons le désir de certains de jouir, dès que possible, des avantages de l'indépendance nationale, mais nous comprenons que le développement du pays est de plus en plus consommé par le désir irraisonnable de la jouissance personnelle, immédiate qui se moque de tout souci concernant l'avenir et concernant les autres hommes » (actes de la VIIe Ass. Plén. p. 178).

La doctrine du régime semble également avoir découvert - même si en pratique elle a été très peu suivie - que le secret du succès et du bonheur

réside dans l'esprit de service tel qu'il a été proclamé par le Christ, qui disait « Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir » (Mt 20, 28)¹⁰.

La lettre, qui est adressée, tout d'abord aux croyants, commence par montrer que l'esprit de service est une dimension fondamentale de l'esprit chrétien tout court.

PARTIE I : L'esprit de service. Dimension chrétienne

L'esprit de service : Sens du mot

Le mot service prend dans le langage deux sens opposés : il y a un service qui consiste dans l'asservissement de l'homme par l'homme, comme l'esclavage qui est indigne de celui qui l'impose et de celui qui le subit. Et il y a aussi un service très noble et ennoblissant, qui consiste dans le don spontané de soi-même à Dieu et à ses frères. Ce genre de service est d'abord une émanation de sentiment de solidarité entre les hommes, et une de leurs aspirations les plus profondes. Mais c'est à la révélation chrétienne que revient le mérite d'avoir donné à l'esprit de service sa pleine signification et de l'avoir instauré dans le monde. En ce sens que le Christ, par son mystère pascal, « tout en restant l'image même de Dieu, est devenu l'image même du serviteur » annoncé par les prophètes (Ph 2,6-7 cf. Is 52 ;13-53,12), et par sa grâce rédemptrice a obtenu pour l'homme, déchu par le péché originel, le pouvoir de le suivre dans cet exemple d'abnégation et de service fraternel.

L'Église est née sur la croix, du cœur transpercé de son fondateur, elle aussi ainsi que tous ses membres sont appelés par vocation à revêtir cette même image.

Ce sont des affirmations bien connues de tout chrétien éclairé et auxquelles nous voudrions apporter quelques explications, du moment qu'elles sont à la base de toutes nos convictions et de notre comportement de croyants authentiques au milieu des hommes nos frères.

1. Le Christ serviteur des hommes

Le titre de serviteur caractérise la personne, la vie et la mission du Christ Seigneur. Dès ses origines il présente cette image dans l'humanité de Bethléhem et de Nazareth. Au début de sa vie publique, au baptême par Jean dans le Jourdain, il est rempli de l'Esprit Saint et sacré serviteur, par la voix

¹⁰ Voir le slogan d'animation populaire : « Servir ? Oui ! Se servir ? Non ! ».

du Père lui adressant les paroles avec lesquelles Isaïe avait annoncé le Messie en sa qualité de serviteur souffrant : « Tu es mon Fils (serviteur) bien-aimé, tu as toute ma faveur » (Mc 1,11, cf. Is 42,2) mais son milieu n'est pas prêt à le recevoir dans cette lumière, tellement elle est en contraste avec les idées et les aspirations courantes, amis, ennemis, familiers, disciples en sont surpris et bouleversés et souvent ils essaient de ramener le Messie à l'idée qu'ils se faisaient de lui.

L'épisode de la tentation tel qu'il est présenté par le premier évangéliste, résume d'une façon dramatique l'opposition que le Christ rencontre pour se faire accepter comme un humble serviteur de ses frères et souligne aussi combien l'esprit de service incarne le véritable esprit de Jésus. Nous serons invités à relire ce texte le premier dimanche de Carême. Le Christ est d'abord sollicité à changer des pierres en pain pour s'en nourrir et mettre ainsi son pouvoir messianique à son service personnel. Et le Christ refuse.

Il est invité à se jeter du faite du temple et à se présenter à la foule sur les ailes des anges, demandant à Dieu un prodige fastueux et spectaculaire, pour s'imposer aux siens d'une manière écrasante. Le même refus de la part du Christ.

Comme troisième épreuve, on lui propose enfin d'entrer en possession de l'univers, dont il est roi, moyennant un acte de culte envers le Tentateur, trahissant ainsi sa conscience messianique, arrachant des trésors à n'importe quel prix. Avec énergie, le Christ impose à Satan de se retirer : « Il est écrit, lui dit-il : c'est le Seigneur ton Dieu que tu adoreras, c'est lui seul que tu serviras » (Mt 4 ; 1-11 ; Lc 4,1-13 ; Mc 1,13-13)

Dans l'accomplissement de sa mission, le Christ refuse donc tant la recherche de ses propres égoïsmes que les moyens forts ennemis de la liberté de ses auditeurs comme tout compromis avec le prince de ce monde, qui lui offre pouvoir, argent, jouissance et à demeure libre et disponible dans la plus parfaite fidélité à Dieu et aux hommes.

La doctrine d'humilité et d'amour est proclamée dans *le discours sur la montagne* (Mt 5-7). Dans ce texte fondamental, sont déclarés heureux les pauvres en esprit et sont mis en garde les cupides. « Nul ne peut servir les deux Maîtres, ou il haïra un et aimera l'autre, car il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent » (Mt 7,24). Entre autres, c'est dans ce discours que la règle d'or est proposée. « Ainsi tout ce que vous désirez que les autres fassent pour vous, faites-le vous-même pour eux : voilà l'or et les prophètes » (Mt 7,12).

Dans *le discours sur le jugement dernier* (Mt 25, 31-46), il nous informe qu'un moment du jugement final, tout homme sera jugé sur l'amour. L'objet de cet amour est bien le Christ, mais la preuve de cet amour consiste dans le service qu'on aura rendu aux hommes, à tout homme en détresse avec

lequel il aime s'identifier. En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25,40).

Enfin dans *le discours de la cène* (Jn 13-17) l'amour fraternel est présenté comme le signe distinctif des chrétiens et comme le commandement nouveau, dans le sens qu'il sera vécu comme le Christ lui-même l'a vécu est moyennant sa grâce rédemptrice.

En cette occasion même de la cène, Jésus accomplit un geste symbolique de laver les pieds de ses disciples et il en explique la signification profonde, à l'étonnement de ces auditeurs « comprenez-vous ce que je vous ai fait ? Vous m'appellez Maître et Seigneur, et vous dites bien car je le suis. Si donc je vous ai lavés les pieds, moi le Seigneur et le Maître, vous aussi vous devez vous laver les pieds les uns aux autres. Je vous ai donné l'exemple, pour que vous agissiez comme j'ai agi envers vous » (Jn 13,2-15)

Toute sa vie et tout son enseignement avaient été l'explication de cette parole : « Je suis au milieu de vous comme celui qui sert » (Lc 22,27).

Peu après, il institue l'Eucharistie, mémorial du sacrifice sanglant qu'il allait offrir pour nous sur la croix, et sacrement de l'union fraternelle entre les hommes.

2. L'Église et le chrétien au service du monde

L'Église qui naît sur la croix (cf. Jn 19,34-36), et a été envoyé en mission par l'esprit d'amour, le jour de Pentecôte, a bien compris quelle est sa destinée dans le monde. Comme l'enseigne le Concile : « Elle ne vise qu'un seul but : continuer sous l'impulsion de l'esprit consolateur, l'œuvre même du Christ, venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité (Jn 18,37) pour sauver, non pour condamner (Jn 3,17), pour servir, non pour être servi » (Mc 10,43) (GS, avant-propos, n. 3).

Par sa constitution même l'Église forme dans le Christ un seul corps réunissant tous fidèles et tous les hommes destinés à devenir ses membres. « Ainsi nous, à plusieurs, nous ne formons qu'un seul corps dans le Christ, étant chacun pour sa part, membres les uns des autres » (Rm 12, 5 ; cf. Ep 4,4). Il n'y a ni Juif ni Grec, il n'y a ni esclave ni homme libre, il n'y a ni homme ni femme ; car tous, vous ne faites qu'un dans le Christ » (Ga 3,28 ; cf. Col 3, 11).

Disciple du Christ, serviteur et membre de l'Église qui a été fondée pour continuer l'œuvre du Christ, le chrétien n'a de sens, dans ce monde, que par le service humble et généreux : pour les autres, au nom de Dieu. Saint Paul dit avec force : « Si je n'ai pas d'amour, je ne suis rien du tout » (1Co 13,2).

Et le Pape Paul VI, à la foule des jeunes qui remplissait la basilique Saint Pierre, dans une de ses dernières audiences du mercredi, répétait : « L'homme vrai s'exprime uniquement dans l'amour, dans le don de soi » (Oss. Rom. éd. fr 21.11.78).

Le chrétien devient, par le baptême, une nouvelle créature. Mais il n'y a qu'un baptême, et c'est celui dans lequel le Christ a été rempli de l'Esprit Saint et Sacré serviteur (cf. Mc 1,8). La confirmation qui le rend adulte, en même temps l'habitude, officiellement au témoignage chrétien et à l'exercice de la charité sous toutes ses formes. Ensuite l'Eucharistie, le nourrissant du corps immolé du Seigneur, le met en communion aussi avec tous ses frères. « Puisqu'il n'y a qu'un pain, à nous tous nous ne formons qu'un corps, car tous nous avons part à ce pain unique » (1Co 10,17)

Cette union de tous dans le Christ entraîne des conséquences pratiques entre les membres de l'Église. Ce que Saint Paul nous explique en disant : « Un membre souffre-il ? Tous les membres souffrent avec lui. Un membre est-il à l'honneur ? Tous les membres prennent part à sa joie. Or, vous êtes le corps du Christ, et membre chacun pour sa part » (1Co 12,26-27).

Le baptême, la confirmation, et l'eucharistie ne sont que les sacrements de l'initiation, mais du moment que, pour le chrétien, l'esprit de service est une dimension essentielle et nécessaire de son existence nouvelle, les autres sacrements aussi sont pour lui une préparation et un appel à ce don de soi aux autres, au nom du Christ serviteur des hommes.

Nous pouvons conclure cette première partie de notre exposé, en disant que le dessein de Dieu sur la famille humaine est manifeste : parvenir au bonheur ici sur terre et dans le Ciel par l'entraide et par la collaboration de tous, de façon que ceux qui ont plus reçu en force, en sagesse, en pouvoir, en richesse, soient les serviteurs de plus faibles des plus démunis (Mt 20,27). Et si au contraire les hommes s'opposent à ce dessein d'amour, s'ils ne se reconnaissent pas interdépendants dans la poursuite de leur bonheur, s'ils refusent de s'aimer, de se comprendre, de se servir les uns et les autres, ils se sont condamnés toujours à l'échec et Dieu les enfermera dans leurs égoïsmes obtus et stériles (cf. Rm 1,28-33).

Cette dernière hypothèse reflète la situation que nous vivons malheureusement dans notre société actuelle, où beaucoup trop de nos frères, même parmi les soi-disant catholiques, se dérobent à leurs devoirs fondamentaux envers la société.

Nous savons que les causes en sont multiples et de genre très différent. Nous essayons maintenant d'en dégager les principales causes morales.

PARTIE II : ce qui chez nous s'oppose à l'esprit de service

Dans la situation que nous vivons dans notre milieu, il faut distinguer le comportement des élites ayant un engagement social : fonctionnaires, militaires, enseignants, personnel sanitaire, commerçants- et le comportement des gens du peuple, parmi lesquels les jeunes, orientés ou non vers les études.

1. Mentalité et agissements de certaines élites

Dans la première catégorie, nous rencontrons « ceux qui, dans la situation difficile actuelle, comme l'ont reconnu nos évêques, gardent haut leur moral et continuent à se dépenser sans compter, avec compétence, honnêteté et dévouement, pour que leur travail contribue à procurer le bonheur à notre peuple » (*Appel au redressement de la Nation*, n. 43). Ils sont la partie portante du pays et l'espoir pour une reprise plus ou moins lointaine. Mais, à côté d'eux il y en a d'autres et ils sont nombreux, même parmi nos catholiques, qui, tout en occupant des positions privilégiées, ne sont malheureusement pas au service du bien commun et de la société.

Nous référant aux baptisés de ce genre, nous constatons que leur comportement dans la vie sociale puise ses racines profondes dans une double infidélité à leur prochain qu'ils ignorent dans leur vie de relations.

1) *Divorce entre foi et vie*

Il s'agit là d'une attitude assez répandue dans le monde chrétien et que Vatican II avait expressément dénoncée, en disant : « Le divorce entre la foi et le comportement de beaucoup est à compléter parmi les erreurs majeures de notre temps » (GS 43,1). Comme nous venons de le dire, une foi éclairée nous enseigne que tout ce que nous avons comme intelligence, instruction, savoir-faire, position sociale, bien-être matériel, est don de Dieu, destiné au profit de tous et pas seulement du détenteur. C'est dans ce sens que saint Pierre nous exhorte ainsi : « Faites un bon usage des dons que Dieu vous accorde : que chacun mette au service d'autrui la grâce particulière qu'il a reçue » (1P 4,10). Et il ne s'agit pas seulement ici de charismes spirituels. Mais dans des cas très fréquents, qu'est-ce qui arrive ? C'est justement le contraire. Une fois que quelqu'un parvient au diplôme, à une bonne place, à un certain niveau social ou économique, il semble oublier la dimension sociale de sa position et de ses activités. Ils continuent encore à fréquenter l'église, à dire qu'il est en ordre avec la religion, mais sa foi n'exerce aucune influence réelle sur ses rapports civiques. Donc, chrétien le

dimanche à la messe, et païen pendant toute la semaine au bureau, dans le commerce, au travail, à l'école. Cet oubli de Dieu dans la vie publique entraîne facilement l'oubli d'autrui dans l'exercice de ses propres responsabilités, car la négation de l'Absolu porte tout naturellement à la négation de l'homme comme personne.

2) *Serviteurs infidèles*

Sur cette pente on arrive alors à considérer comme lieu d'exploitation privée et individuelle ce qui au contraire, n'est qu'un service à rendre au nom et pour compte de la communauté : nous pensons à la douane, aux P.T.T., au poste de contrôle, à la direction d'une entreprise ou d'une école, au tribunal, à l'hôpital et même aux prisons, pour ne citer que les places existant dans un diocèse de milieu rural comme le nôtre. Certaines personnes responsables de ces postes n'hésitent pas à déclarer ouvertement que telle place, en réalité, est leur champ à faire fructifier pour leur propre poche -*shamba letu* !- et non pas un service public.

Une telle conception tout à fait malsaine de son propre emploi amène des conséquences désastreuses et néfastes.

D'abord, le pays, au lieu d'avoir des enfants dévoués et fidèles se trouve à la merci des dirigeants cupides et insouciants, plus préoccupés de le conduire à la ruine que vers le bien-être et la prospérité. Un homme de l'administration avec pareille mentalité aura toujours la caisse vide pour les services publics, et le pays traînera dans l'incurie la plus totale.

Ensuite, de tels agissements sont un poison meurtrier pour la société. Beaucoup parmi les faibles et surtout parmi les jeunes risquent de se laisser entraîner dans la malhonnêteté, « car large est la porte et spacieux le chemin de la perdition et il en est beaucoup qui le prennent » (Mt 7,13).

Un jeune homme qui, au début de sa carrière dans l'administration, avait été coupable de détournement et privé de son emploi, déclarait à une de nos religieuses : Que voulez-vous, ma mère, les grands volent et les petits suivent !

2. Attitude des gens du peuple

1) *Désarroi des jeunes*

Le manque de respect manifesté par les personnes en place à l'égard des vaeurs de l'esprit et de la morale publique est rarement, pour les jeunes, une incitation à bien faire ; normalement cela les déprime et, si le vice et la malhonnêteté sont récompensés, comme il arrive souvent, ils se sentent

poussés au découragement et à se replier sur eux-mêmes. C'est là peut-être une des grandes raisons pour lesquelles beaucoup de nos jeunes aujourd'hui font preuve de très peu d'imagination et de créativité ; même les plus doués, s'ils en ont la possibilité, optent en général pour une vie banale et facile de bureaucrate. En cas d'échec leur préférence va au petit commerce improductif, aux expédients et aussi à la fraude et au trafic illégal. Le trafic d'or, assez répandu dans le milieu, abstraction faite des risques graves qu'il comporte et de sa signification du point de vue moral, ne représente aucune garantie sérieuse pour l'avenir des jeunes qui le pratiquent entre autres il ne les éduque ni au travail et à l'épargne.

Le travail dur et persévérant, la pêche, l'agriculture, l'élevage organisé, la petite industrie qui donnent richesse et dignité à l'homme, à la famille, à la société, ne sont appréciés à leur juste valeur, par les jeunes qui ont une certaine préparation et qui seraient en mesure, eux, de sortir ces occupations du niveau de la simple subsistance.

Une telle défaillance des jeunes représente pour la communauté tout entière une perte incalculable de vitalité et de force pour son redressement et sa promotion.

2) Sentiment d'incapacité et de culpabilité

Le désarroi et la passivité des jeunes sont partagés et vécus parfois comme un complexe d'incapacité par la population et manifestés de diverses manières. Parmi les manifestations les plus dangereuses de ce sentiment, il y a le fatalisme et l'inertie.

Dans leur message de 1967, nos évêques nous exhortaient à nous défendre contre cette maladie de l'esprit. « Vous devez lutter, en vous et autour de vous, contre tout fatalisme, toute inertie, susciter autour de vous une prise de conscience de la situation dans laquelle se trouve le pays, et la volonté tenace de le changer, en valorisant tous les talents que Dieu vous a confiés, toutes les ressources que Dieu a mises à la disposition du Pays ». Le même avertissement est contenu dans leur déclaration de l'an dernier : « Nous savons tous que nous vivons des moments difficiles, des heures sombres et les difficultés qui se dressent sur notre chemin font croire que Dieu nous a punis pour nos péchés. Le défaitisme nous guette mais il ne peut constituer une réponse chrétienne à nos problèmes. Reprenez courage, nous disaient nos pasteurs, redoublez d'ardeur au travail et comptez plus sur vous-mêmes que sur les autres pour mener victorieusement le combat de la vie » (n. 42).

3) Réponse chrétienne face à la crise

À Uvira, nous tous avons éprouvé ce sentiment d'impuissance l'an passé quand le choléra s'est déclaré. À ce moment nous n'étions pas préparés à une pareille confrontation, et, parmi nous, plusieurs étaient tentés de croiser les bras, en attendant le pire avec ceux qui autour de nous tombaient frappés par l'épidémie, mais d'autre de nos frères parmi nous, au nom de nous tous, n'ont pas cédé à la panique ni au découragement général. Après avoir invoqué l'aide de Dieu, ils ont lutté et organisé toute une campagne contre la maladie et la mort. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Le choléra est devenu moins violent ; le nombre des morts a fortement diminué et un barrage a commencé à être dressé contre le fléau. C'était la victoire, au moins partielle, accordée à la volonté de ceux qui n'avaient pas cédé au fatalisme stérile.

Face à la dégradation morale et sociale que nous vivons, nous devons réagir avec la même détermination, convaincus que le dernier mot appartient aux hommes d'espérance et pas aux défaillants et pessimistes de métier.

Notre confiance est d'abord fondée sur l'aide de Dieu, qui gouverne les Nations au-dessus des rois, des princes et des présidents. Mais elle est fondée aussi sur la foi et la force morale du peuple : « Nous sommes persuadés que les fils et filles du Zaïre sont en mesure de résoudre par eux-mêmes la crise que nous traversons. Ils doivent, pour cela, commencer par enrayer les causes morales du mal, car c'est du cœur de l'homme que procèdent les principes, bons ou mauvais, qui commandent le fonctionnement des institutions et des structures. C'est pourquoi le redressement national est subordonné à la conversion des cœurs et des mentalités. Celle-ci permettra au peuple zaïrois d'insuffler à notre société un sang nouveau et un esprit » (*Appel au redressement de la Nation*, pp. 15-16).

Ce travail de renouveau qui, à notre avis, doit commencer par une grande ouverture aux valeurs supérieures de l'âme et qui s'exprime dans l'esprit de service fraternel trouve dans le Carême un temps favorable.

Le Carême, c'est une chance que Dieu nous accorde pour obtenir son aide, pour réfléchir, pour proposer des initiatives, pour insuffler enthousiasme et courage aux véritables artisans de paix que Dieu suscite dans les milieux, et donc aussi chez nous.

Essayons donc d'esquisser un programme simple et pratique de la façon dont nous voulons vivre ce temps privilégié, et parvenir « à vaincre le mal par le bien » (Rm 12,21) et nos égoïsmes par la charité fraternelle.

PARTIE III : Carême, au service de Dieu et des hommes

Le Carême est un temps de renouvellement et de grâce obtenus par la pénitence et la prière ; un temps de réflexion et de dévouement pour le prochain. Nous devons en profiter le mieux possible.

1. Pénitence et prière

Avec le Christ, au désert, plongé dans la prière et dans le plus total abandon au Père, nous devons nous aussi remettre à Dieu nos problèmes et nos angoisses. « Dieu est fidèle : il ne permettra pas que vous soyez tenté au-delà de vos forces. Avec la tentation, il vous donnera les moyens d'en sortir et la force de la supporter » (1Co 10,13). Entre-temps, nous devons faire fructifier ce temps favorable pour obtenir le pardon de nos péchés et notre conversion. Ce sera là notre première contribution au redressement de la situation sociale. Cela doit être le but spécial de nos prières publiques et privées pendant ce Carême ; soyons convaincu que, s'en remettre à l'aide de Dieu pour les problèmes qui nous tourmentent, même sur le plan social et politique, ce n'est pas du tout, pour nous les croyants, fuir la réalité et chercher la solution dans le rêve.

Les moments forts, pour solliciter le secours irremplaçable du Seigneur pendant le Carême, sont notamment :

1) *La messe et le rite pour l'imposition des cendres* du premier mercredi de Carême : dans l'humilité et la confiance nous supplions le Seigneur, en disant : « Pitié, Seigneur, pitié pour nous, ne soyez pas en colère avec nous éternellement ! » Et nous nous engageons à une pratique fervente de Carême.

2) *La prière universelle pendant la messe de dimanche*. Nous devons prier pour la nation, pour ses chefs, pour nous tous ; demander un cœur pur et renouvelé, une volonté prompte face aux sacrifices qui s'imposent, et disponibilité dans l'accomplissement de nos devoirs au service de Dieu et de nos frères.

3) *Le chemin de la croix*. Chaque vendredi de Carême nous sommes invités à cette pratique, en esprit de pénitence et en communion au Christ Jésus qui, tout en restant l'image même de Dieu, s'est dépouillé, devenant l'image même du Serviteur dont parle Isaïe (Is 42,2) : « il s'est abaissé, et dans son obéissance il est allé jusqu'à la mort, et à la mort sur une croix » (Ph 2,6-11).

Nous devons avoir confiance dans la prière persévérante, en union aux mérites du Christ, de la Vierge et des saints. Invoquons l'aide des saints de l'Afrique, et notamment de la servante de Dieu, Sœur Clémentine Anwarite, qui a versé son sang pour conserver ses engagements avec Dieu et avec ses frères bons et mauvais de l'Église du Zaïre.

Avec la confiance en Dieu, nous devons alimenter la confiance en nous-mêmes et prendre un courage nouveau, pour affronter nos problèmes et agir avec intelligence et décision. Pour ce faire nous devons lutter avec énergie contre nos égoïsmes individuels ou de groupe, et d'abord contre l'insouciance et l'irréflexion. Le Carême est un temps de clarté et de sincérité avec nous - mêmes.

2. Prise de conscience concernant la situation et les problèmes communs

Le Carême est un temps pour nous sensibiliser aux problèmes fondamentaux concernant nos devoirs et nos relations avec les autres. L'ignorance et l'oubli sont une blessure que nous portons dans la chair, à la suite du péché originel, et qui demande d'être guérie par la grâce et par nos efforts de réflexion personnelle. L'insouciance est à l'origine de beaucoup d'attitudes irraisonnables en société, comme en famille. Comme le prêtre de la parabole (Lc 10,31), nous passons souvent à côté de nos frères en détresse, sans un regard de sympathie. Cela tient à notre égoïsme invétéré, mais plus souvent encore à notre myopie spirituelle. Le Prophète, face à la situation désespérée d'Israël et à l'insouciance du peuple et de ses chefs, criait : « Tout le pays est dévasté, et personne ne s'en émeut » (Jr 12,11).

Il faut que le Seigneur nous ouvre les yeux, comme à l'aveugle-né de l'évangile (Jn 9,1-41). Il le fera pendant ce Carême mais pas sans une collaboration très active de notre part. Pour voir les nécessités et les problèmes, surtout concernant les autres, il faut vouloir les voir, et cela ne vient pas de soi. En dernier ressort c'est encore l'esprit de service qui nous rend attentifs à nos frères.

1) Une telle prise de conscience, pendant le Carême, est demandée à tout chrétien et à toutes les communautés chrétiennes. Pour être vraiment vivantes, elles doivent manifester leur ferveur dans la profession de la foi et dans l'exercice des commandements qui se manifestent dans une vie de charité, avec une vision bien claire des ressources spirituelles et matérielles de leur milieu. Nos prêtres et pasteurs laïcs, dans leur prédication, reviendront opportunément sur le sujet. Pour cela, le Carême leur offre des

occasions excellentes et notamment : l'homélie du dimanche, la retraite baptismale pour les candidats au baptême et la retraite pascale en préparation à a confession et communion pascales.

2) Aux jeunes des différents groupes de formation et de prière : groupes légionnaires et groupes de l'évangile ; compagnons d'Emmaüs ; catéchistes et chrétiens engagés en session ; animateurs agricoles ; religieuses en formation ; séminaristes, nous proposons le même travail de réflexion en Carême.

Les jeunes sont sensibles aux problèmes de fraternité et de service, mais ils doivent avoir une conscience toujours plus lucide de la situation sociale dans laquelle ils vivent, et du rôle de serviteurs éclairés et désintéressés qu'ils sont appelés à y jouer.

3) Le travail de conscientisation communautaire et sociale dans l'esprit du Christ doit se faire aussi parmi nos élites : personnel de l'administration et de l'armée, personnel de l'enseignement primaire et secondaire, personnel sanitaire, hommes d'affaires, commerçants, ...

L'an passé, suivant les directives de notre conférence épiscopale de Kivu, nous avons entamé parmi eux une pastorale dite du milieu intellectuel qu'il faudrait reprendre et intensifier, pendant ce Carême, par des réunions et par des contacts multiples. Nous avons plus haut combien leur comportement est décisif, tant pour le bien que pour le mal à l'égard de notre société. Nous les invitons donc à cette prise de conscience ecclésiale et fraternelle, sous la lumière de l'Esprit Saint. Aux responsables de la paroisse de prévoir dans leur programme de Carême une place réservée à ces personnes.

Pour aider à ce travail de réflexion, ces différents groupes pourront méditer, avec la présente lettre pastorale, l'Appel de la CEZ au redressement de la Nation (1978) et celui sur le service ainsi que la constitution pastorale de l'Eglise dans le monde de ce temps, de Vatican II (1965).

Mais la base de leur réflexion sera surtout la confrontation de leurs expériences personnelles, familiales et sociales, avec l'Écriture sainte, notamment le Nouveau Testament au ch. 25 de Mt sur le jugement final, les ch. XII-XVII de l'évangile de saint Jean sur le dernier discours du Christ, les chapitres II-V de la lettre de saint Jacques, le chapitre XIII de la première lettre de saint Paul aux Corinthiens.

3. Pratique de l'esprit de service en Carême

C'est la troisième tâche pour un Carême fructueux. En effet, notre prise de conscience loyale et sincère ne doit pas rester inopérante, elle doit nous pousser à l'action. En conclusion d'un exposé sur la charité, un écrivain contemporain dit ceci : « Le monde actuel souffre d'un manque d'amour et seuls les chrétiens sont en mesure de le lui donner ; c'est un corps vieilli qui a besoin de sang nouveau : offrez-vous pour la transfusion nécessaire, si par hasard vous aviez donné votre démission, remettez-vous à l'œuvre. Vous pourriez, certes, penser qu'il s'agira d'une affaire longue : l'Église aussi a employé beaucoup de temps pour conquérir le monde romain, mais le fait que cela durera longtemps n'est qu'un motif en plus pour vous mettre à l'œuvre tout de suite » (G. Courtois, *La vie spirituelle*, éd. It. Milan, 1955, p. 204).

Se mettre à l'œuvre tout de suite, voilà la conclusion de cette lettre pastorale.

Chaque année à l'occasion du Carême, en expliquant les trois formes de pénitence traditionnelles : jeûne, prière et partage, nous avons fourni des indications sur la manière la plus opportune de les pratiquer.

1) En ce qui concerne le partage normalement, nous avons insisté sur l'exercice des œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle : sur l'assistance aux pauvres, aux malades ; sur l'appel aux païens, aux chrétiens égarés, aux ménages en crise ; sur le denier du culte et les différentes initiatives paroissiales. Toutes ces activités demeurent encore urgentes et nécessaires. En abondant dans cette direction, cette année, nous insistons particulièrement sur deux initiatives très actuelles et urgentes : la lutte contre le choléra et l'accueil fraternel des rapatriés venant du Burundi.

2) Comme on l'a dit, le choléra, tout en ayant perdu beaucoup de sa virulence, continue à se manifester un peu partout dans notre région. Les victimes ne sont pas aussi nombreuses qu'au début, grâce au travail préventif et aux centres de traitement répartis en plusieurs endroits. Mais le combat est encore en cours et il demande une collaboration plus généralisée et plus active. Avec les autorités civiles et sanitaires nous recommandons à tous d'intensifier leur disponibilité dans ce secteur.

3) Selon les informations, nos frères zaïrois revenus du Burundi, dans des conditions parfois très pénibles, dépassent les 40.000 ; ils cherchent à se réadapter dans nos villages et dans nos quartiers. C'est surtout à leur égard que nous devons pratiquer la parole du Seigneur : « J'étais étranger et vous m'avez accueilli » (Mt 25,35). En effet, ils reviennent dans leur pays, mais souvent ils n'ont pas d'abri, ils n'ont pas de champs, ils n'ont personne pour les accueillir, et ils se sentent dans leur pays comme à l'étranger.

Au-delà des initiatives particulières, nous voudrions que cette année, dans le domaine du partage du Carême, l'on vise surtout à cet effort communautaire pour acquérir tous une grande ouverture fraternelle, une plus grande disponibilité et attention à l'autre, ce que nous avons résumé dans le mot : esprit de service.

L'esprit de service est ce sang nouveau dont le corps malade de notre société a un besoin extrême.

Avec un tel esprit, les modes de partage avec nos frères seront facilement suggérés par les circonstances concrètes.

Dans tout village et quartiers des problèmes se posent auxquels nous-mêmes, avec d'autres personnes de bonne volonté et toute la population, nous pourrions nous efforcer de remédier avec les moyens dont nous disposons. Comme nous le disaient en 1967 nos évêques et que nous résumons (Ibid., pp. 175-176), ce qui nous manque souvent, ce sont des catalyseurs, des hommes compétents et intègres, ayant la confiance, qui parviennent à établir le dialogue parmi les différents groupes de la population et qui les amènent à prendre conscience de leurs besoins et à décider d'y répondre eux-mêmes. La charité du Christ doit pouvoir susciter ces hommes de tous « homme de bonne réputation remplis de l'Esprit et de sagesse » (Ac 6,3). Dans les communautés apostoliques on les appelait diacres, c'est-à-dire serviteurs, et ils étaient chargés des tâches matérielles de la communauté. Dans nos paroisses et diaconies nous en avons d'excellents qui s'occupent et du culte et de la parole. Il en faudrait aussi pour les problèmes de redressement civil et de promotion humaine. Leur contribution et les réalisations modestes obtenues par eux et par la population ne suffiraient certainement pas à nous sortir du malaise si diffus et profond dont nous souffrons, mais elles pourraient préparer les esprits, établissant en nous tous la conviction que la justice, la paix et un minimum de bien-être matériel pour tous deviennent possibles pour ceux qui travaillent au bien commun dans l'entente et la collaboration.

Avec ce souhait, nous concluons notre lettre. Et par l'intercession de Marie, *Ancilla Domini* (Lc 1,38), servante du Seigneur pour le salut de nous tous, que je vous envoie ma bénédiction pastorale et mes meilleurs vœux pour un Carême fructueux.

Uvira, le 11 février 1979
en la fête de Notre-Dame de Lourdes

+ Danilo CATARZI, sx
Évêque d'UVIRA

1980 : L'évangélisation, devoir de tout évangélisé

LETTRE PASTORALE

de SE Mgr Danilo CATARZI

à son clergé et à ses fidèles du Diocèse d'Uvira
sur l'évangélisation comme devoir de tout évangélisé
en l'année centenaire de l'implantation de l'Église au Zaïre

Mes chers Diocésains,

Dans l'année centenaire, de l'évangélisation du Zaïre, le Carême, avec la Pâques dont il est la préparation pour le peuple de Dieu, est le temps fort de toute célébration. Nous devons donc vivre ce temps dans la plus grande ferveur et y rechercher le fruit le plus important de cette année de grâce, représentée par une relance décisive de l'évangélisation dans notre Diocèse.

PARTIE I : Action de grâce pour la foi reçue et nouvel engagement dans l'apostolat à l'occasion du centenaire de l'évangélisation du pays

1. Le souvenir des premiers évangélisateurs

L'année du centenaire doit être d'abord une année d'action de grâce. Nous devons remercier Dieu le Père, pour le don de la foi et l'implantation dans notre pays de l'Église, Une, Sainte, Catholique et Apostolique.

En même temps qu'à Dieu, nous devons notre gratitude inconditionnelle à tous les missionnaires qui, au prix de grands sacrifices, ont été en cette œuvre des instruments dociles dans les mains du Seigneur.

Un remerciement tout à fait particulier, nous le devons aux tout premiers apôtres de notre terre qui, à l'est et à l'ouest, ont commencé la prédication de l'évangile dans des difficultés énormes.

Les premiers évangélisateurs de chez nous, les missionnaires d'Afrique (Pères Blancs), ont au début semé à peine la divine parole dans les larmes et ils n'ont pas eu la consolation de voir ici sur terre le fruit de leur apostolat.

La toute première mission de chez nous et de tout l'Est du Zaïre fut fondée en 1880 à Lweba, sur la rive occidentale du Tanganika et à 80 km au Sud d'Uvira. La mission, après cinq ans de vie, pour des raisons indépendantes de la volonté des habitants et des évangélistes, dut être fermée et déplacée à Kibanga, dans la partie Sud de la Presqu'île de l'Ubwari. Là de même, après dix ans, des difficultés de toutes sortes obligèrent les pères à quitter leur champ de travail. Le troisième essai fut fait à Lusenda, plus au nord de Lweba, mais cette fois la durée de la mission fut encore plus brève : Lusenda, fondé en 1901, est abandonné en 1905 à cause de la maladie du sommeil qui ravageait la région et qui obligeait la population à se réfugier ailleurs.

Les missionnaires, morts très jeunes ou émigrés en d'autres lieux, ne seraient remplacés dans nos régions que plus tard : en 1928 à Mungombe, en 1933 à Uvira, en 1988 à Baraka. Il en fut ainsi jusqu'à l'arrivée des pères Xavériens (1958), chargés d'organiser l'actuelle circonscription ecclésiastique d'Uvira qui fut érigée en Diocèse en 1960.

En exprimant notre reconnaissance aux pionniers, nous devons, aussi, admirer leurs exemples.

Plein d'esprit d'abnégation, les premiers missionnaires arrivaient avec la perspective de tout donner sans réserve aux hommes auxquels ils étaient destinés. Ni la fatigue, ni le dénuement, ni la persécution, ni la mort, ne les décourageaient. Le supérieur de la première caravane le P. Pascal meurt en cours de route, en 31 ans, dévoré par la fièvre et terrassé par la fatigue du voyage, avant même d'arriver sur le bord du grand Lac comme un nouveau Moïse face à la terre de son cœur. Son remplaçant, le P. Deniaud, fut massacré à Rumonge à l'âge de 30 ans. Le troisième supérieur de la mission le Père Guillet, meurt à Kibanga à 36 ans. À l'époque de l'existence ici chez nous, spécialement pour mes Pères, était particulièrement dure et difficile à cause des maladies, des privations, des inconvénients du climat... Dans les 10 ans de vie de la mission de Kibanga, six missionnaires meurent et tous âgés de 30 à 36 ans.

La mort prématurée des premiers ne décourageait pas les suivants qui, avant de quitter leur maison-mère d'Alger, en se consacrant à la Vierge Marie, Reine d'Afrique, demandaient comme une grâce spéciale de pouvoir vivre en mission cinq ans au moins ! Devant la dépouille mortelle d'un confrère tombé prématurément, les survivants avaient encore le courage de chanter le Te Deum.

Ils arrivaient en Afrique avec les vertus des premiers Apôtres et avec une préparation remarquable aux méthodes de travail. Ils parlaient la langue des gens, s'intéressaient à leur bien corporel et spirituel en même temps. Ils formaient d'abord un petit groupe de Jeunes, rachetés de l'esclavage, et ils

vivaient avec eux en les nourrissant, en les éduquant à devenir chrétienne. Ils commencèrent très tôt la prédication en public et l'organisation du catéchuménat de quatre ans. Ils aidaient les gens à améliorer également leur façon de vivre, à cultiver plus rationnellement, à vivre en paix entre eux, à soigner leurs malades et à se défendre contre les bandits et les esclavagistes qui, à l'époque, représentaient dans ces régions le plus redoutable des fléaux.

Les premiers missionnaires étaient donc de véritables apôtres, bienfaisants et à la hauteur de leur grande tâche.

2. Comment nos populations accueillirent-elles les premiers messagers de l'Évangile ?

On peut dire que la population de la rive occidentale du Tanganika reçut très bien ses missionnaires.

Au Masanza, dans l'Ubembe actuel lorsque le P. Deniaud, venant du Burundi, s'y rendit en 1879 pour demander au chef Lweba la permission de fonder une mission, il reçut tout de suite un accueil favorable. De plus, l'année suivante, voyant que les Pères tardaient à exécuter leur projet dans ses terres, le Chef Lweba envoya au P. Deniaud une délégation pour l'inciter à lui adresser sans délai les missionnaires promis. Et finalement, le 26 novembre 1880, lorsque le Père arriva avec deux de ses confrères – les PP. Moinet et Delaunay- destinés à la fondation de la mission de Lweba, chef, entouré de tous ses notables et d'une foule enthousiaste, accueillit les missionnaires comme ses plus grands amis et comme des libérateurs.

À Kibanga, même accueil chaleureux de la part du chef Polé et de ses sujets. Polé et de ses sujets. Polé et d'autres chefs de ces régions, en vue de lier davantage les Pères à leurs terres et à leur peuple, proposent et obtiennent de faire avec eux une alliance marquée par le pacte du sang.

Chefs et population, une fois connus les missionnaires, commencèrent à les estimer, à les aimer davantage, à écouter leur prédication et, au temps de la détresse et de l'exil, ils demandèrent à les suivre partout, à Kibanga d'abord, au Marungu ensuite.

La véritable raison de l'insuccès de cette évangélisation est donc à rechercher en dehors de l'action des missionnaires et de la concordance de nos gens à la grâce de l'Évangile. De part et d'autre il y a toujours eu entente, affection et collaboration.

Aux historiens nous laissons la tâche ingrate de cataloguer les motifs humains qui ont contrecarré l'évangélisation en ce temps-là. Nous en avons indiqué les principaux en citant la traite des esclaves, les maladies, la famine, qui désolaient nos régions. Nous préférons insister sur un motif de

foi et reconnaître dans les tribulations et les humiliations des débuts une constante propre à l'apostolat missionnaire, celle d'arriver au succès en passant par le chemin de la croix. Par ailleurs, l'échec, si on peut employer ce terme, de nos premiers missionnaires ne fut ni total ni définitif. Dans l'épreuve, l'évangélisation des années 80 a donné des fruits merveilleux : Lweba, Kibanga, Lusenda se sont écroulées face aux razzias des esclavagistes, à la persécution, à l'épidémie, à la faim. Mais les fidèles de ces missions martyres, les Wasanze et les Babwari ne sont pas restés tous ensevelis sous les ruines ils ont déménagé, ils sont restés unis et ils sont devenu le ferment pour l'implantation de l'église dans l'Est du Zaïre.

Kibanga fut fondée en 1883 par les PP. Moinet et Moncet, qui avaient commencé à Lweba, avec l'aide du capitaine Joubert et de M. Visser, anciens zouaves pontificaux. Les missionnaires y arrivèrent suivis aussi par tous les jeunes de l'internat de Lweba. Et deux ans après, lorsque la première mission fut abandonnée, Pères, un frère, catéchumènes et toute la foule de ceux qui avaient commencé à résider autour de la station, où ils trouvaient protection, vont s'établir à Kibanga pour y former le nouveau peuple de Dieu.

En quittant Kibanga en 1883, ce peuple du nouvel exode, plus de mille personnes, est appelé à créer la mission qui sous peu deviendra Baudoinville, le centre du vicariat apostolique du Haut-Congo, d'où la lumière rayonnera sur toute la côte du Tanganika, au Maniema et au Kivu.

Le premier évêque de la circonscription, Mgr V. Røelens, dans ses écrits nous a laissé la description de l'arrivée et de l'importance de la communauté de Kibanga au Marungu. C'est ce peuple avec ses chefs spirituels qui nous ont transmis la foi.

3. Tous héritiers d'une tâche exaltante dans l'évangélisation décisive du Diocèse

En effet, après un siècle, l'évangélisation dans nos régions n'est pas encore complète. Notre diocèse surtout, reste longtemps à l'écart et par après victime de troubles continuels, réserve à notre zèle une part encore très importante. Sur une population globale de 400.500 habitants environ, le diocèse d'Uvira compte 112.00 chrétiens, baptisés et catéchumènes. Dans l'ensemble les catholiques sont donc encore une petite minorité.

Toutefois, à l'heure actuelle, des signes certains nous assurent que nos régions traversent un moment propice à leur évangélisation définitive. Pour ne se borner qu'aux plus frappants, nous pouvons citer :

- Une soif de Dieu très diffuse, surtout parmi les gens plus simples et parmi les jeunes. Il suffit de s'intéresser aux gens, de les inviter à une

manifestation religieuse, à l'église, aux instructions, aux sacrements, et vous avez des foules pieuses et enthousiastes.

- Pendant que la crise économique et sociale crée tant de difficultés et de souffrances sur le plan humain, semble même augmenter parmi nos gens ce désir de vivre dans la foi et dans l'expérience des réalités qui ne déçoivent pas.
- Un autre signe certain de ce moment de grâce est le nombre de ceux qui aiment se vouer à l'apostolat sous toutes ses formes : dans la voie sacerdotale et consacrée d'abord, et ensuite dans les ministères non ordonnés, dans la légion de Marie, dans les groupes de jeunes et autres.

Nous avons dénoncé autrefois un certain fléchissement dans le nombre des candidats au baptême. Mais l'on a pu constater avec satisfaction que là où on est intervenu avec tact et méthode, le courant de conversions reprend et augmente. Dieu donc est au travail parmi nos gens, parmi ceux qui sont encore païens comme chez les chrétiens.

Il faudrait que le centenaire, comme nous l'avons dit, marque chez nous un bond en avant dans œuvre à accomplir pour une évangélisation massive et définitive.

Les moyens pour y parvenir sont multiples et assez bien connus. Il suffit d'en énumérer les plus importants : l'augmentation en nombre et en qualité des prêtres et apôtres laïcs autochtones et des missionnaires, des religieux et religieuses ; l'extension et la diffusion d'œuvres religieuses et sociales ; une bonne programmation plus réfléchie dans notre pastorale.

Ce sont là des instruments nécessaires que nous nous efforçons d'augmenter en nombre et en qualité en vue d'une évangélisation plus efficace et plus fructueuse. Mais, sans vouloir diminuer l'importance de ces moyens, nous estimons que l'essor décisif de l'évangélisation devrait venir du peuple de Dieu lui-même, de son œuvre directe, patiente et persévérante dans l'apostolat auprès des païens.

Une mobilisation générale du peuple de Dieu en faveur de l'évangélisation est certainement un miracle du tout-Puissant mais c'est un miracle prévu dans la loi de l'apostolat et que nous pourrions demander et obtenir en cette année de grâce et surtout pendant le temps de Carême et de Pâques.

Dans les pages suivantes nous voudrions montrer que la conversion des païens est bien le travail des apôtres qualifiés, mais aussi du peuple de Dieu tout entier.

Après avoir rappelé ce mystère à nos diocésains, nous voudrions les inviter, durant le Carême, à reconnaître cette dignité apostolique qui est

commune à tous les baptisés et à s'efforcer davantage à la vivre par des actes concrets.

PARTIE II : Rôle du peuple de Dieu dans l'annonce aux païens

1. Doctrine de l'Église

Un des documents les plus frappants sur le devoir du peuple de Dieu tout entier par la parole et par des actes, dans l'œuvre de conversion des non-chrétiens d'un diocèse de mission, comme le nôtre, est ce texte de Vatican II, décret *Ad Gentes*, n. 15.

« Les missionnaires, dit le concile, collaborateurs de Dieu (cf. 1Co 3,5) par la prédication, doivent faire naître des assemblées de fidèles... telles qu'elles puissent exercer la fonction à elle confiée par Dieu : sacerdotale, prophétique, royale. C'est de cette manière qu'une communauté chrétienne devient signe de la présence de Dieu dans le monde... Cependant il ne suffit pas que le peuple chrétien soit présent et établi dans un pays ; il ne suffit pas non plus qu'il exerce l'apostolat de l'exemple, il est établi, il est présent dans ce but : annoncer le Christ aux concitoyens non-chrétiens par la parole et par l'action, et les aider à recevoir pleinement le Christ. »

La raison profonde de ce devoir de tout le peuple, à côté des apôtres qualifiés, réside dans le fait que par le baptême et par la confirmation tout chrétien devient un autre Christ, dans sa dignité de prêtre, de prophète et de roi : en tant que prophète, chaque chrétien à la mission d'annoncer le Christ et de confesser sa foi devant les autres (cf. Vatican II, LG 11).

« L'ordre donné aux douze – Allez, proclamez la Bonne Nouvelle – dit Paul VI dans sa lettre sur l'évangélisation (n. 13), vaut aussi, quoique d'une façon différente, pour tous les chrétiens. C'est bien pour cela que Pierre appelle ces derniers un peuple acquis en vue d'annoncer les merveilles de Dieu (1P 2,9). Du reste la Bonne Nouvelle du Règne, qui vient et qui a commencé, est pour tous les hommes de tous les temps. Ceux qui l'ont reçue, ceux qu'elle rassemble dans la communauté de salut, peuvent et doivent la communiquer et la diffuser » (cf. aussi Jean Paul II, *Lettre sur la catéchèse* 1979, n. 16).

L'enseignement du magistère de l'Église est très clair et doit provoquer notre réflexion la plus profonde. Le sort de nos frères non-chrétiens n'est pas seulement l'affaire des prêtres, mais de tous les baptisés et de la communauté tout entière.

Un écrivain a bien exprimé cette vérité en ces mots « Dieu nous a créés pour le connaître et le faire connaître, pour l'aimer et le faire aimer, pour le servir et le faire servir ».

2. Exemple vécus

Cet enseignement avait été très bien compris par les chrétiens des premiers siècles. Tout en étant de simples baptisés, ils avaient, après les Apôtres, évangélisé le bassin de la Méditerranée.

Origène (+253) nous parle de ces évangélisateurs inconnus dans un texte célèbre : « Les chrétiens, écrivait-il au III^e siècle, font tout pour propager la foi dans le monde entier. Pour cela certains passaient toute leur vie en voyages, pas seulement de ville en ville, mais de bourgade en bourgade, de village en village, pour gagner des fidèles au Seigneur » (*Contra Celsum* III, 9).

En Afrique centrale nous avons l'exemple des premiers chrétiens de l'Uganda, qui mérite d'être rappelé.

En novembre 1882, trois ans après leur arrivée, les Pères se voyaient obligés de quitter le pays qui leur était devenu hostile. Ils portaient le cœur brisé, préoccupés surtout de ce que, en leur absence, allaient devenir la petite communauté chrétienne qu'ils avaient fondée. Mais Dieu veillait sur elle, et grâce au véritable esprit chrétien de ses membres, malgré les plus grandes difficultés, elle parvint non seulement à survivre, mais à prospérer d'une façon merveilleuse.

Au retour des missionnaires, en 1885, les 20 chrétiens et les 250 catéchumènes qu'ils avaient laissés à leur départ avaient plus que doublé. Le futur martyr et actuel patron de la mission de Kasika, Joseph Mukasa, à l'occasion du retour du P. Lourdel, le saluait avec ces paroles : « voilà mille cinquante et un jour que tu es parti, et pendant ce temps nous n'avons eu ni messe, ni sacrement ! Mais nous avons continué à prier, à pratiquer ce qu'enseigne la religion... Nous avons instruit nos parents, nos amis, nos serviteurs, en disant : Si nos Pères reviennent après notre mort, ils trouveront la religion vivante en beaucoup de cœurs ! Tu trouveras beaucoup de postulants Baganda ! »

Et le P. Lourdel, à cette même occasion, écrivait au cardinal Lavigerie : « Le roi Mwanga nous a fait le meilleur accueil et son amitié pour nous paraît sincère. Il nous a donné une propriété trois fois plus grande que celle que nous avions autrefois... Ses gens de confiance sont en partie néophytes ou catéchumènes... Les catéchumènes viennent maintenant se faire

instruire sans se cacher comme autrefois... D'après les renseignements reçus, catéchumènes et néophytes peuvent s'élever à plus de 500, bien qu'il soit mort plus de 130 depuis notre départ. Un bon nombre de femmes se font instruire par leur mari ou par leur frère. Actuellement je ne sais où donner la tête pour pouvoir répondre à l'empressement de ces braves gens. Dix missionnaires ne seraient pas de trop... » Et il continue dans son rapport : « Nous avons déjà plusieurs villages dont les chefs sont chrétiens et qui contiennent avec leurs alentours, les uns 100, les autres 60 chrétiens. L'œuvre de Dieu s'est faite pendant notre absence, afin que nous ne puissions pas nous en attribuer le succès... Quelquefois, de bon matin, m'arrive un ancien catéchumène avec une douzaine de prosélytes qu'il a faits et qui n'ont jamais vu le missionnaire – Voici ceux que j'ai instruits, dit-il en me les présentant, il en reste encore plus d'une trentaine dans mon village, ils viendront une autre fois » – Il leur fait ensuite réciter les prières et le catéchisme pour me montrer qu'il les a réellement bien instruits. Alors je les encourage et les congédie, afin qu'ils fassent place à d'autres. Et il conclut « Je crois que l'heure de la grâce a sonné pour ce pays, et qu'il est de notre devoir d'opérer le bien le plus promptement possible... »

« Le P. Lourdel voyait juste : l'heure de la grâce avait sonné pour l'Ouganda. Beaucoup de ces chrétiens, de ces catéchumènes, si heureux du retour des missionnaires écrivaient bientôt une des plus belles pages de l'histoire de l'Église. Instruit par des apôtres laïcs diffusant l'enseignement des Pères, ils restaient fidèles au Christ au milieu des plus grandes difficultés, jusqu'au sacrifice de leur vie » (Sr M. André, *Ouganda, Terre de martyrs*, 1963, pp. 15, 19-20). L'enseignement de l'Église et l'exemple des chrétiens authentiques sont là pour confirmer ce principe fondamental : l'œuvre d'évangélisation par la parole et par les actes est tâche qui concerne tous les chrétiens, surtout dans une région comme la nôtre où les païens sont la grande majorité et les évangélisateurs trop peu nombreux.

Conséquence : de cette vérité nous comprenons d'emblée que, si nous voulons relancer l'évangélisation dans notre diocèse, il faut que les années à venir et dès maintenant nous fassions le nécessaire pour sensibiliser et mobiliser notre peuple. On pourra atteindre ce but si nous parvenons à réaliser le programme suivant.

3. Orientation pastorale de fond

En essayant d'esquisser les grandes lignes de l'apostolat laïque auprès des païens, je voudrais d'abord m'adresser aux pasteurs. C'est à eux qu'il revient de mobiliser et d'organiser nos communautés en vue de l'appel aux païens et en vue de leur accompagnement sur le chemin de la foi. C'est un

travail que nos pasteurs connaissent et auquel ils s'appliquent avec empressement. Il suffira de rappeler seulement quelques principes.

1) Et d'abord nous devons être convaincus que tous les habitants de notre diocèse ont le droit à l'évangélisation, et que nous, les chrétiens, nous avons le devoir inaliénable de leur apporter sans retard les moyens de salut.

Se consoler en disant que les païens seront sauvés par Dieu quand il le voudra et par des voies de salut que lui seul connaît, et renoncer à s'occuper d'eux de toutes nos forces, cela n'est pas digne d'un apôtre, ce n'est même pas chrétien. Ces voies extraordinaires existaient aussi au temps de Saint Paul qui néanmoins, lui, concevait sa tâche missionnaire comme son premier devoir : « Prêcher l'Évangile, c'est une nécessité qui m'incombe. Oui, malheur à moi si je ne prêche pas l'Évangile » (cf. 1Co 9,16).

2) Le deuxième principe est le suivant : « celui qui a été évangélisé, évangélise à son tour ».

Si donc on aperçoit que nos baptisés n'évangélisent pas, cela veut dire qu'ils n'ont pas été suffisamment évangélisés et qu'il faut revoir nos méthodes de formation chrétienne. À ce sujet le pape Paul VI est catégorique : « c'est là le test de vérité, la pierre de touche de l'évangélisation : il est impensable qu'un homme ait accueilli la parole et se soit donné au Règne sans devenir quelqu'un qui témoigne et annonce à son tour » (EN 24).

On a entendu dire parfois qu'un chrétien qui n'est pas un apôtre est en apostat. Quoiqu'il puisse paraître paradoxal, le contenu de la phrase est réel et correspond à une orientation sûre pour juger de l'authenticité de nos chrétiens et de nos communautés. L'Écriture sainte, en se référant aux prophètes d'Israël qui ne savaient pas parler au peuple au nom de Dieu, les appelle des chiens qui ne savent pas aboyer : *canes muti, non valentes latrare* (Is 59,10).

3) En envoyant nos fidèles en mission chez les non-chrétiens, rappelons-leur qu'il faut éviter tout prosélytisme indiscret, l'acte de foi étant libre (cf. *Décret sur la liberté religieuse*, n. 10). Toutefois évitons également de les rendre anxieux et timides dans l'exercice de leur tâche apostolique. « Ils ne doivent pas "rougir de l'Évangile", ils doivent au contraire « annoncer l'évangile avec persévérance et assurance » (AG 13, cf. Ac 4,13-31).

4. Technique d'évangélisation

Animés de cette volonté, il est opportun aussi de rappeler certaines tactiques utiles dans l'appel aux païens. Nous indiquerons d'abord à qui tous nous devons de préférence adresser notre appel ; nous rappellerons ensuite quelques-uns des moyens les plus appropriés pour atteindre les non-chrétiens et les inviter à embrasser notre foi.

1) A qui adresser de préférence notre appel ?

On doit chercher à conduire tout un chacun à la vraie foi et à la vérité : païens, non-chrétiens et non catholiques, hommes et femmes de mon clan et d'autres clans, riches et pauvres, savants et ignorants. Toutefois dans le choix nous avons aussi le droit et même le devoir de tenir compte de certaines préférences.

Ces préférences parfois aussi nous sont suggérées par l'Écriture sainte elle-même, ou bien pour des raisons psychologiques et naturelles.

1. Le Christ dit qu'il est venu pour évangéliser les pauvres (Lc 4,18) ; ce sont surtout les pauvres en esprit (Mt 5,3) c'est-à-dire ceux qui sont mieux disposés à recevoir la Parole de Dieu, hommes et femmes de bonne volonté. Ces gens semblent être plus nombreux parmi les humbles, les petits, les vieillards, les malades, comme le dit la Vierge Marie : « il a rassasié de biens les affamés et renvoyé les riches les mains vides » (Lc 1,53).

Le pauvre est en effet plus facilement à l'écoute, il est plus prêt aux renoncements qui s'imposent. Cependant nous ne devons pas laisser de côté les puissants, les nations et les plus doués. Eux aussi ont été rachetés par le sang du Christ. Et de plus en plus leur conversion à la vraie foi peut entraîner beaucoup d'autres personnes sur lesquelles ils exercent une grande influence. Ce sont ces considérations d'ailleurs qui justifient nos directives pour une pastorale en milieu intellectuel.

2. Par la loi de la charité nous sommes obligés de nous intéresser à ceux qui nous sont plus proches par des liens de sang et notamment des membres de notre famille : un enfant chrétien fera tout son possible pour amener ses parents à la foi, la femme son mari et vice-versa ; un chrétien n'aura de cesse qu'il n'ait fait régner le Christ dans sa famille tout entière. Dire : *dini ni dini*, est une véritable hérésie. C'est mettre sur le même niveau le Dieu lointain des ancêtres et le Dieu de la révélation : Mahomet et le Christ, les sectes et l'église une, sainte, catholique et apostolique. C'est enfin ignorer volontairement le chemin que Dieu lui-même nous a tracé pour retourner à lui !

Le devoir des parents chrétiens vis-à-vis de l'évangélisation de leurs enfants mineurs et même adultes demande des considérations différentes. Nous nous limitons ici à reprendre un texte classique du concile : « Il faut que par la parole et par l'exemple, dans cette sorte d'Église qu'est le foyer, les parents soient pour leurs enfants les premiers hérauts de la foi... » (LG 11).

En vertu de leur vocation même, ils sont en effet les premiers responsables du salut de ceux auxquels ils ont donné la vie naturelle, et, c'est eux qui doivent leur procurer les moyens de salut : éducation chrétienne sacrements.

Il est tout à fait incompréhensible qu'un père chrétien, qu'une mère chrétienne négligent le baptême de leurs enfants et leur formation dans la foi catholique.

2) Quels sont les moyens les plus appropriés pour un appel fructueux ?

Nous parlons ici des moyens directs de l'appel aux païens, la parole et les actes, tout en sachant que les moyens sont bien faibles sans la prière qui doit féconder tout apostolat et sans le témoignage qui doit l'authentifier.

À ceux qui ont à cœur le salut de leurs frères, Dieu lui-même suggère souvent les moyens les plus efficaces. Mais il n'est pas inutile de connaître les voies que l'expérience nous montre comme les meilleures. Sans la prétention d'être exhaustifs, en voici quelques-unes :

1. Le contact personnel est le moyen par lequel le Christ évangélise Nicodème, Zachée, la Samaritaine. Et qui est, on peut dire le plus direct, celui qui est mieux à la disposition de simples chrétiens. Il y a toute une technique pour préparer ces contacts dans la réflexion et dans la prière. Les anges gardiens sont là pour rendre fructueuse la rencontre.

La visite à domicile, à l'hôpital, peut nous fournir une occasion propice à ce contact ; comme par ailleurs les rencontres sur le lieu du travail, de détente, et les réunions fraternelles entre jeunes.

2. L'école aussi est un lieu privilégié d'évangélisation pour l'enseignant catholique, pour le prêtre, pour le catéchiste, pour les condisciples, surtout s'il s'agit, comme il arrive souvent chez nous, d'une école catholique. Avec les élèves non-chrétiens, nous n'avons pas le droit d'exercer une pression indiscrete, mais nous avons le droit et le devoir de leur adresser avec respect et délicatesse notre invitation à partager notre foi. Pourtant je suis heureux ici de féliciter tous ces nombreux enseignants de nos écoles pour la formation chrétienne qu'ils donnent à leurs élèves, catéchumènes ou

baptisés, et pour l'aide qu'ils fournissent aux autres afin qu'eux aussi parviennent à la lumière de la vérité révélée par le Christ.

3. Parmi les moyens à caractère plus communautaire, on peut rappeler les manifestations liturgiques et notamment de piété populaire, comme les pèlerinages, la récitation du rosaire et le chemin de la croix au village. Nous l'avons constaté de nos yeux, ces manifestations sont un appel frappant aussi pour les non-chrétiens et pour les païens. De même, le chant populaire est un puissant véhicule d'évangélisation ; d'où l'importance du répertoire des chants imprimés et enregistrés par notre centre catéchétique de Kavimvira.

4. Au niveau des postes de mission et des diaconies, il est également indiqué de fixer chaque année, en des temps adaptés au recrutement des postulants et des catéchumènes, un jour ou deux de prière et de réflexion pour l'appel aux païens. Ce jour-là on renouvelle notre engagement à l'évangélisation de notre diocèse, on étudie les moyens les plus prometteurs et on s'organise aussi pour prendre contact de vive voix ou par lettre avec les non-chrétiens bien disposés.

À ce propos je dois beaucoup encourager ces groupes de jeunes ou d'adultes qui ont choisi parmi eux des recruteurs et des recruteuses spécialisés. Parmi les chrétiens conscients de leur devoir apostolique auprès des païens, eux se présentent à la communauté comme personnes particulièrement désignées pour cette tâche urgente et délicate. Ces groupes de recruteurs et recruteuses, que je voudrais voir surgir partout dans nos postes et diaconies, lors de mon passage. J'aimerais les rencontrer personnellement pour les encourager et les confirmer par un mandat.

À l'initiative des groupes de recruteurs peut être rattachée celle des missions prêchées aux païens par des catéchistes et des laïcs engagés. Après une préparation adéquate des prédicateurs, des programmes et des zones qu'on entend toucher, on réunit tous les hommes de bonne volonté qui ne sont pas encore catéchumènes ou baptisés, pour leur annoncer le tout premier message de salut et les inviter au catéchuménat.

Jusqu'à présent, dans notre diocèse, cette forme de prédication n'a pas encore été employée sur une grande échelle. Mais il y aurait moyen de faire au moins des essais, étant donné qu'ailleurs la méthode a été très fructueuse (cf. le Christ au monde, 2-1968, pp. 129 ss).

Ce qui importe enfin c'est que le Saint-Esprit suscite dans le cœur de ces fidèles cette ardeur qui doit apporter la lumière de l'évangile à tous les habitants de ces contrées. Il le fera si nous restons ouverts à sa grâce. Le temps de Carême approche pour nous rendre disponible à cette grâce.

Pour la réussite spirituelle de cette année centenaire de l'évangélisation, il est fondamental qu'elle soit célébrée par nous dans la plus grande ferveur.

PARTIE III : comment refaire nos forces en Carême en vue de l'évangélisation

Le Carême est la retraite annuelle du peuple de Dieu, en vue de se renouveler dans le mystère de la pâque du Seigneur.

Ce renouvellement, cette année, nous l'avons dit, a pour but particulier de nous donner un nouvel élan dans l'œuvre d'évangélisation de notre diocèse qui demeure encore en grande partie païen.

Mais comment y parvenir ?

À ce sujet l'Écriture sainte nous présente un modèle singulier dans l'histoire du prophète Elie, celui qui le 2^{ème} dimanche de Carême apparaît avec Moïse auprès de Jésus transfiguré.

1. Le Carême de renouvellement du prophète Elie

Dans l'abandon de Dieu par Israël, Elie s'était battu avec vigueur pour ramener son peuple à l'alliance. Mais après le grand geste du début, terrassé par une lutte disproportionnée contre les ennemis du Dieu vivant, il semble vouloir renoncer au combat et, dégoûté même de la vie, fuit au désert.

L'ange du Seigneur le surprend couché et endormi sous un genêt. Il le secoue et lui crie : « Elie, lève-toi et mange... Dieu t'appelle à sa rencontre sur l'Horeb où jadis il a parlé à Moïse et lui a confié son alliance. Le chemin dans le désert est long et fatigant ! »

Elie se lève et mange du pain et boit de l'eau que l'ange lui avait présentés. Il répète ce geste deux fois et finalement il se décide à se mettre en route vers la sainte montagne. « Soutenu par cette nourriture, dit l'Écriture, il marcha quarante jours et quarante nuits, jusqu'à la montagne de Dieu » (1R 19,8).

Sur l'Horeb il s'abrita dans la grotte où s'était blotti Moïse pendant les apparitions divines, et y resta toute la nuit. À l'aube, la parole de Dieu lui fut adressée : « que fais-tu ici, Elie ? » Elie manifeste à Dieu son découragement et son désespoir. Et la voix reprend : « sors et tiens-toi dans la montagne devant le Seigneur. »

« Et voici que le Seigneur passa. Il y eut un grand ouragan, si fort qu'il fendait les montagnes et brisait les rochers, en avant de Yahvé, mais Yahvé n'était pas dans l'ouragan ; et après l'ouragan un tremblement de terre ; et après le tremblement de terre un feu, mais Yahvé n'était pas dans le feu ; et

après le feu, le bruit d'une brise légère. Dès qu'Elie l'entendit, il se voila le visage avec son manteau, il sortit et se tint à l'entrée de la grotte. Alors la voix de Dieu lui parvint encore une fois : « Que fais-tu ici, Elie ?... Va, retourne par le même chemin, vers le désert de Damas... » (1R 19,11-18). « Retourne à ta mission prophétique et à ton peuple... Ne crains pas, moi je suis avec toi ! »

Elie obéit et retourne sur ses pas. La rencontre avec le Seigneur, dans l'intimité la plus profonde, signifiée par la brise légère dans laquelle elle se réalise, avait donné au prophète un nouvel élan dans l'accompagnement de sa dure mission. Il s'était retrouvé lui-même avec toutes ses forces, toute son audace.

« Alors, dit ailleurs l'Écriture, Elie se leva comme un feu, sa parole brûlait comme une torche » (Is 48,1).

2. Rencontrer par la foi de Dieu vivant et vivifiant

À la recherche de ce nouvel élan, nous aussi, mes chers Diocésains, nous devons prochainement parcourir notre chemin de 40 jours, graver la montagne du Seigneur et obtenir avec lui cet entretien intime qui a transformé Elie.

Pour nous, évangélistes, ce contact personnel avec Dieu, dans la foi, est d'une importance fondamentale. Comme on l'a répété plus haut, par le baptême et la confirmation, nous sommes devenus un peuple prophétique. Mais le zèle, l'Esprit missionnaire qui doit nous soutenir dans l'exercice de cette fonction, est lié à une amitié personnelle avec Dieu dans le Christ. C'est dire qu'on ne peut pas devenir vraiment des apôtres sans avoir rencontré Dieu et sans l'avoir reconnu et aimé comme un ami, amie son ami, comme un disciple aime son Maître. Une fois cette liaison établie avec lui, parlé de lui, l'annoncer aux autres devient tout à fait normal et même nécessaire.

D'une certaine façon, tout évangéliste doit pouvoir répéter avec vérité ce que saint Jean parlant de lui-même, déclare à ses évangélisés : « ce que nous avons-entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé, ce que nos mains ont touché du verbe de vie..., nous vous l'annonçons » (1 Jn 1,1-2).

Pour ceux parmi nous qui veulent devenir des ministres valables de l'évangile, voici le premier but à rechercher pendant ce Carême : découvrir Dieu plus profondément et devenir ses serviteurs et ses amis dans le Christ.

1) Dans un cœur purifié

Dans l'histoire du prophète Elie, le Seigneur, source de renouvellement apostolique, est rencontré au terme d'une longue marche de 40 jours et 40 nuits dans la solitude, le jeûne et l'ardente prière. C'est le symbole des

purifications qui préparent toute rencontre importante avec Dieu. C'est aussi l'enseignement de l'Évangile : « Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu » (Mt 5,8).

Nous connaissons les démarches pour purifier nos cœurs en Carême : c'est l'absolution de nos péchés, recherchée dans une confession plus fervente, avec l'exercice des œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle « car la charité couvre la multitude des péchés » (1P 4,9). C'est donc ramener les chrétiens faibles et égarés, consoler les affligés ; les malades, les pauvres, les vieillards. C'est payer le denier du culte. C'est participer fidèlement aux exercices de piété, comme le chemin de la croix chaque vendredi ? C'est surtout travailler à une véritable conversion du cœur, renonçant à nos égoïsmes et nous adonnant à une vie de maîtrise de nous-mêmes et de ferveur dans le service du Seigneur.

2) Nourris par le pain de l'Écriture sainte et de l'Eucharistie

L'auteur sacré dit qu'Elie put résister à la dure épreuve de son Carême à travers le désert grâce à la nourriture consistait en pain et eau. Deux éléments très chargés de signification dans le langage de la Bible. Le pain, nous le savons, signifie dans l'Écriture la Parole de Dieu et signifie aussi la sainte eucharistie.

En Carême la divine parole nous est annoncée avec abondance, soit dans la liturgie, soit par des instructions particulières et dans la retraite pascalle. Nous devons en profiter avec une participation fervente. C'est par la parole de la foi que le Christ se révèle à nous et fait de nous les ministres de l'évangile. Mais là où le Christ parle le plus souvent au cœur et se manifeste comme seigneur et ami, c'est dans la sainte eucharistie. "Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui" (Jn 6,56).

En Carême, surtout le dimanche mais aussi en semaine, n'omettons pas de communier, avec toutes les dispositions requises et avec ferveur, au corps et au sang du Christ. Nous serons admis dans son intimité la plus profonde. Le sommet de ces échanges amicaux avec le Christ aura lieu dans la communion pascalle, préparée dès le début même du Carême.

3) Dociles à la mouvance de l'Esprit- Saint

La signification de l'eau est expliquée par le Christ dans l'Évangile : « Le dernier jour de la fête des Tentés, le grand jour, Jésus, debout, lança à pleine voix : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il vienne à moi et qu'il boive, celui qui croit en moi ! Selon le mot de l'Écriture. De son sein couleront des fleuves d'eau vive. Il parlait de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croient en lui ; car il n'y avait pas encore d'Esprit, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié » (Jn 7,37-39).

L'eau signifie donc l'effusion du Saint- Esprit que les Apôtres reçurent le jour de la Pentecôte, en vue de la mission. Pour nous, cette eau signifie le Saint-Esprit que nous avons reçu pour la première fois dans le sacrement de l'initiation chrétien, et que nous rendre toujours plus opérant par notre docilité à sa mouvance.

Personne n'ignore le rôle que joue l'Esprit-Saint dans nos rapports personnels avec Dieu et dans notre vocation d'évangélisateurs (cf. AG 4).

En ce Carême donc nous tous efforcerons d'être attentifs et fidèles à son action. Surtout que dans l'Église d'aujourd'hui cet Esprit créateur semble manifester sa présence d'une façon nouvelle.

C'est encore Paul VI qui nous parle : « Nous vivons dans l'Église un moment privilégié de l'Écriture le révèle. On est heureux de se mettre sous sa mouvance. On' s'assemble autour de lui ; on veut se laisser conduire par lui » (EN 75). Le pape fait ici une allusion claire à ce vaste mouvement qu'on appelle "le renouveau dans l'Esprit".

Paul VI avait rencontré de leaders du mouvement en 1973 et à la Pentecôte 1975 avait reçu tout un groupe de 10.000 de ses membres. Il avait prié avec eux à Saint-Pierre et avait déclaré que leur mouvement constituait "une grande chance pour l'Église actuelle". Eh bien, dans la lettre que nous sommes en train de citer, le pape affirme que c'est surtout dans la mission évangélisatrice de l'Église qu'un tel mouvement doit manifester ses fruits abondants. Pour cela il exhorte tous les évangélisateurs à prier sans cesse l'Esprit-Saint avec foi et ferveur à se laisser guider par lui comme par l'inspirateur décisif de leurs plans, de leurs initiatives et de leur activité évangélisatrice.

Le pape Jean-Paul II a repris le thème dans sa lettre sur la catéchèse (1979). Il reconnaît avec son prédécesseur que « nous vivons actuellement un moment privilégié de l'Esprit ». Il prend acte, avec satisfaction lui aussi, de l'expérience du renouveau et il attend de lui les fruits les plus abondants « pas tellement dans la mesure où il susciterait des charismes extraordinaires, mais dans la mesure où il amènera le plus grand nombre possible de fidèles, sur les chemins quotidiens, à l'effort humble, patient, persévérant, pour connaître toujours mieux le mystère du Christ et pour en témoigner » (CT 72).

Dans notre diocèse le « renouveau dans l'Esprit » n'a fait que quelques apparitions très timides. Mais si ce mouvement est une des grandes chances de l'évangélisation, qu'il entre dans nos communautés, qu'il nous aide dans notre effort apostolique. Pour nous tous la règle à suivre est celle de saints Paul : « N'éteignez pas l'Esprit, ne dépréciez pas les dons de prophétie, mais vérifiez tout, et ce qui est bon, retenez-le » (1 Th 5,19).

Avant de commencer sa mission « Jésus, rempli de l'Esprit-Saint, revint des bords du Jourdain et fut conduit par l'Esprit Saint à travers le désert » (Lc 4,1), où il demeura 40 jours, face à Dieu, dans la prière et la pénitence.

Nous aussi nous voulons entrer en Carême, conduits par le même Esprit, avant d'aborder une nouvelle étape importante dans l'évangélisation du diocèse et du pays. En nous plaçant sous sa conduite, nous invoquons l'aide de Marie, mère et reine des Apôtres, et nous lui demandons de rester auprès de nous, comme elle était auprès d'eux, dans le cénacle, jusqu'au jour de la Pentecôte.

Nous invoquons aussi l'intercession de sr Clémentine Anwarite, vierge et martyre Zaïroise, que nous souhaitons voir sous peu proposée par le Saint-Père à la vénération des fidèles et à l'admiration des non-chrétiens du monde entier.

En vous souhaitant à tous un fructueux Carême 1980, je vous bénis au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Uvira, le 11 février 1980
en la fête de Notre-Dame de Lourdes

+ Danilo CATARZI, sx
Évêque d'UVIRA

Archivio Saveriano Roma

Table des matières

1967 : La Parole de Dieu	6
1. Premier devoir du prêtre et des catéchistes : annoncer la Parole de Dieu.....	6
2. Pendant ce Carême : examen de conscience sur notre prédication	7
3. Demeurer toujours à l'écoute de la Parole de Dieu	8
4. Nécessité de l'instruction religieuse pour les chrétiens égarés et désireux du pardon.....	10
5. Bons et mauvais auditeurs de la Parole de Dieu	11
1968 : La nouvelle discipline pénitentielle	15
1. Savoir quoi croire et à qui croire	15
2. Foi vécue et active	17
3. La persévérance dans la foi	18
4. Profession publique de la foi à l'occasion de la prochaine veillée pascale	21
Directives sur la nouvelle discipline pénitentielle (Uvira, 02.02.1968) ..	22
Décret de la Conférence Épiscopale Nationale du Congo concernant la discipline pénitentielle au Congo.	23
1969 : Le Carême comme préparation au mystère pascal.....	25
1. La mortification extérieure.....	27
2. Les œuvres de charité.....	28
3. Une vie de prière plus intense.....	30
1970 : La conversion du cœur	32
1. Ce que signifie la conversion du cœur.....	32
2. Les moyens pour redécouvrir le christ pendant le Carême.....	36
1971 : Homélies du Carême (année C)	38
MERCREDI DES CENDRES.....	39
1 ^{er} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE C)	42
2 ^{ème} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE C)	45

3 ^{ème} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE C)	48
4 ^{ème} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE C)	50
5 ^{ème} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE C)	54
DIMANCHE DE PÂQUES	57
1972 : Homélie du Carême (année A)	61
MERCREDI DES CENDRES	62
1 ^{er} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE A)	65
2 ^{ème} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE A)	67
3 ^{ème} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE A)	70
4 ^{ème} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE A)	73
5 ^{ème} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE A)	76
DIMANCHE DE PÂQUES	79
1973 : Homélie du Carême (année B)	82
MERCREDI DES CENDRES	83
1 ^{er} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE B)	86
2 ^{ème} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE B)	88
3 ^{ème} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE B)	90
4 ^{ème} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE B)	92
5 ^{ème} DIMANCHE DE CARÊME (ANNÉE B)	94
VŒUX DE PAQUES DE L'ÉVÊQUE	96
CELEBRATION COMMUNAUTAIRE DE LA PÉNITENCE	98
1974 : Un Carême baptismal	104
PARTIE I : Participation à la liturgie catéchuménale	105
PARTIE II : Exercices pour le Carême	112
1975 : Un programme pour le Carême	118
Introduction	118
1. AU NIVEAU DIOCÉSAIN ET DES ZONES PASTORALES	119
2. AU NIVEAU DES POSTES DE MISSION	120
3. AU NIVEAU DES DIACONIES	124
1976 : Carême, temps de l'espérance pascale	129
1. Carême temps de conversion	129
2. Itinéraire de la conversion et du renouveau	131
3. Qui doit proclamer le message de Pâques et comment ?	135
1976 : La pastorale du baptême des enfants en bas âge	140
LES TERMES DU PROBLÈME	140

PARTIE I : principes doctrinaux de la pastorale du baptême des enfants en bas âge et documents récents du Magistère	142
PARTIE II : pour une pastorale renouvelée du baptême des enfants en bas âge	148
1976 : Diminution des mariages chrétiens	158
PARTIE I : Baisse du nombre des mariages chrétiens. Raisons de cette diminution	158
PARTIE II : Indications pastorales	159
PARTIE III : Objectifs d'une pastorale du mariage et de la famille à plus long terme.....	161
1977 : Prenons soin des couples irréguliers !	165
INTRODUCTION	165
PARTIE I : Les différents cas qui se présentent.....	167
PARTIE II : Pistes de travail	173
1978 : Le témoignage de vie chrétienne	179
PARTIE I : La marche de l'évangélisation est conditionnée par notre témoignage de vie	180
PARTIE II : un Carême pour rajeunir le visage de notre communauté diocésaine.....	186
1979 : L'esprit de service, réponse chrétienne au mal zaïrois	193
PARTIE I : L'esprit de service. Dimension chrétienne	194
PARTIE II : ce qui chez nous s'oppose à l'esprit de service.....	198
PARTIE III : Carême, au service de Dieu et des hommes	202
1980 : L'évangélisation, devoir de tout évangélisé	207
PARTIE I : Action de grâce pour la foi reçue et nouvel engagement dans l'apostolat à l'occasion du centenaire de l'évangélisation du pays.....	207
PARTIE II : Rôle du peuple de Dieu dans l'annonce aux païens.....	212
PARTIE III : comment refaire nos forces en Carême en vue de l'évangélisation.....	219

Un remerciement spécial

aux postulants 2017-2018 qui ont saisi les textes,
aux pères Cassien N. et Arcade I. pour avoir coordonné le travail
et au peuple de Dieu d'Uvira et à Mgr Sébastien-Joseph Muyengo Mulombe
qui ont demandé le rapatriement de Mgr Catarzi à Uvira.



Bassetti Adolfina, maman de Danilo Catarzi

San Pietro in Vincoli, 1935: année du Noviciat Xavérien.
 Danilo Catarzi est dans le rang du milieu, 4^{ème} à partir de la droite.
 Le père maître est le p. Tissot (futur évêque de Cheng-Chow)



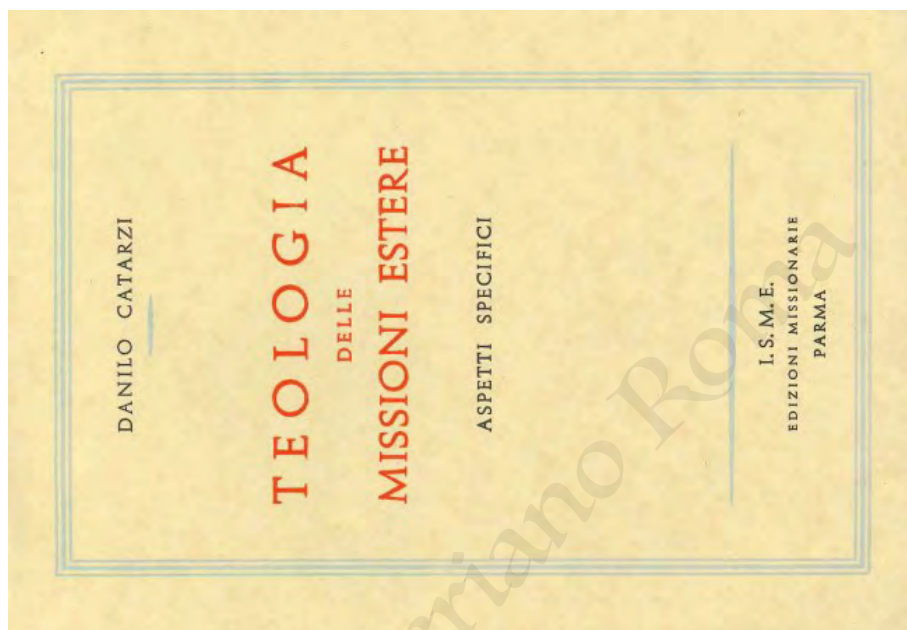


Avant son départ au Congo, en 1958, le père Danilo Catarzi publie en deux tomes *Dommatica missionaria* (voir la page de garde ci-après).

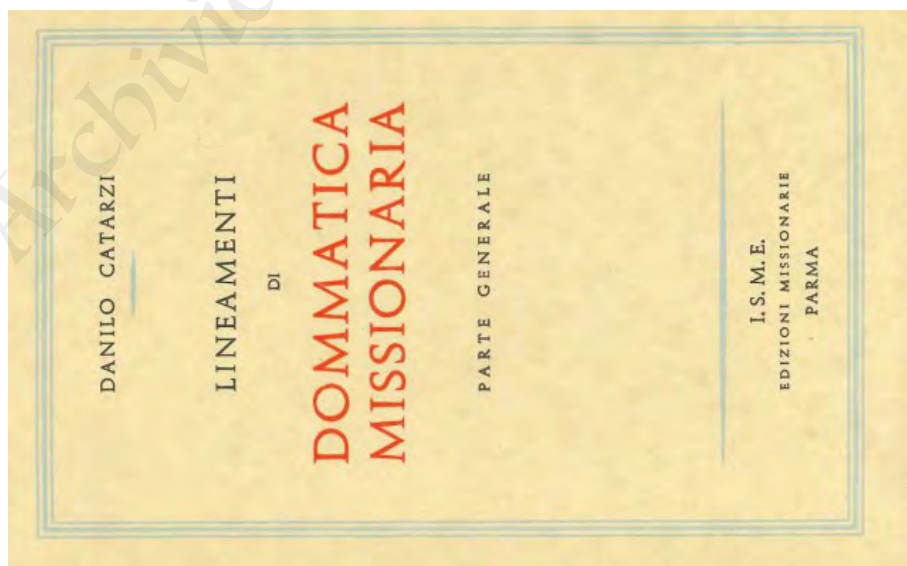
Ce travail est le fruit d'une expérience de méditation, d'étude et d'enseignement dans les maisons de formations xavériennes. Monseigneur Antonio Piolanti, présentant le livre, a écrit : « Beaucoup, en lisant cet ouvrage, devront, par la suite, se dire que les desseins de Dieu sur l'humanité, tout en provoquant le frisson du mystère, comblent l'âme d'espérance ».

Le Père Giacomo Crosignani, Ordinaire de Dogmatique au Collège Alberoni de Piacenza (Italie), a condensé son opinion sur l'œuvre du Père Catarzi.

« Le révérend Père Catarzi, S.X. a su esquisser la dogmatique missionnaire et décrire les aspects spécifiques de la théologie des Missions étrangères avec une rare compétence et un engagement singulier. Son travail est un manuel théorique et pratique complet de Missiologie avec une exposition agile et concise, avec un contenu bien sélectionné et distribué. La publication répond pleinement à l'intérêt et au zèle actuels pour le travail des Missions et mérite d'être accueillie favorablement par le clergé et en particulier par les séminaires religieux et les étudiants pour une culture missionnaire appropriée et actualisée ». Le père Catarzi s'est servi de cet ouvrage pour préparer la mission au Congo ainsi que les assises au Concile Vatican II où il a pris part quelques années plus tard.



« Dans ces ouvrages, le p. Catarzi a su présenter ce que la théologie missionnaire, encore en phase de recherches, avait jusqu'à lors abordé à peine et qui, par la suite, sera élaborée et déclaré au Concile Vatican II (cf. LG 2-5 et AG 2-9). Son thème préféré: la mission de l'Église est la continuation de celle du Christ » (p. Augusto Luca sx, 2004)





Parme, octobre 1958: les Premiers Xavériens partent au Congo.
 Debout, de la gauche: Vagni, Pansa, Viotti. Assis : Fellini, Catarzi, Tomaselli.

Bukavu, 06.02.1961: Catarzi accueille les confrères de Baraka, le jour de
 leur sortie de prison (Costalonga, Faccin, Knittel, Von de Laak)





Uvira, 15 juillet 1962: Ordination épiscopale de Catarzi, par Mgr Louis Van Steene, évêque de Bukavu, assisté par Mgr Joseph Busimba (Goma) et de Mgr Richard Cleire (Kasongo). Étaient présents Mgr Michel Ntuyahaga (Bujumbura), Mgr Ubaldo Calabresi (Auditeur de la Nonciature Apostolique du Congo) et le père Giovanni Castelli, supérieur général des Xavériens.





Baraka, 23 mai 1963 (Sacré Cœur de Marie): pose de la 1^{ère} pierre de l'église, avec Faccin, Sartorio, Catarzi, Tomaselli et des Frères Joséphites du Rwanda.

Luvungi, 30 mai 1968: pose de la 1^{ère} pierre de l'église, avec, entre autres, l'abbé Richard Mugaja et Mgr Jean-Marie Maury (Nonce)



15 mai 1964: les Mulélistes surgissent contre les forces gouvernementales et prennent la ville d'Uvira. C'est le sauve qui peut : les missionnaires perdent leur liberté. Une douzaine de Xavériens (dont l'évêque), neuf sœurs (4 Xavériennes et 5 Sœurs de St Vincent de Paul d'Anzengem), et six laïcs (de la Cotonco, Irsac et Sucraf) demeurèrent en résidence surveillée sous les ordres et les humiliations des occupants jusqu'au 07.10.1964.

Uvira, le 29.08.1964 : le chef révolutionnaire Christophe Gbenye parle à Mgr Catarzi, à côté du frère Saderi. Debout une Xavérienne et le p. Catellani (photo de Claude Lechealier, publiée dans L'espresso de décembre 1964). Gbenye s'adresse directement à l'évêque : « Vous avez toujours dit que le martyr sanctifie. N'êtes-vous pas contents, maintenant, d'aller au Paradis ? ». Mais aussitôt, il réfléchit sur le beau geste qui pourrait faire oublier beaucoup de responsabilités des « Simba ». Et il ordonne, aussitôt, que les deux otages, non encore exécutés, soient ramenés à la mission (cf. photo de la page suivante).



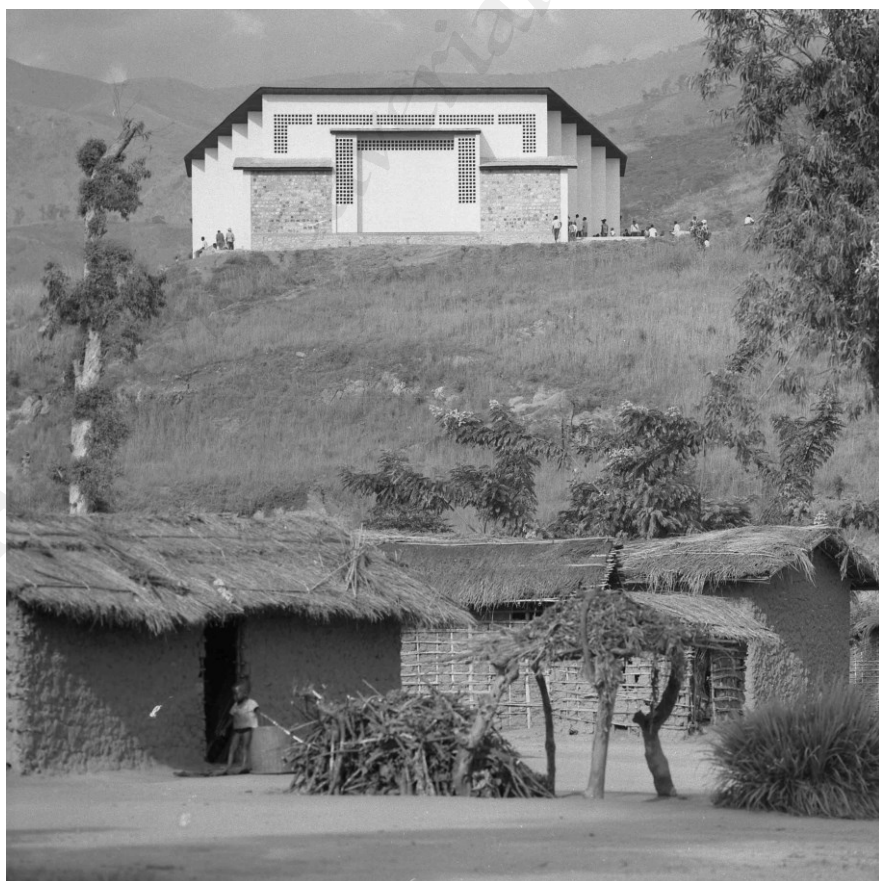


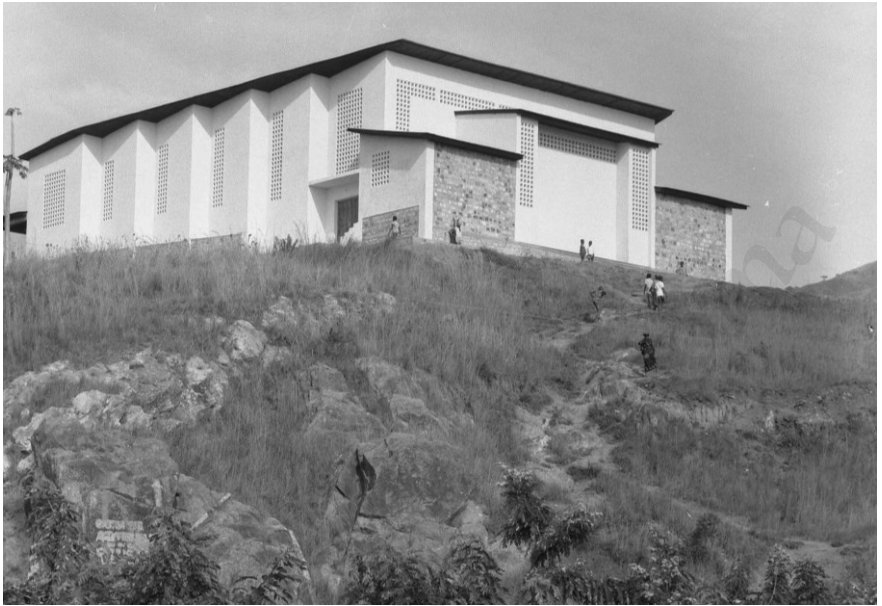
Évêché d'Uvira 29.08.1964. Mgr Catarzi embrasse le père Antonino Manzotti qui a échappé à la fusillade. Il était avec Monsieur Jean Van Noyen, technicien belge de l'Institut de pisciculture d'Uvira. À gauche, dans la photo, Christophe Gbenye, chef des Simba.

Les confrères en captivité demandaient leur libération par l'intercession de la Vierge Marie et plusieurs d'entre eux (Viotti, Saderi, Masolo) avaient fait le vœu que s'ils sortaient vivants, ils auraient construit un sanctuaire marial.

Grâce à un commando belge venu de Bukavu avec le père Pansa, la libération est survenue le 07.10.1964, mémoire de Notre Dame du Rosaire. C'était plus qu'une coïncidence. La Vierge Marie avait intercédé pour ses enfants !

Les travaux de construction du sanctuaire débuteront sur la colline de Kavimvira en octobre 1972, sous la direction du Frère Giuseppe Scintu selon le projet du Père Angelo Costalonga. Ils seront achevés au début de l'année 1974. Le premier Recteur du sanctuaire fut le Père Carlo Catellani. Mgr Danilo aimait venir se recueillir et prier sur cette colline de la Vierge du Tanganyika. En 1987, le sanctuaire de Kavimvira deviendra paroisse à part entière.





Sanctuaire de Kavimvira (Uvira): 1974

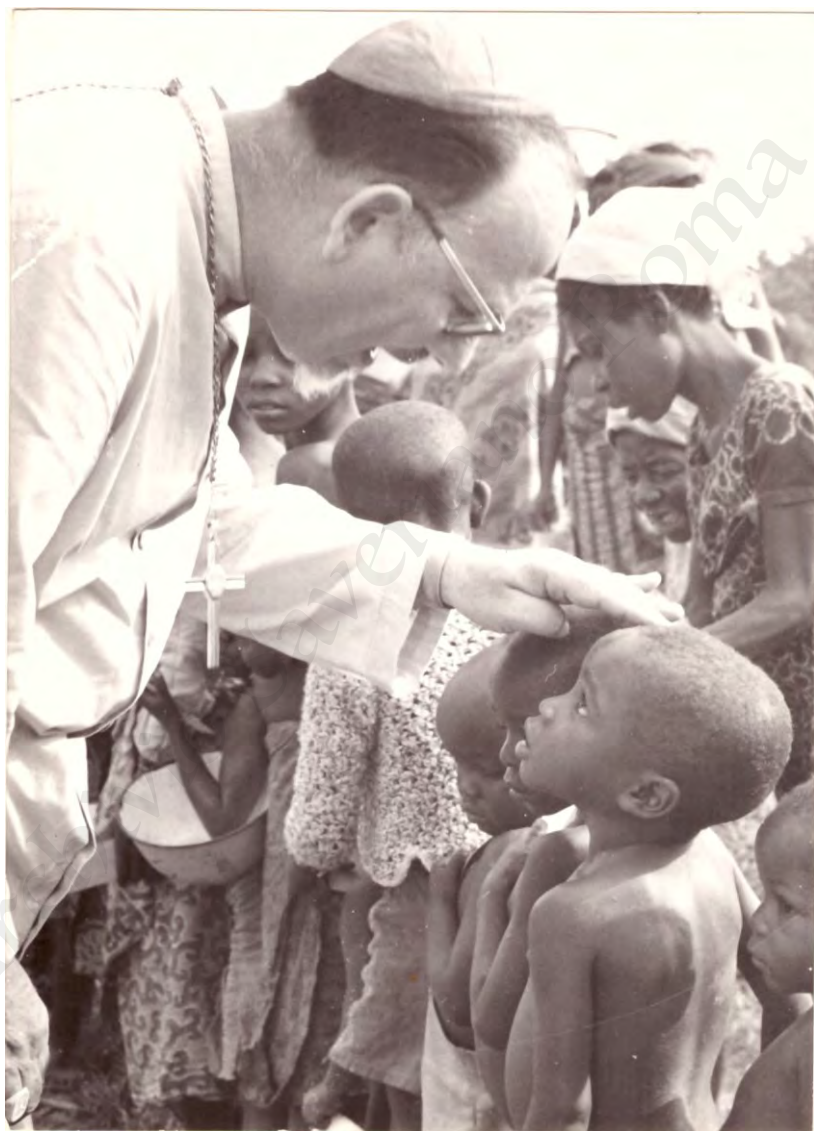




Cathédrale Saint Paul (Uvira), 1968



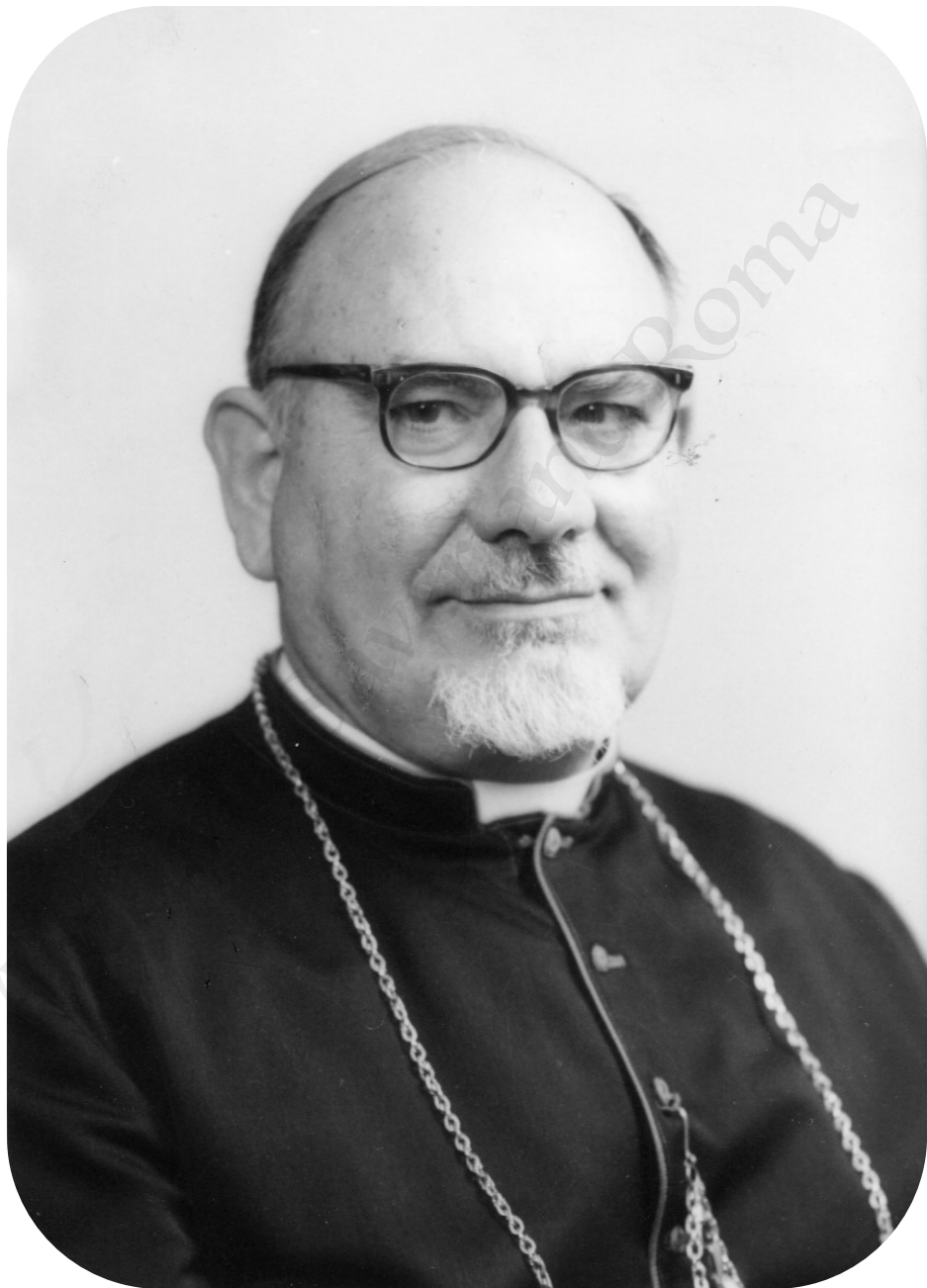
Baraka, 1970: visite de Mgr Catarzi.



Baraka, 1970: visite de Mgr Catarzi.



Uvira, 1970: résidence de l'évêque, Mgr Danilo Catarzi.





Mgr Danilo Catarzi (1918-2004), Missionnaire Xavérien, a été le premier évêque d'Uvira. Après 5 ans de son épiscopat, marqué par des grandes souffrances et des inoubliables témoignages de foi, il choisit, en 1967 de communiquer avec tous ses fidèles, pour bien se préparer à la Pâques.

C'est la première lettre pastorale: un rendez-vous annuel qu'il maintiendra jusqu'au terme de son ministère à Uvira, en 1980.

Ce livre réunit 16 lettres pastorales: un précieux trésor d'inspiration et de suivi pastoral, témoignant du renouveau du Concile Vatican II. Un bon cadeau!

Missionnaires Xavériens

éd. CDSR, Rome 2022

Imprimerie 4Graph Srl, Latina